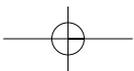
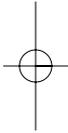
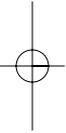


L'économie sociale,  
une alternative planétaire



Ouvrage collectif coordonné par  
Thierry Jeantet et Jean-Philippe Poulnot

# **L'économie sociale, une alternative planétaire**

Mondialiser au profit de tous

Éditions Charles Léopold Mayer  
38, rue Saint-Sabin Paris (France)

**Les Éditions Charles Léopold Mayer**, fondées en 1995, ont pour objectif d'aider à l'échange et à la diffusion des idées et des expériences de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme (FPH) et de ses partenaires. On trouvera en fin d'ouvrage un descriptif sommaire de cette Fondation.

### **L'auteur**

La première expérience d'économie sociale de **Thierry Jeantet** a été sa participation en tant qu'étudiant, en France, à la création d'une coopérative d'édition de livres universitaires. Il a toujours travaillé ensuite dans les secteurs coopératifs et mutualistes, militant dans diverses associations. Il est aujourd'hui directeur général d'Euresa. Il participe aux instances de plusieurs jeunes sociétés d'assurance en Grèce, Pologne, Portugal. Il est président de l'association Les Rencontres du Mont-Blanc. Il a cofondé Solidarité France-Pologne, a participé à la Marche pour la survie du Cambodge, a milité pour l'attribution de la citoyenneté européenne aux peuples des Balkans...

Agé de 43 ans et diplômé de l'École supérieure de gestion, **Jean-Philippe Poulnot** est directeur du développement du groupe coopératif Chèque Déjeuner. Impliqué depuis plus de 15 ans dans l'économie sociale, il remplit aujourd'hui de nombreux mandats dans des organisations coopératives, mutualistes et associatives, comme la Macif, l'Union régionale des Scop d'Île-de-France, le Cjdes. Fortement ouvert aux questions internationales, il est vice-président de l'association Les Rencontres du Mont-Blanc et participe à plusieurs projets de dimensions internationales.

Association Les Rencontres du Mont-Blanc  
1 allée des Pierres Mayettes  
92230 Gennevilliers (France)  
[www.rencontres-montblanc.coop](http://www.rencontres-montblanc.coop)  
[contact@rencontres-montblanc.coop](mailto:contact@rencontres-montblanc.coop)

© Éditions-Diffusion Charles Léopold Mayer, 2007  
Dépôt légal, 1<sup>er</sup> trimestre 2007  
Essai n° DD 161 \* ISBN : 978-2-84377-132-3  
Graphisme et mise en page : Madeleine Racimor  
Maquette de couverture : Vincent Collin

## Sommaire

Remerciements .....	9
Introduction, <i>Gérard Andreck, Roger Belot, Jean-Claude Detilleux, Jacques Landriot, François Soulage</i> .....	11
<b>1. Une vision mondiale de l'économie sociale</b> .....	15
L'économie sociale face à la globalisation, <i>Roberto Savio (Argentine)</i> .....	17
L'économie sociale mondiale – Présence et diversité, <i>Thierry Jeantet (France)</i> .....	33
<b>2. Quatre exemples nationaux de développement de l'économie sociale</b> .....	45
L'économie sociale et solidaire au Brésil, <i>Paul Singer (Brésil)</i> .....	49
Les organisations sans but lucratif profitent-elles à la nation ?, <i>BM Vyas (Inde)</i> .....	63
L'économie sociale japonaise à un tournant de son histoire, <i>Nobuji Kasuya (Japon)</i> .....	81
Une réalité bien vivante aux États-Unis, <i>Paul Hazen (États-Unis)</i> .....	97
<b>3. Une autre façon d'entreprendre</b> .....	111
Un triple défi, <i>Ivano Barberini (Italie)</i> .....	115
L'autre modèle, <i>Marcos de Castro Sanz (Espagne)</i> .....	127
<b>4. Banques et finances à but humain</b> .....	141
Financer autrement grâce à l'économie sociale, <i>François Soulage (France)</i> .....	145
Les capitaux institutionnels : un outil au service du changement social ?, <i>Gunvall Grip (Suède)</i> .....	155
Finance plurielle : une expérience québécoise, <i>Léopold Beaulieu (Québec)</i> .....	167
Banques coopératives et développement rural <i>Eugeniusz Laszkiewicz (Pologne)</i> .....	177

<b>5. Vers des monnaies citoyennes</b> .....	187
Des monnaies complémentaires pour recréer l'échange, <i>Jean-Philippe Poulnot (France)</i> .....	191
Le Sol : entre innovation et monnaie complémentaire, <i>Celina Whitaker (Brésil)</i> .....	205
<b>6. Une distribution raisonnable pour une consommation raisonnée</b> .....	219
Consommation et économie sociale, <i>Yuko Wada (Japon)</i> ...	223
<b>7. Au service de la santé</b> .....	237
Le rôle des institutions de la société civile dans la santé, <i>Carlos Monjardino (Portugal)</i> .....	241
L'action des coopératives pour la santé, <i>Akira Kurimoto (Japon)</i> .....	251
<b>8. Former par et à l'économie sociale</b> .....	271
L'économie sociale au service de l'école, <i>Jean-François Cochet (France)</i> .....	275
Apprendre l'économie sociale à l'université, <i>Gérald Larose (Québec)</i> .....	287
<b>9. Des réponses portées par la base</b> .....	293
L'économie sociale, alternative à la violence libérale, <i>Jean-Michel Reynaud (France)</i> .....	297
Les collectifs ouvriers, des entreprises de l'économie sociale au Japon, <i>Chigusa Fujiki (Japon)</i> .....	305
<b>10. Point de vue syndical</b> .....	323
Le point de vue du syndicalisme européen, face au défi de la mondialisation, <i>Henri Lourdelle (Belgique)</i> .....	327
<b>Conclusion</b> .....	339
L'économie sociale en action : des convergences transfrontalières, <i>Thierry Jeantet, Jean-Philippe Poulnot (France)</i>	341
<b>Sigles</b> .....	351

## Remerciements

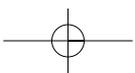
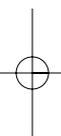
Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des contributeurs qui se sont mobilisés pour que cet ouvrage puisse paraître.

En effet, coordonner autant d'auteurs provenant d'autant de pays était un véritable défi. Malgré leurs activités très prenantes, tous ont accepté avec enthousiasme de participer à cet exercice d'écriture d'envergure et nous ont fait parvenir des contributions riches, éclairantes et variées qui nous aident à mieux connaître ce qu'est l'économie sociale à travers le monde.

Ces remerciements ne sauraient être complets sans citer les Éditions Charles Léopold Mayer qui ont décidé de publier cet ouvrage. Et bien entendu, les membres fondateurs des Rencontres du Mont-Blanc – Gérard Andreck, Roger Belot, Jean-Claude Detilleux, Jacques Landriot et François Soulage – sans lesquels cette publication n'aurait pas pu voir le jour.

Bien évidemment, nous remercions les traductrices, Manola Gardez et Catherine Laurent, qui nous ont grandement aidés dans la transposition des textes rédigés dans plusieurs langues.

Enfin, c'est un remerciement spécial et particulièrement appuyé que nous adressons à Isabelle Lardon, chargée de mission des Rencontres du Mont-Blanc, pour sa participation à la préparation de l'ouvrage et l'énorme travail de collecte et de relecture des textes qui forment *L'économie sociale, une alternative planétaire*.



## Introduction

*Gérard Andreck, Roger Belot,  
Jean-Claude Detilleux, Jacques Landriot,  
François Soulage*

Volontiers provocateur, le titre de cet ouvrage collectif n'en est pas pour autant dénué de sens, de concepts et de réalités. « L'économie sociale, une alternative planétaire » nécessite donc un décryptage que nous avons voulu bref.

Tout d'abord, il est important de rappeler que derrière ces deux vocables en apparence antinomiques – économie et social – se cachent une réalité qui s'étend sur toute la planète et un véritable corpus de pensée économique, sociale et environnementale.

En matière d'universalité de l'économie sociale, on peut affirmer haut et fort qu'elle existe, sous diverses formes, dans la quasi-totalité des pays de notre monde, et de plus, avec une certaine homogénéité : c'est près de 10 % des emplois, c'est également près de 10 % du produit intérieur brut mondial, et c'est près d'un individu sur trois qui est en relation avec des entreprises et organisations de l'économie sociale, soit parce qu'il en est salarié, sociétaire, adhérent, ou peut-être simplement parce qu'il bénéficie de leurs prestations. Cette universalité se traduit

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

également par la diversité des secteurs économiques et sociaux dans lesquels les organisations de l'économie sociale agissent au quotidien, notamment : la santé, l'aide aux personnes, la finance, le logement, l'éducation, toute la filière agricole, l'assurance, l'environnement, la production industrielle, le tourisme, la communication, les technologies de l'information, sans oublier les secteurs des loisirs, du sport et de la culture. C'est bien pour cela que cet ouvrage présente une alternative planétaire déjà jalonnée de réalisations et d'expériences sur tous les continents.

Le corpus de pensée économique, sociale et environnementale, base fondatrice des entreprises et organisations de l'économie sociale, est caractérisé par les valeurs fortes du « faire ensemble », du « faire pour autrui », et du « faire avec sens » et bien entendu la solidarité, tout comme il est caractérisé par ses pratiques.

Le « faire ensemble » se retrouve même dans les mots qui désignent nos structures les plus communes : coopératives, mutuelles, associations, fondations. Par construction, nos entreprises ou organisations reposent sur l'entrepreneuriat collectif ou le projet collectif, qu'elles agissent sur les marchés, ou encore en partenariat avec les puissances publiques, dans les champs du social et de l'environnement par exemple.

« Faire pour autrui », c'est aborder les problématiques sociétales en cherchant les réponses adaptées au plus grand nombre, dans un souci de partage et d'équité, qui peut aller du local au global. C'est également s'organiser souvent pour faire face à des situations d'urgence, dans de trop nombreux cas : la faim, la maladie, le chômage, la précarité, l'absence de logement, étant trop largement répandus d'un bout à l'autre du monde.

« Faire avec sens », c'est pratiquer ensemble des activités humaines de façon démocratique et durable : avoir en permanence le souci de l'équité, de l'égalité, de la solidarité, construire

## INTRODUCTION

dans la durée pour les générations futures, et en respectant notre environnement.

Ensuite, il nous paraît nécessaire d'explicitier le choix du verbe « mondialiser », qui figure dans le sous-titre de cet ouvrage, et que nous voulons résolument différent du verbe « globaliser ». Si ce dernier verbe fait implicitement référence à des volontés stratégiques, au concept d'uniformité des réponses et des modèles, le verbe « mondialiser », quant à lui, fait plutôt référence à l'espace géographique et aux processus qui permettent de développer au plan local les réponses et modèles adaptés. C'est bien l'ensemble de ces plans locaux qui construisent la mondialisation.

« Mondialiser au profit de tous » consiste à trouver de meilleures réponses aux problématiques humaines et sociétales pour le plus grand nombre et non au simple bénéfice de quelques-uns. C'est bien le défi que nos entreprises et organisations tentent de relever au quotidien. Sans pour autant négliger les questions de rentabilité, d'efficacité et de viabilité économique, l'économie sociale sait se montrer innovante et proposer des solutions aux enjeux essentiels auxquels les êtres humains se trouvent souvent confrontés. C'est le propos de nombreux articles de cet ouvrage collectif.

L'une des questions qui restent à résoudre est celle de la visibilité des entreprises et organisations de l'économie sociale. Implantées partout dans le monde, elles sont – malgré leur forte présence sur certains marchés, leur compétitivité, leur capacité à répondre à de nouveaux besoins – trop discrètes sur la scène internationale : disposant d'organisations institutionnelles efficaces (comme l'Alliance coopérative internationale), elles ont, en effet, peu établi de coopérations opérationnelles transfrontalières.

Soucieux de dépasser cet état de fait, nous avons voulu inviter nos homologues entrepreneurs de l'économie sociale d'autres continents, d'autres secteurs d'activités, à se rencontrer, non à

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

Davos (où se tient le forum des entreprises capitalistes) ou même à Porto Alegre (où nous avons des amis), mais au Mont-Blanc ! Nous y avons invité nos alliés (syndicalistes, représentants d'institutions internationales, personnalités politiques, universitaires et chercheurs, etc.).

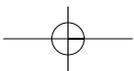
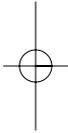
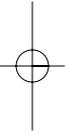
D'abord pour qu'ils fassent mieux connaissance les uns et les autres, échangent leurs expériences, élaborent des projets communs ; donc pour qu'ils créent un espace de rencontres opérationnelles. Ensuite, pour qu'à cette occasion, ils réfléchissent à la façon de rendre l'activité et la crédibilité de l'économie sociale plus visibles.

Les nombreuses contributions de ce livre collectif (issu des premières Rencontres du Mont-Blanc) montrent bien la richesse et la diversité de cette économie sociale « bouillonnante » du sud au nord. Il s'y tisse peu à peu de nouveaux réseaux d'échanges, de nouveaux types de management et modes de production qui répondent aux préoccupations grandissantes de femmes et d'hommes voulant vivre de façon digne et active, voulant de façon ambitieuse mais raisonnée inventer en marchant une autre mondialisation. Autre mondialisation où la notion d'efficacité devra se mesurer notamment en termes sociaux, civiques, environnementaux et non plus seulement économiques !

Nous espérons que cet ouvrage donnera envie à d'autres acteurs de toutes les formes d'organisations qui composent l'économie sociale de nous rejoindre au sein des Rencontres du Mont-Blanc pour développer l'économie sociale dans le monde.

Nous espérons surtout qu'il donnera l'envie de s'intéresser davantage à cette économie différente, à s'y investir et y être actif, quel qu'en soit le degré d'engagement. Notre vœu s'adresse à tous, sans distinction, pour que des principes de démocratie, de juste répartition des richesses créées, de solidarité, d'épanouissement de la personne humaine soient au service « d'un mieux-vivre mondial ».

# **1. Une vision mondiale de l'économie sociale**



## L'économie sociale face à la globalisation

*Roberto Savio (Argentine)*

### Introduction

Il est probable que dans l'histoire des idées, aucune n'a connu une apogée si complète et un déclin si rapide que la théorie du libre marché, parfois considérée comme une panacée, et qui a, par conséquent, également eu sa vision cosmogonique, connue sous le nom de globalisation néolibérale. Sans aucun doute, tel ne fut pas le cas du marxisme, et encore moins celui des grandes religions qui mirent de très nombreuses années et subirent de grands chocs sociaux avant de devenir prosélytes. Si nous analysons bien les titres des journaux, miroirs très imparfaits de notre temps, le mot « globalisation » commence à apparaître seulement après la chute du mur de Berlin. Et le plus intéressant est que ce terme n'apparaît pas comme un phénomène de référence historique mais bien comme une vision sans alternatives, qui n'a pour but ultime que de changer le destin de l'économie et de la société mondiale de manière définitive, sans que ne puissent être réalisées les plus minimes modifications ou le moindre écart de son plan stratégique initial.

Avant de poursuivre, peut-être serait-il utile de se pencher sur deux aspects du débat relatifs au terme « globalisation ». Le

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

premier serait un débat sémiologique et le second serait conceptuel. Le terme « globalisation » n'est pas synonyme de mondialisation. Global est un terme, et en particulier en anglais qui est la langue de la globalisation, qui a un sens plus complet et plus définitif que le mot mondial. « Global » inclut de façon implicite une notion de volonté, de stratégie. Par exemple, la lutte contre le terrorisme est globale. Mondial est un terme plutôt usité pour mesurer des espaces et des dimensions : le réchauffement de la terre est dit mondial ; en revanche, seule une action globale peut le résoudre. Cela peut sembler une observation marginale mais elle explique pourquoi on parle de globalisation dans le monde anglo-saxon. La seconde observation que je voudrais faire, de nature conceptuelle cette fois, est que le monde a toujours vécu dans un processus d'intégration, avec des moments d'accélération, tels que la découverte du Nouveau Monde, le développement marchand postrévolution industrielle, etc. Le processus de mondialisation, par conséquent, est un processus naturel, ancestral et salutaire, tant que les identités culturelles et la richesse multiculturelle sont respectées. Mais la globalisation à laquelle nous faisons référence, n'est pas le résultat d'un processus historique naturel : il s'agit d'une vision cosmogonique d'une voie économique, culturelle, politique et sociale fondée sur les principes et les visions néolibérales. Telle est la raison pour laquelle le Forum social mondial de Porto Alegre se réunit sous la devise « un autre monde est possible » et qu'il propose une globalisation alternative, comme pourrait l'être, par exemple, une globalisation solidaire.

**Le libre marché : constat et conséquences**

Le libre marché engendre une série de corollaires qui ont d'importantes répercussions : l'obsolescence de l'État en tant que gestionnaire de l'économie puisque le libre marché fonctionne tout seul, si personne n'entrave sa progression ; l'idée que la société ne se meut pas par un intérêt fondé sur des idéaux mais

## L'ÉCONOMIE SOCIALE FACE À LA GLOBALISATION

bien sur la croyance que la main invisible du marché résoudra tout, y compris la faim et les injustices; enfin, et ce dernier corollaire est capital pour le tiers-monde, la nécessité d'éliminer toute barrière et défense nationales, étant donné que l'intégration mondiale ne fonctionne que si on laisse grande ouverte la porte à la concurrence. Tout cela intervient dans un contexte culturel et politique où la disparition des contrepoids du communisme nous abandonne à une orgie d'illusions qui commencent par la théorie consistant à dire que l'heure de la fin de l'histoire de l'humanité a sonné, et qui terminent par cette hypothèse que nous connaissons la paix mondiale durable et éternelle, du moins le suppose-t-on, avec la fin de la Guerre froide.

Le système international s'adapte rapidement à la pensée unique. L'accord de Washington sur l'adoption de la globalisation néolibérale en tant que stratégie unique, a été adopté par la Banque mondiale (BM), le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le gouvernement américain, et trouve de larges échos dans les institutions et les gouvernements européens. Le tiers-monde, sous des pressions qu'on ne peut écarter, accepte les dénommés ajustements structurels, en comprimant les dépenses publiques pour réduire le déficit budgétaire et en réduisant ses dépenses destinées à l'éducation et à la santé.

Mais, à la fin des années 1990, soit seulement dix ans plus tard, la pensée unique commence à laisser entendre des voix discordantes, qui se transforment bientôt en un chœur. Rien n'a été fait pour éliminer les subventions agricoles des États-Unis et de l'Europe, lesquelles pèsent neuf fois plus sur les économies des pays en voie de développement que l'aide qu'ils reçoivent: le commerce international est tout sauf libre puisque le Nord garde pour soi ses privilèges. Le monde occidental reste sourd au fait que chaque vache européenne reçoit trois dollars de subvention par jour, quantité trois fois supérieure à celle que reçoivent quotidiennement 800 millions d'êtres humains dans le monde pour

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

survivre; tout comme il tourne le dos à la réalité des chiffres quand on voit que les 300 milliards de dollars de subventions agricoles annuelles destinées aux États-Unis et à l'Europe sont neuf fois supérieures au montant qu'eux-mêmes consacrent au développement. Ainsi, l'illusion d'optique que représente la réduction de la dette du tiers-monde, se transforme en un rituel. Le montant de cette dette a déjà été remboursé deux fois, mais les intérêts continuent à courir. Il suffit d'observer le cas de l'Afrique qui rembourse chaque année 300 milliards de dollars de ses dettes, mais qui va bientôt recevoir 50 milliards de dollars d'aide décidés lors d'une réunion du G8 consacrée exclusivement à l'Afrique. Personne n'a vu les dividendes de la paix après la fin de la Guerre froide: les frais militaires continuent d'être presque quarante fois plus élevés que l'aide internationale. Et la réalité est peut-être pire encore puisque selon mes lectures récentes dans *Les Refrains* de l'écrivain uruguayen Eduardo Galeano, les dépenses de guerre de certains pays s'élèveraient à 2,2 milliards de dollars par jour. Rien que les États-Unis dilapident un montant équivalent à la somme des dépenses militaires des vingt pays qui le suivent dans cette lamentable liste de chiffres. Les grands prêtres de la théorie du libre marché commencent à changer de camp. Les cas les plus connus sont ceux de Jeffrey D. Sachs<sup>1</sup> qui fut l'artisan du passage brutal du communisme au capitalisme en Russie, du programme de privatisation radicale de la Bolivie, et qui travaille aujourd'hui aux Nations unies (ONU), et celui du Prix Nobel d'économie, Joseph E. Stiglitz<sup>2</sup> qui, à la Banque mondiale, confesse ses doutes sur le chemin adopté, devenant tout d'un coup le grand critique

1. Jeffrey Sachs est directeur de l'Earth Institute à l'université de Columbia. Il est également directeur du programme sur les objectifs du Millénaire pour le développement des Nations unies et conseiller spécial du secrétaire général des Nations unies Kofi Annan.

2. Joseph E. Stiglitz fut vice-président et économiste en chef de la Banque mondiale de 1997 à 2000. En 2001, il reçoit le prix Nobel d'économie. Il est aujourd'hui professeur à la Graduate School of Business de l'université de Columbia.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE FACE À LA GLOBALISATION

du Fonds monétaire international. Pendant ce temps, les statistiques deviennent fatalement éloquentes. Près de quatre-vingt pays du tiers-monde se trouvent aujourd'hui dans un état plus critique qu'il y a dix ans. Les dépenses pour l'éducation et la santé ont chuté en moyenne de 30 %. Le grand flux des investissements privés, credo de la globalisation néolibérale, a été réparti dans le monde non selon les nécessités mais selon les opportunités, comme cela était prévisible. La Chine a reçu trente fois plus d'investissements au cours de l'année 2004 que le Brésil. Toutes ces aberrations sont parfaitement bien résumées dans une phrase de Benjamín Mkapa, président de la Tanzanie, que personne n'a accusé de corruption ou de népotisme, quand il dit : « Nous avons fait tout ce qu'ils nous ont demandé. Nous avons privatisé les quelques entreprises publiques que nous possédions et nous avons ouvert nos frontières en supprimant tous les tarifs douaniers protectionnistes. Nos entreprises ont été achetées grâce à des capitaux étrangers qui les ont presque toujours fermées ou les ont utilisées comme base locale d'entreprises internationales, en augmentant le chômage. L'élimination des barrières douanières a permis l'entrée de toutes sortes de marchandises moins chères que ce que nous pouvons produire dans le pays, en provoquant une baisse de l'artisanat et de la micro-économie. Nous attendons les investissements, mais personne ne s'est présenté... ».

Au lieu d'harmoniser le monde, le capitalisme incontrôlé l'a fragmenté encore plus que ce qu'il était. En 1960, les 20 % de la population la plus riche du monde était trente fois plus riche que les 20 % les plus pauvres : aujourd'hui ils sont soixante fois plus riches. Et selon le dernier Rapport du développement humain des Nations unies, de nos jours, les cent personnes les plus riches du monde détiennent le même capital que les 1,5 milliard d'individus les plus pauvres. Et pour chaque dollar provenant de la production de biens et de services, il y a vingt dollars issus de spéculations financières. On parle d'accords pour réguler le flux des biens et des services évalué à 500 milliards de dollars par

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

jour, mais personne ne discute de la réglementation des 2 000 milliards de dollars des mouvements boursiers et financiers. L'Organisation mondiale du commerce n'a pas de contrepartie dans les finances, et personne ne propose quelque chose dans ce sens.

Le sociologue Alain Touraine<sup>3</sup> observe qu'«il n'y a plus d'affrontement entre le premier monde et le tiers-monde. Il existe une dualité, une latino-américanisation du monde entier. Riches et pauvres sont aussi nombreux à New York qu'à São Paulo, il y a un monde des riches, un monde des moyens riches, un monde des moyens pauvres, et un monde des très pauvres, qui sont également planétaires». Cela est vrai, mais ils ne sont pas répartis de la même manière. La ville de José C. Paz, dans la province de Buenos Aires, comptait 8 % de chômeurs avant la gigantesque application de la recette néolibérale du président argentin Carlos Menem; aujourd'hui elle connaît un taux de chômage de 70 %. En Argentine, l'expérience néolibérale ressemble beaucoup à une bombe à neutrons : elle n'a pas touché les structures, elle a juste gravement blessé les citoyens. L'Argentine est toujours un pays de grandes ressources naturelles. Aujourd'hui, 20 % de sa population la plus pauvre reçoit 4,2 % de la production nationale, et les 20 % les plus riches en contrôlent les 52,1 %. De façon significative, ce fossé entre riches et pauvres a augmenté 140 fois entre 1970 et 1999. C'est pour cette raison que la tendance fondamentale de la décennie actuelle est de rejeter le capitalisme sans contrôle. Le consensus de Washington ne compte plus aucun grand ponte ou économiste dans ses rangs, seulement des fonctionnaires; et, évidemment, sont également de son côté le grand système multinational et les groupes politiques alliés. Ce qui complique les choses c'est que la Guerre froide ne s'est pas terminée. Auparavant l'«Empire du Bien» luttait contre l'«Empire du Mal» qui était géographiquement situé en Union Soviétique. Maintenant l'«Empire du

3. Alain Touraine est un sociologue français de l'action sociale et des mouvements sociaux.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE FACE À LA GLOBALISATION

Bien » est resté en vie et s'est reconverti pour lutter contre le « Nouvel Empire du Mal » qu'est le terrorisme, conçu de manière large, sans zones géographiques et sans frontières précises. La guerre est déclarée contre les « États voyous » que l'« Empire du Bien » définit à discrétion, ce qui annonce une guerre sans fin. Pour la maintenir éternellement en vie, les Américains consacrent huit dollars sur cent à l'armement, seize centimes sur cent dollars à la guerre contre la pauvreté et la misère alors qu'elles sont, bien évidemment, les raisons qui permettent à l'« Empire du Mal » de renouveler en permanence ses recrues.

**La société civile : résistance et lutte**

À l'encontre de tout cela, s'instaura une gigantesque mobilisation par ce qu'aujourd'hui nous appelons la « société civile ». Tout le monde se souvient comment, à Seattle, durant la Conférence de l'Organisation mondiale du commerce, une coalition improvisée de syndicalistes, activistes sociaux, écologistes et pacifistes fit échouer la Conférence. Et personne n'ignore aujourd'hui l'existence du Forum social mondial qui s'est réuni à Porto Alegre pour la première fois en 2001, pour dénoncer la situation internationale déshumanisée et le Forum économique mondial de Davos comme une réunion illégitime où quelque cent personnes, uniquement sur la base de leur force économique, se réunissent et prennent des décisions mondiales sans mandat des peuples sur lesquels s'appliquent ces dites dispositions. À Porto Alegre, quelque 10 000 personnes étaient attendues la première année et il en arriva près de 15 000. Aujourd'hui, le Forum social mondial réunit près de 130 000 personnes, tant et si bien que lors du rendez-vous de 2006, il a été tenté d'organiser la rencontre simultanément en divers lieux du monde pour résoudre la complexité d'une telle organisation en un lieu unique. Il faut noter qu'au Forum social mondial, affluent deux composantes historiques de ce que nous appelons

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

maintenant société civile globale ou mouvement altermondialiste.

La première génération de la société civile est née dans le cadre du paradigme du développement. Des groupes de citoyens qui s'identifient avec les thèmes du développement (droits humains, femmes, environnement, lutte contre la pauvreté), face à l'incapacité du système public à influencer sur ces thématiques, s'organisent pour former ce qui s'appellera les organisations non gouvernementales (ONG), pour insister sur le caractère volontaire et associatif. Certaines, comme Amnesty international (AL), Greenpeace (GP) et d'autres, se transforment rapidement en nouveaux acteurs internationaux, bien souvent plus importants que les chancelleries correspondantes. C'est à la suite de ces campagnes que le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros Ghali, décida, dans les années 1990, d'organiser une série de grandes conférences sur ces thèmes, dont les conclusions approuvent un plan d'action pour parvenir à des solutions communes.

La société civile, pour la première fois, peut participer à ces conférences bien que dans des conditions restreintes. C'est ainsi que les ONG, par exemple de droits humains, jusqu'alors considérées comme subversives par divers gouvernements, acquièrent leur légitimité en faisant partie de l'agenda international et deviennent des institutions de plein droit dans la vie internationale et nationale. Cependant, les ONG doivent leur légitimité aux institutions internationales telles que les Nations unies avec lesquelles elles travailleront en étroite relation au cours des années suivantes.

La seconde génération de la société civile naît dans le cadre du paradigme de la globalisation. C'est-à-dire qu'elle naît de ces mouvements sociaux et citoyens qui considèrent que les ravages de la globalisation néolibérale et le consentement des gouvernements sont intolérables. C'est cette lutte contre les institutions internationales néolibérales qui unit des groupes très différents,

## L'ÉCONOMIE SOCIALE FACE À LA GLOBALISATION

dont certains, comme Attac<sup>4</sup>, se créent par réaction citoyenne. Leur chemin est cependant à l'opposé de celui des ONG et cette seconde génération de la société civile atteint sa légitimité en se positionnant contre les institutions et non en leur faveur.

À Porto Alegre, ces deux générations se rencontrent ; au début, leur dialogue est difficile et aujourd'hui encore il comporte des points de tension. La seconde génération juge la première peu politisée, très proche du système et parfois même trop distante des masses défavorisées. De son côté, la première génération regarde la seconde comme victime d'un radicalisme abstrait, qui bien souvent « crache dans la soupe », parce qu'elle est incapable de faire des compromis réalistes. Mais la rencontre des deux groupes se fait sur la base de valeurs qui sont, de façon surprenante, très proches. Les uns comme les autres considèrent l'être humain, et non le marché, au centre de la société. Toutes les deux considèrent que les injustices peuvent être corrigées et que si ce travail n'est pas fait, c'est seulement par manque de volonté politique. Les deux considèrent, de plus, que le capitalisme sans régulations est une force destructrice et non créatrice. Il est difficile de savoir si cette réunion, qui a rassemblé plus de 100 millions de personnes lors de la marche contre la guerre de 2003, aurait eu lieu sans le grand élément unificateur qu'a représenté l'administration Bush. Tout comme dans le cinquième épisode de la saga *La Guerre des étoiles*, intitulée *L'empire contre-attaque*, le gouvernement Bush a réussi à réunir des acteurs très différents qui vont des écologistes – atterrés par le changement climatique et la lutte de Washington contre la mise en œuvre du protocole de Kyoto<sup>5</sup> –, aux activistes des Droits de

4. Attac (Association pour la taxation des transactions pour l'aide aux citoyens) est un « mouvement international pour le contrôle démocratique des marchés financiers et de leurs institutions », créé en 1998.

5. L'objectif du protocole était de réduire les émissions nocives de 5 % sur la base du calcul de 1990, alors que l'on est seulement parvenu à les augmenter de 15 %.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

l'homme – scandalisés par Guantánamo, l'Afghanistan, l'Irak et la lutte frontale contre la Cour internationale de justice –, en passant par les compromis dans la lutte contre la pauvreté<sup>6</sup>, pour ne pas citer les mouvements pacifistes, indignés par un président qui se définit comme « un président de la guerre ». Il n'existe pas un seul secteur de la société civile que l'administration Bush n'ait pas affronté avec ses politiques non solidaires, pour ne pas nous attarder non plus en citant d'autres cas tels que la guerre contre le multilatéralisme des Nations unies, la nomination du faucon Paul Wolfowitz à la Banque mondiale (ce qui, selon de nombreuses personnes, pourrait être comparé à la nomination de Dracula au poste de directeur d'une banque du sang), ainsi que celle du super faucon John R. Bolton, nommé ambassadeur aux Nations unies.

Les épisodes de confrontation aux visions et aux valeurs de la société civile globale sont si nombreux qu'ils mériteraient une étude à part entière. Aussi parce que chaque fois que l'administration américaine a été désavouée par des études scientifiques qui n'allaient pas dans son sens, elle les a ignorées, appuyée en cela par un système d'information entièrement aligné qui démontre une capacité d'autocritique nulle. L'analyste Eric Alterman<sup>7</sup>, dans son livre *What Liberal Media?*, montre que seuls 8 % des Américains ont accès à des points de vue différents, alors que 92 % ne reçoivent qu'une information alignée sur la politique gouvernementale. Un bon cas pratique est le destin qu'a eu l'unique étude sur ce type de globalisation en cours, réalisée par l'Organisation internationale du travail (OIT), organisme faisant partie des Nations unies, créée en 1919 entre travailleurs, entrepreneurs et États pour résoudre les problèmes du travail dans le monde. Chargée par son assemblée générale d'étudier les

6. Il ne faut pas oublier que les États-Unis sont aujourd'hui le pays qui verse la plus basse contribution du monde *per capita* dans ce domaine.

7. Eric Alterman est professeur d'anglais au Brooklyn College of City University of New York et journaliste à *The Nation*.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE FACE À LA GLOBALISATION

impacts globaux de la globalisation, l'OIT a délégué ce travail à une commission de haut niveau, présidée par la présidente de la Finlande et le président de la Tanzanie, ainsi que d'autres personnalités de tous les secteurs impliqués y compris ceux du monde de l'entrepreneuriat plus traditionnel. La commission a interviewé des milliers de personnes dans des dizaines de pays, et après deux ans de discussions et d'études, elle a conclu que les impacts sociaux de la globalisation étaient négatifs, de sorte qu'il était urgent de corriger les déviations en redonnant un rôle important aux politiques sociales et au travail digne qui sont les piliers fondamentaux d'une société juste. Les recommandations de la commission pointent une vision sociale de l'économie et font des propositions concrètes dans ce sens. Le rapport n'a eu pratiquement aucun écho aux États-Unis, à l'exception de quelques cercles de Washington ou de New York, malgré le fait qu'en faisaient partie des Américains de la carrure de Joseph E. Stiglitz, Ann McLaughlin Korologos, actuelle présidente du conseil d'administration de la Rand Corporation<sup>8</sup> (qui fut également vice-présidente de la commission de l'OIT) et le président de l'AFL-CIO<sup>9</sup>, John J. Sweeney.

On peut dire que, d'une certaine façon, l'alliance entre la société civile globale et les institutions internationales du paradigme du développement, perdure. Dans cette alliance, la seconde génération est également entrée. Un des principaux thèmes du dernier Forum social mondial a été de défendre les Nations unies du déclin auquel l'a inexorablement condamné l'administration Bush et de solliciter sa ré-appropriation par les peuples qui la composent, bien au-delà des gouvernements. Le rapport de l'OIT a trouvé, cependant, un large écho au Forum

8. Créée en 1945, la Rand Corporation est une organisation sans but lucratif qui a pour objectif d'améliorer la politique et la prise de décision par la recherche et l'analyse.

9. L'AFL-CIO est aux États-Unis une fédération de 54 syndicats nationaux et internationaux, née en 1955 du regroupement des deux principaux syndicats américains: American Federation of Labour et le Congress of Industrial Organisations.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

social mondial et fut l'objet d'un dialogue entre représentants de la société civile et du monde syndical qui travaillaient sur la nécessité de nouvelles alliances pour chercher des mécanismes de contrepoids au déclin de la justice sociale et du développement humain.

### Absence de l'économie sociale dans le débat

Au travers du thème des nouvelles alliances nous arrivons au point central de la discussion : l'absence, dans le débat contemporain, des besoins et des défis de l'économie sociale. On ne peut expliquer comment cet important module de l'économie moderne est aussi absent ; une des raisons en est peut-être que ce sujet n'est pas inscrit dans l'agenda de Davos et qu'il n'est pas assez prioritaire dans celui de Porto Alegre. Mais quels sont les éléments que nous pouvons considérer comme le dénominateur commun des diverses facettes de l'économie sociale ?

Indiscutablement derrière le concept d'économie sociale se trouve celui de coopération, soutenu par une utilisation partagée de l'information ainsi que l'adoption participative de décisions qui impliquent des bénéfices intangibles, parfois non monétaires mais bien réels, et par une perspective de la société où le concept de bien commun joue un rôle transcendant par son caractère essentiel dans le développement humain durable. Ces éléments sont communs aux différentes formes hétérogènes de l'économie sociale, depuis l'ancien monde coopératif jusqu'au cosmos de l'économie solidaire, en passant par les nouvelles associations de commerce équitable et solidaire et par toutes les activités qui se chargent d'appuyer un style et une qualité de vie différents, jusqu'au vaste secteur du « non marchand » (*non profit*) et la nouvelle économie basée sur la notion d'écologie durable. La croissance de l'économie sociale n'a aucune visibilité, à cause de son manque d'attraction politique significative, mais elle n'est pas pour autant moins transcendante, bien au contraire : ce qui est véritablement important est invisible aux yeux, comme

## L'ÉCONOMIE SOCIALE FACE À LA GLOBALISATION

dit le proverbe chinois. Aujourd'hui, elle se développe sous des formes très modernes dans le domaine des assurances ou des finances et elle cohabite avec la coopérative classique d'autrefois, encore en vigueur. Ses dimensions sont bien plus importantes de ce que l'on en connaissait, ne serait-ce que d'un point de vue théorique. Il suffit de noter qu'en Amérique latine en 1999, le secteur de l'économie solidaire détenait 5,2 % du produit intérieur brut, avec une croissance annuelle soutenue de 4,5 %. Ce secteur compterait aujourd'hui 60 000 entreprises, représentant presque 60 millions d'associés sur une population totale de 300 millions de latino-américains. L'Église catholique, avec l'appel de Jean-Paul II à construire une « économie de la solidarité » lors de sa visite en 1987 à la Cepal (Commission économique pour l'Amérique latine des Nations unies), a rencontré un large écho dans la région. Ont aussi contribué les efforts théoriques des nombreuses chaires d'économie sociale apparues sur le continent qui ont repris le concept de marché en démontrant qu'il n'était pas et ne devait pas être synonyme de capitalisme. Jeremy Rifkin<sup>10</sup>, dans son ouvrage *Le rêve européen*, cite l'étude effectuée par l'université John Hopkins, *The Comparative Non Profit Sector Project*. Cette étude, réalisée dans vingt-deux nations, rapporte que :

« Le secteur de la société civile est un secteur qui mobilise 1,1 milliard de dollars et qu'il donne un emploi à plus de 19 millions de travailleurs à plein temps. Dans ces pays, les dépenses des organisations « non lucratives » représentent une moyenne de 4,6 % du produit intérieur brut, et les emplois de ces organisations non lucratives constituent 5 % de tout le travail non agricole, 10 % de tout le secteur des services et 27 % de la totalité des emplois publics.

10. Jeremy Rifkin est président de la Foundation On Economic Trends. Il est l'auteur de nombreux ouvrages sur l'impact des changements technologiques et scientifiques sur l'économie, la main-d'œuvre, la société, l'environnement.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

Diverses nations européennes se targuent aujourd'hui d'un niveau d'emploi dans le secteur « non lucratif ». En Irlande, 11,5 % de l'ensemble des travailleurs appartiennent au secteur non lucratif et en Belgique 10,5 % ont trouvé un emploi dans ce secteur. Au Royaume-Uni, 6,2 % de la force de travail se trouve dans le secteur non lucratif, en France et en Allemagne leur nombre s'élève à 4,9 %. L'Italie compte actuellement plus de 220 000 organisations à caractère non lucratif et son secteur non lucratif emploie plus de 630 000 travailleurs à temps complet.

Au cours des années 1990, l'accroissement de l'emploi dans le secteur non lucratif en Europe a été plus intense que dans toute autre région du monde, avec une augmentation moyenne de 24 % en France, en Allemagne, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Uniquement dans ces pays, l'extension de l'emploi non lucratif s'est élevé à 40 % de l'accroissement total de l'emploi, soit 3,8 millions de postes de travail.

Il est intéressant de signaler que dans les dix pays européens dont les données de revenu sont disponibles, le chiffre d'affaires des services et des produits a représenté entre un tiers et la moitié des revenus du secteur non lucratif entre les années 1990 et 1995. En termes globaux, des vingt-deux pays dont les données sont connues, 49 % des revenus à caractère non lucratif proviennent du chiffre d'affaires des services et des produits. Aux États-Unis, 57 % de tous les revenus non lucratifs sont issus du chiffre d'affaires des services et des produits.<sup>11</sup> »

Nous pouvons traduire tout ce débat dans les termes de la société civile qui est une alliée naturelle de l'économie sociale mais non dans les faits. Cette discussion porte en réalité sur des valeurs, telles que l'équité, la justice, la participation et la défense de l'humanité. Ce sont ces valeurs qui animent la société civile et qui font bouger le monde de l'économie sociale. Preuve en est que ces deux secteurs rejettent les valeurs de la

11. Jeremy Rifkin, *Le rêve européen*, Fayard, 2005, p. 302-303.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE FACE À LA GLOBALISATION

globalisation néolibérale : le profit comme fin ultime et légitime, la concurrence comme élément fondamental des relations économiques, le marché comme dieu, comme loi, comme mécanisme exclusivement tourné vers l'enrichissement capitaliste. Et surtout, le capital comme valeur et moyen ultime de la société, ce qui ne laisse à l'être humain d'autre issue que de se convertir en simple élément marginal de la production et en facteur essentiel de la consommation.

## Conclusion

La participation de l'économie sociale dans le débat de la gouvernance mondiale est urgente et indispensable. En effet, ce secteur si stratégique est absent des forums mondiaux et, par conséquent, du débat des idées qui en découle. La logique voudrait que soit organisé un troisième forum mondial, outre ceux de Davos et de Porto Alegre, où les secteurs que le Rapport de l'OIT présente comme indispensables à une plus grande économie mondiale – à savoir les secteurs de l'économie solidaire, du monde coopératif, du tiers secteur à but non lucratif, des entrepreneurs de commerce équitable et d'écologie durable, de tous les secteurs du marché social –, se rassembleraient pour un échange d'idées et d'expériences, s'organiseraient en un système alternatif et adopteraient des plans d'action conformes à leurs idées communes, stimulant la gouvernance mondiale. Ce travail ne peut plus se faire seulement aux niveaux national ou local. Alors que dans chaque pays, en particulier en Europe, le secteur de l'économie sociale a une voix et un poids, si nous continuons ainsi sans créer une stratégie mondiale nous courons le risque que la globalisation néolibérale continue à écraser l'économie solidaire comme un bulldozer. En se créant, cette nouvelle voie de travail obtiendrait l'appui de la société civile globale, du Forum social mondial et de tout le grand mouvement mondial qui cherche une société plus participative et plus juste. Mais les meilleures alliances se font entre pairs et il ne s'agit pas d'obtenir

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

une plus forte participation à Porto Alegre. Il s'agit de faire en sorte qu'existent trois forums mondiaux : Davos, Porto Alegre et le forum mondial de l'économie sociale, en tant qu'acteur à part entière. De là naîtront des liens forts et vigoureux. Et les millions de personnes qui attendent une société plus juste, verront dans ce processus un nouvel espoir : celui d'une économie solidaire qui arrive enfin pour durer.

■ ■ ■ ■ **Roberto Savio** est président emeritus d'Inter Press Service et président de la commission en charge de la communication du Forum social mondial.

Formé en sciences économiques et en droit international, R. Savio démarre sa carrière professionnelle en tant qu'assistant chercheur en droit international à l'université de Parme. Il s'oriente rapidement dans le secteur de la presse, notamment en Amérique Latine. Il fonde dès 1964 une coopérative à but non lucratif, Inter Press Service, réunissant des journalistes et des experts spécialisés dans les communications internationales pour le développement. IPS devient rapidement la cinquième plus importante agence de presse au monde, fournissant au quotidien des informations et analyses détaillées portant sur le processus de développement économique. R. Savio est, depuis 1973, consultant en technologies de l'information et de la communication pour de nombreux pays en voie de développement. Il a travaillé en étroite collaboration avec différents organismes internationaux dans le secteur de ces technologies tels que les Nations unies, le Pnud, le Pnue, l'Unfpa, l'Unicef et l'Unitar. En 1999, il est élu conseiller senior en stratégie et communication auprès du directeur général de l'OIT. Il lui a été demandé, depuis sa création, de rejoindre le comité international du FSM de Porto Alegre.

## L'économie sociale mondiale – Présence et diversité

*Thierry Jeantet (France)*

### Une réalité composite

« L'économie sociale ?... mais nous la faisons et la vivons tous les jours », déclaraient, lors des premières Rencontres du Mont-Blanc, les représentants du groupe coopératif laitier indien Amul et de ceux du monde mutualiste et coopératif japonais. S'étonnant un peu, par cette assertion, que les Européens prennent encore du temps à s'interroger sur le concept. Soulignant surtout que le meilleur moyen de faire reconnaître celui-ci est de développer les pratiques d'économie sociale, du global au local. Le fait est qu'au-delà des mots, existent de par le monde, des organisations, des entreprises ayant une forme coopérative, mutualiste, associative, de « charities », de « self-help organization »... fondées et développées par des femmes et des hommes qui ont cherché à prendre en main, directement, leurs activités sociales, culturelles, économiques, financières. Faisant donc un choix de s'insérer de façon autonome et participative dans des entreprises de production, distribution, financement, prestation de service... À la recherche de ce que l'OIT-BIT appelle des

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

« conditions de vie décentes, libres, dignes, sûres ». Entre la microbanque « le Grenier de l'argent » du Mali et les puissantes banques coopératives canadiennes, entre Max Havelaar et les coopératives de consommation traditionnelles, entre une micro-coopérative de production au Brésil et le groupe coopératif espagnol de Mondragón, existent des différences de taille, de champs d'activités, mais un fil conducteur qu'il est nécessaire de rendre plus visible, existe aussi : celui que tissent les notions de démocratie, de « non-lucrativité », de solidarité, de propriété collective choisie, d'épanouissement de la personne – la personne qui vit au centre de toutes ces structures, entreprises et banques d'économie sociale. Mais il est vrai que les unes ou les autres ne se connaissent pas ou peu et ne mesurent guère leur poids global à travers le monde. Certaines organisations, comme l'Alliance coopérative internationale (ACI), l'Association internationale de la mutualité (AIM) et des fédérations régionales, ont donné, depuis plusieurs années, des statistiques. Mais l'approche est beaucoup plus difficile à réaliser en ce qui concerne les mondes associatifs et les *charities*, et plus encore pour l'économie sociale locale, plus ou moins formelle, reposant sur de mini-initiatives citoyennes et solidaires. L'économie sociale est une réalité avec des composantes identifiées (coopératives, mutuelles, grandes organisations associatives et équivalentes, fondations) et d'autres éparpillées, parfois « souterraines », mais qui jouent un rôle essentiel au niveau local. Certaines, évoluant d'une catégorie à l'autre au cours du temps : les microbanques coopératives, les micro-organisations de services, par exemple, deviennent peu à peu plus visibles et repérables, aidées en cela par les réseaux et fédérations qu'elles ont constitués.

L'économie sociale est un ensemble riche et complexe, d'autant qu'elle est présente dans tous les secteurs de l'activité humaine et n'hésite pas à se développer dans les champs non marchands comme marchands, non monétaires comme monétaires, rejetant donc les règles et barrières du monde

## L'ÉCONOMIE SOCIALE MONDIALE – PRÉSENCE ET DIVERSITÉ

capitalistique et les catégories imposées de fait par certaines grandes organisations internationales. Elle échappe ainsi aux systèmes traditionnels de repérage et particulièrement aux indices de type boursier qui rythment les échanges d'une certaine mondialisation. Ceux inventés par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) ou les travaux de l'OIT-BIT lui sont, bien entendu, plus proches. Pour autant, l'économie sociale peut faire l'objet de quelques « photographies », donnant une idée de ce qu'elle est aujourd'hui.

### Les coopératives agricoles

L'Alliance coopérative internationale et les fédérations coopératives régionales indiquent que dans le monde (cent pays considérés), plus de trois milliards de personnes sont concernées par les coopératives agricoles, de pêche, industrielles, de consommation, de crédit... 750 000 coopératives ayant plus de 775 millions de membres. Ces seuls chiffres disent par eux-mêmes l'imposante présence de la coopération formelle dans le monde et font comprendre pourquoi celle-ci a quelques raisons de se faire entendre dans différentes enceintes de l'ONU qui a organisé la XI<sup>e</sup> Journée internationale des coopératives en juillet 2005. Une coopération bien répartie sur le globe, ce que trop souvent encore des coopérateurs ignorent, d'un continent à l'autre, le système libéral dominant étant toujours pressé d'expliquer que, pour chacun d'entre eux, il s'agit d'une « exception » ! Si l'existence de coopératives agricoles et de pêche, de banques coopératives est bien connue en Afrique, on oublie trop souvent que, par exemple, au Moyen-Orient, il existe plus de 53 000 coopératives en Iran, regroupant 3,2 millions de membres ; qu'en Turquie, il y a plus de 50 000 coopératives regroupant 8,1 millions de membres. Les chiffres sont, bien sûr, plus impressionnants pour l'Asie et le Pacifique, avec 446 800 coopératives et 183 millions de membres en Inde, 32 000 coopératives et 160 millions de membres en Chine, 42 500 coopératives et

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

20 millions de membres au Vietnam, 7 500 coopératives et 200 millions de membres en Corée du Sud, 32 200 coopératives et 35,7 millions de membres en Indonésie... Certes, nous savons que ces coopératives n'ont pas toutes la même allure, ne sont pas toutes soumises aux mêmes contrôles; que certaines ne sont pas toutes aussi indépendantes de l'État qu'il serait souhaitable... Mais elles sont des composantes incontournables de la vie de ces pays et aussi des interlocuteurs socio-économiques spécifiques.

L'économie sociale est également dynamique en Amérique du Sud, les gouvernements n'hésitant pas à s'appuyer sur elle pour lancer des réformes dans les domaines du microcrédit ou agricole. Au Brésil, il existe 7 400 coopératives rassemblant 5,8 millions de membres; en Argentine 8 100 coopératives regroupent 9,1 millions de membres; la coopération est également présente au Chili, en Colombie... La force de la coopération au Canada est bien connue, en particulier au Québec où 3 200 coopératives rassemblent 7,4 millions de membres. Mais on omet trop souvent de rappeler qu'aux États-Unis même, la coopération est très vivante avec 27 600 coopératives et 150 millions de membres. Il en est de même au sein de l'Union européenne, en particulier à l'Ouest, l'économie sociale des pays de l'Europe centrale et orientale connaissant un regain, notamment en Pologne, en Hongrie, où l'on voit naître ou renaître associations sociales, banques coopératives, mutuelles qui jouent un rôle de « cohésion sociale et de développement local » selon le Comité économique et social européen.

### Les mutuelles de soins et santé

L'Association internationale de la mutualité démontre, de son côté, que dans le domaine de la prévoyance et de la santé, ce type d'entreprise concerne également un nombre significatif d'habitants sur cette partie du globe. En Israël, par exemple, 5 millions de personnes adhèrent à une mutuelle; en Afrique

## L'ÉCONOMIE SOCIALE MONDIALE – PRÉSENCE ET DIVERSITÉ

australe (Afrique du Sud, Namibie, Botswana, Zimbabwe), il y a 7 millions de mutualistes répartis en 152 mutuelles ; en Algérie, 12 millions de personnes sont mutualistes pour 20 organisations ; en Côte d'Ivoire, une mutuelle rassemble plus de 420 000 bénéficiaires... En Amérique latine, on dénombre 1,3 million de bénéficiaires pour l'Argentine, la Colombie et l'Uruguay. En Europe, la mutualité santé est particulièrement présente en France, en Belgique, aux Pays-Bas et en Irlande. Elle est en voie de reconstitution dans des pays comme la Pologne et à nouveau vigoureuse en Slovénie. Il faut de plus ajouter à cette mutualité toutes les formes approchantes telles que les « misericordias » ou d'autres organisations de prévoyance à but non lucratif.

**Les associations, etc.**

La nébuleuse associative peut aussi faire l'objet de quelques photographies, mais moins complètes, plus floues, même si l'on sait que les associations sont présentes au Japon, aux États-Unis, au Canada, dans l'Union européenne à l'Ouest et renaissantes dans les pays de l'Europe centrale et orientale. La partie la plus visible étant constituée par les organisations non gouvernementales qui interviennent dans les champs de l'humanitaire, de l'environnement, de la santé, de l'éducation, des religions... Les travaux de l'université John Hopkins, portant sur « le secteur à but non lucratif », et donc, essentiellement sur les associations « institutionnalisées », a confirmé le poids de ce type d'organisations particulièrement en Europe, aux États-Unis, en Israël, en Australie.

Il faudra peu à peu préciser cet ensemble de photographies, en y ajoutant celles des micro-organisations de l'économie à forte dimension citoyenne et solidaire souvent très locale. D'autant qu'elle préfigure souvent la future économie sociale « visible » et « institutionnelle ». Celle-ci est généralement ancrée dans des territoires urbains ou ruraux au sein desquels des groupes de citoyens, des collectivités locales inventent de nouveaux

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

processus participatifs tant sur le plan économique, social, que politique. Cherchant à marier efficacité, égalité, solidarité en mixant les apports des bénévoles, des collectivités publiques et des investisseurs, cette économie sociale insubordonnée éclot un peu partout en Amérique du Sud, en Asie, dans les régions en difficulté au Nord.

### Une part de marché significative

Ces coopératives, mutuelles, associations et autres organisations assimilées, peuvent être regardées sous d'autres angles. L'ACI s'appuie sur les parts de marché significatives des coopératives : celles entre autres du groupe Pellervo en Finlande qui produit 74 % de la production de viande dans ce pays, des coopératives de pêcheurs en Corée qui détiennent 71 % du marché du poisson, de la Banque coopérative de Chypre qui détient 30 % de parts de marché, des coopératives de prévoyance et de santé en Colombie qui couvrent 25 % des besoins de la population, des coopératives indiennes qui détiennent 65 % du marché des produits laitiers... L'AIM, de son côté, indique que les mutuelles de santé détiennent 55 % du marché en Slovénie, 40 % en Irlande... Les exemples peuvent ainsi être multipliés, les chiffres alignés. Ce qui ressort d'un tel panorama, encore une fois, très parcellaire, ce sont les lignes de force : les organisations et entreprises d'économie sociale créées par des salariés, des consommateurs, des entrepreneurs individuels, sont très présentes dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche, de la distribution et des finances, de la prévoyance et de la santé, du social et de l'humanitaire, de la micro ou petite industrie, de l'artisanat, de l'habitation... Au-delà des références classiques (participation au PNB, etc.), son ancrage « populaire » paraît fort.

## La réponse à des besoins

L'économie sociale répond ainsi à des besoins « premiers » (alimentation, santé, habitation, éducation, formation, en particulier dans les pays en voie de développement, mais pas seulement). Elle apparaît être ainsi un élément essentiel de création de produits et services adaptés aux besoins réels de ces pays, impliquant donc les populations locales en tenant compte des environnements écologiques autant que sociologiques. Cette économie sociale est un facteur d'autonomie et d'égalité. Elle s'appuie sur les mouvements sociaux, syndicaux ou tribaux ; dans tous les cas, pour reprendre les termes du directeur de l'OIT-BIT, il s'agit de « coopérer pour lutter contre la pauvreté ». Elle s'est « fait une place » dans des secteurs plus « sophistiqués » comme celui de la finance. Il est d'ailleurs important de s'attarder sur ce secteur : il n'existe pas moins de 10 000 *credit unions* aux États-Unis dénombant 83 millions de membres ; la Caisse Desjardins, au seul Québec, a 5 millions de membres ; au Brésil, plus de 1 110 coopératives de crédit affichent 1,45 millions de membres ; dans l'Union européenne composée de quinze membres (avant le 1<sup>er</sup> mai 2004), 3 750 coopératives de crédit rassemblaient déjà 37,3 millions de membres... Les parts de marché de ces banques sont souvent supérieures à 20 %, voire 30 % dans ces différents pays... C'est donc un ensemble puissant, comme l'est celui des coopératives agricoles et agroalimentaires, ou l'ensemble de l'économie sociale de l'assurance, de prévoyance, de santé, sociale... L'irrigation des économies locales au Sud comme au Nord est ainsi en bonne partie assumée par des outils coopératifs et mutualistes qui, flexibles, s'adaptent au terrain, aux attentes des différents acteurs économiques.

Un autre regard peut être porté sur l'économie sociale dans le monde : en terme d'emplois notamment. Cet exercice est toutefois plus difficile, les statistiques étant encore plus partielles que les autres, dans ce domaine. L'Alliance coopérative

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

internationale parle de plus de 100 millions de salariés répartis dans cent pays pour les seules coopératives. Les études portant sur les associations dans les pays dits « développés » semblent indiquer qu'elles représenteraient environ 7 % de l'emploi non agricole en moyenne. L'exercice est encore, à ce stade, plus incertain si l'on veut avoir une approche du poids économique de l'économie sociale en terme de contribution au PNB, même si l'on sait que dans l'Union européenne à quinze membres, le pourcentage doit s'élever à 12 % de celui-ci et qu'il en est vraisemblablement de même dans d'autres régions du monde économiquement comparables. Mais il est clair que ce chiffre est certainement plus élevé dans les pays du Sud où les activités agricoles et de pêche sont encore dominantes et où les coopératives jouent un rôle déterminant. Il serait notamment intéressant de connaître l'évolution du poids de l'économie sociale dans les pays dits « émergents » où le secteur secondaire se développe au détriment du secteur primaire et où le secteur tertiaire, terrain d'action de l'économie sociale, n'a pas encore pris toute sa dimension.

### **La recherche de nouveaux modèles de développement**

De quelques autres « vues » sur l'économie sociale mondiale, il est raisonnable d'estimer que celle-ci vit plusieurs mutations : ses formes les plus « basiques » citoyennes et solidaires connaissent une croissance dans les pays à la recherche de nouveaux modèles de développement. Ceci est particulièrement notable en Amérique latine, non pas seulement à Porto Alegre, mais dans de nombreux États du Brésil et dans d'autres pays, comme au Pérou, où les systèmes communautaires et coopératifs sont utilisés par les populations dans les zones urbaines les plus pauvres (en périphérie des grandes agglomérations) et dans les zones rurales en mal de solutions foncières. Mais cela est également vrai sur d'autres continents. Les populations locales à

## L'ÉCONOMIE SOCIALE MONDIALE – PRÉSENCE ET DIVERSITÉ

l'initiative ou avec l'appui de collectivités publiques, cherchent à auto-organiser leurs activités (production, habitat...) et leurs territoires. Sous d'autres cieux, les associations et les coopératives, des mutuelles aussi, permettent d'inventer une nouvelle articulation entre les communautés et l'État. C'est souvent le cas en Afrique, comme par exemple au Cameroun, où la réorganisation des productions agricoles s'est appuyée sur des groupes d'initiatives communes ou « nouvelles coopératives ». Les microbanques coopératives en constituent un autre exemple; devenues célèbres au tout début de ce siècle, avec leur développement du Bangladesh à l'Amérique du Sud et l'Afrique. Les communautés coopératives, les associations sociales et d'insertion se créant aux abords des mégalofoles (à São Paulo, Rio de Janeiro, ou ailleurs dans le monde) en sont une autre illustration (cette économie sociale étant une économie du lien social).

Toutes ces expériences d'économie sociale puisent leur force dans la société civile et ont une importance qui semble grandissante; les organisations et entreprises de cette nature commençant à se regrouper en réseaux ou à se fédérer au-delà de leur champ d'action géographique originel, à tenter de créer des échanges interactifs, y compris Nord/Sud. Elles cohabitent avec une économie sociale plus installée qui opère parfois dans les mêmes secteurs d'activité (comme celui de l'agriculture) et avec laquelle elle a du mal à dialoguer. Mais l'appui apporté ici et là par de grandes coopératives et mutuelles à de microréalisations montre que le chaînage entre les différentes familles peut être efficace. Elle est aussi le signe d'une interaction enrichissante entre une économie locale qui se veut absolument solidaire et une économie sociale capable et de se battre sur le front du marché et d'appuyer ces microstructures. L'économie sociale déjà émergée renforce l'économie sociale spontanée et lui donne des moyens et de la visibilité. Le Nord a lui-même vu naître sur ses territoires des micro-initiatives basées sur les expériences observées dans les pays du Sud. Ainsi en est-il, en bonne partie,

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

pour les microbanques des pays développés, qui sont considérées comme un facteur de réinsertion sociale pour les personnes en difficulté. Les formes les plus avancées de l'économie sociale entre le secteur tertiaire et le secteur quaternaire s'installent, elles, dans le paysage socio-économique des pays les plus développés : avec force, en ce qui concerne les services à la personne ; avec retard, en ce qui concerne les systèmes de communication. L'économie sociale de l'agriculture, de la pêche, de la petite industrie et de l'artisanat, de l'habitat, continue de constituer, de son côté, une sorte de socle commun au Nord et au Sud, même si, bien sûr, elle revêt des aspects bien différents d'un continent à l'autre. Cette situation bigarrée mérite certainement des analyses plus approfondies pour engager les lignes d'action futures de l'économie sociale dans le monde, dont on constate qu'elle est pertinente dans tous les secteurs d'activité et connaît des prolongements du primaire au quaternaire, du micro au macro, du solidaire au compétitif. Son caractère intégratif (des personnes dans la société), aussi bien au sens culturel que social et économique, étant une sorte de fil conducteur entre toutes ces déclinaisons.

## Conclusion

« De cette économie sociale », disent les Nations unies, plus particulièrement à propos des coopératives, « dépend la vie de plus de la moitié de la population de la planète ». De celle-ci aussi, dépendent une série d'évolutions mondiales sur lesquelles elle peut avoir une influence. La naissance de réseaux de commerce équitable reposant largement sur des coopératives et mutuelles le montre, les synergies nées entre ONG dans les domaines de l'humanitaire ou de l'environnement depuis quelques années aussi ; de nombreux « gisements » de partenariats restent encore inexploités, comme celui des coopérations transnationales possibles entre outils financiers mutualistes et coopératifs ; d'autres champs globalisés, comme celui de la

## L'ÉCONOMIE SOCIALE MONDIALE – PRÉSENCE ET DIVERSITÉ

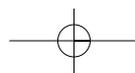
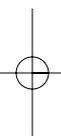
communication, restent presque totalement à investir face aux « rouleaux compresseurs » capitalistiques... : de nouveaux leviers spécifiques, y compris financiers, étant à forger pour échapper aux risques de banalisation.

L'économie sociale ne manque pas d'assises dans le monde, elle constitue une véritable base sociale et minimise sans doute trop son influence économique ; surtout elle sous-exploite ses propres potentiels, ses propres outils, dans une période où de plus en plus de citoyens et de gouvernements cherchent des solutions hors de l'étatisme et du libéralisme. Ceci d'autant plus que son système de propriété collective choisie, transmissible d'une génération à l'autre, d'un groupe de personnes à l'autre, lui donne un caractère durable devenu primordial.

Cette série de flashes et d'impressions ne demande qu'à être corrigée et complétée. Elle ne peut qu'inciter les instigateurs des Rencontres du Mont-Blanc à mieux identifier encore les réalités de l'économie sociale mondiale, non seulement pour provoquer une prise de conscience de ce qu'elle représente, mais surtout pour entraîner des partenariats transnationaux porteurs d'une mondialisation à objectifs humains.

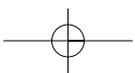
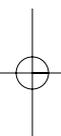
■ ■ ■ ■ **Thierry Jeantet** est président de l'association Les Rencontres du Mont-Blanc.

À partir de 1973, il travaille au sein du groupe Crédit Coopératif. Puis, de 1981 à 1985, il est adjoint du délégué interministériel chargé de l'économie sociale. Il devient ensuite secrétaire général du groupement des sociétés d'assurance mutuelles – Gema. Depuis 1992, il est directeur général d'Euresa, groupement européen de sociétés d'assurance mutuelles ou coopératives. Il est vice-président du conseil de surveillance d'une mutuelle polonaise, administrateur d'une société d'assurance d'économie sociale portugaise. Il a été, en France, membre du Conseil économique et social pendant cinq ans. Il a présidé le centre des jeunes dirigeants et des acteurs de l'économie sociale. Il est l'un des fondateurs de France active.



## **2.**

# **Quatre exemples nationaux de développement de l'économie sociale**



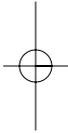
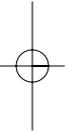
**Présente dans le monde entier et dans la quasi-totalité des secteurs d'activité, l'économie sociale joue un rôle particulièrement important dans les économies nationales et dans les économies locales. De très nombreuses coopératives, mutuelles et associations s'inscrivent dans le marché et démontrent au quotidien qu'il est possible d'être économiquement efficace, compétitif, rentable et viable, tout en étant plus démocratique, plus partageur et plus humain.**

**Ces entreprises et structures à finalité humaine (que l'on peut valablement opposer aux entreprises classiques dont la finalité est trop souvent le profit) constituent en soi une véritable alternative au modèle prétendu unique et dominant qu'est le capitalisme.**

**En outre, les entreprises de l'économie sociale donnent souvent des chances de nouveau départ et permettent une véritable (ré) insertion des personnes qui ont été laissées sur le bord de la route par le modèle dominant: minorités ethniques, femmes, personnes handicapées, chômeurs de longue durée...**

**Les quatre exemples présentés dans ce chapitre sont significatifs tant il est vrai que l'économie sociale offre de vraies solutions au service d'un « mieux vivre » pour les pays émergents comme l'Inde et le Brésil mais aussi dans les pays les plus développés.**

**En effet, pouvait-on imaginer que dans les pays du capitalisme roi comme le Japon et les États-Unis, l'économie sociale était non seulement présente mais en plein développement?**



## L'économie sociale et solidaire au Brésil

*Paul Singer (Brésil)*

### Vision d'ensemble

L'économie solidaire brésilienne se compose de 14954 entreprises dans lesquelles travaillent 1 251 882 personnes, dont 65 % d'hommes et 35 % de femmes. Ces entreprises sont situées à 44 % dans le Nord-Est, région la plus pauvre du pays; 17 % se trouvent dans le Sud et 14 % dans le Sud-Est, qui constituent les régions les plus riches; 13 % sont dans le Nord et 12 % dans le Centre-Ouest, qui sont les régions les moins peuplées et où les frontières de l'activité sont encore instables.

La plupart des entreprises solidaires se consacrent à l'agriculture et à l'élevage (64 %). Les autres s'occupent de prestation de services (14 %), produits alimentaires (13 %), industrie textile, confections et chaussures (12 %), artisanat (9 %), industrie de transformation (6 %), collecte et recyclage de résidus solides (4 %) et finances (2 %). La prédominance de l'agriculture explique pourquoi il y a beaucoup plus d'hommes que de femmes dans l'économie solidaire: le secteur primaire continue d'être un secteur de travail éminemment masculin.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

L'économie solidaire présente une grande diversité économique au Brésil, pays marqué par une forte inégalité. Le tiers le plus pauvre des entreprises solidaires a un revenu mensuel moyen d'à peine 445,10 réais (R\$)<sup>1</sup>, soit une fois et demi le salaire minimum. Comme il s'agit d'entreprises collectives, il est évident que le revenu moyen de ceux qui y travaillent est beaucoup plus bas que le minimum légal (qui, de fait, est en vigueur seulement dans la partie la plus développée du pays). Viennent ensuite les entreprises qui ont un chiffre d'affaires entre 1 000 et 10 000 R\$ par mois, avec une moyenne de 3 744,66 R\$ et qui constituent 44% de l'ensemble des entreprises. Ces dernières doivent donc également être considérées comme pauvres.

Les entreprises dont le chiffre d'affaires se situe entre 10 000 et 100 000 R\$ ont un revenu moyen de 30 301 R\$ et représentent 18,6% du total; elles sont considérées comme la «classe moyenne» des entreprises solidaires. Enfin, nous trouvons les entreprises bien plus grandes ou de revenu plus élevé par travailleur. Cela concerne 449 entreprises avec un chiffre d'affaires entre 100 000 et 1 000 000 R\$, pour une moyenne de revenu mensuel moyen de 279 114 R\$; et les soixante et une entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse le million de réais par mois, obtiennent en moyenne 5 723 019 R\$ par mois. Elles constituent respectivement 3,6% et 0,5% de l'ensemble des entreprises et représentent l'élite économique.

Les recettes mensuelles de toutes les entreprises solidaires se montent à 567,7 millions de réais, ce qui donne un revenu moyen mensuel de 37 959 R\$, juste au-dessus du groupe de 10 à 100 000 réais.

---

1. 1 réais = 0,38 euro ou 0,49 dollar US.

## La cartographie de l'économie solidaire

Lorsqu'en juin 2003 fut créé le Secrétariat national de l'économie solidaire au sein du ministère du Travail et de l'Emploi (MTE/Senaes), un de ses principaux objectifs était de promouvoir la construction d'une banque de données exhaustive sur l'économie solidaire au Brésil. Cet objectif ne fut atteint qu'après deux années et demi de travail faisant suite à la constitution du Système national d'informations en économie solidaire (SIES).

Pour développer le projet du SIES, un groupe de travail (GT) fut constitué, composé de chercheurs et d'enquêteurs du Senaes et d'entités du Forum brésilien de l'économie solidaire telles que l'Agence du développement solidaire de la CUT<sup>2</sup>, la Fondation Unitrabalho<sup>3</sup>, le Réseau des incubateurs universitaires des coopératives populaires, le Forum Mineiro de Economia Solidaria, la Fase<sup>4</sup> et Ibase<sup>5</sup>; prirent également part au GT des chercheurs de l'IPEA<sup>6</sup>, de la UCSal<sup>7</sup> et du Secrétariat du développement territorial du ministère du Développement agraire (DST/MDA). Ce groupe de travail se réunit plusieurs fois pour élaborer la stratégie de lancement et définir, de façon plus ou moins précise ce que l'on entend par « économie solidaire » et « entreprise solidaire ».

2. La CUT est la Centrale unique des travailleurs, centrale syndicale majoritaire avec plus de 6 millions d'affiliés.

3. Unitrabalho est un réseau national universitaire sous forme de fondation de droit privé. Il regroupe 92 universités et institutions d'enseignement secondaire de tout le Brésil.

4. Fase est une ONG tournée vers la promotion des droits humains, la gestion démocratique et l'économie solidaire.

5. Ibase est un institut brésilien d'analyses économiques et sociales. Sa mission est de construire la démocratie en luttant contre les inégalités et en encourageant la participation des citoyens.

6. IPEA : Institut de recherche économique appliquée.

7. UCSal : Universidade Católica do Salvador.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

Tous étaient d'accord sur le fait que l'essence même de l'entreprise solidaire devait être l'autogestion, entendue comme la possession collective des moyens de production et leur gestion démocratique, avec une participation égalitaire de tous les travailleurs, chaque personne représentant une voix dans les prises de décisions.

Sur cette base, les caractéristiques des Entreprises de l'économie solidaire (EES) furent ensuite définies :

« a) Ce sont des organisations collectives [...] “supra familiales” dont les associés sont des travailleurs... Ces personnes qui travaillent dans l'entreprise sont, dans leur grande majorité, propriétaires ou copropriétaires, en charge de la gestion collective des activités et l'affectation des résultats.

b) Ce sont des organisations permanentes (il ne peut pas s'agir d'activités ponctuelles). Outre les entreprises déjà installées et en activité, sont également considérées les entreprises en cours d'installation dès lors que le groupe de participants est déjà constitué et que son activité économique est déjà définie.

c) Ces organisations peuvent disposer ou non d'un registre local puisque seules prévalent l'existence réelle ou l'activité régulière de l'organisation.

d) Ces organisations réalisent des activités économiques de production de biens, de prestation de services, de fonds de crédit (y compris les coopératives de crédit et les fonds rotatifs populaires administrés par les propres travailleurs/euses associés/ées), de commercialisation (achat, vente et échange de matières premières, produits et services) et de consommation solidaire. Les activités économiques doivent être permanentes ou principales, c'est-à-dire la « raison d'être » de l'organisation.

e) Ce sont des organisations économiques simples ou complexes. C'est-à-dire que devront être prises en compte les organisations de différents degrés ou niveaux, à partir du moment où elles remplissent les caractéristiques identifiées ci-dessus. Les organisations économiques complexes sont des groupements

## L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU BRÉSIL

d'associations ou de coopératives, de coopératives complexes, de réseaux d'entreprises ou équivalents.<sup>8</sup>»

Le lancement du SIES a eu comme point central les entreprises d'économie solidaire mais couvrait également les entités d'appui, de conseil et d'incitation à l'économie solidaire. Dans cette première approche du système, nous nous limiterons aux informations se référant aux entreprises. Le lancement s'est opéré en deux phases. Lors de la première furent constitués les comités de gestion étatiques (EGE) un dans chaque État de la fédération, soit vingt-sept au total. La composition des EGE était semblable à celle du comité national, avec participation de représentants d'organes gouvernementaux, des universités et des entités des forums étatiques d'économie solidaire qui avaient été créés au long des années 2003 et 2004.

Déjà au cours de la première phase, une liste des entreprises solidaires fut élaborée dans chaque unité de la fédération, à partir des cadastres nationaux des entreprises du ministère du Travail, des informations des entités qui appuient et conseillent les entreprises solidaires et des informations recueillies par les comités dans chaque État.

Il est probable qu'au-delà des entreprises ainsi listées, il devait y avoir un nombre inconnu mais sans doute significatif d'entreprises solidaires qui n'avaient pas été contactées et dont les membres n'avaient aucune idée qu'ils faisaient partie intégrante de l'économie solidaire. Pour cela, fut lancée une campagne de diffusion du concept d'économie solidaire essentiellement dans les régions et les milieux où l'on supposait que ces entreprises pouvaient exister. Un des procédés adoptés dans cette première phase fut la « diffusion et la mise à disposition de formulaires par Internet pour encourager la déclaration spontanée d'entreprises d'économie solidaire... »<sup>9</sup>.

8. Système national d'informations en économie solidaire (SIES) Terme de référence VI – Méthodologie d'installation du SIES p. 7.

9. *Ibidem*, p. 9.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

Lors de la seconde phase, une visite fut effectuée dans toutes les entreprises listées qui durent remplir un questionnaire détaillé. Les réponses obtenues permirent de confirmer ou non si l'entreprise listée pouvait être considérée comme solidaire. La saisie des données fut laissée à la responsabilité de chaque comité étatique. Dans chacun d'eux, un organe, en général relié au Forum étatique d'économie solidaire, fut responsable du lancement.

Il convient de signaler que la réalisation de cette seconde phase devait être achevée avant la fin de l'année 2005, ce qui a pu provoquer l'oubli de certaines entreprises. Mais la perte de ces données sera probablement récupérée dans les mois à venir dans la mesure où le SIES sera de plus en plus connu. Un des objectifs est de faciliter la création de réseaux d'entreprises d'économie solidaire et de développer l'interaction commerciale entre les entreprises. Le SIES est une banque de données qui sera actualisée de façon permanente par les usagers.

### **Caractéristiques des entreprises d'économie solidaire**

À peine 54% des entreprises solidaires sont enregistrées au service des Recettes fédérales en tant que personne juridique, condition indispensable pour qu'elles puissent exercer légalement des activités de marché. Les autres, soit presque 7 000 EES, sont informelles: elles ne paient aucun impôt, mais par contre elles ne peuvent pas fournir de biens ni de services au gouvernement de l'union, des États ou des municipalités. Elles sont également exclues des circuits marchands dans lesquels opèrent les entreprises légalisées, solidaires ou non, et qui doivent se prévaloir d'un reçu fiscal pour chaque achat qu'elles réalisent. L'économie informelle est tolérée au Brésil comme dans d'autres pays parce que les personnes défavorisées n'ont pas les revenus suffisants pour leur permettre de remplir leurs obligations envers le fisc. Si elles étaient réprimées sévèrement, elles seraient

## L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU BRÉSIL

contraintes de recourir à la violence criminelle pour pouvoir survivre.

Réalisant des activités clairement délictueuses, l'ensemble du monde de l'économie informelle est pauvre et en grande partie replié sur lui-même. Ce sont des pauvres qui réalisent des transactions avec des pauvres, occupant ainsi des terrains illégaux en marge des villes et développant une large gamme d'activités de subsistance. Les acteurs de cette économie survivent malgré une carence de moyens de consommation et une précarité des relations de travail. C'est dans ce monde que la solidarité devient une attitude essentielle pour la survie des plus fragiles et des moins favorisés.

De cet ensemble de presque 15 000 entreprises solidaires, la plus grande partie (54 %) est formée d'associations. Viennent ensuite les « groupes informels » avec 32,4 %, les coopératives pour 10,7 % d'entre elles, les sociétés marchandes avec 1,2 % et les autres qui regroupent 1,3 % de l'ensemble. Étant donné que les entreprises sans CNPJ<sup>10</sup> représentent 46 %, on peut en déduire que, outre les groupes informels, il existe 13,6 % des entreprises, probablement associatives, qui vivent également dans le secteur informel.

Pour évaluer le niveau de revenus des travailleurs de l'économie solidaire, il convient de noter au préalable que 77,7 % des entreprises comptent des associés parmi leurs employés; ce qui n'est pas le cas dans les 22,3 % restants. Ces dernières doivent être constituées par des personnes qui travaillent à leur compte, individuel ou familial, qui s'associent à l'entreprise pour réaliser des opérations communes d'achat et/ou de vente. Étant donné qu'ils sont occupés à veiller à la production sur leurs lieux de travail, dans leurs bureaux, etc., ils ne peuvent contrôler personnellement les activités commerciales collectives qui en fin de compte sont réalisées par des personnes extérieures sur contrat.

10. CNPJ: Cadastre national des personnes juridiques.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

Ce même procédé doit être utilisé également dans les coopératives de crédit et les fonds rotatifs.

Nous savons que, dans l'économie solidaire brésilienne, 64 % des entreprises sont agricoles et d'élevage, nous pouvons donc en déduire (jusqu'à ce que des données croisées éclaircissent ce point) que la majorité des 1,22 million d'associés doivent être de petits producteurs indépendants, liés à des entreprises d'achat et de vente ou d'épargne et de prêt. Le fait est qu'à peine 336 000 personnes (soit 27,5 % des membres) gagnent leur vie en travaillant dans des entreprises. Les autres, soit 888 000, doivent être de petits agriculteurs ou des artisans, des personnes qui recyclent des déchets ou autres.

Les revenus mensuels des 336 000 associés qui travaillent dans la moitié des entreprises, se répartissent dans les catégories suivantes : a) jusqu'à 100 R\$ dans 30 % de ces entreprises, avec une moyenne de 60 R\$ ; b) de 100 à 300 R\$ dans 42 %, avec une moyenne de 221 R\$ ; c) de 300 à 500 R\$, dans 14 % avec une moyenne de 412 R\$ ; d) de 500 à 1 000 R\$ dans 10 %, avec une moyenne de 732 R\$ ; e) plus de 1 000 R\$ se retrouvent dans 4 % de ces entreprises, avec une moyenne de 2 709 R\$. Il est évident que les groupes a) et b) sont très pauvres et qu'ils représentent presque les trois quarts des entreprises ; les membres des groupes c) et d) peuvent être considérés comme « moins défavorisés » et seuls ceux appartenant au groupe e) peuvent être situés dans la « classe moyenne ». Les nouveaux arrivants sont ceux qui travaillent dans à peine 4 % de la moitié des entreprises.

Les entreprises solidaires sont de deux types : a) les associations de petits producteurs qui font leurs achats et/ou leurs ventes collectivement ; b) les associations productrices dont les membres travaillent ensemble et c'est par ce travail qu'ils gagnent leur vie. Les membres de ce groupe d'entreprises (qui sont à peine 27,5 % du total des associés) doivent être, pour la plupart, très pauvres. Mais nous ne pourrions être certains de cette conclusion que lorsque le nombre de travailleurs de chaque catégorie aura été déterminé. On peut raisonnablement

## L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU BRÉSIL

supposer que les entreprises où les personnes gagnent peu ou très peu, sont plus petites que celles où le revenu des associés est plus élevé.

Il serait important de connaître le niveau de revenu des membres des entités qui associent des producteurs autonomes, mais la cartographie ne comporte pas ces informations car elles ne sont pas enregistrées par les coopératives ou les associations qui offrent des services à ces producteurs. Ces entités connaissent à peine le montant des transactions qu'elles réalisent avec leurs membres, mais cette valeur serait en tout cas un indicateur de leurs revenus. Par ailleurs, dans l'agriculture ou l'élevage les gains ne sont généralement pas mensuels mais dépendent du régime saisonnier des ventes de la production.

En revanche, les caractéristiques d'insertion des femmes et des hommes dans l'économie solidaire, sont des résultats intéressants de la cartographie. 1567 entités sont exclusivement constituées de femmes, avec vingt-trois associés en moyenne; 2329 entités ne comptent que des hommes, avec une moyenne de cinquante-quatre personnes; et 10886 entités sont formées de femmes et d'hommes, avec 100 membres chacune en moyenne. Comme on peut le constater, les entités féminines sont les plus petites entreprises et les mixtes sont les plus importantes en taille.

Si nous examinons la composition du cadre social des entreprises par genre et par nombre d'associés, il est clair que plus l'entreprise est de petite taille, plus elle compte de femmes; et évidemment le contraire se vérifie avec la participation des hommes. Dans les petites entreprises de dix associés au plus, 62,6% sont des femmes; celles qui comptent de onze à vingt associés sont composées pour la moitié (49,8% exactement) de femmes; enfin, les entreprises de vingt-et-une à cinquante personnes (qui ne dépassent pas 40,1% de l'ensemble d'entre elles) et les plus grandes entreprises de plus de cinquante membres, ne comptabilisent pas plus d'un tiers de femmes (34%) parmi leurs employés.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

Dans les petites associations, les groupes informels et les coopératives qui vendent des services de nettoyage ou d'entretien ou encore qui vendent des aliments préparés, des plantes médicinales, des vêtements, des jouets etc., sont clairement à prédominance féminine. En revanche, dans les coopératives et associations de petits agriculteurs, cueilleurs, pêcheurs, collecteurs de matériel recyclable, etc., les hommes prédominent et le plus souvent ils représentent des familles composées évidemment de personnes des deux sexes. De cette façon, la participation de la femme dans le secteur des microproducteurs associés de l'économie solidaire, est très probablement sous-représentée, car une bonne partie de cette activité féminine est occultée dans l'entreprise familiale.

### Défis qui se posent à l'économie solidaire

Parmi les difficultés affrontées par les entreprises solidaires, les plus fréquemment mentionnées sont : la commercialisation 61 %, le crédit 49 % et le conseil, la formation, l'assistance technique et de gestion 26 %. Comme le total de ces pourcentages dépasse les 100 %, il est clair que les réponses sont multiples. Le contact direct avec les entreprises solidaires atteste que la plupart d'entre elles souffrent tant de l'incapacité d'écouler la production que du manque d'accès au crédit.

Les difficultés de commercialisation prennent, en général, deux formes : la première a pour cause les insuffisances internes de l'entreprise telles que l'incapacité de trouver assez de clients, le manque de désir ou de connaissance pour surveiller les ventes et éviter des impayés ; la seconde découle, le plus souvent, de l'insuffisance de capitaux. De ce fait, les prix sont trop élevés, les entreprises ne parviennent pas à vendre à échéance faute de liquidités et ne peuvent même pas satisfaire les exigences des acheteurs qui comptent sur de grandes quantités de marchandises et sur une régularité de l'approvisionnement. Le premier

## L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU BRÉSIL

type de difficulté de commercialisation a été mentionné par 24,3 % des entreprises et le second par 37,3 %.

La première forme de difficultés provient non seulement de l'inexpérience des travailleurs mais aussi de la spécialisation imposée par le capitalisme qui destine les fonctions d'acheteurs et de vendeurs à ceux qui ont un meilleur bagage scolaire et une meilleure « apparence » tout en excluant les personnes qui sont issues des couches les plus défavorisées et qui n'ont pas suivi d'études. Ces derniers sont cantonnés aux tâches simples de production « manuelle » et à la réalisation de travaux qui exigent peu de responsabilité. Ces préjugés de classe sont le plus souvent intériorisés par les pauvres, surtout lorsqu'il s'agit de rompre le cercle vicieux qui les enferme dans les limites du secteur informel.

Comme les marchés internes aux communautés marginalisées sont presque toujours saturés, que ce soit par le faible pouvoir d'achat des consommateurs que par l'offre excessive provoquée par le chômage dans l'économie formelle, l'unique alternative qui reste aux entreprises solidaires dans cette situation, est de se procurer de nouveaux clients dans la classe moyenne. C'est dans la mise en pratique de ce genre de tentatives que se manifestent les difficultés de cette commercialisation comme décrit ci-dessus. Peu nombreux sont les pauvres qui osent affronter des clients de classe plus élevée qui les intimident. Le fait de ne pas savoir éviter les impayés montre qu'il est pénible pour un travailleur de refuser le paiement à échéance ou d'exiger des garanties ou des références de la part d'une personne de classe sociale « supérieure ».

Par contre, les difficultés liées à l'insuffisance de capitaux pourraient être dépassées plus facilement si les entreprises avaient accès au crédit dans des conditions adéquates d'intérêt et de terme. Les prix perçus tendent à être élevés à cause de la faible productivité, sans doute dû au manque d'équipements dont l'acquisition exigerait un crédit aujourd'hui inaccessible aux entreprises modestes. De ce manque d'accès au crédit découle également l'incapacité de fournir de grandes quantités

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

de marchandises et de garantir la régularité de l'approvisionnement.

Ceci nous porte immédiatement à considérer l'autre grand défi de l'économie solidaire au Brésil qui est l'absence de crédit. Le capital des entreprises provient, dans son écrasante majorité, des propres associés (à 61,4%) et à peine à 12,3% des entreprises de financement. Ces douze derniers mois, parmi les entreprises qui avaient besoin de prêts (70% du total de toutes les entreprises), seul un quart d'entre elles l'ont obtenu. Le trois quarts restant a dû se débrouiller avec des liquidités et des investissements insuffisants.

Il est intéressant d'analyser quelles ont été les sources de financement auxquelles ont eu recours les 2 618 entreprises qui ont obtenu un prêt ces douze derniers mois. 54,4% d'entre elles se sont adressées à des banques publiques et seulement 18,1% à des sources de cette même économie solidaire : entités privées et publiques de microcrédit et coopératives de crédit. À peine 5,4% des entreprises ont obtenu un crédit de banques privées et les 20% restants ont eu recours à d'autres sources.

L'exclusion des pauvres de l'accès aux services du système financier brésilien est ancienne et notoire, elle touche des exploitations familiales et toutes sortes de petites et micro-entreprises urbaines et rurales. Le gouvernement de Lula s'est efforcé d'étendre l'accès au crédit pour les pauvres. Parmi ces mesures politiques, deux méritent d'être mentionnées : la création de comptes simplifiés jusqu'à 1 000 réais qui n'exige aucune preuve de revenu, mais qui donne un accès égal à un microcrédit, lequel pourra même être augmenté au cours des années. Ces comptes ont été ouverts essentiellement dans des banques publiques et ont déjà atteint plus de 5 millions de réais ces deux dernières années. L'autre mesure politique est le développement du Programme d'appui à l'agriculture familiale (Pronaf) qui octroie aux agriculteurs les plus défavorisés un microcrédit à taux d'intérêts subventionnés et, aux travailleurs aux revenus les plus faibles, l'annulation de la dette. Le Pronaf existe déjà depuis

## L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU BRÉSIL

1996, mais il a été plus que triplé par l'actuel gouvernement. Ce programme est également réalisé par des banques publiques. Ce furent probablement ces mesures politiques qui rendirent possible l'obtention d'un microcrédit par plus de la moitié des entreprises solidaires au cours de l'année 2005.

Enfin en ce qui concerne le troisième défi (nécessité de conseil, formation et assistance), la majorité des entreprises parvient à obtenir certains appuis. 34,6 % ont été soutenues par des organes gouvernementaux et 36,9 % par des entités de l'économie solidaire : ONG et OSCIP (Organisation de la société civile d'intérêt public), agences de développement du mouvement syndical, incubateurs universitaires de coopératives populaires et coopératives de techniciens. Les 17,6 % restant des entreprises ont été appuyés par des entités du Système S, une constellation de services d'assistance et de formation créée par une loi mais soutenue et gérée par l'entrepreneuriat des différents secteurs de l'économie.

### Conclusion

Ce portrait de l'économie solidaire au Brésil en 2005 est loin d'être complet. Il sert, du moins je l'espère, à donner une idée générale de ce mode de production, de montrer certains de ses problèmes mais aussi de ses potentialités. À ce propos, il convient de mentionner d'autres résultats de la cartographie : 59,5 % des entreprises solidaires participent à des mouvements sociaux et populaires, parmi lesquels des mouvements communautaires (30,3 %), des syndicats (27,4 %), des mouvements de lutte pour l'accès à la terre (23 %), des mouvements environnementaux (13,6 %) etc. et 58,3 % d'entre elles contribuent à certaines actions sociales dans les domaines de l'éducation, du travail, de la santé, de l'environnement et de l'habitat.

Quant aux défis, il est indubitable qu'ils découlent de la pauvreté de la majeure partie de l'économie solidaire dans le Brésil

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

d'aujourd'hui. Bien que les mesures spécifiques soient importantes, comme nous l'avons vu plus haut, la solution aux problèmes requiert une réduction de la pauvreté dans le pays, tant par la réduction du nombre de pauvres que par la réduction de l'incroyable fossé existant entre la « classe moyenne » et les dépourvus. L'économie solidaire est en ce moment une forme – peut-être la plus efficace – que la société civile a inventé pour s'engager dans cette tâche primordiale. L'économie solidaire réunit une partie des pauvres et leur enseigne à se soutenir mutuellement, de maintes façons. Et seule l'aide mutuelle peut leur offrir l'opportunité de se sortir de la pauvreté par leurs propres efforts économiques, sociaux et politiques. C'est pour moi le rôle historique de l'économie solidaire dans le Brésil du XXI<sup>e</sup> siècle.

■ ■ ■ ■ **Paul Singer** est actuellement à la tête du Secrétariat national de l'économie solidaire au ministère du Travail et de l'Emploi du gouvernement fédéral brésilien.

*Il est économiste et a été professeur d'université une grande partie de sa vie.*

*Il est l'auteur de nombreux écrits sur l'économie du travail, le développement, l'économie locale et urbaine et, durant ces dix dernières années, sur l'économie solidaire.*

## **Les organisations sans but lucratif profitent-elles à la nation ?**

*BM Vyas (Inde)*

### **Introduction**

Nous pourrions commencer par un axiome théologique : rien ne peut exister sauf à contenir en soi-même sa raison même d'exister. En extrapolant ce principe, nous pouvons dire que les ONG, qui sont en fin de compte des entreprises, ont l'obligation de gagner les moyens de leur existence ; c'est ainsi qu'elles s'assurent une présence à long terme et c'est ce qui leur permet de garantir la qualité de leur travail. Ceci étant posé, qu'est-ce qui distingue le secteur de l'économie sociale du secteur de l'économie traditionnelle ? L'objectif de l'économie traditionnelle est de générer des revenus à partir d'une demande aisément identifiable et capable de générer des profits satisfaisants. Et c'est tout ! L'économie sociale, quant à elle, cherche à répondre à une demande qui est souvent implicite et cachée, et qui a souvent une importance sociale plus que simplement économique. Les revenus ne sont pas simplement représentés par le chiffre d'affaires, mais également par le capital social.

## Le secteur de l'économie sociale en Inde

L'Inde est un pays où l'économie sociale existe depuis très longtemps, depuis l'époque où dans les villages, l'eau était gérée de façon collective. Les taxes sur l'agriculture étaient également régulées afin de ne pas empêcher le fonctionnement des structures collectives de gestion de l'eau. Les textes anciens du *Manusmriti* ont plafonné les taxes sur l'agriculture à 1/6 de la production. La période de colonisation du pays et son cortège de politiques fiscales (pendant la période de colonisation britannique, les taxes sur l'agriculture avaient augmenté à 2/3 de la production) ont pendant un temps détruit le secteur de l'économie sociale pour la gestion de l'eau dans les campagnes indiennes; mais aujourd'hui, d'autres institutions ont jailli, issues du tissu socio-économique de l'Inde: ces nouvelles institutions apportent de véritables changements dans la vie et les aspirations des individus. Nous en étudierons quelques exemples dans cet article.

## La Révolution blanche

Prenons la période qui va du milieu à la fin des années 1940. À cette époque, la population était au bord de l'explosion, les ressources alimentaires étaient tout à fait insuffisantes pour assurer au pays sa sécurité alimentaire et le pays dépendait donc en grande partie de ses importations pour parvenir à nourrir une population en plein essor. Après l'Indépendance, les dirigeants à la tête du pays savaient quelle était leur mission: assurer à l'Inde son indépendance alimentaire. Sur le front des céréales, le pays a dû attendre jusqu'au milieu des années 1960 pour voir poindre les premières initiatives d'importance. C'est à cette époque que la révolution dite «révolution verte» a permis au pays de faire un véritable bond en avant pour ce qui concerne la disponibilité du blé et du riz (et plus tard d'autres céréales).

## LES ORGANISATIONS SANS BUT LUCRATIF PROFITENT-ELLES À LA NATION ?

**Tableau 1 : Disponibilité des céréales en Inde<sup>11</sup>**

<b>Année</b>	<b>Production totale</b> (en millions de tonnes)	<b>Disponibilité nette</b> (en millions de tonnes)	<b>Disponibilité par habitant</b> (en g/jour)
1951	51	44	337
1956	67	59	392
1961	82	72	430
1966	72	63	351
1971	108	95	473
1975	100	88	420
1978	126	110	475
1979	131	115	482
1980	132	116	470

Ne sont pas inclus : les graines oléagineuses, le sucre, les racines et les tubéreuses, le lait et les produits laitiers

Pendant ce temps, sur le front de la production laitière, les éleveurs de la région de Kheda avaient, quant à eux, lancé une véritable révolution. Cette révolution a joué un rôle très important et a permis l'émergence d'un mouvement qui a permis à l'Inde d'être non seulement autosuffisante en lait, mais également de devenir le plus gros producteur de lait au monde.

11. Sources : Bulletin des statistiques alimentaires 1975, 1979 ; La Situation agricole en Inde, 1980.

**Tableau 2 : Production laitière et disponibilité du lait en Inde<sup>12</sup>**

Année	Production laitière (en millions de tonnes)	Disponibilité par habitant (en g/jour)
1950-51	17	124
1960-61	20	124
1970-71	22	112
1980-81	31,6	128
1990-91	53,9	176
2000-01	80,6	220
2001-02	84,4	225
2002-03	86,2	230
2003-04	88,1	231
2004-05 (prévisions)	91	232

### Un nouveau concept de production laitière

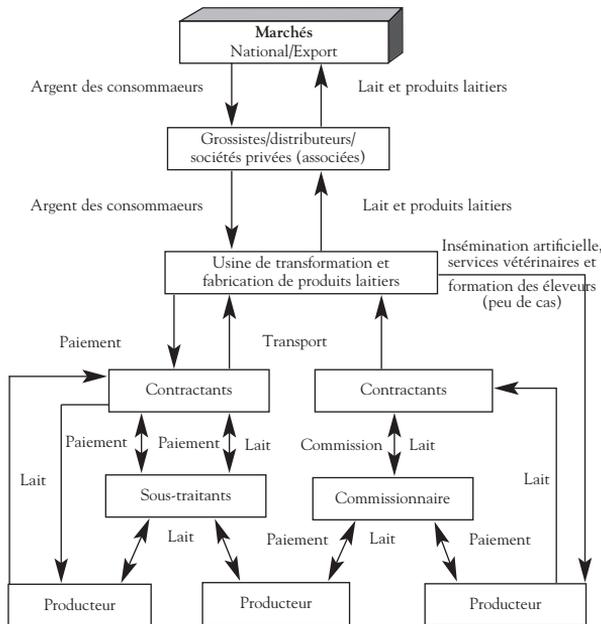
Le lait est l'exemple type d'un produit périssable. De ce fait, le producteur se retrouve systématiquement dans une position désavantageuse par rapport au marché. Même si, pendant la période sèche, les conditions de pénurie lui permettent d'obtenir de bons prix, ceux-ci retombent dès que revient la période de pleine production en hiver. Cependant, à partir du moment où il ajoute de la valeur à son lait, en le transformant par exemple en lait en poudre ou en beurre, le producteur voit s'accroître de manière appréciable son pouvoir de négociation. En ajoutant de la valeur, on protège efficacement les producteurs des errances du marché des produits de base. Lorsque les conditions de vie de millions d'agriculteurs dépendent entièrement de la vente du lait, il est évidemment très important de s'assurer que les

12. Source : Indiatat. com.

## LES ORGANISATIONS SANS BUT LUCRATIF PROFITENT-ELLES À LA NATION ?

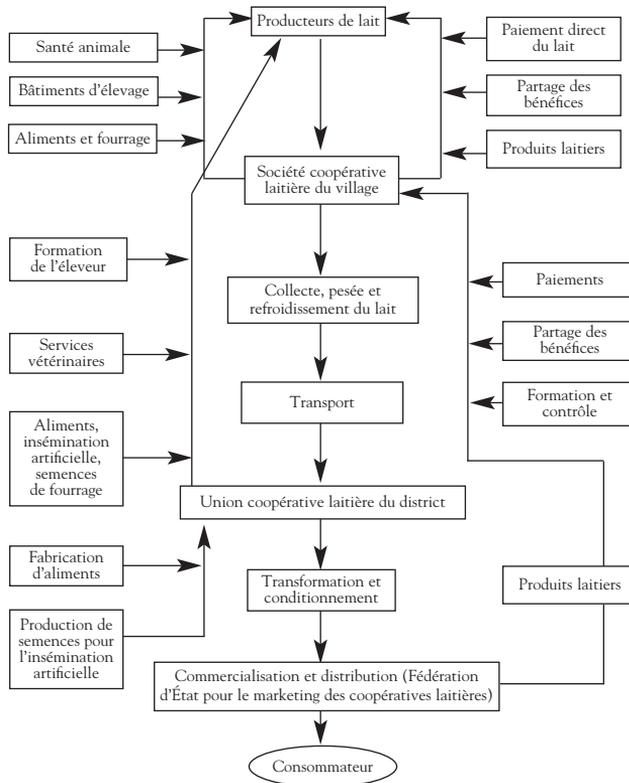
producteurs puissent tirer un revenu décent de leur production, et ce tout au long de l'année. Les agriculteurs de la province de Kheda ont créé les coopératives laitières Amul et ont réussi à faire émerger un nouveau concept. Auparavant, l'industrie laitière était en quelque sorte l'otage d'un réseau d'intermédiaires et d'agents travaillant à la commission et qui récupéraient la plus grosse part des bénéfices. Et invariablement, ceux qui obtenaient la plus petite part du gâteau étaient les éleveurs. La figure 1 illustre le système privé de production laitière.

Fig. 1 : Le Système Privé de Production Laitière<sup>13</sup>



13. Source : Phase II – Rapport Final, Projet d'industrialisation de l'élevage, Impacts commerciaux, sociaux, environnementaux et sur la santé dans les pays en voie de développement, FAO, 2003.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

Fig. 2 : L'organisation Amul pour la production laitière<sup>14</sup>

Le modèle Amul a fait émerger un nouveau concept au niveau de la production laitière : l'éleveur-producteur est désormais directement en contact avec le consommateur. Ceci a été rendu possible grâce au fait que les éleveurs membres de la coopérative laitière en ont pris le contrôle et se sont chargés des opérations de transformation, marketing, développement de

14. Source : Phase II – Rapport Final, Projet d'industrialisation de l'élevage, Impacts commerciaux, sociaux, environnementaux et sur la santé dans les pays en voie de développement, FAO, 2003.

## LES ORGANISATIONS SANS BUT LUCRATIF PROFITENT-ELLES À LA NATION ?

l'image de marque et de gestion, qui jusque-là restaient assez mystérieuses pour eux. La figure 2 illustre ce nouveau système.

Ce que le modèle Amul a également permis de faire émerger, c'est un système d'évolution dynamique. Lorsqu'un éleveur est en contact direct avec le marché, il sait immédiatement ce que pensent et ce que veulent ses clients. Non seulement cela a permis de mieux répondre et de s'adapter rapidement aux besoins d'une clientèle dont les goûts évoluent rapidement, mais cela permet également d'anticiper les besoins du marché et de contribuer à les définir. Ainsi, non seulement le marché est-il devenu le centre des activités des éleveurs, mais en plus, les éleveurs ont commencé à se placer eux-mêmes au centre du marché.

En réalité, le modèle Amul est très intuitif. Les pauvres ne deviennent totalement responsables qu'à partir du moment où ils contrôlent totalement une ressource leur permettant de s'assurer un revenu décent. Par conséquent, le point de départ du modèle Amul, c'est de s'assurer que les familles possèdent deux animaux de traite. Dans le contexte indien, cela ne pose en général pas de problème. L'étape suivante est de s'assurer que la famille a accès à un lieu où le lait peut être apporté tous les jours. Ensuite, le lait est collecté, transformé (en produits laitiers), puis vendu un bon prix sur les marchés dans les villes.

Le produit de la vente est reversé aux familles – le prix du lait est calculé en fonction de la teneur en matière grasse et en protéines. La famille de l'éleveur est propriétaire des animaux. Les habitants des villes recherchent des produits de bonne qualité nutritionnelle et ayant un bon goût.

Le modèle Amul permet de faire se rejoindre ces deux mondes dans le cadre d'une relation gagnant/gagnant. En moyenne, un zébu produit cinq à six litres de lait par jour. À raison de deux animaux par famille, le système assure un complément de revenus d'environ 5 000 roupies par mois, sur environ 300 jours par an. Ce résultat est tout à fait comparable aux résultats

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

obtenus par d'autres types de programmes de diminution de la pauvreté.

Au niveau social, les effets sont également très impressionnants. La production laitière dans les familles rurales – de l'entretien des animaux à la vente du lait – est en général l'affaire des femmes. Le modèle Amul permet donc aux femmes des campagnes de contrôler une partie importante du revenu de la famille. Non seulement cela les responsabilise en leur donnant leur indépendance économique, mais cela permet également de garantir que les investissements nécessaires sont faits pour l'éducation des enfants et surtout pour l'éducation des jeunes filles. On a constaté que ces investissements avaient un effet multiplicateur sur les revenus et sur le statut socio-économique des générations suivantes.

Le modèle Amul peut sembler simple. Pourtant, il a fallu beaucoup d'ingéniosité pour mettre sur pied un système de collecte, de transformation, de distribution, de marketing et d'établissement d'une image de marque qui soit suffisamment efficace pour réussir ce qui peut sembler impossible, à savoir : proposer aux consommateurs des produits bon marché tout en assurant la rémunération la plus élevée possible aux producteurs des matières premières. Cela a été possible grâce à la vision et à l'engagement de leaders tels que feu Shri Tribhuvandas Patel et le docteur. Verghese Kurien. Aujourd'hui, à part le système Amul lui-même, le modèle Amul est mis en œuvre partout en Inde par des marques de produits laitiers telles que *Aavin*, *Him*, *Mahananda*, *Milma*, *Nandini*, *Omfed*, *Parag*, *Sanchi*, *Saras*, *Snowcap*, *Sudha*, *Verka*, *Vijaya* et *Vita* qui sont en fait une reproduction du système Amul sous différentes formes.

## Gestion des ressources naturelles

Créée en 1974, la Fondation Navinchandra Mafatlal Sadguru Water Development est une ONG apolitique, à but non lucratif et non religieuse. Elle bénéficie de la reconnaissance du

## LES ORGANISATIONS SANS BUT LUCRATIF PROFITENT-ELLES À LA NATION ?

ministère pour le Développement rural dans trois états: le Rajasthan, le Gujarat et l'État de Madhya Pradesh. La fondation perçoit des fonds des États et du gouvernement central, ainsi que des subventions d'organismes de financement internationaux afin de mener à bien ses programmes de gestion des ressources naturelles et de diminution de la pauvreté.

Les principaux objectifs de la fondation sont d'améliorer les conditions de vie des populations rurales et tribales par le développement de programmes écologiques de gestion de la terre et des ressources en eau; en améliorant l'environnement, la fondation cherche à stopper l'exode rural, à améliorer le statut socio-économique des populations rurales, et à améliorer leur développement global. Ces efforts s'accompagnent d'un soutien au développement des institutions locales qui coopèrent et encouragent les programmes de gestion des ressources naturelles.

Les projets sont principalement menés dans les régions semi-arides et souffrant de la sécheresse où les populations se battent pour leur survie. Ces régions s'étendent sur trois États et cinq districts du Rajasthan, du Gujarat et du Madhya Pradesh et les projets de gestion des ressources naturelles concernent plus de 130 000 foyers et près de 775 000 personnes, dans plus de 500 villages. En tout, ce sont plus de 550 villages qui ont bénéficié d'une manière ou d'une autre des actions de la fondation Sadguru.

Par ailleurs, 125 autres villages ont reçu l'aide d'autres ONG, avec le soutien de la fondation Sadguru. En plus des travaux qu'elle réalise directement, la fondation assure également une mission de conseil technique et de formation auprès de services gouvernementaux et d'autres ONG dans de nombreux autres États en Inde.

La remise en état des rivières est une activité importante pour la Fondation. L'approche de Sadguru consiste à prendre en charge le cours d'eau dans sa totalité, en construisant divers ouvrages tels que digues et barrages à des intervalles réguliers. Grâce à ces ouvrages, l'eau peut être collectée et distribuée à

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

tous les villages riverains. La Fondation est ainsi parvenue à pérenniser 40 rivières et ruisseaux locaux qui étaient auparavant systématiquement taris à partir du mois de novembre. Vingt nouveaux cours d'eau sont d'ores et déjà inclus dans un programme d'aménagement.

## Les groupes d'entraide

Le Sewa est un syndicat qui a été créé en 1972. Il rassemble des travailleuses pauvres et travaillant pour leur propre compte. Ces femmes gagnent leur vie par de petits travaux ou grâce à un petit commerce. Elles ne parviennent pas à obtenir un emploi salarié fixe comme les ouvriers qui travaillent dans le secteur organisé. Représentant 93 % de la main-d'œuvre du pays, elles ne bénéficient d'aucune protection : ce sont les ouvrières du secteur informel non organisé et près de 94 % de toute la main-d'œuvre féminine en Inde en fait partie. Pourtant, leur travail n'est pas reconnu et reste donc invisible. On peut même dire que, dans les faits, ce sont les ouvrières elles-mêmes qui ne sont pas reconnues et qui sont invisibles.

L'objectif principal du Sewa est de permettre aux femmes de s'organiser pour qu'elles obtiennent un emploi à temps plein et qu'elles deviennent autosuffisantes. Un emploi à temps plein, c'est un emploi qui garantit aux ouvrières la sécurité de l'emploi, la sécurité des revenus, la sécurité alimentaire et la sécurité sociale (au moins les soins de santé et le logement). Le Sewa organise les femmes et s'assure que chaque famille bénéficie d'un emploi à temps plein. L'autosuffisance permet aux femmes d'être autonomes et indépendantes, tant personnellement que collectivement, tant économiquement qu'en ce qui concerne leur capacité à prendre des décisions.

Des services d'aide, comme des services spécialisés dans l'épargne et le crédit, des services de santé, de puériculture, d'assurance, d'aide juridique, de formation et de communication, sont autant de services qui répondent à de véritables

## LES ORGANISATIONS SANS BUT LUCRATIF PROFITENT-ELLES À LA NATION ?

besoins des femmes pauvres. Pour qu'elles puissent atteindre leur objectif d'emploi à temps plein et d'autosuffisance, ces services sont essentiels pour les femmes. Le Sewa a su identifier ce besoin et a aidé les femmes à prendre un certain nombre d'initiatives et à organiser ces services par elles-mêmes, pour elles-mêmes et pour les autres membres du Sewa. En organisant ces services par et pour elles-mêmes, les femmes ont beaucoup appris : elles ont appris à organiser ces services de manière décentralisée et à les proposer au domicile des ouvrières, à des prix raisonnables. Par ailleurs, ces services d'aide peuvent être, et sont eux-mêmes créateurs d'emplois. Par exemple, les sages-femmes perçoivent des honoraires pour leurs services et les employés des crèches sont rémunérés pour prendre soin des jeunes enfants.

Les femmes sont prêtes à payer ces services et dans les faits, cela donne une visibilité à ces services d'aide qui ne dépendent pas exclusivement des subventions et des aides financières. Certains services, tels que les services d'épargne et de crédit, de santé et de soin des enfants se sont eux-mêmes organisés en coopératives, et à leur tour, ces coopératives sont devenues auto-suffisantes. La banque du Sewa a acquis la visibilité financière depuis plusieurs années et les autres coopératives sont petit à petit en train d'acquiescer la leur.

Le Sewa permet aux travailleuses de s'organiser pour atteindre leurs objectifs d'emploi à temps plein et d'autosuffisance par une stratégie de lutte et de développement. Ces femmes luttent contre les nombreuses contraintes et les nombreux obstacles que leur imposent la société et le monde économique ; les activités de développement, quant à elles, renforcent le pouvoir de négociation des femmes et leur offrent de nouvelles alternatives. Dans la pratique, la stratégie est mise en œuvre par l'action conjointe du syndicat et des coopératives. C'est la pensée de Gandhi qui inspire ces femmes pauvres membres du Sewa pour l'organisation du changement social. Elles respectent les principes du *satya* (vérité), de l'*ahimsa* (non-violence), du

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

*sarvadharmā* (intégration de tous, quelle que soit leur foi) et du *khadi* (développement de l'emploi local et autosuffisance).

Le Sewa est à la fois une organisation et un mouvement. Le mouvement Sewa est en réalité la fusion de trois mouvements: le mouvement ouvrier, le mouvement coopératif et le mouvement des femmes. Mais le Sewa est également un mouvement de travailleurs indépendants. Par leur propre mouvement, les femmes deviennent fortes et visibles. Leurs fantastiques contributions économiques et sociales deviennent reconnues.

Il reste encore beaucoup à faire pour renforcer le leadership des femmes, leur confiance en elles, leur pouvoir de négociation chez elles et à l'extérieur de leurs foyers, et pour leur assurer une meilleure représentation dans les instances politiques et de prise de décisions. Ce sont les problèmes, les priorités et les besoins des femmes qui doivent guider et façonner les processus de développement dans notre pays. C'est pourquoi le Sewa aide ses membres à se former et à développer leurs propres organisations économiques.

Les rapides progrès enregistrés par le Sewa pour organiser les femmes dans l'État du Gujarat ont suscité la demande de création d'organisations similaires dans d'autres États. C'est ainsi que le Sewa Bharat a été créé en 1982, pour répondre à cette demande. L'objectif principal de cette organisation est de faciliter la formation de nouvelles organisations membres dans tout le pays et de promouvoir leur développement. Le Sewa Bharat est en quelque sorte une fédération d'organisations membres du Sewa qui a pour mission de mettre en lumière les problèmes des femmes travaillant dans le secteur informel, et de renforcer les capacités des organisations qui sont au service des intérêts de ces femmes.

Aujourd'hui, ce sont neuf organisations membres du Sewa qui sont opérationnelles dans trente-cinq districts et dans sept États, et qui représentent au total plus de 7 000 000 de membres<sup>15</sup>.

15. Source : [www.sewa.org](http://www.sewa.org).

LES ORGANISATIONS SANS BUT LUCRATIF PROFITENT-ELLES À LA NATION ?

## Santé

### *La Fondation Tribhuvandas*

Un beau jour, feu Shri Tribhuvandas K. Patel, fondateur et président du mouvement Amul, était en train de visiter un village lorsqu'il s'est senti interpellé par le commentaire d'une femme : « ici, il vaut mieux être un zébu, ils sont si bien traités ». Shri Tribhuvandas K. Patel fut bouleversé par cette phrase et c'est ainsi qu'a germé dans son esprit l'idée d'une coopérative qui oeuvrerait dans le domaine de la santé.

C'est ainsi qu'a été créée la Fondation Tribhuvandas en 1975. Les travaux ont réellement démarré en 1980 dans un seul village. Aujourd'hui, la Fondation est présente dans 641 villages dans les districts récemment divisés de Kheda et d'Anand, et est devenue la plus grande ONG dans le Sud-Est asiatique. Tout ceci a été rendu possible grâce à l'infrastructure dynamique des coopératives laitières Amul. La première coopérative laitière dans l'État du Gujarat avait cependant été créée dans les années 1940, dans le village de Hadgud, dans l'ancien district de Kheda. Elle avait été lancée par Sardar Patel, puis confiée au chef de village de l'époque, Tribhuvandas Patel fut élu comme premier président. Tribhuvandas Patel a continué à travailler pour la coopérative pendant vingt-cinq ans et lorsqu'il a pris sa retraite, les éleveurs lui ont remis 650 000 roupies en remerciement de son dévouement. Cette somme a été entièrement utilisée pour créer le Trust. Le bureau national de développement des laiteries (NDDB) a énormément aidé au financement de la fondation et l'assiste régulièrement pour le contrôle de son efficacité et de son développement.

Au départ, un salarié détaché de la fondation se rend dans les villages et évalue avec les membres de la coopérative laitière les besoins en matière de promotion de la santé et de l'éducation parmi les villageois, en particulier parmi les femmes. À son tour, la coopérative doit accepter quelques conditions, comme par exemple les conditions de rémunération de l'agent sanitaire du

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

village, la mise à disposition d'une infrastructure suffisante au niveau de la coopérative locale ; par ailleurs, la coopérative doit accepter de reverser une partie des bénéfices à la fondation Tribhuvandas.

Petit à petit, la fondation Tribhuvandas a mis au point une approche intégrée basée principalement sur les soins aux mères et aux enfants, les écoles maternelles (balwadis), les activités rémunératrices pour les femmes et l'hygiène. Ce sont bien entendu les activités de soins aux mères et aux enfants qui sont au cœur des activités de la fondation et l'un des objectifs est d'enseigner aux femmes les soins d'hygiène de base via des agents de santé formés et originaires du village. Les agents de santé reçoivent une formation et sont en mesure de traiter les maladies les plus courantes, d'assurer les soins prénataux et aux nouveau-nés, d'identifier les personnes atteintes de tuberculose et de s'assurer qu'elles suivent leur traitement.

Ils assurent également diverses activités d'éducation sanitaire. Leur travail est contrôlé par des agents de terrain qui sont salariés de la Fondation ; ce sont les agents de terrain qui envoient les patients chez le médecin lorsque cela s'avère nécessaire.

Dans les villages, l'un des problèmes les plus courants était l'utilisation de surdoses de médicaments prescrits par des médecins du secteur privé. Au cours des vingt dernières années, la fondation a ouvert quatre centres auxiliaires pour parvenir à atteindre les villages les plus reculés de la région. Les centres auxiliaires, dont le siège se trouve à Anand, sont basés à Balasinor, Kheda et Tarapur. Grâce à ces centres, il est désormais possible d'assurer des soins décentralisés et efficaces, et de proposer des services de nutrition pour les enfants souffrant de malnutrition, ou encore des consultations de planning familial.

Outre le fait qu'elle opère sans bruit, au niveau des villages, la fondation Tribhuvandas peut être considérée comme pionnière au niveau des méthodes, la méthode la plus remarquable étant la participation réelle de la communauté aux soins. Non seulement cette méthode a permis d'améliorer globalement la santé des

## LES ORGANISATIONS SANS BUT LUCRATIF PROFITENT-ELLES À LA NATION ?

femmes et des enfants dans les secteurs concernés, mais on a constaté une très forte baisse des taux de mortalité infantile et maternelle. Le contrôle des niveaux de malnutrition sévère chez les enfants de 0 à 2 ans et la prise de conscience par les populations des principes fondamentaux d'hygiène sont les principaux succès de la fondation.

L'un des grands succès de la fondation a été le fait qu'elle est parvenue à faire en sorte que les kits d'accouchement soient utilisés en toute sécurité par les sages-femmes (dais). Les kits à usage unique sont préparés à la fondation et sont fournis à plusieurs ONG et services gouvernementaux qui travaillent dans le domaine de la santé, et plus spécialement de la santé des femmes.

Une autre activité importante, organisée tout au long de l'année, est celle de l'atelier de patchwork et de broderie qui adapte les motifs traditionnels et les dentelles délicates de Gujarat aux goûts d'une clientèle de plus en plus importante.

La fondation a également fait une incursion dans le domaine de l'énergie et des installations sanitaires. Consciente du fait qu'un environnement sain est une condition préalable à une bonne santé, la fondation est en train de faire construire plusieurs latrines bon marché, ainsi que des fours portables. La fondation organise aussi régulièrement des ateliers d'« économie d'énergie » dans les villages et utilise largement des programmes vidéo pour permettre aux villageois de prendre conscience du problème et de se former, notamment en matière de santé.

À ses débuts, la fondation Tribhuvandas était financée par l'Unicef et par le ministère de la Coopération du Royaume-Uni; ce sont désormais les coopératives Amul qui la financent, et ce depuis déjà de nombreuses années. La fondation travaille à devenir autosuffisante, mais cela pourra encore prendre quelque temps.

### ***L'hôpital Aravind Netralaya***

Sous l'impulsion du docteur G. Venkataswamy, le Aravind Eye Hospital a été créé en 1976 dans la ville de Madurai, avec pour mission d'éradiquer les cas de cécité dans l'État de Tamilnadu.

Opérationnel depuis maintenant vingt-cinq ans, le système de soins ophtalmologiques de l'hôpital Aravind est considéré comme un modèle pour les pays en voie de développement. Tout est mis en œuvre pour s'assurer que tous les patients reçoivent des soins de qualité, quelle que soit leur situation économique.

Grâce à un système de tarification unique et une gestion efficace, l'hôpital Aravind est en mesure d'offrir des soins gratuits aux deux tiers de ses patients, grâce aux revenus générés par l'autre tiers de patients payants.

Le principe d'Aravind est que les volumes importants associés à une très bonne qualité de service permettent de faire baisser les prix et d'assurer l'autosuffisance.

Le réseau d'hôpitaux Aravind a le mérite d'être l'organisation de soins ophtalmologiques la plus productive au monde, tant en termes d'opérations chirurgicales qu'en termes de nombre de patients traités. Avec moins de 1 % des ophtalmologues du pays, Aravind réalise environ 5 % de toutes les opérations de la cataracte effectuées en Inde.

Compte tenu du très grand nombre de cas de cécité et des problèmes auxquels se trouve confronté un pays en voie de développement, le gouvernement ne peut à lui tout seul répondre aux besoins de soins de santé de tous. Conscient de la situation, le docteur Venkataswamy a souhaité mettre en place un modèle de santé alternatif en complément des efforts du gouvernement, mais qui soit autosuffisant. C'est ainsi qu'en 1976, il a créé la fondation Govek et a commencé à travailler dans le domaine de l'ophtalmologie. C'est dans le cadre de cette fondation qu'ont été créées les cliniques ophtalmologiques Aravind.

Aujourd'hui, ces cliniques sont beaucoup plus que des centres de soins ophtalmologiques.

## LES ORGANISATIONS SANS BUT LUCRATIF PROFITENT-ELLES À LA NATION ?

Elles regroupent les fonctions suivantes :

- Une organisation sociale ayant pour objectif d'éradiquer les cas de cécité évitables grâce à des services de soins globaux ;
- Un centre de formation professionnelle international pour les médecins et internes en ophtalmologie qui viennent de partout en Inde et dans le monde, soit pour apprendre, soit pour enseigner, pour partager leurs compétences ou pour en acquérir de nouvelles ;
- Un institut de recherche qui participe aux recherches en ophtalmologie ;
- Un institut de formation des personnels de santé et administratifs afin qu'ils soient impliqués dans le développement et la mise en œuvre de programmes de soins efficaces et durables ;
- Une unité de fabrication des produits ophtalmologiques de première classe à des prix raisonnables.

## Conclusion

L'histoire de l'économie sociale en Inde ne s'arrête pas là. Outre les organisations décrites ci-dessus, il en existe de nombreuses autres qui travaillent pour atteindre leurs objectifs, qu'ils soient clairement annoncés ou non. Ces objectifs peuvent être de nature très diverse mais toutes ces organisations puisent leur raison d'être dans un thème commun : être utiles socialement et générer du capital social.

Il semble bien que la mondialisation des économies locales soit une réalité à laquelle il sera de moins en moins possible d'échapper et en conséquence, nombre de ces institutions de l'économie sociale devront adapter leur nature et leurs stratégies en fonction des changements intervenant au niveau des marchés et des politiques nationales, et devront s'adapter au secteur économique traditionnel. Cependant, le besoin ressenti d'une économie sociale « bien rôdée » ne va pas disparaître, car l'économie traditionnelle va rester sourde aux problèmes d'équité, du

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

moins dans un avenir prévisible. Et c'est là que résidera la véritable raison d'être d'une économie sociale dynamique.

■ ■ ■ ■ **BM Vyas** est directeur général de GCMMF en Inde. La Gujarat Cooperative Milk Marketing Federation (GCMMF) est la plus importante organisation pour la commercialisation de produits alimentaires en Inde. Elle fédère les coopératives laitières du Gujarat et a pour objectif d'assurer des revenus aux producteurs et de satisfaire les intérêts des consommateurs en leur proposant des produits de qualité à un coût abordable. Elle compte 2,5 millions de producteurs parmi ses membres.

## **L'économie sociale japonaise à un tournant de son histoire**

*Nobuji Kasuya (Japon)*

Au Japon, ce n'est que récemment que le concept d'économie sociale a commencé à se développer. Ce n'est qu'au début des années 1990 qu'un groupe d'universitaires, l'équipe de Kenji Tomizawa, a introduit ce concept à partir d'une étude sur les coopératives.

Malheureusement, nous ne disposons pas au Japon d'organisations officielles ou non officielles qui recouvrent les trois familles de l'économie sociale (coopératives, mutuelles et organisations sans but lucratif) et nous ne disposons pas non plus d'expériences de collaborations entre de telles organisations.

Ceci étant, cela ne signifie pas que de telles formes d'organisations n'ont pas développé leurs activités à leur propre manière, comblant ainsi les vides du marché et de l'État et cherchant à mettre en place les structures d'une société durable tant d'un point de vue écologique que social, au XXI<sup>e</sup> siècle.

## Les différentes familles de l'économie sociale au Japon

### *Les organisations sans but lucratif (OSBL)*

L'un des événements les plus importants qui a contribué au changement de paysage dans le secteur de l'économie sociale japonaise, est l'émergence des OSBL.

C'est au moment même où le concept d'économie sociale a été introduit, que l'ouvrage de Peter F. Drucker<sup>16</sup> « Les nouvelles réalités » a été disponible en langue japonaise (1989). Cet ouvrage nous a permis de prendre conscience de l'existence d'un « secteur sans but lucratif émergent » dont Peter F. Drucker dit qu'il est indispensable pour redynamiser la société du XXI<sup>e</sup> siècle, pour la faire devenir une société civile vigoureuse; Drucker ajoute que ce secteur était déjà une « nouvelle réalité » aux États-Unis. Peu de temps après, est sorti l'ouvrage de Lester M. Salamon<sup>17</sup> et Helmut K. Anheier<sup>18</sup>, *The Emerging Non Profit Sector*, qui faisait état de l'émergence du secteur des OSBL non seulement aux États-Unis et en Europe occidentale mais également et, à notre surprise, au Japon.

Cependant, un fait plus marquant encore fût la mobilisation énorme d'un très grand nombre de bénévoles suite au tremblement de terre de Hanshin-Awaji en 1995 : cet événement a fait la démonstration qu'une société de citoyens actifs avait également commencé à se développer au Japon. Suite à la catastrophe de Hanshin-Awaji, il n'était plus possible d'ignorer le rôle et la capacité mobilisatrice des OSBL. En 1998, le Parlement japonais a voté une loi – la loi OSBL – visant à promouvoir des activités sans but lucratif spécifiques. Cette loi a permis à un très

16. Peter F. Drucker était écrivain, professeur et consultant, spécialiste du management.

17. Lester M. Salamon est directeur du Centre d'études de la société civile à l'université John Hopkins.

18. Helmut K. Anheier est directeur du Centre pour la société civile à l'École des affaires publiques de l'UCLA. Il a été chercheur associé senior et codirecteur de projet à l'université John Hopkins.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE JAPONAISE À UN TOURNANT DE SON HISTOIRE

grand nombre d'associations d'obtenir beaucoup plus facilement un statut légal. Tout ceci est décrit par Naoto Yamauchi<sup>19</sup> comme suit: «La "société civile" est devenue un sujet d'intérêt dans les médias japonais et fait désormais partie du discours public. Les politiciens, les fonctionnaires, et même le grand public s'intéressent de plus en plus au rôle puissant des OSBL dans la société japonaise.<sup>20</sup>»

Cependant, le secteur des OSBL au Japon a dû faire face à de nombreuses difficultés pour pouvoir se développer. Dans une certaine mesure, on peut dire qu'il est aujourd'hui à un tournant de son histoire.

### ***Les coopératives***

Si nous devons commencer par la conclusion, nous pourrions dire que le secteur des coopératives est lui aussi à un tournant de son histoire.

### **Les coopératives agricoles**

Au Japon, l'histoire des coopératives remonte au début du siècle dernier. À l'origine, elles se sont surtout développées dans les entreprises du secteur primaire, comme par exemple dans l'agriculture, l'exploitation forestière et la pêche. En servant de cadre d'organisation pour la quasi-totalité des familles d'agriculteurs, ces coopératives ont été utilisées par le gouvernement pour la mise en place de politiques protectionnistes. À l'origine, les coopératives captaient non seulement une part considérable des ventes et des achats des agriculteurs mais également de leur épargne, de leurs crédits, de leur assurance mutuelle, etc.

Cependant, le taux de croissance élevé de l'économie japonaise a considérablement réduit la contribution de l'agriculture au PNB ainsi que son poids en tant qu'employeur. De plus, la

19. Naoto Yamauchi est professeur d'économie publique à l'Osaka School of International Public Policy. Il a participé au John Hopkins Comparative Non profit Sector Project où il a évalué le poids et le rôle du secteur non lucratif au Japon.

20. Dans *Global Civil Society*, Salamon, 1999.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

libéralisation du commerce a atteint le secteur agricole qui a commencé à décliner, laissant dans le désarroi un grand nombre de communautés rurales.

*a. La nouvelle vague des coopératives agricoles*

Alors qu'elles étaient en grandes difficultés, les coopératives agricoles ont su faire germer de nouvelles initiatives.

– le Village des quatre saisons

Par exemple, en 1974, une vingtaine d'épouses d'agriculteurs d'un village de la préfecture de Shizuoka, ont ouvert un « marché du matin » devant les locaux de leur coopérative, pour vendre les surplus de légumes qu'elles cultivaient dans leur potager pour leur consommation personnelle et afin de compenser la perte de leurs revenus. Très rapidement, elles ont commencé à vendre également des plats préparés, elles ont développé par elles-mêmes une activité de préparation de plats cuisinés régionaux et ont ouvert un magasin sous l'enseigne « Village des quatre saisons ». Elles ont apporté les capitaux, sont adhérentes de leur organisation, la gèrent et y travaillent ensemble. Par leur initiative, elles ont non seulement réussi à s'assurer un travail et des revenus stables, mais elles ont également eu un effet très positif sur la communauté rurale :

- un grand nombre de groupes de producteurs de produits agricoles régionaux, de plats préparés et d'artisanat se sont créés par la suite ;
- la préservation des produits et des saveurs traditionnels, la garantie de consommer des aliments sans conservateurs et les initiatives visant à créer de nouveaux plats à partir de ces produits ont contribué au développement d'une nouvelle culture culinaire dans la région qui leur a permis de se faire une réputation auprès des populations des villes ;
- dans un pays dont la population est vieillissante, les personnes les plus âgées ont redonné du sens à leur vie en se créant un emploi.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE JAPONAISE À UN TOURNANT DE SON HISTOIRE

## – La ferme écologique de Kosei

Prenons encore un autre exemple. Le Kosei, un collectif ouvrier de la préfecture de Shiga, est composé de soixante épouses d'agriculteurs. Ces femmes, elles aussi, cultivent, transforment et vendent des produits agricoles locaux, créant ainsi une nouvelle culture régionale. Mais elles sont allées encore plus loin dans la démarche. Elles ont obtenu un contrat pour la culture du kénaf et du coton qui servent à la fabrication du papier, évitant ainsi l'utilisation de pâte de bois et par conséquent limitant la déforestation. Dans le cadre de cette activité et dans un souci d'éducation à l'environnement, elles ont mis sur pied la « ferme de la communication » ouverte aux populations des villes, afin de leur faire découvrir comment poussent ces matières premières vivantes et combien il est important de rester en lien avec la nature. Elles ont également ouvert un restaurant qui propose une cuisine régionale servie dans des assiettes et des plats artisanaux, elles publient des livres de cuisine et proposent des séjours à la ferme ou des stages d'artisanat, en collaboration avec le musée de l'artisanat traditionnel<sup>21</sup>.

*b. Les services sociaux*

C'est bien entendu dans le domaine des services sociaux que l'on retrouve le plus grand nombre d'organisations bénévoles proposant des services sociaux aux personnes âgées et aux enfants; ces organisations travaillent avec des travailleurs sociaux diplômés et dans des locaux mis à disposition par les coopératives agricoles.

*c. Redynamisation par la base*

L'un des faits les plus remarquables, c'est qu'en pleine crise de l'agriculture japonaise et des coopératives agricoles qui jusqu'alors fonctionnaient selon un mode très bureaucratique et quasi étatique, les changements les plus importants ont été

21. JA Center, "Activation of JA women's organizations and the direction of fostering workers'collectives among rural women", 2001.

initiés par la base, par des hommes et des femmes trop longtemps opprimés, même si jusqu'à présent, de tels changements ne sont que limités tant en portée qu'en nombre.

### **Les coopératives de consommateurs**

Les représentants les plus dynamiques du secteur de l'économie sociale dans le Japon d'aujourd'hui sont les collectifs ouvriers ainsi que les OSBL. Mais avant d'en arriver à ces acteurs, j'aimerais mentionner le développement des coopératives de consommateurs qui sont à l'origine de la naissance des collectifs ouvriers.

Ce qui caractérise le mouvement des coopératives après la Seconde Guerre mondiale, c'est le fort développement des coopératives de consommateurs qui se sont dans un premier temps établies comme coopératives de consommateurs institutionnelles dans des usines, des bureaux et des universités. Ensuite, on a vu les coopératives de consommateurs s'implanter dans les communautés : leurs adhérents sont principalement des ménagères achetant des produits auprès de coopératives et/ou dans le cadre de groupes d'achats collectifs (appelés « hans ») organisés par un petit nombre d'adhérents vivant dans le même village et se connaissant personnellement (caractéristique que l'on retrouve dans les coopératives de consommateurs). L'objectif poursuivi par ces coopératives était « d'obtenir de meilleurs produits, moins chers ». C'est là l'une des caractéristiques des coopératives de seconde génération qui se sont principalement engagées dans des activités de crédit et de distribution.

#### *a. La nouvelle vague des coopératives de consommateurs*

Après la Seconde Guerre mondiale, les coopératives de consommateurs ont tout de suite eu tendance à participer à différents mouvements sociaux tels que les mouvements pacifistes. La fin des années 1960 et le début des années 1970 ont été marqués par l'augmentation de la production de déchets, l'utilisa-

## L'ÉCONOMIE SOCIALE JAPONAISE À UN TOURNANT DE SON HISTOIRE

tion d'additifs alimentaires nocifs pour la santé, l'apparition de contaminations multiples et la destruction de l'environnement du fait de la forte croissance et du développement de l'économie basée sur la production et consommation de masse. C'est à ce moment-là que les coopératives de consommateurs ont commencé à soutenir les nouveaux mouvements dits « sociaux » et ont essayé de fournir des aliments sans additifs en passant des contrats directement avec des groupes de producteurs qui n'utilisent pas de produits chimiques ou se convertissent à l'agriculture biologique. Ils ont rapidement attiré des adhérents sensibles aux questions de sécurité alimentaire.

Cependant, dans le même temps, ces coopératives ont dû faire face à une concurrence féroce de la part des grandes entreprises initiatrices de la révolution dans le domaine de la distribution. Pour faire face, la plupart des coopératives de consommateurs ont dû entamer un processus d'intégration. Ainsi, sont apparues de grandes coopératives de consommateurs qui ont investi dans la construction de grands magasins pour pouvoir survivre aux attaques de la grande distribution; beaucoup ont connu de grandes difficultés de gestion et certaines ont même fait faillite.

Toutes les coopératives de consommateurs ne se sont cependant pas lancées dans cette course. Nous avons constaté l'émergence d'une nouvelle vague de coopératives de consommateurs qui n'essayent pas de faire concurrence aux grandes multinationales, qui ne se positionnent pas sur le même marché mais qui, au contraire, se situent dans la droite ligne de l'économie sociale. Bien que ces coopératives restent minoritaires, Takashi Iwami (2002) les définit comme étant des « coopératives de troisième génération ».

– La coopérative de consommateurs Seikatsu Club

Cette coopérative est un exemple représentatif de cette nouvelle vague de coopératives.

J'aimerais maintenant décrire les activités de la coopérative de consommateurs « Seikatsu Club » (SC) pour illustrer cette

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

orientation en faveur du mouvement social<sup>22</sup>. Une activité économique alternative en réponse à une société industrielle qui privilégie l'efficacité économique.

La coopérative SC a été créée en 1965 et a démarré ses activités par des achats collectifs de lait. En 1968, elle a obtenu le statut légal de coopérative et a commencé à mettre en place des achats collectifs sur commande: les groupes «hans». L'objectif des groupes hans de la coopérative SC était de fournir aux consommateurs des produits fabriqués à partir de matières premières dont l'origine était connue, et ce à des coûts raisonnables.

En coopération avec les producteurs, les adhérents de la coopérative SC ont refusé de jouer un rôle de consommateurs passifs, achetant à l'unité des produits attractifs sur le marché. Ils ont commencé à produire des aliments et autres produits de base avec comme principaux soucis la santé des consommateurs et la protection de l'environnement. D'autre part, le mouvement coopératif s'est rallié aux boycotts contre les produits détergents à l'origine de la pollution de l'eau et contre les aliments contenant des OGM dans la mesure où ceux-ci ne présentent aucune garantie de sécurité alimentaire. Par ailleurs, le mouvement s'est impliqué dans des contre-propositions en favorisant l'utilisation de produits écologiques dans les emballages et en développant le recyclage et la réutilisation.

En japonais, le mot «seikatsu» signifie «la vie des gens». Des «gens qui vivent» sont donc des personnes qui ne se contentent pas de consommer, mais qui considèrent que par leur travail, ils peuvent être des acteurs déterminés et conscients et mettre en œuvre ces principes dans leur vie quotidienne.

---

22. [www.seikatsuclub.coop/english/index.html](http://www.seikatsuclub.coop/english/index.html)

## L'ÉCONOMIE SOCIALE JAPONAISE À UN TOURNANT DE SON HISTOIRE

*b. Les percées du nouveau mouvement social*

Les deux mouvements qui suivent peuvent être considérés comme de véritables avancées dans les nouveaux mouvements sociaux.

*– La création des collectifs ouvriers*

L'une de ces avancées est liée à la création des collectifs ouvriers (selon le nom que se donnent ces organisations, mais qui sont pratiquement identiques aux coopératives ouvrières). Il s'agit d'une nouvelle forme d'organisation au sein de laquelle les ouvriers financent, gèrent et travaillent dans une entreprise qui leur appartient, au lieu de n'être que de simples salariés dans une entreprise exclusivement tournée vers les profits.

*– La création de réseaux*

L'autre avancée est représentée par le développement de réseaux qui visent à jouer un rôle positif sur la scène politique. Pour les adhérents de la coopérative Seikatsu Club, tout a commencé par une action visant à rendre illégaux les détergents synthétiques et l'utilisation de savon, puis ils ont organisé des pétitions pour s'adresser directement aux gouvernements locaux. Cependant, ils ont rapidement pris conscience du fait que, pour permettre aux consommateurs de faire entendre leur voix sur la scène politique, il était nécessaire d'y participer et de réformer la politique. Les adhérents des groupes SC ont commencé à se rassembler dans les régions pour former des organisations politiques indépendantes et c'est ainsi qu'un phénomène de création de réseaux a vu le jour. Il a permis l'élection de représentants siégeant dans les gouvernements locaux. Aujourd'hui, le «réseau Seikatsusha» et le «réseau citoyen» sont présents dans tout le pays et ont fait élire 141 représentants qui siègent dans les gouvernements locaux et qui travaillent à la mise en œuvre de politiques de protection de l'environnement et d'amélioration du système d'assurance sociale.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

*c. Échanges et solidarités avec les OSBL et les coopératives étrangères*

Dans le monde d'aujourd'hui, alors que l'influence des très grandes multinationales est de plus en plus grande, il est crucial de permettre l'existence d'organisations militantes indépendantes qui essaient de protéger les personnes et l'environnement. La coopérative SC entend travailler à l'émergence d'une société gouvernée par les citoyens et fonctionnant sur le mode coopératif; elle entend atteindre cet objectif en travaillant main dans la main avec des groupes similaires partout dans le monde.

Elle a par exemple signé un « partenariat trilatéral » avec le mouvement Women Link en Corée<sup>23</sup> et avec la Homemakers Union and Foundation à Taiwan<sup>24</sup>, et a pris des engagements en faveur du commerce équitable avec les Philippines. Elle s'est par ailleurs engagée dans les activités du réseau de coopératives « Stop GM Rice » qui lutte contre la production de riz génétiquement modifié.

*d. Le caractère décentralisé des groupes SC*

La dernière caractéristique des groupes SC, mais non la moindre, est le souci constant de s'assurer que les organisations ne deviennent pas trop importantes ou trop bureaucratiques, afin de laisser toute leur place aux initiatives de la base.

Les groupes SC sont ainsi organisés en vingt-deux coopératives de consommateurs SC qui agissent localement et qui sont gérées de manière indépendante. Et mieux encore : chacune des 200 agences locales des vingt-deux coopératives de consommateurs SC sont gérées de manière indépendante et peuvent décider de leurs activités.

23. Women Link s'efforce de développer une société écologique où les êtres et droits humains sont assurés au sein d'une société démocratique où l'égalité des genres et les droits des femmes sont garantis.

24. Homemakers'Union and Foundation est un mouvement de femmes œuvrant pour la promotion de l'égalité des sexes et l'amélioration de la qualité de vie et, par conséquent, est activement engagé dans la protection de l'environnement.

*e. De nouvelles initiatives en dehors du Seikatsu Club*

Bien entendu, le groupe SC n'est pas la seule coopérative en faveur du mouvement social. Comme je l'ai déjà indiqué, il existe partout au Japon d'autres activités plus ou moins identiques à celles menées par le SC dans de nombreuses coopératives de consommateurs et même dans les coopératives agricoles. Voyons ensemble quelques-unes des activités les plus marquantes du secteur coopératif.

**Les coopératives dans le domaine de la protection de l'environnement**

La coopérative Shiga a entrepris de redonner vie au lac Biwa, totalement contaminé, en créant des unités de traitement des eaux usées et une unité de recyclage des huiles domestiques, des emballages de type cartons de lait et des bouteilles en plastique. Par ailleurs, cette coopérative encourage l'utilisation des énergies renouvelables telles que la biomasse, l'énergie solaire, etc.

**Les coopératives médicales**

Dans le monde des institutions médicales, les coopératives médicales sont un cas unique. Les habitants d'une communauté s'associent en coopérative, construisent des hôpitaux, des cliniques et autres structures de soin. Les malades et les personnes en bonne santé peuvent ensemble participer à la gestion de ces structures qui ressemblent par certains aspects aux coopératives sociales de type B en Italie.

**Les coopératives ouvrières**

Par l'expression « coopératives ouvrières », je désigne ici des organisations distinctes des « collectifs ouvriers » dont nous avons parlé plus haut. Elles ont été mises en place pour garantir l'emploi des ouvriers et ont principalement reçu le soutien des chômeurs âgés compte tenu des déficiences du gouvernement. En effet, depuis le début des années 1970, le gouvernement n'a cessé de réduire son soutien aux demandeurs d'emploi et a fini

par mettre un terme à sa politique en matière de lutte contre le chômage. C'est en 1990 que se sont créées les «coopératives ouvrières», qui ont été petit à petit rejointes par toute une variété de personnes. Ainsi, on a vu apparaître des coopératives ouvrières qui présentent les mêmes caractéristiques que les collectifs ouvriers, soutenus principalement par des femmes<sup>25</sup>.

***Des perspectives pleines de promesses pour une nouvelle économie sociale et les difficultés auxquelles elle doit faire face***

D'un côté, les organisations anciennes et bien établies, que ce soit dans le secteur des OSBL (par exemple les énormes OSBL institutionnelles et bureaucratiques) ou dans le secteur coopératif (par exemple des coopératives agricoles ou également les coopératives de consommateurs) n'évoluent plus ou font face à de très grandes difficultés.

De l'autre côté, nous assistons sans aucun doute à une résurgence de nouvelles activités associatives provenant de la base et principalement soutenues par des femmes. Il faut cependant reconnaître le fait que leur taille est encore loin d'être suffisante, ce qui les empêche d'exploiter tout leur potentiel.

À l'heure actuelle, le principal obstacle à l'émergence d'une nouvelle économie sociale au Japon, c'est l'existence d'une bureaucratie d'État qui s'est depuis toujours appropriée à mauvais escient le bien public. La loi sur les OSBL a permis aux associations d'obtenir plus facilement une reconnaissance légale. Cependant, les OSBL sont encore soumises à l'autorisation de l'administration. Les mesures d'incitations fiscales pour les dons et donations sont soumises à une réglementation très stricte et le nombre d'autorisations reste très limité.

Le gouvernement va désormais réformer le statut des organisations sans but lucratif. Le principe consiste à créer une catégorie spéciale pour les organisations sans but lucratif, catégorie incluant tous les types d'organisation sans but lucratif, et à

25. [www.roukyou.gr.jp](http://www.roukyou.gr.jp)

## L'ÉCONOMIE SOCIALE JAPONAISE À UN TOURNANT DE SON HISTOIRE

faciliter leur création en établissant une procédure d'enregistrement simple. Cependant, les revenus de ces organisations demeurent imposables, y compris les dons ou les revenus générés par des travaux bénévoles, sauf si l'administration leur octroie le statut d'activités « au service du public ». Un tel changement pourrait aggraver la situation des OSBL. Ainsi, on a vu se créer un mouvement contre une telle réforme. Ce mouvement propose que ce soient les citoyens qui définissent eux-mêmes quelles sont les actions qui sont « au bénéfice du public ». Il semble que le gouvernement ait pour l'instant abandonné l'idée d'inclure les OSBL dans une catégorie unifiée, mais il convient de rester vigilant.

Par ailleurs, toute une nouvelle vague de coopératives ne parvient pas à développer pleinement son potentiel. Les associations qui souhaitent obtenir le statut légal de coopérative doivent recevoir l'aval de l'administration gouvernementale concernée et doivent se soumettre à la juridiction de cette administration. Cette contrainte les empêche d'entreprendre librement, en particulier lorsqu'il s'agit d'entreprises nouvelles et sans précédent. Il n'existe pas de cadre légal spécifique pour les collectifs ouvriers ou les coopératives ouvrières qui pour la plupart s'inscrivent dans cette nouvelle vague. Ces organisations réclament la création d'un cadre législatif qui leur soit adapté mais cette demande n'a pour l'instant pas été satisfaite.

***Les avancées nécessaires : comment aller de l'avant ?***

Il faut tout d'abord que les Japonais se posent la question de savoir d'où vient l'« utilité publique ». L'utilité publique n'existe pas par elle-même mais se crée lorsque des hommes et des femmes mutualisent ce qui « fait leur vie », lorsqu'ils en débattent pour reconnaître leurs différences et bâtir un nouveau consensus. Seul un mouvement collectif de citoyens permet de leur laisser à eux-mêmes le soin de définir ce qui est utile au public.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

Deuxièmement, et face au danger de corruption qui découle de la loi sur les OSBL, les autres acteurs restent relativement sans réaction. Pour ce qui concerne la loi unifiée sur les coopératives ou la loi sur les coopératives ouvrières, les acteurs des OSBL sont relativement sereins. Il faut cependant établir d'urgence des collaborations entre les différents acteurs de l'économie sociale.

Les Rencontres du Mont-Blanc nous ont encouragés à entreprendre cette tâche si nécessaire pour les OSBL. Nous avons organisé un séminaire mensuel auquel participent plusieurs instituts de réflexion en lien avec le monde de l'économie sociale (par exemple les organisations sans but lucratif et les syndicats ouvriers) afin que les participants apprennent à mieux comprendre la philosophie et les actions des autres, et débattent des problèmes économiques et sociaux et des manières de les résoudre. Suite à ce séminaire, nous sommes tombés d'accord pour organiser ensemble un forum à l'automne 2005 ; ce forum a permis de rassembler toutes les organisations japonaises qui agissent dans le domaine de l'économie sociale.

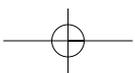
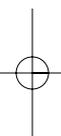
Nous espérons que la prochaine étape sera de travailler ensemble sur certains objectifs précis, comme par exemple l'amélioration du bien-être des personnes âgées dans la communauté, en associant diverses structures de l'économie sociale telles que les coopératives, les organisations d'entraide, les OSBL, les entreprises communautaires, les syndicats ouvriers et les autorités locales.

■ ■ ■ ■ **Nobuji Kasuya** est professeur à l'université de Hôsei et membre du « Séminaire d'entreprises d'économie sociale ».

En 1969, N. Kasuya abandonne ses études de troisième cycle en sciences économiques à l'université de Tokyo, au niveau du doctorat, pour rejoindre la faculté des sciences économiques à l'université de Hôsei. Il donne des conférences sur l'économie japonaise et

## L'ÉCONOMIE SOCIALE JAPONAISE À UN TOURNANT DE SON HISTOIRE

*s'intéresse au rapport entre les politiques gouvernementales et les mouvements sociaux. Il a récemment participé au « projet visant à promouvoir l'économie sociale au Japon », grâce auquel il a eu la possibilité d'assister aux Rencontres du Mont-Blanc. De retour dans son pays, il devient l'un des initiateurs du « Séminaire d'entreprises d'économie sociale » en vue de promouvoir une relation entre les familles de l'économie sociale et une coopération entre les différents secteurs, que ce soit dans le secteur de l'économie sociale ou au sein des syndicats et des groupes de citoyens. Il a organisé en novembre dernier un important forum qui s'est déroulé à Tokyo, Osaka et Kumamoto et dont Thierry Jeantet était le premier conférencier.*



## Une réalité bien vivante aux États-Unis

*Paul Hazen (États-Unis)*

Le concept d'économie sociale est de plus en plus important en Europe et dans d'autres régions du monde qui comptent un très grand nombre de coopératives. Certaines personnes seront sans doute surprises d'apprendre que l'économie sociale se porte également très bien aux États-Unis.

Un très grand nombre de problèmes sociaux parmi les plus importants (allant de la santé au logement en passant par la création d'emplois) sont pris en charge par des coopératives. Les coopératives ouvrières notamment offrent un double avantage : elles proposent de meilleurs services et de meilleures conditions de travail aux adhérents aux faibles revenus.

Elles accordent aux ouvriers une plus grande autonomie pour la qualité de leur travail et un contrôle sur leur environnement de travail. Les salariés veulent être respectés et avoir le contrôle. Les coopératives ouvrières sont en mesure d'offrir une meilleure organisation du temps de travail et ont la volonté d'investir dans la formation. Les entreprises axées sur les bénéfices investissent moins pour leurs employés.

Les entreprises d'aide aux personnes sont l'exemple de succès le plus flagrant au cours des dix dernières années. Elles ont

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

émergé à la fois dans les zones rurales et dans les villes et répondent à un besoin croissant d'aide à domicile tout en offrant aux salariés – propriétaires de meilleures conditions de travail.

Les aides à domicile rendent des services personnels et un soutien aux personnes atteintes de handicap physique, mental ou de croissance ou aux personnes qui ont temporairement besoin d'une aide médicale ou individuelle.

Dans ce secteur, les salariés des entreprises traditionnelles font un travail très pénible qui ne leur apporte que très peu d'avantages. Ils n'ont aucun filet de sécurité s'ils se blessent à force de porter des malades alités et ne sont pas encouragés à améliorer la qualité du service qu'ils rendent.

Les coopératives d'aide à domicile assurent à leurs salariés un revenu, une couverture d'assurance médicale, des congés payés et une prime de vacances. Un autre avantage tout aussi important pour certains : ils ne se retrouvent plus isolés, en position de travailleur indépendant.

Les coopératives offrent à leurs adhérents beaucoup plus qu'ils ne pourraient jamais obtenir en travaillant pour une entreprise commerciale traditionnelle. La rémunération horaire est de 30 à 50 % supérieure à celle versée par une entreprise traditionnelle pour un emploi physiquement épuisant. Dans le même temps, les clients reçoivent des services de meilleure qualité car les employés sont mieux formés et ont un intérêt au développement de la coopérative.

Un grand nombre des salariés sont d'anciens bénéficiaires des programmes d'assistance et la plupart sont originaires de groupes raciaux ou ethniques qui doivent faire face à une forte discrimination à l'embauche ; ils ont en général un faible niveau de qualification et pratiquement aucune expérience professionnelle. Il s'agit en grande majorité de femmes, souvent de mères isolées avec des enfants en bas âge.

Il n'est pas rare que le personnel administratif de ces coopératives soit recruté parmi les anciennes aides à domicile ; elles sont

## UNE RÉALITÉ BIEN VIVANTE AUX ÉTATS-UNIS

ainsi en mesure de comprendre les problèmes auxquels doivent faire face les salariés.

À l'heure actuelle, il existe quatre coopératives d'aide à domicile aux États-Unis, et six autres sont à l'étude.

La plus connue est la Cooperative Home Care Associates qui a été créée il y a vingt ans dans le Bronx, à New York. La CHCA emploie 800 aides à domicile dont 70 % sont des membres – propriétaires. Cette coopérative a été créée avec le soutien d'une organisation locale de développement du quartier et de la Fondation Charles Stewart Mott fondée par l'un des créateurs de la société General Motors. Un grand nombre des salariés-propriétaires de la CHCA est issu des programmes fédéraux d'aide sociale.

Home Care Associates a ouvert à Philadelphie en 1993, avec là aussi le soutien de la Fondation Mott. Comme la CHCA de New York, la plupart des salariés de la HCA sont des femmes qui étaient auparavant allocataires des programmes sociaux.

Malgré les coupes sombres dans les dépenses de santé, la CHCA et la HCA ont survécu et se sont développées. Depuis l'an 2000, la CHCA a doublé de taille, alors que le chiffre d'affaires de la HCA a augmenté de 25 % pour l'année 2004 seulement.

### **Au-delà des soins à domicile**

Les mauvaises nouvelles économiques sont particulièrement décourageantes pour les Américains les moins qualifiés. Beaucoup sont sans emploi et de très nombreux autres ne parviennent pas « à joindre les deux bouts » ou acceptent n'importe quel emploi de misère simplement pour continuer à bénéficier d'une couverture médicale. Pour ces Américains, la mission des coopératives est source d'espoir.

La coopérative de couture Navasew récemment créée à Montezuma Creek dans l'Utah, en est un parfait exemple. Elle est composée de couturières de la communauté Navajo qui ont

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

repris une usine de vêtements désaffectée après la faillite du propriétaire précédent.

À la fermeture de l'usine, soixante couturières indiennes se sont retrouvées sans emploi et sans aucune perspective. Beaucoup étaient les seules à disposer d'un revenu dans leur famille. Dans cette communauté, le taux de chômage atteignait 50 %.

Aujourd'hui, les couturières travaillent pour leur propre compte, en tant qu'ouvrières – propriétaires de la coopérative Navasew. Elles cousent 750 vêtements par semaine dans le cadre d'un contrat de sous-traitance avec le gouvernement pour la fourniture d'uniformes pour l'armée de l'air. La structure coopérative les a aidées à obtenir des contrats car, dans le cadre des appels d'offres du gouvernement, les entreprises détenues par des minorités et par des femmes sont privilégiées.

La rémunération horaire moyenne perçue par les employées de la coopérative Navasew est de 7,50 à 8,00 dollars, soit une rémunération identique à celle perçue par les salariés de l'industrie de l'habillement dans l'État de l'Utah. La coopérative a également mis en place un système de prime et le conseil d'administration décide du paiement de dividendes lorsque les résultats sont bons.

Les organisations sans but lucratif et les coopératives ont de plus en plus recours au modèle d'entreprise détenue par les salariés afin d'être en mesure de faire face au problème du chômage qui frappe les travailleurs à faibles revenus et provenant de groupes ethniques minoritaires. À Cincinnati, dans l'État de l'Ohio, une organisation sans but lucratif, la Interfaith Business Builders, a aidé à la création de la coopérative Janitorial Services, une entreprise de nettoyage détenue par les salariés, en effectuant un apport en capital en 1995. À San Francisco, l'association Women's Action to Gain Economic Security (Action des femmes en faveur de la sécurité économique) a créé au moins

## UNE RÉALITÉ BIEN VIVANTE AUX ÉTATS-UNIS

trois coopératives de nettoyage qui sont détenues par les salariés qui y travaillent.

Les coopératives Wages<sup>26</sup> paient des salaires qui sont de 150 à 200 % plus élevés que la moyenne pour les services de ménage et les employés peuvent gagner de 10 à 15 dollars de l'heure. Les coopératives peuvent payer des salaires supérieurs principalement parce qu'elles coopèrent sur un « marché de niche » en fort développement. Elles n'utilisent que des produits qui respectent l'environnement, argument qui sait convaincre un nombre croissant de familles aux revenus plus élevés.

Sur la côte est, les coopératives Green Workers à New York sont en train de développer des activités « écologiques et propres » qui permettent de générer des revenus plus élevés pour les salariés-proprétaires. La première de ces coopératives est une entreprise de recyclage des matériaux de construction dans le Bronx. Ce quartier souffre du niveau de revenus le plus bas et du taux de chômage le plus haut de la ville de New York. Les activités de l'entreprise ne créent pas de nuisances pour la santé des salariés : il s'agit d'activités de recyclage de matériaux qui seraient envoyés dans les décharges dans d'autres conditions. Par ces activités, l'entreprise offre des revenus plus élevés à des ouvriers peu qualifiés.

La coopérative Green Workers a l'espoir d'offrir un meilleur environnement de travail dans un secteur qui ne compte plus les sites toxiques et polluants tels que les décharges, les camions de ramassage des ordures, les stations d'épuration, les sites de traitement des déchets et les sites de distribution de viande et de poisson. La plupart des entreprises de ces secteurs sont également celles qui proposent des emplois parmi les plus mal payés et qui contribuent à polluer plus encore un quartier déjà dévasté.

---

26. "Wages" signifie « salaires » en anglais.

## La mise en place de solutions alternatives

Certains groupes de créateurs d'entreprises pensent que les travailleurs à faibles revenus et originaires des groupes minoritaires devraient d'abord créer des entreprises traditionnelles avant de les transformer en coopérative une fois l'activité stabilisée. Ce type d'approche permet de réduire les risques pour des populations qui ne peuvent se permettre de perdre de l'argent.

Les deux premières coopératives créées par Wages, la coopérative Emma Eco-Clean et la coopérative EcoCare Professional Housekeeping, ont dès le départ proposé aux salariés de prendre des parts au capital et de participer à la gestion de l'entreprise. Les salariés étaient majoritairement des femmes pauvres immigrées d'Amérique latine, avec des niveaux de formation allant de l'école primaire à un niveau fin de troisième.

Cependant, lorsque Wages a créé sa troisième coopérative de nettoyage, les employés n'ont pas été autorisés à gérer véritablement l'entreprise pendant au moins trois ans. Il existe une tension naturelle entre l'objectif de création d'emplois et le désir de permettre une gestion démocratique. Lorsqu'ils arrivent dans la coopérative, la plupart des employés sont au chômage. Ils veulent travailler immédiatement et n'ont pas forcément envie de passer neuf mois à établir des budgets prévisionnels.

La plupart des coopératives demandent aux employés – propriétaires de suivre une formation de base sur le fonctionnement des coopératives mais également en comptabilité, gestion et finance. Chez Wages, la période d'intégration permet aux nouveaux employés de se former notamment à la législation, la gestion et la finance obligatoires au bon fonctionnement de l'entreprise.

Certains salariés aux revenus faibles ont parfois besoin de plus de temps pour pouvoir croire que la coopérative va véritablement leur appartenir et que ce sera à leur avantage. Ils ont été trompés si souvent par le passé qu'ils veulent s'assurer que ce n'est pas le cas une fois encore.

## UNE RÉALITÉ BIEN VIVANTE AUX ÉTATS-UNIS

## Une vie indépendante

Une autre association de New York qui a ses racines dans le monde coopératif, a pour vocation de permettre le maintien à domicile des personnes âgées.

Le centre NORC Supportive Services, fondé en 1996 par les adhérents de la coopérative Penn South de Manhattan, aide au développement de programmes de foyers-logement permettant aux personnes âgées de vieillir « sur place », proches de leurs amis et de leurs familles.

Le seul type de logement disponible pour les personnes âgées et intégrant divers services est le système des maisons de retraite. Et la plupart des personnes âgées n'y vivent pas. L'association NORC (dont le sigle « signifie communautés de retraite naturelle ») a pour vocation de travailler dans des communautés comptant un grand nombre d'habitants âgés de soixante ans et plus.

Le premier programme de NORC a été mené à Penn South, lorsque les adhérents se sont rendu compte que, du fait de la non-disponibilité de services essentiels, les résidents âgés étaient obligés de s'en aller. L'association a recruté une assistante sociale à temps partiel mais s'est rapidement rendu compte qu'il fallait mettre sur pied un programme beaucoup plus global. Grâce à une bourse de 500 000 dollars, la coopérative a pu offrir des services sociaux et médicaux sur place. Très vite, les autres coopératives de logement partout dans le pays ont repris l'initiative de Penn South.

Aujourd'hui, NORC Supportive Services travaille au développement de programmes de logement qui vont accueillir plus de 50 000 personnes âgées dans cinq États. Outre New York, il existe des programmes NORC dans les états du Maryland, de l'Ohio, de Pennsylvanie et de l'Illinois. Compte tenu du vieillissement de la population aux États-Unis, les programmes NORC expérimentés dans le cadre des coopératives de logement ont

vraisemblablement vocation à se développer pour offrir soutien et services aux personnes âgées.

## Des mains secourables

Dans des centaines de communautés partout aux États-Unis, les coopératives tendent une main secourable à ceux qui en ont besoin : les femmes victimes de violence, les familles pauvres, les personnes âgées, les sans domicile fixe qui ont tous leur place au sein des coopératives.

La coopérative alimentaire Wheatville d'Austin, Texas, reverse le sixième de ses bénéfices à des projets caritatifs de la communauté. Au cours des deux dernières années, cette petite coopérative a fait don de 5 000 dollars pour venir en aide aux femmes victimes de violence, pour aider les foyers d'accueil de personnes sans domicile, pour soutenir les actions en faveur de la protection animale et pour aider les groupes d'artistes locaux et les groupes de lutte contre la faim. Le magasin coopératif met également des points de collecte pour les vêtements et les équipements ménagers à la disposition de ses clients et de ses adhérents.

À Portland, Oregon, la coopérative Citybike, une coopérative détenue par ses salariés, ouvre son parking tous les jeudis à un dispensaire communautaire qui se met au service des sans domicile et des personnes les plus démunies. Par mauvais temps, le dispensaire a même accès à la réserve de la coopérative Citybike. Les clients sont des ouvriers hispaniques payés à la journée qui se rassemblent dans les rues dans l'espoir de dénicher un peu de travail. Un certain nombre d'entre eux ont travaillé à la réalisation des jardins et de la fontaine de la coopérative.

Dans le Minnesota, la coopérative CHS, une très grande coopérative agricole, a versé 330 000 dollars à l'association Twin Cities United Way, doublant ainsi la somme versée par ses employés. Les employés de CHS souhaitent également s'investir « à l'ancienne », en rendant des services « à la sueur de leur

## UNE RÉALITÉ BIEN VIVANTE AUX ÉTATS-UNIS

front ». La coopérative Arden Hills (énergie, céréales et produits alimentaires) participe tous les ans à une action organisée par le conseil œcuménique des églises de Minneapolis-St Paul et qui consiste à repeindre les maisons des personnes âgées et des personnes handicapées.

L'année dernière, CHS a mobilisé une équipe de trente bénévoles – y compris un directeur exécutif – pour remettre en état et repeindre un vieux mobile home dans lequel habitait un couple de personnes âgées, à sept kilomètres à peine du siège de la coopérative. Une lutte acharnée contre le cancer avait épuisé les économies du couple qui se retrouvait incapable de rassembler les 2 000 dollars nécessaires aux travaux.

### **L'aide aux personnes âgées et aux personnes handicapées**

Au fur et à mesure que la population vieillit, les coopératives sont de plus en plus nombreuses à tenter de répondre aux besoins des membres de leurs communautés. La société coopérative Roggen Telephone est présente dans un comté très rural, à une heure de voiture de Denver. Un tiers de ses adhérents ont soixante ans ou plus. À cause du vieillissement de la population dans cette région, la coopérative Roggen est à peine en mesure de maintenir ses services de sécurité. Les chutes sont courantes, car les anciennes fermes de la région ont souvent des escaliers très raides et l'hôpital le plus proche est à plus d'une heure de voiture.

Roggen loue des « téléphones d'urgence » à ses adhérents âgés, à un coût mensuel très faible. Les téléphones sont préprogrammés avec des numéros d'urgence pour avertir les services de secours ou les voisins en cas d'accident. Sans ces téléphones d'urgence, une fracture de la hanche pourrait rester sans soins pendant des jours, voire pire.

À l'échelle nationale, le programme Tax Facts rassemble la Banque coopérative nationale, la NBC Development

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

Corporation, la Fédération nationale des unions de crédit pour le développement local et autres organisations similaires qui travaillent avec le gouvernement fédéral pour aider les personnes handicapées à bénéficier au mieux du système fiscal.

L'initiative repose sur un programme d'aide bénévole très efficace, mis en place par l'administration des impôts pour aider les salariés modestes à remplir leur déclaration d'impôts. Les bénévoles reçoivent une formation pour connaître les modalités qui permettent aux personnes handicapées de bénéficier de tous les avantages fiscaux et les services d'éducation auxquels elles ont droit.

Un tiers des Américains souffrant d'un handicap vivent avec un revenu annuel inférieur à 20 000 dollars. Lorsque ces personnes connaissent leurs droits, elles sont davantage en mesure de se constituer un patrimoine. Par exemple, de très nombreux employés en invalidité ne connaissent pas le crédit d'impôts sur revenus perçus qui permet aux familles modestes de percevoir un complément de salaires via des mesures fiscales.

### **Aide aux enfants**

Il existe de très nombreuses coopératives qui travaillent dans le domaine de l'aide à l'enfance défavorisée. Beaucoup font des dons aux grands hôpitaux pour enfants, d'autres mettent au point leurs propres programmes d'aide à l'enfance.

À Frankfort dans le Kentucky, l'union de crédit Commonwealth a récolté 8 000 dollars pour acheter des cadeaux de Noël aux les familles d'enfants malades en fin de vie. Les adhérents de l'union de crédit et les entreprises locales ont fait don de paniers cadeaux que l'union de crédit a mis aux enchères pour récolter de l'argent.

Chaque année, la coopérative People's Food de Ann Arbour fait don de vingt-cinq paniers cadeaux à des associations locales pour aider à la collecte des fonds. Les associations caritatives peuvent récolter jusqu'à 60 dollars par panier alors que le coût

## UNE RÉALITÉ BIEN VIVANTE AUX ÉTATS-UNIS

de ces paniers pour la coopérative est de 25 dollars. Cette même coopérative fait également des dons alimentaires à différentes organisations sans but lucratif locales parmi lesquelles un centre d'information sur le SIDA et le foyer Ozone House qui recueille des adolescents vivant dans la rue.

Dans l'Oregon, la coopérative Ashland Food finance un programme pilote visant à rétablir le dialogue entre les adolescentes fugueuses et leurs mères. La coopérative propose un lieu sûr pour favoriser la médiation entre les familles et les jeunes filles.

L'union de crédit des employés de l'État de Pennsylvanie s'intéresse, quant à elle, aux enfants qui se retrouvent pris dans l'engrenage du divorce et des batailles que leurs parents se livrent pour obtenir leur garde. L'année dernière, l'union de crédit de Harrisburg a cosponsorisé différents événements qui ont permis de collecter 10 000 dollars reversés à l'agence CASA de l'État de Pennsylvanie, c'est-à-dire l'association qui rassemble les avocats spécialisés dans le droit des enfants. La CASA met des avocats spécialisés à la disposition des enfants pour défendre leurs droits lorsque les parents se battent pour obtenir le droit de garde.

Dans l'État de l'Idaho, une union de crédit de Boise se concentre sur d'autres enfants en difficultés. Elle fait don d'ours en peluche aux services de police et autres services d'urgence; ces ours sont destinés à être offerts aux enfants dans des situations très difficiles. Cette initiative a vu le jour il y a quelques années, lorsque le vice-président de l'union de crédit de l'État de l'Idaho a épousé une femme pompier qui emportait toujours dans sa voiture des ours en peluche qu'elle offrait aux enfants victimes d'accident.

L'idée d'équiper toutes les forces d'intervention d'urgence de l'État a rencontré un écho très favorable. La première année, l'union de crédit a collecté 250 ours en peluche. L'union de crédit a passé un partenariat avec un magasin Wal-Mart qui vend des ours en peluche pour à peine 5 dollars. Les adhérents des unions de crédit peuvent faire des dons soit en espèces, soit

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

en allant directement acheter une peluche. La campagne de collecte est organisée en novembre et en décembre, quand les gens achètent leurs cadeaux de Noël. Grâce aux dons en espèces, l'union de crédit peut réaliser des achats en gros et ainsi acheter un plus grand nombre de peluches à offrir aux enfants traumatisés.

Enfin, signe des temps, un groupe d'unions de crédit travaillant avec les établissements de la Défense a fait un don de 22 000 dollars l'année dernière à une fondation qui aide les familles de soldats malades ou blessés à rester proches pendant toute la durée du traitement médical.

Les dons du conseil des unions de crédits de la Défense, constitué de 270 unions de crédit, sont pour la majeure partie destinés à la Fondation Fisher House. La Fondation Fisher House met à disposition des « maisons des familles » construites à proximité des grands hôpitaux militaires pour permettre aux familles de se loger pendant ces périodes difficiles.

### **Soutien international**

Les coopératives américaines soutiennent également l'économie sociale partout dans le monde via son soutien au développement du mouvement coopératif à l'échelle internationale. Un réseau d'organisations du mouvement coopératif, incluant l'Association nationale des entreprises coopératives (NCBA), utilise des techniques coopératives identiques à celles qui ont permis à des millions d'Américains d'aider les personnes pauvres dans plus de soixante-dix pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique du Sud, du Moyen-Orient et d'ailleurs.

Bénéficiant de financements de la part du gouvernement américain et d'autres institutions, ces groupes organisent des coopératives agricoles, des coopératives qui travaillent à l'électrification et au développement des télécommunications dans les campagnes ou encore des coopératives financières, d'assurance et d'autres encore. Grâce à leurs initiatives, ce sont de

## UNE RÉALITÉ BIEN VIVANTE AUX ÉTATS-UNIS

nombreuses personnes exclues des circuits économiques traditionnels qui parviennent à trouver un emploi, un revenu, une formation et qui font l'expérience de la démocratie.

Il y a trente ans, les organisations coopératives américaines ont aidé à la création d'une assurance coopérative en Colombie : la coopérative Seguros La Equidad. Aujourd'hui, cette coopérative assure près de 3 millions de personnes et a donné naissance à d'autres coopératives, par exemple la coopérative Salud Coop qui est à l'heure actuelle le plus gros prestataire de soins en Colombie et l'une des plus grandes coopératives en Amérique latine.

En Pologne, après l'élection de Lech Walesa, l'Association nationale des coopératives de télécommunications a créé deux coopératives de téléphone qui ont très bien réussi dans des zones rurales mal équipées en services téléphoniques. Aujourd'hui, ces coopératives desservent 18 000 clients et entreprises dans les régions rurales.

Plus récemment, au cours des dix dernières années, la NCBA a organisé 20 000 planteurs de café du Timor-Oriental en coopératives qui produisent désormais un café qui se classe parmi les meilleurs du monde. Ces coopératives ont permis aux planteurs d'augmenter considérablement leurs revenus et ont aidé au rétablissement de l'économie locale qui était en très grande difficulté. Aujourd'hui, les coopératives de café du Timor Oriental sont le plus gros employeur et le plus gros exportateur du pays.

## Conclusion

Ainsi, en créant des coopératives ouvrières qui sont au service de leurs membres et dans le même temps au service des communautés locales dans lesquelles elles sont implantées, en œuvrant à des actions bénévoles et en s'engageant pour le développement international du mouvement coopératif, les coopératives américaines participent concrètement à l'établissement d'une économie sociale robuste aux États-Unis et partout dans le monde.

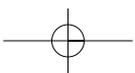
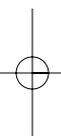
## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

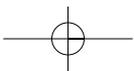
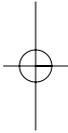
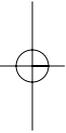
Ces coopératives sont créatrices d'emplois, elles fournissent des services qui ne sont proposés par aucune autre structure et elles permettent aux personnes de s'investir pleinement dans la société. Elles représentent des espaces d'initiatives importants dans des domaines où les entreprises et les structures traditionnelles ne pourraient vraisemblablement pas être viables.

■ ■ ■ ■ **Paul Hazen** est président-directeur général de la National Cooperative Business Association aux États-Unis. NCBA est le principal organisme américain représentant toutes les coopératives. P. Hazen est le créateur du nom de domaine « .coop », uniquement réservé aux coopératives. Plus de 8000 noms de domaine « .coop » ont été enregistrés depuis 2002 dans plus de 50 pays. Plus de 4000 de ces noms de domaine sont utilisés pour des sites web et des adresses e-mail aux quatre coins du monde.



### **3. Une autre façon d'entreprendre**





**Face à un capitalisme néolibéral débridé, au sein duquel l'individualisme forcené, voire l'égoïsme sont trop souvent considérés comme des atouts majeurs, les entreprises de l'économie sociale font la démonstration qu'il est possible d'entreprendre autrement, collectivement, humainement tout en étant économiquement très efficace.**

Souvent considérées, à tort, comme des survivances d'un passé idéaliste dont le propos visait à la fois à réconcilier les différentes classes sociales et à favoriser une ré-appropriation démocratique de l'entreprise, les organisations de l'économie sociale, qu'elles soient des coopératives, des mutuelles, des associations ou encore des fondations, n'ont jamais été aussi actuelles dans la grande cacophonie mondiale de l'économie que nous connaissons en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle.

En effet, au-delà de leur présence – 10 % du PIB mondial, des centaines de millions d'emplois et une « clientèle » représentant plus de 2 milliards d'habitants – elles relèvent en permanence un triple défi: le défi économique, le défi culturel et le défi humain. Ce triple défi nous est présenté dans l'article d'Ivano Barberini, président de l'Alliance coopérative internationale, non sans passer par un décryptage de l'histoire des organisations d'économie sociale.

Nous verrons par ailleurs qu'«entreprendre autrement» nécessite de solides capacités managériales traditionnelles et de nombreuses autres qualités que nous détaille Marcos de Castro Sanz, président de la Cepas en Espagne.

Bien évidemment, appréhender le présent et se projeter vers l'avenir implique immanquablement des références à l'histoire, aux

L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

**fondements philosophiques et économiques que l'un et l'autre des auteurs dévoilent au lecteur, que celui-ci soit déjà initié à l'univers de l'économie sociale ou l'aborde pour la première fois.**

## Un triple défi

*Ivano Barberini (Italie)*

La conception de l'économie sociale remonte au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle quand le sociologue Frédéric Le Play<sup>1</sup> créa, en France, la « Société internationale des études pratiques d'économie sociale » (1856), au cœur d'une réalité européenne secouée par de fortes tensions sociales, en grande partie dues à la naissance du capitalisme moderne.

C'est au cours de ces années que commence à se diffuser, grâce aux écrits de Georges Holyoake, la notion de coopérative née en 1844 à Rochdale, donnant ainsi une forte impulsion au développement du mouvement coopératif moderne.

La proposition de l'économie sociale naissait de la tentative d'assurer la réconciliation et l'harmonie entre les classes sociales.

La solidarité, l'économie sociale, la promotion de sociétés d'assistance mutuelle étaient présentées comme l'antidote de la lutte entre les classes en terme d'opposition à l'individualisme égoïste et au capitalisme effréné.

---

1. Frédéric Le Play (1806-1862) fut, en France, le penseur catholique de l'économie sociale conçue comme une sorte de compromis tentant de concilier communauté, propriété, et patronage. Ce fut un défenseur des sociétés de secours mutuel et des associations ouvrières.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

De fait, il s'agissait là d'un mode d'expression en faveur de l'aspiration générale à la communauté, concept qui était placé, surtout en Allemagne, en opposition à la modernité individualiste et rationaliste, représentée en particulier par les sociétés par actions.

Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, le monde est évidemment radicalement transformé par les effets de l'urbanisation, de la globalisation, de l'innovation des sciences et des techniques, etc.

La qualité de la vie, en particulier dans les pays industrialisés, s'est améliorée sans aucune comparaison possible par rapport à l'époque de la révolution industrielle, alors que dans de nombreux pays, que l'on nomme du « tiers-monde », on est bien loin des conditions de vie acceptables : les seuils de pauvreté, la diffusion des maladies, l'analphabétisme sont, par certains aspects, pires que ceux de l'Europe du Moyen Âge.

Le philosophe, théologien et rabbin, Jonathan Sacks, soutient qu'aujourd'hui « nous vivons dans le sixième ordre mondial (succesif aux cinq grandes cultures universalistes – la Grèce antique, la Rome antique, la chrétienté et l'islam médiévaux, l'illuminisme) : celui du capitalisme global. Mais ses effets n'en sont pourtant pas moins profonds. Il menace tout ce qui est local, traditionnel et spécifique. »

Le concept de liberté des individus a acquis un nouveau relief et a connu une diffusion foudroyante, en produisant un changement radical sur l'ensemble de la planète.

Les personnes sont et veulent être plus libres de penser à leur futur. D'une certaine façon, cette volonté de liberté renforce la conscience civique, le dépassement des attentes en matière d'assistance, la créativité. Pour les entreprises sociales cela signifie avant tout liberté d'entreprendre, liberté d'association, responsabilité, solidarité, communauté ouverte et créative, indépendance et autonomie.

D'un autre point de vue cependant, la liberté n'est pas entendue comme responsabilité mais plutôt comme absence de

## UN TRIPLE DÉFI

règles et d'obligations sociales, comme choix qui stimule l'art de faire par soi-même et la compétitivité.

La globalisation de l'économie et l'individualisme compétitif peuvent provoquer des lacérations profondes dans le tissu de la société civile telle que nous la connaissons en Europe.

Les concepts de solidarité, de tolérance et d'altruisme sont considérés, par une grande partie de la société moderne, comme des vertus plutôt inutiles, voire contre-productrices.

Plus l'égoïsme croît, plus la responsabilité envers la communauté tend à disparaître. Cela produit de graves dommages, car une communauté fermée empêche toute créativité et toute capacité à comprendre où va le monde.

Cette situation fait que les personnes se sentent toujours plus seules face aux événements qu'elles ne parviennent pas à contrôler et qui peuvent engendrer une soudaine aggravation de leurs conditions de vie.

L'économie sociale apporte une contribution importante et spécifique pour lutter contre l'insécurité et la précarité par la création d'un environnement associatif, le soutien des exclus, le respect des droits et des devoirs, la confiance, la sécurité alimentaire, le développement durable, la subsidiarité, la réponse aux nouvelles marginalisations, la sécurité de l'emploi, le caractère intergénérationnel de l'entreprise, l'égale participation aux bénéfices de la mondialisation, le dialogue et l'inclusion sociale.

L'efficacité économique doit s'accompagner de l'efficacité sociale et culturelle. En effet, dans l'économie globalisée, la compétition existe tant sur le terrain économique que sur le terrain culturel et sur ses valeurs :

- pour relever le défi économique, il faut être compétitif face à d'excellentes entreprises ;
- pour être compétitif sur les valeurs, il est indispensable de renforcer sa propre identité par l'action et la cohérence quotidienne ;

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

– pour affirmer sa propre vision de l'économie et de la société, il faut collaborer au changement de la culture économique dominante qui ne voit dans les entreprises que des lieux presque exclusivement dédiés à la création du profit.

## Le défi des valeurs

Les valeurs clé des entreprises de l'économie sociale (la démocratie, la participation des membres, la solidarité, l'égalitarisme, la tutelle des plus vulnérables) confirment leur entière validité en cette période d'économie globalisée. Ce qui la distingue des autres formes d'entrepreneuriat est l'importance vitale accordée à la sociabilité et à la responsabilité sociale qui sont inséparables de l'identité et de la mission. C'est par le caractère central de la personne dans l'entreprise que se mesure la réelle différence entre les différentes formes d'entreprise.

Le plus souvent les entreprises ordinaires, en particulier de grande taille, continuent de considérer avant tout leurs salariés comme des sources de coût et semblent plus intéressées au contrôle de la force de travail que par le développement des ressources humaines.

L'exemple de la coopération sociale est emblématique. L'idée de mettre la personne au centre a permis de dépasser avec succès des limites qui semblaient infranchissables dans la création de nouvelles générations de coopératives et dans la revitalisation d'entreprises en crise.

Le développement de la coopération sociale représente un cas d'étude qui intéresse le mouvement coopératif au niveau européen et international. Des entreprises nées de l'imagination et de la générosité, dans des environnements sociaux difficiles, ont rendu aux personnes impliquées, dignité et confiance en soi grâce au travail associatif.

Il s'agit là de valeurs traduites en pratiques d'entreprise dont le succès est le fruit de l'équilibre entre le rôle des associés-salariés, des opérateurs, des citoyens et de la communauté, tous unis

## UN TRIPLE DÉFI

dans cet objectif de la création d'un travail digne, de l'assistance aux sujets les plus fragiles et à leur intégration sociale.

La constitution de coopératives ou d'autres formes associatives représente une ressource très importante pour affronter les problèmes de la création d'emplois qui respectent la dignité, de lutte contre la pauvreté et contre les maladies, dans les pays en voie de développement et avant tout en Afrique.

Les entreprises sociales qui apportent une assistance aux personnes défavorisées de milieux sociaux difficiles, finissent par représenter les valeurs coopératives traduites en pratiques d'entreprise. Seuls une grande sensibilité et un dévouement envers les autres peuvent permettre de développer un travail associatif, de respecter la dignité des personnes et d'en améliorer les conditions de vie. Dans ces coopératives, les femmes constituent souvent la majorité des travailleurs coopérateurs et exercent un rôle de guide influent et efficace. Nous devons cependant rappeler que les femmes sont souvent actives même au sein des secteurs coopératifs traditionnels tels que l'agriculture, la pêche, le crédit, le textile et la consommation. Dans la région asiatique et pacifique, des femmes ont vécu des expériences significatives dans ces secteurs.

Il existe des coopératives exclusivement de femmes (en Inde, au Népal et dans d'autres pays) qui assument un rôle important même au sein de leur propre communauté.

Information et instruction sont des conditions essentielles pour sortir d'un état de grave malaise social. La capacité du système coopératif à construire des réseaux d'individus et d'organisations basés sur la responsabilité et la solidarité, représente une ressource utile pour bâtir un développement démocratique, économique et social, liés de façon inséparable.

Bien souvent le réseau coopératif a démontré son utilité pour créer et partager la confiance et le savoir, pour apprendre à entreprendre et pour gérer la complexité.

## Le défi culturel

La logique d'entreprise dédiée presque exclusivement au profit porte en soi une thèse forte d'économie politique centrée sur un modèle dichotomique entre marché et État : le premier doit penser exclusivement à produire de la richesse, le second doit prendre en charge sa redistribution.

Milton Friedman<sup>2</sup> soutenait déjà il y a quelques décennies que le seul caractère social des entreprises est de faire du profit. Malheur à celles qui auraient eu une finalité autre car elles auraient pu alors être la cause d'une dangereuse dérive de la mission première de l'entreprise.

Selon cette perspective, le problème de la justice sociale et du développement durable est de la responsabilité de l'État et non des entreprises. On retrouve l'application pratique de cette doctrine lorsque l'on analyse les processus de globalisation en vigueur depuis des dizaines d'années : les grandes entreprises multinationales qui sont les leaders de l'internationalisation des marchés, manifestent une « sorte de fuite des responsabilités » vis-à-vis de la communauté locale et donc également en ce qui concerne la protection de l'emploi et l'attention portée à l'environnement socio-économique.

Dans cette vision, il n'y a pas d'espace pour une culture qui conjugue économie et sociabilité, qui permette la conception d'entreprises capables non seulement de produire de la richesse mais aussi d'en redistribuer les avantages sociaux. Cette culture caractérise précisément les entreprises de l'économie sociale.

Depuis très longtemps et dans de nombreux pays, l'hostilité se manifeste surtout envers cette partie de l'économie sociale représentée par les coopératives ou, mieux, par les coopératives capables d'être compétitives sur le marché face aux autres entreprises.

---

2. Milton Friedman fut économiste, défenseur du libre marché. Il reçut le prix Nobel d'économie en 1976.

## UN TRIPLE DÉFI

Déjà au début du siècle dernier, un célèbre économiste italien, Maffeo Pantaloni, soutenait que les coopératives étaient tolérées tant qu'elles ne gênaient pas; dans le cas contraire, il fallait intervenir. C'est une logique qui persiste encore aujourd'hui dans un contexte où besoins et scénarii socio-économiques sont radicalement différents. L'entrepreneuriat social, et en particulier coopératif, est plus riche de contenu qu'aucune autre forme d'entreprise. Ses nombreuses valeurs peuvent se résumer de la façon suivante : la culture d'entreprise centrée sur le développement et non seulement sur la gestion, le rôle central de la personne, la création et le partage du savoir, la participation collective à la production et à la distribution de richesses, la coopération entre entreprises, la création de réseaux, l'alternative à l'assistanat, le développement et l'innovation, la croissances des entreprises, l'encouragement des jeunes à entreprendre, la contribution au dépassement des déséquilibres territoriaux.

C'est sur cette base qu'il faut affirmer une culture économique et entrepreneuriale répondant davantage aux réels besoins des personnes et à un développement durable.

### **Le défi économique**

Dans la nouvelle compétition globale, pour donner un avantage mutualiste aux membres et pour remplir sa fonction sociale, l'entreprise coopérative doit faire mieux encore que les excellentes entreprises de son propre secteur économique. Si elle n'y parvient pas, elle n'a aucun avenir et, probablement, aucune raison d'être. Pour affronter le défi sur le terrain de l'économie, les entreprises coopératives et les mutuelles doivent valoriser leur points forts en mettant l'accent sur le dynamisme économique, sur la création de travail, sur la résolution des grands problèmes de notre temps : le besoin de liberté individuelle conjugué à la responsabilité et à la justice sociale.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

Les entreprises coopératives et les mutuelles ont démontré leur extraordinaire capacité d'évolution, de la plus petite entreprise jusqu'aux PME et aux plus grandes, des secteurs les plus expérimentés à ceux plus innovants.

Cependant, le parcours n'a certes pas été ni facile, ni indolore. L'histoire coopérative est composée de défaites et de succès, d'erreurs et de choix pertinents, d'éloignement des principes et de leur mise en pratique dans l'action économique.

La culture coopérative, le fait de se reconnaître non seulement dans l'entreprise mais aussi dans le modèle de société qu'elle représente, sont déterminants pour l'adhésion et par conséquent pour le succès de l'initiative. Le fait que de nombreuses entreprises coopératives, dans diverses régions du monde, aient déjà fêté leur centenaire, mérite réflexion.

Les conditions dans lesquelles elles ont agi et se sont développées, sont en effet sûrement très diverses, tout comme les voies qu'elles ont suivies pour atteindre le succès. Les cas de réussite de secteurs coopératifs, même dans des contextes compétitifs difficiles, sont en grande partie le fruit de crises vécues comme un défi pour réussir à construire un nouveau cycle de vie et comme levier pour identifier le moment adéquat de son lancement.

Le courage de prendre des risques, l'adoption d'un projet clair dans lequel croire, la passion unie à la compétence ont, bien souvent, suppléé à la rareté des ressources et contribué à créer un environnement favorable au changement.

Cependant, les choix entrepreneuriaux faits par les coopératives n'ont pas toujours, ni partout, été gage de succès.

On peut tirer, pour l'économie sociale, de bons enseignements de certains facteurs de crise de la coopération de consommation dans divers pays européens; en particulier le leitmotiv utopique qui consiste à vouloir «exister pour toujours» (fruit d'une forte connotation idéologique) a engendré une peur paralysante envers toute nouveauté alors que le leadership, confirmé depuis de nombreuses années, a alimenté l'illusion dangereuse

## UN TRIPLE DÉFI

d'une position de force, indépendante des changements du marché et de la société.

Tout cela a provoqué un affaiblissement préoccupant de la compétitivité et une crise d'identité qui ont engendré la disparition ou la marginalisation de certains mouvements coopératifs, à la longue et glorieuse tradition.

Dans d'autres cas, les changements ont pris une direction différente de celle du monde associatif. Des expériences relativement récentes ont mis en lumière l'essoufflement de groupes dirigeants entiers qui ont choisi la simplification de la complexité de la mission coopérative par la « démutualisation », c'est-à-dire la transformation en entreprise ordinaire.

En général, au cours des dix dernières années, l'économie sociale et plus spécifiquement le mouvement coopératif se sont épanouis, tant dans les pays développés que dans ceux en voie de développement.

D'innombrables organisations productives, de nature associative, sont apparues surtout dans le monde rural, mais également urbain. Elles peuvent avoir plusieurs dénominations : groupes de production, organisations paysannes, organisations communautaires de base, etc., même s'il s'agit bien de coopératives ou, mieux encore, de précoopératives puisque leurs formes ont été simplifiées du point de vue des contraintes bureaucratiques et/ou de la reconnaissance juridique.

Dans certains cas, le terme « coopérative » n'est pas usité car il est perçu avec méfiance par les populations qui se souviennent des expériences négatives du passé.

Ces processus de formation par l'expérience se font sentir surtout lorsqu'ils concernent la capacité d'agir dans un contexte compétitif.

Dans les faits, il s'agit là d'importantes tentatives menées avec courage et basées avant tout sur la formation aux connaissances, indispensables pour gérer de petites et moyennes entreprises dans un contexte compétitif.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

Pour bien faire fonctionner une coopérative, il faut savoir lire et écrire, savoir respecter des règles précises ainsi que la ponctualité, savoir tenir une comptabilité, savoir exercer un contrôle sur ceux qui détiennent la responsabilité de gestion; et pour pouvoir opérer sur le marché, il faut fournir des produits compétitifs, par conséquent avoir des connaissances et être équipé de technologies modernes, ce qui représente peut-être l'obstacle majeur.

Enrico Luzzati, professeur associé à la faculté des sciences politiques de l'université de Turin, a longuement étudié la situation de l'Afrique subsaharienne. Il suggère de commencer par des activités que les membres peuvent aisément s'approprier sans trop de difficulté, comme, par exemple, la commercialisation des produits agricoles, leur première transformation, l'acquisition collective des facteurs de production, la constitution de fonds rotatifs, ou, mieux encore, de caisses d'épargne et de crédit.

La voie qui mène à la création de coopératives efficaces et rentables, peut être suivie même si elle est difficile.

Les exemples de faillites sont nombreux, mais les cas de succès ne manquent pas et nous pouvons citer celui de la coopérative Kuapa Kokoo au Ghana, qui compte 35 000 membres et commercialise du cacao.

En Afrique, le sentiment d'appartenance à la famille élargie est encore plus fort et donne lieu à des formes de solidarité qui représentent bien souvent la véritable et unique forme de survie. La constitution de coopératives entre parents prend une signification particulière dans cette réalité et ne doit pas être considérée avec suspicion, comme c'est souvent le cas.

Il est également important que les associés aient confiance les uns envers les autres.

Sans soutien prolongé, la promotion de coopératives est inopérante : à peine abandonnées à elles-mêmes, elles cessent de fonctionner.

## UN TRIPLE DÉFI

Les projets de développement soutenus par des donateurs, publics ou privés, comportent une grave erreur : ils prétendent obtenir rapidement des résultats utiles pour résoudre des situations d'urgence mais non pour donner des compétences professionnelles afin de créer et de gérer des entreprises. Comme nous le savons, ces processus requièrent des durées qui ne peuvent pas être compressées outre mesure.

L'Alliance coopérative internationale a lancé, conjointement avec l'Organisation internationale du travail, une grande campagne contre la pauvreté pour promouvoir la collaboration entre les coopératives du Nord et celles du Sud et favoriser leur entraide.

### **En conclusion**

L'économie sociale, et à travers elle la coopération, représente un ensemble d'entreprises « visionnaires » destinées à construire un meilleur futur, en appliquant une formule apparemment simple : quand le marché change, elles adaptent leurs stratégies mais maintiennent fermement les principes fondamentaux.

L'innovation représente la voie maîtresse du succès de chaque entreprise. Cela est encore plus vrai pour les entreprises de l'économie sociale qui suscitent, depuis toujours, de grandes attentes et se basent sur la confiance de ses propres membres et sur celle des citoyens.

Le comportement éthique, fondamentalement basé sur le respect des engagements et sur la transparence, doit être contrôlé en permanence par les groupes dirigeants et vérifiable par l'ensemble des parties prenantes.

Les coopératives, les mutuelles, les associations, les fondations, c'est-à-dire l'économie sociale, ont de profondes racines dans la société et un patrimoine de valeurs en harmonie avec les caractéristiques d'une modernité qui a à cœur le développement économique et la justice sociale.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

Cependant, il est bon de rappeler l'avertissement de Zigmunt Bauman<sup>3</sup>: «l'appartenance à des systèmes de valeurs doit se démontrer par des faits, tout au long de sa vie, et non seulement en brandissant son acte de naissance. Sinon, nous ne sommes pas convainçants.»

■ ■ ■ ■ **Ivano Barberini** est président de l'Alliance coopérative internationale (ACI).

Élu président de l'ACI lors de l'assemblée générale de Séoul en 2001 alors qu'il était président de Legacoop, il a été réélu à l'unanimité à la présidence de l'ACI lors de la dernière assemblée générale de septembre 2005, à Carthagène. Il a commencé sa carrière coopérative dans le secteur de la coopération de consommation et a occupé la présidence de Legacoop, une organisation multisectorielle qui représente environ 10 000 coopératives avec plus de 5 millions de membres, de 1996 à 2002. I. Barberini a été également président d'Eurocoop et vice-président du CCACE (Comité de coordination des associations coopératives européennes).

Il est l'auteur de trois ouvrages et de plusieurs articles sur la coopération et l'économie.

---

3. Zigmunt Bauman est sociologue. Il est professeur aux universités de Leeds et de Varsovie.

## L'autre modèle

*Marcos de Castro Sanz (Espagne)*

### Le point de départ

Entreprendre est une aptitude humaine qui a comme résultat l'exécution d'une décision ou d'un désir déterminé. En ce sens, il s'agit d'une capacité (une force interne) de développer des plans ou des actions. Les personnes qui ont la capacité de construire elles-mêmes leurs propres projets, de les dessiner et de les mettre en pratique, assument la réalisation de leur liberté personnelle comme pouvoir d'action. Dans le cas contraire, elles dépendent ou sont subordonnées à qui est capable d'apporter une réponse à un besoin. Entreprendre est, ou devrait être, un des objectifs du processus éducatif qui n'est autre que de faire en sorte que la personne assume sa vie et la développe à partir de ses capacités et des opportunités. La capacité d'entreprendre doit se baser sur la juste connaissance des possibilités personnelles, sur celles que l'entourage nous offre ou encore sur celles qui naissent de l'alliance avec d'autres attentes similaires, afin de mobiliser la force nécessaire pour mener à bien ce que l'on souhaite. Cette capacité doit également intégrer l'anticipation des conséquences qui découleront de la mise en pratique de la décision.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

Être entrepreneur, c'est être autonome et être autonome, c'est être une personne capable de « se faire », face aux défis ou aux difficultés de sa propre existence.

Ce point de départ est important puisqu'il situe la capacité entrepreneuriale au centre du développement personnel. Cette capacité ne se réduit pas seulement à la capacité de créer une entreprise économique, qui n'est qu'une des facettes de l'entrepreneur, mais bien parce que c'est un aspect indispensable pour la réalisation de cette entreprise. La réalisation économique se développe dans un contexte plus large que le lancement d'une initiative entrepreneuriale. L'économiste Joseph Schumpeter affirme que l'entrepreneur est essentiellement un innovateur; un agent dynamique de la vie économique qui réalise de nouvelles combinaisons des facteurs de production: ce qu'il définit comme une des forces motrices du capitalisme. Cette description est très proche de la définition du potentiel créatif d'un individu.

Cependant, tel n'est pas le résultat du système éducatif actuel. Celui qui finit ses études universitaires n'a généralement pas un projet personnel qui lui permette de développer son autonomie économique et ses capacités créatrices. Au contraire, le plus souvent sa première tentative de recherche d'emploi le dirige vers un emploi public ou à devenir salarié d'une grande entreprise afin de s'assurer pérennité et stabilité. Certes, il y a des exceptions; certaines personnes connaissent parfaitement leur projet et le mettent en pratique. Mais cela n'est pas le résultat d'un système éducatif et de formation, c'est une exception.

Si nous étions certains que la capacité d'entreprendre et de créer étaient réellement l'expression du développement personnel et non le fruit du processus éducatif, nous pourrions en conclure que ce même processus n'a pas été conçu pour augmenter la liberté personnelle mais bien pour adapter le comportement aux valeurs dominantes du système dans lequel nous vivons. Ce qui implique, comme première conclusion, la nécessaire modification des mécanismes pédagogiques pour rénover et recadrer les objectifs finaux.

## L'AUTRE MODÈLE

On en arrive donc aux questions suivantes : qu'induisent ces processus éducatifs ? Qu'est-ce qui conditionne les résultats des comportements personnels ? Sur quoi se fondent ce que nous appelons les « valeurs dominantes » ?

### Les conséquences de l'étape industrielle

La révolution industrielle a provoqué un changement significatif dans le développement de la capacité entrepreneuriale des personnes. Se multiplièrent alors les comportements d'emploi massif en direction des villes où se situent les récentes fabriques. À cette période, la campagne cesse d'être l'unique possibilité de ressources économiques ; les hommes migrent massivement vers la ville et ses usines naissantes pour assurer une continuité des revenus familiaux. Ce contexte stimule l'espoir « d'être embauché », c'est-à-dire être employé par quelqu'un et lui dédier sa capacité de travail. Marx l'a appelé la « vente de la force de travail ». Ce faisant, on renonce à la capacité d'entreprendre et ce mécanisme est subi par une grande partie de la population qui n'a pas les moyens de se permettre l'indépendance économique. Ces deux éléments réunis conditionnent la faiblesse de la capacité entrepreneuriale et créatrice.

L'inertie qu'instaure le fait « d'être employé », de travailler à l'initiative d'une autre personne, a été un facteur de conditionnement non seulement dans le schéma de la société émergente mais aussi dans les processus de choix personnel. On choisit généralement ses études universitaires en fonction des débouchés possibles, c'est-à-dire la « faculté » d'être employé par quelqu'un d'autre. C'est cet enracinement dans la culture qui conditionnera les systèmes éducatifs et de formation formels ou informels (le « bouche à oreille d'informations personnelles »). On est éduqué pour « être employé pour le compte d'autrui », si on ne peut être fonctionnaire.

## L'entrepreneur existe-t-il ?

Dans ce schéma, la capacité entrepreneuriale s'est réduite dans la société industrielle à certaines situations conditionnant sa réalisation :

### *a. Le milieu*

On est entrepreneur – au sens de créer et construire sa propre entreprise – quand les conditions nécessaires à cette « aventure » sont présentes dans le contexte familial et que, de surcroît, ce lien familial a permis la transmission de la propriété des instruments pour entreprendre.

### *b. La possession d'un capital financier personnel*

Franchir le pas de la création d'une entreprise est souvent déterminé par l'arrivée d'une importante somme d'argent. Avoir de l'argent est une bonne condition pour penser à l'opportunité de lancer son propre commerce. Dans ce cas, disparaît l'interdépendance entre l'absence de ressources et l'offre d'emploi par un tiers.

### *c. L'absence d'autres possibilités*

L'échec scolaire, l'arrêt prématuré des études (pour subvenir au revenu familial, par manque de moyens) ou le manque d'intérêt pour les études supérieures (par absence de perspective) ont des conséquences inattendues dans les régions rurales ou non industrialisées. Pour les personnes confrontées au manque d'offre d'emploi, elles suscitent l'émergence d'activités rémunératrices. Cette situation, étrangère au comportement industriel analysé, conduit au développement de capacités entrepreneuriales et créatrices de solutions, malgré les carences que présentent ces personnes face à celles qui ont mené des études plus longues.

## L'AUTRE MODÈLE

### *d. L'initiative personnelle*

Ce n'est pas la plus fréquente mais il existe des personnes qui ont la vocation de développer une initiative d'entreprise quand bien même elles possèdent de faibles ressources et un environnement défavorable.

### *e. L'entrepreneur collectif*

C'est l'union de diverses personnes qui ont compris qu'ensemble elles étaient plus fortes et pouvaient apporter des solutions entrepreneuriales à des problèmes sans alternative. Ce concept se développera avec l'économie sociale.

Hormis ces situations, les personnes intègrent généralement le marché du travail normalisé en offrant leurs compétences professionnelles à d'autres pour qu'ils les embauchent : c'est ce que nous appelons le travail pour le compte d'autrui.

## **Et l'économie sociale ?**

Cependant, l'économie sociale se base sur la capacité d'entreprendre. Tant qu'existeront des entrepreneurs collectifs qui sauront se dynamiser ensemble pour réaliser leur projet d'entreprise, il existera une entreprise d'économie sociale. Cette présence entrepreneuriale n'est pas minoritaire. La Conférence européenne permanente des coopératives, mutuelles, associations et fondations (CEP-Cmaf) stipule que l'économie sociale est en croissance. Dans l'Europe des quinze, avant le récent élargissement, elle compte 8 % des entreprises européennes, emploie neuf millions de personnes, et représente 7,9 % de l'emploi salarié regroupant une part considérable de la société civile. On estime que 25 % des citoyens européens sont adhérents ou associés à l'économie sociale en tant que travailleurs, consommateurs, épargnants, assurés, habitants d'un logement, étudiants, bénévoles, etc. Il s'agit de petites et grandes entreprises, marginales ou leaders dans les secteurs industriels et des services. Elles

occupent tout l'éventail entrepreneurial et se situent dans tous les secteurs.

Devant ce panorama, émerge une question évidente : dans cette forme spécifique de création d'entreprise, entreprend-on de manière naturelle ? La capacité de créer, d'entreprendre, est-elle inscrite dans la façon d'agir de l'économie sociale ? Cela est-il possible dans un schéma social où se « renforcent » des comportements contraires à l'entrepreneuriat, comme on pouvait le voir auparavant ? La réponse affirmative à cette question montre qu'il existe un type d'entreprise dynamique et créatrice significativement distincte de l'entreprise traditionnelle. Cette thèse, favorable à la capacité créatrice de l'économie sociale, peut s'appuyer sur ses données historiques.

## En relisant l'histoire

Au risque de répéter des choses connues, il est bon de commenter les circonstances socio-économiques d'où sont issues les coopératives, puisque leur apparition fournit des éléments clés pour définir les caractéristiques de ce que nous appelons aujourd'hui l'économie sociale.

En 1844, apparaissent les coopératives dans le petit village anglais de Rochdale, même s'il y eut des tentatives antérieures. Le système socio-économique européen du XIX<sup>e</sup> siècle a contraint ces diverses tentatives à se regrouper pour affronter les inégalités que le capitalisme était en train de créer entre la classe dominante et la classe ouvrière, dans des conditions de vie et de travail toujours plus précaires.

En 1843, les travailleurs d'une vieille usine de textile demandèrent une augmentation de salaire dont le refus a provoqué une série de grèves qui a renforcé leur précarité et les a obligés à s'organiser pour survivre. Au sein de cette organisation, il fut proposé de créer un magasin pour leur fournir des produits de consommation quotidienne, tels que des aliments et des vêtements, qu'ils n'auraient pas pu se procurer autrement. C'est en

## L'AUTRE MODÈLE

ce lieu que naquit l'idée de la coopérative. Avec un petit pécule de départ, vingt-huit promoteurs se lancèrent dans l'ouverture du magasin qui répondait aux nécessités de consommation quotidienne dans des conditions si précaires et évitait la spéculation par des intermédiaires. Cela s'est passé le 11 août 1844.

La nouveauté, pour éviter les erreurs passées, fut d'instaurer des normes pour réguler le fonctionnement, auxquelles tous devaient se soumettre : les statuts. Ces derniers, en fixant les principes, serviront, ultérieurement, à déterminer les critères régulateurs constitutifs du coopérativisme. Le succès tient précisément à l'élaboration de ces principes qui disciplinèrent l'individualisme et parvinrent à éviter la « prostitution » de l'effort collectif. Ces principes seront, sans le savoir, les règles permanentes des coopératives ultérieures.

Avec cette expérience, projetée dans le temps et développée par le biais d'initiatives similaires qui furent également des succès, le coopérativisme se consolida. Ces initiatives devinrent le ciment de ce que nous appelons aujourd'hui l'économie sociale. Y fut intégré tout type d'organisations économiques basées sur des critères de collectivité, de priorité de la valeur de la personne sur le capital et ses conséquences organisationnelles telles que la participation dans la prise de décisions, la répartition des bénéfices non basée sur la structure du capital, etc. Les personnes s'unissent pour créer une réalité économique qui leur appartient de manière exclusive.

Ce type d'entreprise apparaît comme la solution à une difficulté imposée par une réalité économique qui tend à exclure certains collectifs ou à restreindre leur marge de manœuvre. Cependant, l'économie sociale émerge en tant que réaction innovante à l'exclusion sociale ou économique d'éléments vitaux. Il s'agit là, du moins au début, d'une réaction défensive et créatrice de solutions.

De plus, c'est une réaction collective. On réagit avec les autres pour s'intégrer au schéma économique qui fait peser la menace d'exclusion. Cette réaction collective exige aussi le

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

respect de la discipline et des normes imposées par le groupe. On réagit avec les autres mais aussi de manière équilibrée et égalitaire, sans faire de différence entre les efforts de chacun. La condition est que cet effort soit équilibré de sorte que la responsabilité soit partagée, dans le projet en construction, tout comme doivent l'être les bénéfices. C'est pour cela qu'elles se nomment sociétés de personnes et elles prévalent sur la structure de propriété du capital ou de la participation à ce capital, qui est le critère dominant dans le reste des sociétés.

C'est sur ce point que se situe l'utopie de l'économie sociale et, avec elle, sa force innovante. C'est une utopie de solidarité qui se concrétise nécessairement en une réalité entrepreneuriale pour construire un logement, ouvrir une boutique, créer un poste de travail, monter une assurance... En tant que réalité entrepreneuriale, les mécanismes du marché et les exigences de l'économie agissent comme valeur éducative qui exige l'efficacité. Ceci est la connotation d'une conception indispensable d'utopie réalisable, il s'agit de mesurer sa faisabilité, sa viabilité et de la gérer. Pour ce faire, l'économie sociale crée une alternative économique. Elle réagit pour neutraliser tout ce qui peut être menace ou exclusion en créant de la richesse et en devenant compétitive sur le marché comme toute autre entreprise. On pourrait affirmer que la manière de l'économie sociale de se positionner par rapport à la solidarité, date de la création des entreprises collectives, qui s'engagent à créer de la richesse pour tous leurs membres en la répercutant dans leur environnement social sous forme de création d'emploi. Cela veut dire que ce n'est que dans la mesure où l'on crée des richesses collectives et que l'on crée des emplois, que l'on fait de l'économie sociale.

Avec ces données historiques et en analysant les expériences ultérieures, y compris celles actuelles, on pourrait partir de la thèse suivante pour définir les conditions objectives de croissance de l'économie sociale: si le marché, ou la société en général, n'érigait pas de barrières pour empêcher le libre accès de tous les citoyens aux divers champs économiques, l'économie

## L'AUTRE MODÈLE

sociale n'existerait pas. C'est-à-dire que s'il était facile pour tous les citoyens d'accéder à un poste de travail, à un logement ou de développer leur capacité d'acquisition, il est presque certain que n'existeraient pas les entreprises prises en charge par les travailleurs, ni les coopératives de travail, de consommation ou d'habitat, ni aucune autre forme d'organisation similaire.

Le pouvoir entrepreneurial de l'économie sociale est défini par deux éléments : le premier est dû au fait qu'il s'agit d'une force collective dans laquelle convergent les énergies. C'est l'effet que le poète uruguayen Mario Benedetti définit par : « toi et moi, ensemble dans la rue, nous sommes beaucoup plus que deux ». Le second élément est qu'une réalité problématique requiert une solution à un problème local spécifique et concret. C'est l'élan de la solidarité. Tout cela converge vers ses capacités d'imagination à construire des réponses là où le marché les refuse et à trouver des solutions quand tout semble perdu.

### **Mais de quoi parle-t-on quand on parle d'économie sociale ?**

Nous parlons d'un important et significatif mouvement économique. L'ancien président de la Commission européenne, Romano Prodi, dit que « les entreprises d'économie sociale sont des entreprises compétitives basées sur la solidarité, passant outre les limites du marché et répondant à la réalité sociale. C'est dans ces caractéristiques que réside la valeur ajoutée de l'économie sociale, véritable passerelle entre le marché, les entreprises et la société civile ».

Le Conseil économique et social européen (CESE) <sup>3</sup> affirme que les entreprises d'économie sociale « se développent essentiellement dans certains secteurs tels que la santé,

3. Voir le rapport du Comité économique et social européen sur « La diversification économique dans les pays membres. Rôle des PME et des entreprises de l'économie sociale », Bruxelles, 1er avril 2004.

CCMI/006 – CESE 528/2004 FR/EN. ORT/MIG/mh/mb/gf/sz

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

l'environnement, la capacité d'embaucher des personnes défavorisées, le bien-être social, la revitalisation des économies locales et la modernisation des modèles locaux de gestion.». Dans ce même rapport, le CESE poursuit en affirmant que les entreprises d'économie sociale «appartiennent à un ensemble de quatre familles : coopératives, mutualités, associations et fondations. Ces entreprises se caractérisent par la primauté de leur objet social relatif à la maximalisation du bénéfice, ce qui, bien souvent, crée un lien avec le territoire et le développement local, ainsi qu'à la satisfaction des nécessités que d'autres secteurs de l'économie ne peuvent satisfaire par eux-mêmes. Ses valeurs fondamentales sont : la solidarité, la cohésion sociale, la responsabilité sociale, la gestion démocratique, la participation et l'autonomie. » Dans une autre partie du rapport, il est dit que les entreprises de l'économie sociale peuvent contribuer de manière précise au développement local et à l'emploi des personnes provenant d'autres secteurs en déclin, «tant par leur capacité à former l'entrepreneur que par les valeurs qu'elles promeuvent telles que l'entrepreneuriat socialement responsable, la démocratie et la participation citoyenne, la participation – y compris financière – des travailleurs à l'entreprise, l'intégration sociale, l'intérêt pour le développement local et pour le développement durable».

### Quelques exemples

Nous pourrions présenter de nombreux exemples mais, pour ne pas nous étendre trop longuement, nous n'en prendrons que quelques-uns sans pour autant signifier par là qu'ils ont plus d'importance ou plus de sens.

– *Mondragón Corporación Cooperativa (MCC)*

Nous ne citerons que quelques données très concrètes qui permettront de comprendre sa force de développement. Cette coopérative fut créée en 1957, avec l'ouverture d'une école

## L'AUTRE MODÈLE

professionnelle, soutenue par un prêtre de la paroisse, pour doter les jeunes des « outils » nécessaires pour accéder à l'emploi et parvenir ainsi à limiter l'émigration due au manque de travail dans la région. Aujourd'hui, cinquante ans plus tard, cette petite école paroissiale regroupe un ensemble de 150 entreprises coopératives de tous les secteurs d'activité (industriels, services, etc.), avec un chiffre d'affaires de quelques 10381 millions d'euros en 2004, de 72 000 postes de travail et une forte présence internationale. Cette dynamique incontestable de développement provient du fait que toutes les personnes qui composent MCC sont convaincues que tout ce qui se construit doit être pour le collectif social et que personne ne peut s'approprier l'acquis. Ce dernier doit être réinvesti en permanence afin que les mêmes opportunités qui ont bénéficié au groupe puissent également profiter au plus grand nombre de personnes, surtout si elles n'ont pas de travail.

– *Les entreprises sociales* qui en Espagne sont réunies sous l'appellation d'entreprises d'insertion. Personne ne les a inventées, personne ne les a conçues, elles ont surgi de façon spontanée pour apporter des solutions très concrètes et opérationnelles à des situations de fracture sociale. Les personnes exclues sont réinsérées économiquement grâce à des activités simples qui ne présentent aucune difficulté. En Espagne, neuf associations réunies en une seule fédération représentent 135 entreprises. En 2003, leurs chiffres d'affaires s'élevaient à 27,7 millions d'euros et elles ont créé près de 3 000 emplois dont 1 650 tenus par des personnes en cours de réinsertion socioprofessionnelle et qui n'auraient pas eu d'alternative puisque les politiques d'emploi en place ne les prenaient pas en compte.

Il y aurait bien d'autres exemples possibles. Pour conclure, on pourrait citer le cas du Cepes, une confédération qui regroupe vingt-trois organisations d'économie sociale, rassemblant toutes les formes (coopératives, mutuelles, associations, entreprises

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

sociales, groupes d'entreprises spécifiques tels que Once<sup>4</sup> ou MCC, sociétés de travail, etc.) qui s'accordent sur le fait qu'elles sont encore trop peu influentes, même toutes ensemble, dans ce monde globalisé, pour pouvoir exiger des responsables des politiques publiques de prendre en considération les valeurs de l'économie sociale pour parvenir à une société plus équitable. Cepen, malgré le fait qu'il représente plus de 2 millions de postes de travail et 48 600 entreprises avec un chiffre d'affaires global de 87 000 millions d'euros, est encore trop petit pour avoir une véritable influence et être identifié comme un acteur significatif de la société civile.

Mais cela ne doit pas empêcher de prendre en compte son existence. L'économie sociale est un acteur économique et social présent dans la société. Sa réalité et sa complexité montrent qu'il existe une pluralité de formes d'entreprises qui favorisent la création de richesse collective tout en respectant différentes valeurs. Ce modèle n'est pas le patrimoine d'un pays ou d'une région du monde. Sa capacité d'innovation sociale et économique se retrouve sur tous les continents, toujours à partir d'une même perspective : placer la personne et ses besoins au centre de son activité économique, en offrant des alternatives fondées sur le compromis collectif de l'entrepreneuriat et en pariant sur la globalisation de la solidarité. Le défi des acteurs de l'économie sociale (notre défi) est de faire de cette nouvelle forme d'entrepreneuriat un acteur de poids dans un monde toujours plus complexe.

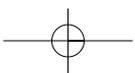
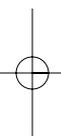
---

4. Once est une institution sans but lucratif qui a mis en place une loterie très populaire en Espagne qui permet de financer de multiples infrastructures et services d'aide pour l'amélioration de la qualité de vie et l'intégration des aveugles et handicapés.

## L'AUTRE MODÈLE

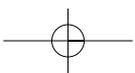
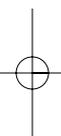
■ ■ ■ ■ **Maros de Castro Sanz** est président depuis 1998 de la Confédération espagnole des entreprises d'économie sociale, en tant que représentant de la coopérative basque Mondragón Corporación Cooperativa (MCC). Il est membre du Conseil économique et social d'Espagne où il représente l'économie sociale et coordonne le Groupe 3.

Diplômé en psychologie, spécialité psychologie industrielle, et en administration des entreprises, il a passé la plus grande partie de sa vie professionnelle dans des coopératives où il a occupé des postes de direction en ressources humaines (Coeba, S. Coop, Madrid) ainsi qu'au département de la consommation et à la direction générale de la région centre-sud de Eroski S. Coop (intégrée dans MCC).



## **4.**

# **Banques et finances à but humain**



L'économie sociale est très présente dans le monde bancaire, dans le monde financier en général. De grandes banques coopératives ou mutualistes ont pris des parts de marché significatives dans presque tous les pays développés, notamment en Europe. Elles sont tantôt des banques de la famille, tantôt des banques des personnes morales de l'économie sociale: entreprises coopératives, associations, mutuelles. Comme l'assemblée générale des Nations unies l'a souligné en juillet 2005, au cours de sa soixantième session, les seules coopératives d'épargne et de crédit «compteraient aujourd'hui 120 millions d'adhérents dans quatre-vingt-sept pays; elles aident leurs membres à améliorer leurs revenus, à créer des richesses, à assurer leur sérénité et à se loger avec leur famille». Ce même rapport indique l'importance du microcrédit associatif et coopératif permettant aux plus pauvres d'accéder à des biens et services et bien plus encore de s'autonomiser en créant leurs propres moyens de production. Les femmes jouent un grand rôle dans ce domaine particulièrement dans les zones rurales. La coopération de crédit est ainsi porteuse de développement dans les pays du Sud comme du Nord.

Les quatre contributions qui suivent mettent l'accent sur la spécificité et l'efficacité de différents «outils» bancaires et de capital-risque démontrant bien la capacité de l'économie sociale à créer des circuits d'épargne et de financement à la fois de «proximité» et adaptés à un monde ouvert et concurrentiel. Elles soulèvent aussi plusieurs questions en commençant à y répondre: comment renforcer l'appui financier aux créations d'entreprises locales mais aussi à vocation internationale d'économie sociale? Comment orienter des flux financiers plus importants vers les coopératives, mutuelles et associations, notamment à partir d'une maîtrise démocratique et éthique des fonds

L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

**d'épargne, des fonds de pension? Comment apporter des fonds propres aux groupes coopératifs ou mutualistes à dimension internationale pour éviter leur banalisation? Ce sont quelques-uns des enjeux forts qui mériteront de nouveaux travaux au sein des Rencontres du Mont-Blanc.**

## Financer autrement grâce à l'économie sociale

*François Soulage (France)*

Les entreprises de l'économie sociale : coopératives, mutuelles et associations ont des problèmes de financement différents de ceux des entreprises de capitaux. Les statuts auxquels se réfèrent ces différentes formes d'entreprises sont pour l'essentiel fondés sur la notion d'absence de but lucratif. Il faut cependant distinguer entre les différents statuts d'entreprises. En effet, les coopératives sont des sociétés, les mutuelles et les associations ne le sont pas. Les coopératives obéissent en France à douze statuts spécifiques qui ont comme point commun de ne prévoir de rémunération du capital que sous la forme d'un intérêt aux parts sociales. Toutefois, à travers la loi de 1947 générale sur les coopératives, révisée en 1992, il y a désormais possibilité de conserver aux parts sociales non plus seulement leur valeur initiale, mais leur valeur en euros courants puisqu'il est désormais possible de réévaluer le nominal des parts sociales en tenant compte du taux de l'inflation traduit par revalorisation des parts au taux de majoration de la rente foncière. Le coopérateur investit dans la coopérative et conserve la valeur du capital qu'il a ainsi investi.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

La loi de 1992 est même allée un petit peu plus loin puisque, pour certaines familles coopératives, il y a possibilité, désormais, d'incorporer au capital une partie (au maximum 50%) des réserves de l'exercice. De ce fait, les coopératives ont une petite possibilité d'accroître la valeur de la part sociale, exclusivement sur l'incorporation des résultats de l'année.

Pour les mutuelles et les associations, la question est différente puisqu'il ne s'agit pas de sociétés au sens du droit commercial, mais d'entreprises « sui generis ». Ces entreprises n'ont pas de capital et la question de la rémunération de leur capital ne se pose donc pas. Par contre, elles ont acquis la possibilité d'émettre des titres participatifs réservés aux mutuelles ou des titres associatifs, qui ont les caractéristiques des titres participatifs. De la même manière, elles peuvent émettre des obligations.

Ces mutuelles et ces associations ont, faute de capital au sens strict, une difficulté particulière en ce qui concerne la garantie vis-à-vis des créanciers. C'est pourquoi il existe la notion de fonds d'établissement pour les mutuelles ou de fonds associatif pour les associations, qui permettent de mettre en réserve une partie des résultats de l'exercice et de se constituer peu à peu des fonds propres.

Ainsi donc, quelle que soit la forme juridique retenue, les entreprises d'économie sociale ont une différence notable avec les entreprises de capitaux. Le capital, quand il existe, ne donne droit à aucune plus-value importante. Les autres sortes de fonds propres sont totalement inaccessibles.

## **Le capital est facteur de production**

L'ensemble des entreprises qui se veulent sans but lucratif est amené dans ces conditions à utiliser le capital comme un facteur de production bénéficiant d'une rémunération sous forme d'un taux d'intérêt et non pas des capitaux à la recherche d'une rentabilité.

## FINANCER AUTREMENT GRÂCE À L'ÉCONOMIE SOCIALE

Dans une entreprise privée capitaliste, la rentabilité du capital est l'objectif recherché, il est même le seul qui soit véritablement dans l'objet social de l'entreprise, la fabrication de biens étant le moyen de rentabiliser les capitaux. Dans les entreprises d'économie sociale, il s'agit d'inverser le processus. L'entreprise d'économie sociale, quelle que soit sa forme juridique a comme objet de répondre à des besoins sociaux. C'est le sens que donne l'adhésion à une mutuelle ou l'adhésion à une association.

Pour les coopératives, il s'agit de fournir aux coopérateurs le meilleur service possible qui justifie leur adhésion à cette coopérative, y compris dans les Scop<sup>1</sup> dont le service fourni est un emploi.

Dans ces conditions, le capital est un moyen de production rémunéré grâce à un intérêt intégrant éventuellement une prime de risque de non-remboursement, l'objet social étant de fournir des biens et des services aux adhérents et éventuellement dans le meilleur rapport qualité/prix à d'éventuels clients de l'entreprise.

De ce fait, l'ensemble des entreprises de l'économie sociale est amené à ne pas rémunérer ou peu rémunérer les capitaux mis à leur disposition sous forme d'un taux d'intérêt ou d'un intérêt des parts sociales nécessairement limité.

### **L'utilisation limitée des nouveaux outils**

Toutes les tentatives faites pour trouver à l'extérieur de l'entreprise des capitaux externes en utilisant la loi française de 1992 déjà citée n'ont pas donné de bons résultats, la rémunération totale (dividendes et plus-values lorsqu'elles sont partiellement possibles) étant considérée comme insuffisante.

Cette loi avait par ailleurs prévu de rendre possible l'émission de certificats coopératifs d'associés, des parts sociales à

1. SCOP : société coopérative de production.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

dividendes prioritaires ou des parts sociales à avantages particuliers. Les banques coopératives sont les seules à avoir vraiment utilisé ces nouveaux instruments.

Ainsi, les Caisses d'Épargne devenues coopératives ont pu placer des parts sociales parce qu'elles donnaient un taux de rendement voisin de 4,5 %. Ainsi, les parts B<sup>2</sup> du Crédit Mutuel ou du Crédit Coopératif qui sont des parts à avantages particuliers, ont-elles trouvé des souscripteurs attirés par un niveau de rémunération attractif et de fait garanti du fait de la solidité financière de l'entreprise. Mais il s'agit bien de titres fournissant une rémunération et non de titres dégageant une plus-value. Seules les caisses régionales du Crédit Agricole ont réellement utilisé les CCI cotés qui donnent un droit théorique sur l'actif net.

Alors que la loi de 1992 avait prévu la possibilité d'incorporer des réserves aux résultats, et donc d'accroître un peu la valeur des parts sociales, seules, semble-t-il, les coopératives de consommateurs Coop Atlantique<sup>3</sup> ont utilisé cette possibilité en incorporant chaque année au capital une petite partie du résultat permettant de revaloriser les parts sociales de 4 % auxquels s'ajoute un intérêt aux parts de l'ordre de 3 % permettant d'aboutir à une rémunération du capital de l'ordre de 7 % par an.

Il semble que cette mesure soit assez bien perçue puisque la coopérative de consommateurs Coop Atlantique accumule chaque année du capital supplémentaire.

La raison du succès très relatif de l'assouplissement de la loi de 1947 est que l'on ne peut pas, semble-t-il, dans une entreprise, faire juxtaposer plusieurs logiques, celle de l'apporteur de capitaux à la recherche de plus-values et la logique du coopérateur à la recherche d'un résultat en terme de fourniture de biens et de services. La logique de l'apporteur de capitaux va jusqu'à la cota-

2. C'est-à-dire des parts sociales réservées à ceux qui ont déjà des parts de capital non-rémunérées, dites parts A.

3. Coop Atlantique est une coopérative de consommateurs qui compte 386 389 associés et gère 264 points de vente en France.

tion en bourse. La loi ne le permettant pas, l'apporteur de capitaux ne s'intéresse pas aux coopératives.

## Les risques de la filialisation

Qu'il s'agisse d'une coopérative de travail ou d'une coopérative d'usagers, cette question demeure la question essentielle. Certes, beaucoup de tentatives ont été faites pour trouver des solutions à l'apport en fonds propres, à travers des filialisations, mais on s'aperçoit assez rapidement que ces filialisations, lorsqu'il s'agit de filialiser le cœur même de l'activité, conduisent à rompre avec la logique de fonctionnement de l'entreprise mère : coopérative, mutuelle ou association, qui devient alors simplement un détenteur de parts de capital. On doit se demander ce que devient « l'affectio societatis » et sur quoi porte en réalité l'engagement de but non lucratif.

Cependant, on doit noter qu'à travers une filialisation, si celle-ci se fait à 100 %, les revenus tirés de la filiale reviennent à des structures : coopératives, mutuelles ou associations, qui répondent aux objectifs définis plus haut. Par contre, lorsque cette filialisation n'est que partielle, l'actionnaire d'économie sociale et l'actionnaire capitaliste ont des intérêts divergents, source de difficultés.

Toute autre est cependant la possibilité pour une entreprise coopérative d'économie sociale de disposer d'une filiale contrôlée qui va elle-même rechercher sur le marché les capitaux dont elle a besoin, si bien que seule la filiale est engagée dans une logique de rentabilité financière et non la société mère. C'est le cas du CIC ou de Natexis-Banques Populaires.

## Le titre participatif

Pour permettre de doter les entreprises de l'économie sociale des ressources dont elles ont besoin, la France a inventé en 1982 le titre participatif. C'est une action sans droit de vote en ce sens

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

qu'elle n'a pas d'échéance de remboursement obligatoire par l'entreprise, rémunérée comme une obligation, sous forme d'un taux d'intérêt et non d'un dividende.

Sur le plan fiscal, le titre participatif voit sa rémunération considérée comme une charge d'exploitation, à l'inverse du dividende qui est fiscalement une distribution de résultats. Ainsi donc, la mise à disposition auprès d'une entreprise d'économie sociale de titres participatifs ne conduit pas celle-ci à adopter une politique de distribution de résultats comme elle devrait le faire si elle utilisait des systèmes plus classiques que sont par exemple les parts sociales (les parts sociales à dividendes prioritaires, les parts sociales à avantages particuliers). En effet, celles-ci nécessitent, pour être rémunérées, d'avoir une politique de dividendes soumis à l'impôt sur les sociétés.

Ainsi donc, le titre participatif est assez neutre sur le plan de la logique de fonctionnement des entreprises, ce qui ne veut pas dire pour autant que l'entreprise d'économie sociale n'ait pas de résultats.

Les politiques de résultats sont elles-mêmes très variables selon que l'on s'adresse à des coopératives d'usagers, des coopératives de production, des associations ou des mutuelles. Pour ces deux dernières, n'ayant pas d'apporteurs de capitaux, le résultat est entièrement mis en réserve et constitue le meilleur facteur de développement durable de ces entreprises.

### **L'apport des capitaux par les coopérateurs**

Pour les coopératives de production la situation est spécifique. En France, du fait de l'utilisation du système de la participation aux résultats de l'entreprise, pour lequel, les scop ont un régime dérogatoire favorable, les coopératives de production peuvent réaliser des résultats, mais, grâce à la distribution de la part travail et de la participation, elles échappent quasi totalement au paiement de l'impôt sur les sociétés. Les coopératives de production privilégient les systèmes de rémunération autres que le

## FINANCER AUTREMENT GRÂCE À L'ÉCONOMIE SOCIALE

dividende et cela peut atteindre des montants importants. C'est pourquoi les parts sociales des coopératives sont en France très peu rémunérées, voire pas du tout. Les coopératives ouvrières ont choisi, depuis la loi de 1982 qui a créé le titre participatif, d'utiliser celui-ci. C'est ainsi que l'Ides, créé à la même date, est devenu le principal apporteur de capitaux des coopératives ouvrières en réalisant plus de 200 opérations pour plus de 30 millions d'euros au total depuis sa création.

Les coopératives d'usagers sont dans une logique différente. Elles doivent en effet permettre aux coopérateurs de pouvoir apporter des capitaux à leur coopérative sans pour autant attendre de celle-ci, contrairement aux coopératives de travail, un avantage personnel très important. Qu'il s'agisse d'une coopérative bancaire ou d'une coopérative de consommateurs, le consommateur attend de la coopérative un service et si elle lui fournit en plus du capital, il attendra naturellement une rentabilité minimum de ce capital. Ces entreprises sont, en droit français, toutes fiscalisées. Elles peuvent dégager une rentabilité permettant de payer normalement un dividende et de mettre en réserve la part de leurs résultats non distribuée. La distribution de dividendes dépendra donc du montant des résultats qu'elles souhaitent mettre en réserve.

Ainsi il apparaît aujourd'hui que l'approvisionnement en capitaux propres auprès des coopérateurs passe nécessairement, hormis pour les Scop, par une politique de rémunération des parts sociales. Cela n'a pas empêché certaines d'entre elles d'émettre également des titres participatifs. Mais, pour la plupart, les besoins en capitaux sont tels qu'il faudrait pouvoir émettre des titres participatifs pour des volumes permettant d'accéder aux marchés financiers or cela est difficile.

## Les difficultés du titre participatif sur les marchés financiers

Des émissions ont eu lieu, mais hélas, pour la moitié d'entre elles, se sont soldées par des échecs, car les entreprises qui se sont présentées sur le marché étaient en réalité des entreprises en difficulté qui n'ont pas été capables d'honorer leurs échéances. Elles ont rapidement fait perdre aux épargnants la quasi-totalité de leurs apports.

Ainsi donc, l'introduction sur le marché financier du titre participatif s'est soldée par un fiasco largement dû à l'imprudence des introducteurs qui avaient cru que le titre participatif des coopératives se comporterait comme celui des entreprises nationales qui, comme les coopératives, avaient acquis en 1982 le droit d'émettre des titres participatifs.

Or, la différence entre les deux types d'émissions est importante. Les entreprises nationales, contrairement aux coopératives, avaient proposé des conditions de rémunération intéressantes car fondées sur des perspectives de croissance importantes. Une partie de la rémunération était en effet fondée, en réalité, sur l'accroissement du volume d'activité. De plus, une difficulté supplémentaire est apparue, qui avait été mal anticipée. Une entreprise publique a, aux yeux du marché financier, une solidité, une visibilité et une durabilité plus grande qu'une entreprise coopérative. Or, les émissions de titres participatifs proposées par les coopératives intégraient dans leur rémunération une prime de risque inférieure à celle d'une entreprise publique nationale. Le taux final était donc inférieur.

Compte tenu de ces caractéristiques spécifiques des titres puis de l'échec enregistré sur la moitié des émissions cotées, le marché financier s'est trouvé quasiment interdit aux titres participatifs des coopératives.

La situation est très différente en Espagne où nos amis de la coopérative de Mondragón ont su aborder le marché avec suffisamment de prudence pour pouvoir y émettre aujourd'hui des

obligations à des taux extrêmement intéressants leur permettant de trouver du capital à bon compte.

## La mutualisation des risques : l'Ides

C'est en partie devant cette impossibilité d'avoir recours au marché financier que le monde de l'économie sociale a cherché à se doter d'un outil de financement spécifique orienté vers la souscription des titres participatifs émis par les entreprises de l'économie sociale : coopératives en 1982, mutuelles et associations à partir de 1985.

L'originalité de l'Institut de développement de l'économie sociale (Ides) a été de permettre à des investisseurs institutionnels du monde de l'économie sociale de se regrouper pour permettre une mutualisation de la souscription de titres participatifs dans une institution, qui rassemble des capitaux provenant des créditeurs « structurels » de l'économie sociale, banques et mutuelles, pour investir à travers cet outil de mutualisation dans des entreprises du secteur.

Avant l'existence de l'Ides, chacun de ces investisseurs était sollicité pour intervenir ponctuellement et individuellement dans des entreprises et donc porter individuellement le risque. L'Ides, par la mutualisation du risque, a permis de se doter d'un outil qui, en vingt ans, a investi 40 millions d'euros dans 305 entreprises, ne connaissant pas de perte d'exploitation alors même que chaque année et très naturellement un certain nombre d'entreprises sont amenées soit à déposer le bilan soit à demander un moratoire sur les dettes.

L'expérience de l'Ides est donc une réussite qui permet de montrer que la mutualisation est probablement l'outil qui permet de répondre aux contraintes d'apports en fonds propres des coopératives.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

■ ■ ■ ■ **François Soulage** est président de l'Ides (société de capital-risque de l'économie sociale, filiale d'Esfin), président directeur général de la holding Esfin-Ides (Économie sociale financement), président d'Esfin Participations et vice-président de Soficatra SA à Bruxelles (société européenne de capital risque).

Il est également président de l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (Unat) et président du conseil de surveillance de la société le Chèque Domicile. Il est président du conseil de surveillance de Coopest depuis 2005 et vice-président de l'ANCV. Depuis 1997, il occupe la présidence du Comité chrétien de solidarité avec les chômeurs et précaires.

François Soulage est docteur en sciences économiques.

## **Les capitaux institutionnels : un outil au service du changement social ?**

*Gunvall Grip (Suède)*

### **Introduction**

Par « capitaux institutionnels », on entend les capitaux qui sont créés dès lors que, pour des raisons de sécurité financière, nous mettons de l'argent de côté et que nous le confions à différentes institutions (pour notre assurance maladie, notre assurance retraite, notre couverture accidents professionnels, etc.).<sup>4</sup>

Bien entendu, les capitaux institutionnels ne sont pas les seuls capitaux disponibles dans une société, loin de là. D'un autre côté, on ne peut cependant négliger les fonds capitalisés au sein de l'assurance sociale, dans des plans d'assurance qui existent dans le cadre d'accords collectifs et d'assurances privées. Ces fonds sont loin d'être négligeables.

---

4. Les capitaux institutionnels se définissent comme étant les investissements en capital accumulés au sein de sociétés d'assurance et d'institutions financières similaires pour le paiement futur de garanties visant à compenser une perte de revenus.

## Deux points de départ

Avant de nous lancer dans une argumentation à propos des capitaux institutionnels en tant qu'outil pour un changement social, il convient selon moi d'établir rapidement deux points de départ importants.

Travail égal capital. Les capitaux n'arrivent pas de nulle part. Les capitaux sont créés par le travail et la production. On peut bien entendu considérer qu'il s'agit là d'une vision vieillotte et puritaine, mais quoi qu'il en soit, le travail est capital.

Si, pour des raisons de simplicité, nous divisons l'économie en deux sphères – celle de l'économie réelle et celle de l'économie financière – nous retrouvons une fois encore un lien entre travail et capital dans la mesure où l'économie financière peut être considérée comme dépendante de l'économie réelle (même si l'inverse est également vrai). Cela sous-entend que l'économie financière ne peut exister indépendamment de l'économie réelle, sauf bien entendu de manière très ponctuelle (sous la forme de bulles financières) et pour des temps très brefs.

Nature des capitaux institutionnels. Le point de départ de mon argumentation est que les cotisations et taxes qui financent les couvertures d'assurance visant à compenser une perte de revenus (par exemple, les cotisations retraite, maladie, de retraite anticipée, les pensions invalidité, etc.) devraient être considérées comme des salaires différés (ou compensation différée). Ce raisonnement s'applique non seulement aux pensions de retraite mais également aux indemnités maladie pour la raison simple que les indemnités maladie sont versées pour compenser une perte de revenus et sont financées par des cotisations à l'assurance maladie – cotisations qui viennent en diminution, ou qui sont déduites des revenus (c'est-à-dire des revenus disponibles pour la consommation).

Les capitaux financiers (richesse financière) générés par ces paiements (cotisations, primes et taxes) à divers types d'institutions financières (qui relèvent de l'assurance sociale, des

## LES CAPITAUX INSTITUTIONNELS: UN OUTIL AU SERVICE DU CHANGEMENT...

couvertures sociales complémentaires et de l'assurance privée) devraient donc être considérés comme des capitaux créés par un différé de salaire. Il en découle que les personnes ayant différé une partie de leur salaire en vue de bénéfices financiers futurs devraient raisonnablement pouvoir exercer une influence décisive quant à l'utilisation de ces capitaux.

### **L'orientation des investissements : un vieux débat**

La question de l'orientation de l'investissement des capitaux institutionnels est un vieux débat qui remonte pratiquement à un siècle aujourd'hui.

Au fil des années, les débats sur l'orientation des investissements dans des sociétés et des entreprises industrielles ont pris une dimension éthique importante. Déjà dans les années 1920, des groupes religieux aux États-Unis prenaient position en faveur des investissements éthiques et sociaux, certains groupes décidant même de ne pas investir dans des entreprises ayant un lien avec l'industrie du tabac, de l'alcool, des jeux et des armes. Lorsque le problème de l'Apartheid s'est posé en Afrique du Sud dans les années 1970, le débat sur le caractère éthique et social des investissements a ressurgi, compte tenu des considérations politiques et commerciales de l'époque. Il en est allé de même pour les investissements dans des sociétés liées d'une manière ou d'une autre à la guerre du Vietnam.

Depuis, diverses orientations et divers modes de raisonnement ont présidé aux investissements éthiques et sociaux. On se réfère même aujourd'hui à la Déclaration des Nations unies sur le développement durable.

Il existe aujourd'hui des entreprises spécialisées qui font leurs « affaires » en évaluant et en notant les autres entreprises sur la base de critères éthiques et/ou de responsabilité sociale. Il existe des entreprises (gestionnaires de fonds) qui gèrent les investissements pour le compte d'autres gestionnaires d'actifs pour tout ce qui concerne le marché de la responsabilité sociale. On dit

souvent que la demande d'investissements socialement responsables émane des consommateurs. Nous parlons donc bien ici d'un problème de demande que les consommateurs et le marché adressent aux investisseurs.

### **Les cinq critères du cercle vertueux des capitaux institutionnels**

Dans le débat autour de ce que l'on appelle habituellement l'investissement socialement responsable, je pense qu'il convient d'insister sur le fait que la gestion des capitaux institutionnels doit être guidée par cinq critères – chacun de ces critères devant être transparent, coordonné, orienté vers l'avenir et socialement responsable. Ces critères sont les suivants :

- critères financiers,
- critères d'influence,
- critères environnementaux,
- critères sociaux,
- critères d'emploi.

#### ***Les critères financiers***

L'objectif principal que l'on poursuit lorsqu'on épargne en vue de s'assurer une sécurité financière, c'est d'obtenir à l'avenir le paiement de prestations. Par «paiement de prestations», on entend le paiement d'une pension, d'une indemnité maladie, d'un capital décès, etc. Ainsi, l'épargne retraite devra-t-elle être investie sur des placements aussi sûrs que possible (prise de risques financiers modérée) tout en assurant une bonne rémunération.

En matière d'investissement des capitaux institutionnels, l'objectif principal est d'obtenir une bonne rémunération, que l'on appelle quelque fois «rémunération maximum». Bien entendu, ces critères d'investissement peuvent être encadrés par des recommandations qui définissent ce qu'est une bonne rémunération ou qui définissent les instruments permettant d'obtenir

## LES CAPITAUX INSTITUTIONNELS: UN OUTIL AU SERVICE DU CHANGEMENT...

une bonne rémunération. Outre une bonne rémunération et une prise de risque modérée, les critères financiers incluent également les coûts de gestion du gestionnaire d'actif. Il est évidemment très important que l'épargne retraite ne soit pas utilisée pour payer les coûts et les frais du gestionnaire de fonds et que par ailleurs, cette épargne ne permette pas aux actionnaires individuels de réaliser des profits déraisonnables et non fondés.

Cependant, il ne suffit pas de se concentrer sur une bonne rémunération, une prise de risque modérée et les coûts. Plusieurs autres critères doivent venir s'ajouter aux critères financiers, faute de quoi, les investissements risquent d'être réalisés avec une vision à trop court terme, et sans considération des effets de l'investissement sur d'autres domaines. De plus, il ne faut pas perdre de vue le fait que le marché des capitaux ne fonctionne pas de manière totalement satisfaisante.

Pour parvenir à déterminer des critères d'investissement financier à long terme, il convient d'appliquer des critères supplémentaires.

### ***Les critères d'influence***

D'un point de vue général, le secteur financier a augmenté son influence dans la société – au détriment même de l'influence du système politique. Il est donc important que les citoyens augmentent leur influence à l'intérieur même du secteur financier, plus particulièrement leur influence sur la gestion des capitaux institutionnels. Bien entendu, une telle influence peut prendre différentes formes. L'une des conditions minimum est que les épargnants et/ou leurs représentants, par exemple le mouvement syndicaliste, puissent participer de façon active aux comités d'investissements ou aux comités financiers.

Ensuite, l'importance de la participation et le niveau d'influence sont déterminés sur une base démocratique, c'est-à-dire selon une approche qui devrait autant que faire se peut, servir de cadre au secteur financier lui-même.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

À la fin du siècle dernier, on a vu s'intensifier les demandes en faveur d'une démocratie politique évoluée. Aujourd'hui, les demandes en faveur de plus de démocratie économique (ou mieux, en faveur d'une économie démocratique) devraient s'intensifier dans les mêmes proportions. À cet égard, le marché financier ne devrait pas être considéré comme une zone libre.

L'influence implique la responsabilité. Cela veut dire que les personnes qui participent de façon active à la gestion des investissements – par exemple les syndicalistes – doivent connaître les entreprises et les sociétés dans lesquelles les capitaux institutionnels sont investis. Plus les capitaux institutionnels se développent, plus le rôle du détenteur est important.

***Les critères environnementaux***

Les recherches et le débat social se sont dans une grande mesure concentrés sur les conditions nécessaires à notre survie à long terme. Au cours des dernières décennies, la prise de conscience de l'importance d'un environnement de qualité s'est développée. Il est donc capital que les fonds de retraite et autres capitaux institutionnels soient investis de telle sorte qu'ils aient un effet positif sur l'environnement. Il semble totalement contradictoire, et même vain de commencer à économiser pour sa retraite à un jeune âge si, dans le pire des cas, les fonds sont investis d'une telle manière qu'ils participent activement à la destruction de l'environnement qui aurait pour effet que les épargnants ne pourraient atteindre l'âge de la retraite. Dans un tel cas, et c'est bien là le paradoxe, les sociétés d'assurance deviennent des entreprises qui transfèrent le risque sur leurs clients au lieu d'assumer le risque elles-mêmes.

Ainsi, l'argent des retraites ne devrait pas être investi dans des activités polluantes. Ce critère est à mettre en lien avec la promotion d'une société durable. Autrement dit, il convient de donner la priorité aux investissements en capital qui contribuent au développement d'une société écologique et durable.

## LES CAPITAUX INSTITUTIONNELS: UN OUTIL AU SERVICE DU CHANGEMENT...

Les épargnants doivent dans une certaine mesure être considérés comme n'importe quel consommateur qui, par son investissement, peut avoir une influence directe ou indirecte sur les politiques environnementales des entreprises et des sociétés.

L'un des domaines qui revêt un intérêt évident pour les sociétés d'assurance est bien entendu celui des facteurs ayant un effet à long terme sur le climat, comme par exemple sur l'effet de serre. On peut supposer que les émissions de dioxyde de carbone ont un effet sur le climat, et les changements climatiques ont à leur tour un effet direct sur les coûts que doivent supporter les compagnies d'assurance.

***Les critères sociaux***

Dans les critères sociaux, on retrouve toute une série de critères qui concernent les employés, les clients, les produits/les services et le profil de l'entreprise. Les capitaux ne devraient pas être investis dans des entreprises qui ont recours au travail des enfants par exemple, et en aucun cas dans des entreprises qui ont une attitude hostile vis-à-vis des syndicats ou dans des entreprises produisant des biens et des services considérés comme dangereux pour les consommateurs. Les investissements ne devraient pas non plus se diriger vers les entreprises dont la direction malmène les employés ou ne prend soin ni de leur santé, ni de leur bien-être dans le milieu de travail.

Les critères sociaux insistent sur le comportement citoyen des entreprises ou encore sur leur contribution au bien commun. Une entreprise n'est pas seulement une institution de production de biens et de services. Les entreprises dans lesquelles sont investis les capitaux institutionnels doivent également être des entreprises qui œuvrent pour le bien commun de la société.

L'une des approches possibles – sans doute plus particulièrement pour le mouvement syndicaliste – consisterait à relier les critères sociaux aux conventions<sup>5</sup> n° 29, 87, 98, 100, 105, 111 et 138 du BIT (Bureau international du travail).

5. Les conventions peuvent être consultées sur le site Internet [www.ilo.org](http://www.ilo.org)

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

La convention n° 29 stipule que toute forme de travail forcé et obligatoire doit être combattue. La convention n° 87 établit le droit pour tout employé d'adhérer à l'organisation de son choix ou d'en créer une, sans devoir obtenir d'autorisation préalable. La convention n° 98 établit des protections contre la discrimination syndicale et la liberté de négociation. La convention n° 105 traite de l'abolition du travail forcé. La convention n° 100 stipule qu'à travail égal, les hommes et les femmes doivent avoir les mêmes droits et percevoir des salaires identiques. La convention n° 111 s'oppose à la discrimination dans l'emploi et réaffirme le droit à choisir sa profession. Enfin, la convention n° 138 exige l'abolition du travail des enfants et l'augmentation progressive de l'âge minimum pour occuper un emploi rémunéré.

On peut donc supposer que les investisseurs qui placent leurs capitaux dans des entreprises qui adhèrent aux conventions du BIT satisfont en grande partie aux critères sociaux tels que définis ici.

***Les critères d'emploi***

À l'heure actuelle, c'est l'économie réelle qui sert de base aux marchés financiers. Il est d'autant plus important d'en être conscient lorsque l'on traite des fonds de pension : pas de production, pas de retraite. Il y aurait peu à gagner à obtenir ponctuellement une rémunération élevée si dans le même temps, un grand nombre d'épargnants perdent leur emploi. Le facteur le plus décisif pour une bonne retraite, c'est le revenu de base, pas le niveau de rémunération.

Aux critères financiers, d'influence et de responsabilité sociale et environnementale, il faut ajouter un autre critère : les investissements devraient (du moins à long terme) être créateurs d'emploi. C'est ce critère qui est sans doute le plus difficile à mettre en œuvre.

L'argent des retraites devrait vraisemblablement être plus massivement investi dans des PME à fort potentiel de crois-

## LES CAPITAUX INSTITUTIONNELS: UN OUTIL AU SERVICE DU CHANGEMENT...

sance, plutôt que, comme aujourd'hui, dans des grandes entreprises déjà bien développées et souvent internationales qui n'ont par ailleurs pas de grands besoins de capitaux externes. Il n'est pas rare que des critiques soient émises sur la manière dont les gestionnaires de fonds investissent des capitaux institutionnels dont ils ont la charge.

Une approche positive consisterait donc à créer un marché du capital-risque plus efficace et qui serait orienté en direction des PME. Au Canada par exemple, on a vu naître des initiatives intéressantes avec des fonds d'investissements (et y compris des fonds de pension) travaillant avec des PME.

Il est également important d'essayer d'orienter les investissements vers des sociétés détenues par leurs employés. L'économie, les affaires et la production ont besoin d'une multitude de structures et de formes.

Comme indiqué précédemment, parmi les cinq critères, celui de l'emploi est sans aucun doute le plus difficile à mettre en œuvre. Il conviendrait sans doute de faire figurer ce critère tout en haut de la liste dans la mesure où les critères de rémunération, de respect de l'environnement, les critères sociaux et d'influence n'auraient pratiquement aucun sens dans une société où il n'y aurait plus d'emplois, ni de production.

Les liens entre ces cinq critères sont assez clairs. On peut raisonnablement penser qu'une entreprise qui traite bien ses salariés, qui prend au sérieux ses responsabilités sociales et qui se préoccupe de l'environnement est une entreprise qui gère bien ses affaires. Une telle entreprise est plus susceptible d'être durable à long terme qu'une entreprise ayant des coûts plus ou moins cachés en vue de faire face à des obligations environnementales à venir.

À long terme, les entreprises organisées selon un mode démocratique seront mieux en mesure d'attirer des consommateurs et des salariés que des entreprises qui continuent à fonctionner avec des structures très hiérarchiques héritées du passé.

## Conclusion

Dans tout ce qui précède, nous nous sommes concentrés sur les capitaux dits « institutionnels ». Certains préalables sont importants : le premier est que le travail est capital et que ce que nous appelons l'économie financière dépend de l'économie réelle. Le second point préalable est que les capitaux institutionnels, c'est-à-dire l'épargne cumulée pour le paiement de prestations futures, devraient être considérés comme un salaire différé.

Ainsi, il est possible de s'appuyer sur la thèse selon laquelle les capitaux institutionnels peuvent être utilisés comme outils de changement social. Ma position est que les capitaux institutionnels devraient être orientés et investis selon cinq critères :

- critères financiers,
- critères d'influence,
- critères environnementaux,
- critères sociaux, et enfin,
- critères d'emploi.

Plus en détail, ces critères peuvent se définir comme suit :

– Les critères financiers impliquent un bon niveau de rémunération de l'épargne, une prise de risque modérée et de faibles coûts de gestion.

– Les critères d'influence impliquent que les épargnants peuvent influencer les investissements par l'intermédiaire d'une réelle représentation au sein des comités financiers et de préférence au sein des conseils d'administration et des assemblées générales des sociétés gérantes d'actifs.

– Les critères environnementaux impliquent que le gestionnaire d'actifs n'investisse pas dans certaines entreprises (critère environnemental négatif) et/ou investisse dans des entreprises qui ont une démarche positive vis-à-vis de l'environnement (critère environnemental positif).

## LES CAPITAUX INSTITUTIONNELS: UN OUTIL AU SERVICE DU CHANGEMENT...

– Les critères sociaux peuvent se baser sur les conventions du BIT ou sur les critères établis par l'ONU en matière de droits de l'homme.

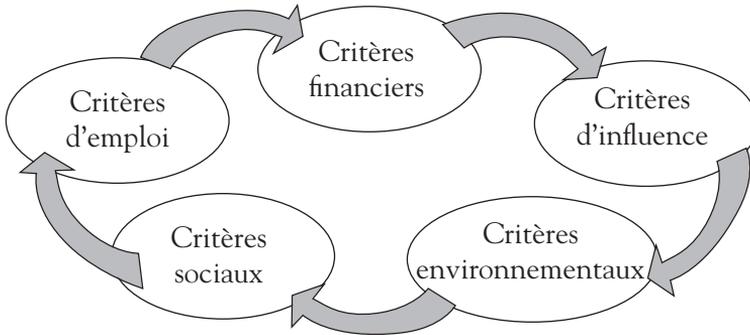
– Les critères d'emploi impliquent que les capitaux institutionnels devraient favoriser l'emploi en s'investissant dans de nouvelles entreprises, dans des initiatives régionales et devraient également soutenir les entreprises détenues par leurs salariés. La dimension emploi nécessite également que les systèmes obligatoires (d'assurance retraite par exemple) ne soient pas conçus d'une manière telle qu'ils aient un impact négatif sur l'emploi.

Si nous parvenons à une gestion des capitaux institutionnels sur la base des cinq critères décrits dans cet article, alors nous devrions réussir à changer la société, pour le meilleur; de fait, l'approche décrite est une approche de réforme traditionnelle. Les salariés auront davantage voix au chapitre pour ce qui concerne les processus de production et pourront ainsi participer pleinement à la création de capital et de richesse dans la société. L'impact économique des salariés va augmenter, ainsi que leur influence sur la société. C'est ainsi que les capitaux institutionnels peuvent devenir un outil au service du développement d'une société durable. Par ailleurs, ce processus de changement va également augmenter notre sécurité.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

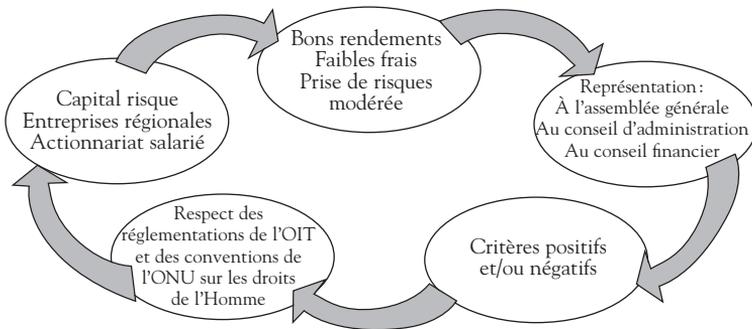
### Les cinq critères du capital institutionnel

Ou: le cercle vertueux du capital institutionnel



### Le cercle vertueux du capital institutionnel

Exemple de critères mis en pratique



■ ■ ■ ■ **Gunvall Grip** est né en 1946. De 1970 à 2005, il travaille pour une société d'assurance suédoise, Folksam, où il occupe différents postes, dont celui de responsable des services assurance vie et développement de produits de la société. M. Grip a obtenu un doctorat en science politique et est l'auteur de nombreux ouvrages traitant de l'assurance sociale, privée et de bien d'autres thèmes sociaux. C'est un conférencier et un panéliste renommé en Suède.

## Finance plurielle : une expérience québécoise

*Léopold Beaulieu (Québec)*

L'expérience au Québec des outils d'intervention économique et financière mis sur pied à l'initiative de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), au carrefour de la finance solidaire et de la responsabilité sociale, représente une forme innovatrice de finance plurielle.

Comment l'économie sociale et solidaire, en tant que mouvement social, contribue-t-elle à l'émergence d'une nouvelle forme de régulation apte à répondre aux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle ? En particulier, comment s'approprie-t-elle les enjeux du développement durable, en voie de devenir la référence commune, au cœur des orientations fondamentales d'un modèle de développement à construire ?

Dans le présent texte, nous concentrons notre attention sur le champ de la finance à travers l'expérience des outils créés à l'initiative de la CSN. On verra de quelle façon cette expérience contribue de manière innovatrice, à travers des institutions financières à gouvernance associative, à faire converger une pluralité de mouvements sociaux (syndicalisme, économie sociale et solidaire, finance responsable, responsabilité sociale des entreprises) vers un projet collectif commun.

## La finance socialement responsable

La notion anglo-saxonne d'« investissement socialement responsable » réfère généralement à un type de placement prenant en compte des considérations éthiques, sociales ou environnementales en plus des objectifs financiers traditionnels. Sa définition demeure encore aujourd'hui imprécise dans la mesure où elle repose sur différentes visions de la responsabilité sociale corporative, au cœur de débats et de perceptions diverses.

La notion d'investissement, traduite du terme anglais *investment*, n'est cependant pas très appropriée pour analyser les pratiques financières contemporaines. Le terme anglais confond les activités de placement avec celles d'investissement, qui sont distinctes en français. C'est pourquoi nous proposons plutôt la notion de « finance socialement responsable » (FSR), qui permet de différencier les aspects placement et investissement, comme traduction à la notion de *Socially Responsible Investment*.

Jusqu'à maintenant, les ouvrages portant sur la FSR classaient celle-ci en trois grandes formes distinctes : l'application de filtres positifs ou négatifs au moment du choix de placement ; l'activisme actionnarial auprès des entreprises d'un portefeuille de placement ; l'investissement communautaire. Ces formes d'activités financières correspondent d'abord et avant tout aux pratiques de la FSR telles qu'elles ont émergé aux États-Unis.

Outre le fait qu'il ne tient pas compte de la distinction fondamentale entre placement et investissement, la faiblesse de ce classement est qu'il ignore les pratiques financières alternatives apparues ailleurs, telles que les fonds de travailleurs au Québec ou la finance solidaire en Europe. Nous proposons donc une typologie qui bonifie le classement initial en identifiant deux grands types de pratiques distinctes : les placements et les investissements/financements. Les placements concernent généralement les activités financières sur les marchés secondaires alors que les investissements/financements réfèrent à des interventions financières directes en entreprise.

### ***Les placements***

Du côté des placements, on peut conserver les deux principales formes de FSR telles qu'elles ont émergé aux États-Unis et se sont répandues presque partout où il existe des marchés organisés de capitaux : le tamisage et l'activisme actionnarial.

Le tamisage se pratique par l'application de filtres, sur la base de critères éthiques, sociaux ou environnementaux, dans le processus de choix des placements. Les filtres sont négatifs lorsqu'ils visent à exclure certaines entreprises du portefeuille de placement ; ils sont positifs lorsqu'ils s'appliquent à ajouter dans le portefeuille des entreprises qui signalent des pratiques exemplaires selon les mêmes critères.

L'activisme actionnarial, qu'on appelle aussi l'engagement corporatif, adopte une philosophie d'action différente, même s'il s'appuie sur des critères identiques. Les activistes utilisent leur influence en tant qu'actionnaires dans le but d'améliorer la gouvernance d'entreprises. Les objectifs sont de persuader les dirigeants de modifier certaines pratiques jugées socialement risquées. Lorsque le dialogue ne donne pas de résultats, la phase suivante passe par le dépôt de résolutions d'actionnaires ou par le vote de résolutions aux assemblées des actionnaires. Ultimement, il y a désinvestissement.

### ***Les investissements/financements***

Du côté de l'investissement/financement, on peut classer les pratiques de la FSR en deux grandes formes, selon qu'il s'agit de capital de développement ou de finance solidaire. Dans ce domaine les expériences nationales sont multiples, mais la distinction entre capital de développement et finance solidaire nous apparaît comme la plus appropriée pour saisir les tendances de fond de la FSR du côté de ces interventions directes en entreprise.

Le capital de développement doit être compris comme une forme de capital-risque qui réalise du financement sans garantie sous différentes formes de capitalisation ou de

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

quasi-capitalisation, mais dont le rendement anticipé sur les investissements ne visent pas tant à maximiser qu'à pérenniser ses activités. Cependant, à la différence des sociétés de capital-risque classiques, les fonds de capital de développement ont comme objectif supplémentaire de contribuer au développement économique de leur territoire, dans le but de créer de l'emploi. Ils se distinguent aussi d'organismes publics subventionnaires par le fait que ces fonds fournissent du financement aux entreprises et non des subventions.

En ce qui concerne la finance solidaire, on peut la définir de différentes manières, étant donné la pluralité de ses modes d'intervention. Mais la plus importante de ses particularités est de s'inscrire dans la perspective de l'économie sociale et solidaire ou, ce qui revient au même, dans la tradition anglo-saxonne du développement économique communautaire (DEC)<sup>6</sup>. La finance solidaire propose des rapports renouvelés avec l'argent en réconciliant l'initiative et la solidarité dans le champ de l'économie. Gouvernée par une finalité d'utilité sociale, elle participe au développement des communautés et au renforcement de la cohésion sociale.

Somme toute, cette représentation de la FSR permet d'articuler, dans le cadre d'une perspective globale et cohérente, la diversité des pratiques d'une finance plurielle. Les nouvelles institutions financières ancrées dans des mouvements sociaux divers, tels que les syndicats, les associations, le mouvement écologique et plusieurs ONG inscrites dans le large mouvement pour une responsabilité sociale accrue des entreprises sont l'antithèse de la finance spéculative. En agissant sur le moyen et le long termes et en intégrant des préoccupations sociales dans leur processus de prises de décision, elles combinent l'économie et le social, le local et le global. Nous savons que les apportes de fonds détiennent une influence majeure sur les orientations des entreprises. Ces nouvelles institutions financières deviennent

6. Sans connotation religieuse. Signifie mouvement associatif.

porteuses de ces valeurs au sein de divers centres de décisions économiques.

## Une expérience québécoise de finance plurielle

Depuis de nombreuses années, la question de l'épargne et de son utilisation a fait l'objet d'interventions de la part de la CSN. Au cours de son histoire, ces interventions se sont toujours placées dans une perspective de finance plus solidaire, cherchant à combiner l'intérêt collectif de ses membres à l'intérêt général pour le développement social et économique du Québec.

Les institutions nées à l'initiative de la CSN ont été conçues avec un double objectif : offrir des services financiers qui correspondent véritablement à des valeurs communes et des besoins que le marché ne parvient pas à produire de façon satisfaisante ; démocratiser l'usage de l'épargne ainsi canalisée. En créant des outils financiers collectifs innovateurs, la CSN s'est explicitement engagée dans une finance socialement responsable. Par finance socialement responsable, nous entendons les pratiques financières qui, en plus des objectifs financiers traditionnels, prennent en compte des considérations relevant de l'élargissement du champ démocratique des entreprises (éthique, gouvernance, gestion) aussi bien que leurs impacts sociaux et environnementaux.

La Caisse d'économie solidaire Desjardins (Cecosol), créée en 1971, est un exemple type de ce que peut faire la finance solidaire en faveur du développement économique et social. Avec un actif qui atteint maintenant 355 millions de dollars, la Cecosol est devenue l'institution financière des entreprises et des organisations de l'économie sociale et solidaire. La caisse joue un rôle de chef de file dans le financement de l'entrepreneuriat collectif avec des prêts aux entreprises qui s'élèvent à près de 230 millions de dollars. En 2004, elle comptait comme membres 503 entreprises ou organismes liés au mouvement coopératif (dont dix-neuf fédérations et regroupements,

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

331 coopératives d'habitation et quatre-vingt-quinze coopératives de travail), 746 organismes du mouvement communautaire, 729 organismes du mouvement syndical ainsi que 203 entreprises ou organismes culturels. La caisse a mis au point des produits exclusifs tels que l'épargne solidarité, le prêt dépannage pour les organisations coopératives en situation critique, ainsi qu'un programme pour les coopératives d'habitation.

Créé en 1987 à l'initiative de la CSN, le comité syndical national de retraite Bâtirente, propose pour sa part aux travailleuses et aux travailleurs membres de syndicats, de coopératives ou d'autres regroupements associatifs, des régimes de retraite collectifs adaptés à leurs besoins. Inscrit comme cabinet de services financiers, il compte aujourd'hui quelque 24 000 membres répartis entre 350 groupes. Il gère 561 millions de dollars d'actifs et propose la gamme complète des régimes d'accumulation de capital-retraite. Le contrôle démocratique des avoirs collectifs qu'exercent les travailleuses et les travailleurs par l'entremise de Bâtirente favorise la protection des intérêts économiques à long terme des membres, grâce à une gestion des risques financiers qui tient compte des impacts sociaux et environnementaux des placements. Par exemple, en plus d'appuyer des campagnes de sensibilisation de l'actionnariat de diverses sociétés, il a lui-même initié deux campagnes relatives au respect des droits des travailleurs et à la production de rapport de développement durable. De plus, son investissement direct dans le groupe financier SSQ a contribué au sauvetage de cette société d'assurance à caractère mutualiste. Bâtirente compte parmi les seuls promoteurs de régimes de retraite québécois à offrir le REER Coop<sup>7</sup> qui favorise le développement des coopératives de travail ou de travailleurs actionnaires.

La CSN est aussi engagée dans le capital de développement depuis la création d'un fonds de travailleurs pour le maintien et la création d'emplois. Lancé en janvier 1996, Fondation, le

7. REER : Régime enregistré d'épargne retraite qui facilite l'accumulation de l'épargne en vue de la retraite.

## FINANCE PLURIELLE : UNE EXPÉRIENCE QUÉBÉCOISE

fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi, est alimenté à un peu plus des deux tiers par des contributions des travailleurs syndiqués à la CSN. Il s'agit d'une épargne investie à long terme en vue de la retraite et bénéficiant d'un avantage fiscal important. En partenariat avec les autres intervenants du milieu, Fondation privilégie les entreprises inscrites dans un processus de gestion participative, les entreprises auto-contrôlées (coopératives ou autres entreprises d'économie sociale) ainsi que les entreprises soucieuses d'un développement durable. Au 31 mai 2005, Fondation regroupait plus de 60 000 actionnaires et son actif net s'élevait à près de 400 millions de dollars. La canalisation de cette « épargne entreprenante » se fait par le biais de :

- 915 responsables Fondation (des militants bénévoles),
- 36 points de service de caisses d'économie,
- 1 225 lieux de travail,
- des partenariats avec le milieu communautaire, dont la Table ronde des corporations de développement communautaire (TRCDC) qui devrait permettre de rejoindre 4 000 organismes.

Filaction, le fonds pour l'investissement local et l'approvisionnement des fonds communautaires, est un autre outil financier, lancé à l'initiative de Fondation. Ce fonds combine les activités de capital de développement avec la finance solidaire. Il s'est donné pour mission d'apporter une réponse complémentaire à Fondation dans la fourchette d'investissement, très peu couverte, de 50 000 \$ à 150 000 \$. Filaction a fait le choix de travailler en réseau avec les fonds de financement de première ligne, en particulier avec le Réseau québécois du crédit communautaire et le Réseau des fonds d'investissement régionaux pour femmes entrepreneures. Fondation et le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) ont aussi joint leurs efforts dans la capitalisation d'un autre fonds spécialisé : le fonds de financement coopératif qui a la capacité d'investir dans une fourchette de 100 000 \$ à 250 000 \$ dans des entreprises coopératives. Ce fonds est géré par Filaction.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

En plus de ces institutions financières, deux autres outils d'intervention ont été créés dans un rôle de soutien aux entreprises. Le premier est MCE Conseils, mis sur pied en 1986 dans un contexte de récession sévère où se succédaient les fermetures d'usines. MCE Conseils offre des services et des conseils en gestion, dont des études de marché et sectorielles, des analyses financières et des plans d'affaires et de relance. Le deuxième est, comme Filaction, un outil de deuxième génération puisqu'il a été lancé à l'initiative de Fondation, en mai 2000, afin de réaliser des diagnostics socio-économiques et la formation économique des travailleurs dans les entreprises du portefeuille d'investissement. Il s'agit du fonds de formation professionnelle qui travaille activement à l'implantation et au développement de pratiques de gestion participative au sein des entreprises.

Somme toute, les outils collectifs mis sur pied à l'initiative de la CSN constituent un carrefour solidaire qui canalise l'épargne des travailleurs vers un projet de renforcement des droits des travailleurs et de développement des collectivités locales et régionales. La synergie qu'ils apportent représente une valeur ajoutée (économique et sociale) à toutes les organisations membres du réseau et à ses partenaires. Par exemple, dans le domaine du financement des entreprises d'économie sociale et solidaire, les partenariats mis en place par Fondation ont contribué à la structuration d'une offre en mesure d'assurer la pérennité et le développement d'entreprises de tailles et de stades de développement différents.

## FINANCE PLURIELLE : UNE EXPÉRIENCE QUÉBÉCOISE

FONDACTION Plus de 250 000 \$		
Fonds de financement coopératif	Entre 100 000 \$ et 250 000 \$	
Filiation		Entre 50 000 \$ et 150 000 \$
Réseau d'investissement social du Québec (RISQ)		Jusqu'à 50 000 \$
Fonds de microcrédit : crédit communautaire et fonds de femmes entrepreneures		Moins de 25 000 \$

## Conclusion

Les institutions nées à l'initiative de la CSN se sont toutes engagées à produire, à court terme, des rapports de développement durable inspirés des lignes directrices de la Global Reporting Initiative. Ces institutions représentent plus d'un milliard de dollars d'actifs, intervenant auprès de 2 700 entreprises et organisations. En plus de rassembler près de 100 000 membres, actionnaires ou participants et d'avoir contribué au maintien et à la création de 35 000 emplois, il faut retenir de cette expérience les quatre éléments suivants :

- l'autonomie et la complémentarité de chacune de ces institutions,
- la synergie entre elles, qui rend possible des réalisations qui autrement ne le seraient pas,
- la couverture de l'ensemble des dimensions de la finance socialement responsable,
- un engagement commun en faveur des différents modes de gestion participative.

L'ensemble repose sur la conviction que la transformation du travail et la démocratisation des lieux de travail donnent plus de chance à l'exercice des libertés et des responsabilités citoyennes.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

Elles favorisent l'émancipation des personnes, le développement de rapports de consommation plus responsables ainsi que des rapports sociaux et culturels plus respectueux des personnes et des collectivités.

■ ■ ■ ■ **Léopold Beaulieu** est président-directeur général de Fondation, le fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) pour la coopération et l'emploi, depuis sa fondation en 1996. Auparavant, il avait été élu membre de l'exécutif de la CSN où, pendant 20 ans, soit jusqu'en février 1996, il a occupé le poste de trésorier. Léopold Beaulieu est également président du Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative (Ciriec-Canada) et vice-président du conseil d'administration de la Caisse d'économie solidaire Desjardins.

Il siège au titre de vice-président au conseil d'administration et au comité exécutif d'Investissement Québec où il préside également le comité de vérification et le comité aviseur sur le programme de capitalisation des entreprises d'économie sociale.

## Banques coopératives et développement rural

*Eugeniusz Laszkiewicz (Pologne)*

L'histoire du mouvement coopératif rural en Pologne remonte au début du XIX<sup>e</sup> siècle. À l'origine de ce mouvement, Stanislaw Staszic, créateur de la société agricole de Hrubieszow. L'objectif de cette société était d'apporter un soutien économique à ses membres, de leur permettre l'accès à l'éducation, de leur proposer des services d'aide sociale et tout aussi important, cette société s'est également impliquée dans des activités de crédit. Dans les années qui ont suivi, de nombreuses autres coopératives ont vu le jour et leurs activités se sont étendues au secteur financier. Parmi ces coopératives, citons la société de crédit de Srem et la société d'épargne de la ville de Poznan. Autre étape importante pour le développement du mouvement coopératif: la création des coopératives d'épargne et de crédit par Franciszek Stefczyk<sup>8</sup> en 1890. On assiste simultanément à la naissance d'autres formes de coopératives dont la majorité est en lien avec le monde rural. En 1914, la Pologne comptait 453 coopératives, pour la majeure partie des coopératives agricoles et des laiteries.

8. Franciszek Stefczyk est le fondateur de la première union de crédit en Pologne.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

Pendant l'entre-deux guerres, le mouvement coopératif s'est développé à vive allure et sur les 8 600 coopératives existant à l'époque, 3 700 étaient des coopératives d'épargne du nom de Stefczyk, rassemblant 700 000 membres.

Après la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement communiste a pris le contrôle de ces coopératives, a restreint leurs activités dans les domaines de l'épargne et a défini une politique en matière d'activités coopératives qui a résulté en une perte de confiance de la part des agriculteurs. Heureusement, les banques coopératives n'étaient pas concernées par les politiques mises en place par le régime communiste et elles ont pu continuer à se développer. Dans les années 1990, la création de la III<sup>e</sup> République polonaise a eu pour conséquence une restructuration de fonds des coopératives agricoles postcommunistes qui a, de fait, mené à leur dissolution. La situation s'est encore dégradée du fait de la défiance des agriculteurs d'une part et de la détérioration de la situation économique du pays, notamment dans les campagnes, d'autre part. Ce n'est qu'au cours de la seconde moitié des années 1990 que le mouvement coopératif a commencé à se transformer. De nouvelles institutions plus fortes ont vu le jour sur les ruines des anciennes; les meilleurs exemples de cette évolution étant les coopératives laitières.

Pour ce qui est des banques coopératives, leur développement a été beaucoup plus rapide. Une relative confiance de la part de leurs clients et une forte demande en capital de la part des petites entreprises et des agriculteurs sont autant de facteurs qui ont permis à ces formes de coopératives de se développer rapidement. De bons résultats financiers liés à la consolidation du secteur ont aidé les banques coopératives à s'assurer un rôle crucial en tant qu'organisme financier dans les zones rurales. Grâce à un réseau d'agences bien implantées et grâce à une bonne connaissance des marchés locaux, les banques coopératives arrivent en tête dans le monde rural. Dans ces zones, la concurrence n'a commencé à apparaître que récemment et constitue le défi

## BANQUES COOPÉRATIVES ET DÉVELOPPEMENT RURAL

majeur auquel les banques coopératives auront désormais à faire face.

Aujourd'hui, les banques coopératives présentent les caractéristiques de deux types d'institutions. En tant qu'institution bancaire, elles ont l'obligation de respecter la législation. Elles doivent remplir des conditions très strictes pour mériter la confiance du public. En contrepartie, elles sont en mesure de proposer à leurs clients des services financiers sophistiqués. Afin de pouvoir offrir de tels services, elles ont besoin d'une infrastructure développée, et notamment des équipements informatiques. On peut ainsi dire que les banques coopératives sont les entreprises les plus en pointe de la technologie dans le monde rural.

Les banques coopératives sont des institutions dont le fonctionnement est encadré par la Loi sur les coopératives. Ce statut leur permet d'accepter un nombre non limité de membres ou d'actionnaires. Chacune de ces institutions peut, indépendamment de ses capacités financières, prendre des décisions sur des sujets en lien avec les coopératives ce qui leur permet de jouer un rôle important au niveau des sociétés locales. Le fait que les décisions soient prises par les membres des coopératives garantit la bonne adéquation entre les politiques mises en place et les besoins des personnes. Les banques coopératives sont en meilleure position pour répondre aux attentes des communautés locales par rapport aux grandes banques commerciales dont les offres sont plus « standardisées » et ne sont pas nécessairement favorables aux habitants des zones rurales (compte tenu des garanties demandées pour les crédits ou des niveaux de crédit limités proposés aux agriculteurs).

Fin 2003, la Pologne comptait 659 banques en activité, dont 601 étaient des banques coopératives. Les banques coopératives de Pologne étaient regroupées au sein de trois banques associatives. Leurs fonds propres s'élevaient à 2,62 milliards de zlotys<sup>9</sup> (3,14 milliards de zlotys si l'on compte les banques associatives).

9. 1 zloty = 0,25 euro ou 0,32 dollar US.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

Les crédits s'élevaient à 16,2 milliards de zlotys alors que les dépôts s'élevaient à 18 milliards. Par ailleurs, les banques coopératives comptaient 3 151 agences et 27 437 salariés.

En 2004, la situation des banques coopératives s'est améliorée. De janvier à septembre, leurs actifs totaux ont augmenté de 8 % et les intérêts sur les crédits ont augmenté de 26 %.

Pour décrire les banques coopératives, on peut s'appuyer sur les données de la Banque nationale de Pologne. Le cœur de clientèle de ces banques est constitué par les exploitations agricoles et les PME/PMI. L'un des paramètres importants à retenir est que ces entreprises sont consommatrices de crédits de production. Le second segment de clientèle est constitué par les collectivités locales. En septembre 2004, les dépôts s'élevaient à 3,1 milliards de zlotys et c'est en majeure partie grâce à ces dépôts que les banques ont pu financer leurs activités. Simultanément, les demandes de crédit se sont développées compte tenu de l'augmentation des investissements cofinancés par l'Union européenne.

Au niveau des collectivités locales, les clients des banques sont les municipalités, les districts et gouvernements locaux des villes de petite taille.

Les clients individuels constituent la troisième catégorie de clientèle. On a d'ailleurs noté chez elle un regain d'intérêt par rapport aux produits proposés par les banques coopératives, regain d'intérêt cependant faible par comparaison à celui suscité dans les deux autres groupes. Rappelons une fois encore que ces clients sont principalement des personnes habitant dans les zones rurales et les petites villes.

Les banques coopératives polonaises offrent à leurs clients toute une palette de services financiers, allant des dépôts rémunérés aux prêts à la consommation ou aux crédits d'investissement. De plus en plus de banques proposent à leurs clients des services modernes : cartes de retrait, banque à domicile et banque par Internet. Il n'en reste pas moins vrai que les clients continuent à être plus intéressés par l'offre des banques

## BANQUES COOPÉRATIVES ET DÉVELOPPEMENT RURAL

traditionnelles. Il convient ici de souligner le rôle important joué par les crédits aux investissements pour les petites entreprises (en particulier pour celles établies en zone rurale) et pour les exploitations agricoles. Les banques coopératives travaillent avec l'Agencja Restrukturyzacji i Modernizacji Rolnictwa<sup>10</sup> et proposent des crédits à des taux préférentiels et bénéficient de la garantie de l'ARIMR à la fois pour des acquisitions de biens de production et pour des investissements en capital. Ces prêts sont en cours pour encore de longues années. Avec l'entrée de la Pologne dans l'Union européenne et pendant la période de pré-accession, les banques ont mis au point de nouveaux produits adaptés au programme Sapard<sup>11</sup> ou au Programme opérationnel « régional intégré »<sup>12</sup> en faveur du développement régional. Les autorités locales vont sans aucun doute bénéficier des offres des banques coopératives pour pouvoir utiliser le Fonds de cohésion<sup>13</sup>. Pour ce qui concerne les agriculteurs, les transferts effectifs de subventions directes auront une importance capitale.

Les banques coopératives font partie intégrante de l'économie sociale. Tout comme le mouvement de l'économie sociale, elles se sont créées pour apporter des solutions et répondre aux besoins des individus pour mener une vie décente. Notre

10. L'Agence pour la restructuration et la modernisation de l'agriculture est un organisme gouvernemental établi en 1994 qui a pour mission de soutenir le développement rural et agricole.

11. SAPARD: Programme spécial d'adhésion pour l'agriculture et le développement rural. Ce programme a été mis en place par la Commission européenne pour les pays candidats à l'adhésion.

12. Le Programme opérationnel « régional intégré » a été mis en place par la Commission européenne pour contribuer au développement de la Pologne pour la période 2004-2006. Il vise à renforcer la compétitivité régionale et à lutter contre la marginalisation.

13. Le Fonds de cohésion est un instrument structurel qui, depuis 1994, aide les États membres à réduire les disparités économiques et sociales, ainsi qu'à stabiliser leur économie. Il finance jusqu'à hauteur de 85 % les dépenses éligibles de vastes projets consacrés à l'environnement ou aux infrastructures de transport, renforçant ainsi la cohésion et la solidarité à l'intérieur de l'Union européenne. Ce fonds s'adresse aux États membres les moins prospères de l'Union.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

tradition vieille de plus de cent cinquante ans est notre meilleure « lettre de créance » auprès des communautés locales. Au quotidien, les banques coopératives savent combiner la richesse de leurs traditions, les exigences modernes de l'économie de marché d'aujourd'hui et le respect de l'environnement dans lequel elles s'inscrivent.

Au niveau de leur fonctionnement, les banques coopératives ont un caractère local. Les membres du conseil de surveillance sont élus parmi les représentants des communautés locales: ainsi, ce sont des hommes et des femmes qui connaissent parfaitement les besoins de la société qu'ils représentent et dont ils sont originaires. Leur connaissance des besoins des entrepreneurs locaux est également très utile à la mise en place de la stratégie de la banque. Les banques coopératives sont des moteurs de développement dans les « petits bassins de population ». L'aide financière et le soutien technique qu'elles apportent contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des habitants des villes et des villages. Elles contribuent également au développement des infrastructures qui, si l'on y regarde de plus près, contribuent au développement économique du pays.

Il faut également souligner le fait que de nombreuses banques coopératives sont également actives aux côtés des associations (comme par exemple les associations de soutien scolaire), qu'elles soutiennent activement les initiatives locales et offrent des aides aux personnes handicapées ou aux familles en difficulté.

Ce type de relations unique entre la société locale et l'entité représentante de l'économie sociale est la garantie du développement de cette société. Les propriétaires des banques coopératives sont en fait des hommes et des femmes ordinaires qui vivent là où les banques coopératives sont installées. Ces hommes et ces femmes sont ceux qui connaissent le mieux les besoins de leurs marchés ce qui leur permet de réagir aux problèmes aussi rapidement que possible et de planifier au mieux leur stratégie.

## BANQUES COOPÉRATIVES ET DÉVELOPPEMENT RURAL

Les banques coopératives s'adressent aux exploitations agricoles (en particulier aux exploitations familiales), adaptent leurs services aux besoins et aux capacités des agriculteurs, les protègent de la main mise des autres entités. Travaillant au service des clients, des producteurs et des consommateurs, les banques coopératives ont toujours mis en œuvre des principes de gestion rationnelle. Elles renforcent leur influence par le biais de partenariats locaux à tous les niveaux. Sur le terrain, elles travaillent avec des hommes et des femmes ordinaires, avec les autorités locales, les groupements de producteurs, les petites et moyennes entreprises et les institutions publiques. Ces coopérations à tous niveaux leur permettent d'avoir une estimation fiable de la situation économique de la région et de mettre en place des activités visant à une amélioration systématique et complexe des situations locales, tout en favorisant l'approche d'un travail « sous un toit commun ». Pendant de nombreuses années, les banques coopératives sont restées l'unique forme de lien contractuel entre les agriculteurs et le secteur bancaire, car les agriculteurs représentaient une clientèle moins attirante pour les banques commerciales.

Les banques coopératives sont inséparables de l'économie de marché. Elles se sont développées dans les conditions du marché qui est la base de leur efficacité économique et sociale. À l'inverse des banques commerciales, les banques coopératives ont toujours apporté leur soutien, en premier lieu, aux petits producteurs et aux consommateurs. Elles ont su combiner leurs besoins aux règles de l'économie de marché et de justice sociale. Le secteur coopératif offre à ces populations non seulement des services bancaires mais également du conseil (aux PME/PMI) et d'autres formes d'aides.

On peut dire à juste titre que les coopératives sont une forme d'organisation qui a démontré sa valeur et son utilité, en particulier dans les zones rurales. Les banques coopératives contribuent à l'amélioration systématique du niveau de connaissance en matière de finances dans les communautés rurales. Les

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

produits proposés par les banques coopératives sont souvent le résultat de la coopération entre la banque et ses clients/actionnaires. Il convient de noter que l'objectif de ces institutions est de répondre aux besoins de financement de leurs clients. C'est l'une des caractéristiques qui distingue les coopératives des autres entités.

Les banques coopératives tirent leurs forces d'une longue tradition, mais elles savent cependant tenir compte des exigences de l'économie de marché et des besoins de la société locale. Au cours des dernières années, les banques coopératives ont subi des changements importants. Elles se sont développées en termes de qualité de produits et de nombre d'agences. D'un côté, elles essaient de répondre aux besoins de leurs clients et de l'autre, elles essaient de mettre au point de nouveaux produits bancaires plus performants.

Les changements sociaux et économiques qui se sont opérés en Pologne après 1989 ont entraîné des changements importants dans le fonctionnement du pays. Les institutions locales ont commencé à participer à la gestion économique du pays et à prendre part aux décisions concernant leur propre développement. La prise de décision est donc descendue au niveau local, faisant de chaque gouvernement local un « co-organisateur » du pays. L'accession de la Pologne à l'Union européenne a constitué le second tournant important pour le développement des zones rurales. La Pologne va bénéficier de financements de la part de l'Union européenne. Ces fonds seront utilisés pour le développement des infrastructures (routes, systèmes de tout-à-l'égout, réseaux d'alimentation en eau) mais également pour le développement du pays et pour favoriser la création d'emplois hors secteur agricole.

Là encore, le secteur bancaire coopératif peut se révéler incontournable. De par ses statuts et ses liens avec les communautés locales, ce secteur peut contribuer à l'utilisation efficace des fonds européens. Tout va cependant dépendre de la capacité des banques coopératives à s'adapter à cette nouvelle donne, à

## BANQUES COOPÉRATIVES ET DÉVELOPPEMENT RURAL

créer une nouvelle offre financière et à proposer des crédits à l'investissement.

Les banques coopératives polonaises consacrent tous leurs efforts à la mise en place des fondements de la Stratégie de Lisbonne<sup>14</sup> en matière de responsabilité sociale. Elles tentent d'atteindre ces objectifs en soutenant les communautés locales et en garantissant un traitement spécifique aux agriculteurs et aux PME/PMI. Le concept de responsabilité sociale est au cœur du système bancaire coopératif en Pologne et fait partie intégrante de son mode de fonctionnement.

Les banques coopératives se créent une image positive non seulement en proposant des produits bancaires compétitifs mais également grâce à des procédures facilement compréhensibles par les clients, aux conseils professionnels qu'elles offrent, à l'attention qu'elles portent à la relation avec leurs clients et aux partenariats avec les associations locales. Une banque coopérative n'a pas pour seul et unique objectif d'augmenter ses bénéfices : elle cherche également à avoir une utilité sociale.

Les banques coopératives polonaises sont de véritables partenaires des communautés rurales et sont donc intégrées dans l'économie rurale. Elles contribuent à augmenter les ressources des conseils municipaux ; elles stimulent et soutiennent les entreprises et les marchés locaux créant ainsi les conditions favorables au développement économique des zones où elles sont implantées, à l'amélioration des conditions de vie et à la diminution du nombre des sans emploi. Pour soutenir les agriculteurs et les entrepreneurs, elles utilisent bien entendu les instruments financiers traditionnels, mais également le conseil et l'information, en sachant les adapter aux besoins spécifiques. Les banques coopératives proposent aux agriculteurs des frais de

---

14. En mars 2000, lors du Conseil européen de Lisbonne, l'Union européenne s'est fixée un nouvel objectif stratégique : devenir l'économie la plus compétitive et la plus dynamique au monde, basée sur la connaissance, capable d'atteindre un développement économique durable avec plus d'emplois et de meilleure qualité et davantage de cohésion sociale. Ce cadre d'action fixé jusqu'en 2010, est connu comme étant la Stratégie de Lisbonne.

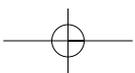
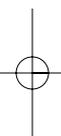
## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

tenu de comptes les plus bas du marché. La prospérité de ce groupe de clientèle constitue leur priorité. Les agriculteurs se voient également proposer des formations afin de les aider à constituer des dossiers de demande de prêts à taux bonifiés auprès de l'Union européenne.

Il est évident que ces institutions n'agissent pas avec pour seule ambition de faire des bénéficiaires. Leur objectif est bien de soutenir leurs membres/actionnaires au niveau de leurs activités économiques ou agricoles. Ainsi, il est une fois encore évident que les banques coopératives ne peuvent être considérées comme des entités gérées de manière indépendante, mais plutôt comme des institutions au service du développement des communautés locales; institutions qui sont bien souvent les moteurs uniques de la vie de ces communautés.

■ ■ ■ **Eugeniusz Laszkiewicz** a participé à de nombreuses formations dont celles organisées par Rabobank, le Crédit Mutuel et le Crédit Agricole en France et la DG Bank en Allemagne. Sa carrière débute en 1977 au sein d'une banque coopérative polonaise. Très actif dans le secteur agricole, E. Laszkiewicz peut également se prévaloir, dans son passé professionnel, d'expériences au sein d'organismes sociaux et agricoles ainsi que dans l'administration nationale. Il est élu président de l'Association nationale des banques coopératives en 1994. Il s'est, par ailleurs, fortement engagé dans la législation des banques coopératives auprès du Parlement polonais et a joué un rôle déterminant dans l'instauration d'une collaboration entre les banques coopératives polonaises, hongroises, finlandaises, portugaises, italiennes, françaises et indiennes. E. Laszkiewicz est également l'auteur de nombreuses publications portant sur les banques coopératives. En 2002, il est élu président de l'Association internationale des banques coopératives.

## 5. **Vers des monnaies citoyennes**



**Dans notre monde internationalisé où les moyens de communication et de transport ne cessent de se développer au service d'un accroissement des échanges entre pays et continents, dans un monde où il n'a jamais été aussi simple de communiquer mondialement, en particulier grâce aux technologies de l'information, dont Internet, force est cependant de faire quelques constats :**

- la croissance n'est pas au rendez-vous dans de nombreux pays ou, du moins, elle reste faible ;**
- l'écart entre les habitants de la planète les plus riches et les plus pauvres ne cesse de s'accroître même si, en tendance, le PIB par habitant semble s'améliorer ;**
- la pauvreté « s'enrichit » sans cesse de nouveaux bataillons de pauvres, et parfois dans des catégories socioprofessionnelles inattendues ;**
- la masse financière mondiale réservée à l'échange ne cesse de diminuer au profit de la finance spéculative (ainsi, on notera que 500 milliards de dollars par jour serviraient aux échanges, alors que 2 000 milliards de dollars par jour seraient injectés dans les circuits financiers internationaux).**

**C'est dans ce contexte que ne cessent d'apparaître des monnaies alternatives à la monnaie officielle, qu'on les appelle monnaies sociales, monnaies complémentaires, monnaies affectées ou encore quasi-monnaies.**

**Leur ambition est bien de pallier la raréfaction des monnaies officielles et d'être accessibles au plus grand nombre. Il est par ailleurs fréquent que ces monnaies complémentaires minimisent, voire annulent, les effets de certaines propriétés qui caractérisent la monnaie.**

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

**En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, il y aurait près de 5 000 monnaies complémentaires en circulation ou en phase d'expérimentation au niveau mondial.**

**Si l'on connaît les grandes expériences menées en Amérique du sud pour tenter de sortir les pays d'une faillite économique et sociale, comme ce fut le cas en Argentine avec les réseaux de troc récemment, on ne peut considérer que ces monnaies complémentaires seraient des outils de pauvres au service des pauvres.**

**En effet, de la Suisse à l'Allemagne, du Japon aux États-Unis d'Amérique, de l'Argentine à la France, on compte des milliers de monnaies complémentaires en action.**

**À travers l'article de Jean-Philippe Poulnot et celui de Celina Whitaker, le lecteur découvrira à la fois les résultats économiques et philosophiques de cet «argent autrement», ainsi qu'une expérimentation de monnaie sociale en France – le Sol – et toute l'ingénierie sociale qu'elle sous-tend.**

## Des monnaies complémentaires pour recréer l'échange

*Jean-Philippe Poulnot (France)*

Il n'est pas un jour sans que de mauvaises nouvelles viennent entamer le moral des habitants de notre planète : suppressions d'emplois pour augmenter la rentabilité de l'entreprise « due » aux actionnaires, délocalisations pour diminuer les coûts de production, externalisations, absence de tranquillité permanente chez les cadres et les salariés dans les entreprises, chômage, développement de statuts précaires et de la précarité, casses écologiques, pollutions de toutes natures, développement de l'obésité, « mal bouffe », épidémies, conflits armés, terrorisme et voilà qu'en plus les éléments se déchaînent, vraisemblablement à la suite du réchauffement de la planète, avec leurs cohortes de catastrophes naturelles imprévisibles ou du moins mal appréhendées ! À y regarder de plus près, nombre de ces mauvaises nouvelles est lié à la seule course à la richesse matérielle – l'argent – à laquelle se livre une infime partie de la population mondiale, au détriment de l'immense majorité de ses congénères. À titre d'illustration, rappelons que 15 % de la population mondiale dispose de 80 % de la richesse, là où 2,4 milliards d'habitants vivent avec moins de deux euros par jour. Qu'en penser si l'on met, par exemple, en parallèle le coût du complexe

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

militaro-industriel américain qui est de trois dollars par jour et par Américain ?

Les riches sont aujourd'hui de plus en plus riches, et les pauvres tendent à devenir de plus en plus pauvres. Ce phénomène ne pourra que s'aggraver si l'on considère que la population mondiale que l'on nous prévoit à l'horizon 2050, se sera accrue de 3,2 milliards d'êtres humains supplémentaires, dont 85 % proviendront des pays dits « en voie de développement »<sup>1</sup>.

Au fond, on peut se demander s'il était nécessaire de bouleverser tant d'ordres, au fil des siècles, de faire tant de guerres, de fomenter tant de révolutions et de mener tant de réformes pour en arriver là !

Quel mauvais dieu peut laisser faire tout cela ? Quelle religion admet, aidée par une alchimie pernicieuse, la transformation d'un outil (la monnaie) au service de l'Homme en finalité qui asservit l'Homme et rétablit une nouvelle forme d'esclavage ? Au nom de quel dieu sacrifie-t-on l'être humain sur l'autel doré de la mondialisation de la finance ?

Cette religion, c'est « l'Éco-ligion » décrite par Patrick Viveret<sup>2</sup>. Ce mauvais Dieu, c'est la monnaie, instrumentalisée à la suite de quatre révolutions coperniciennes successives, dont la plus violente et la plus récente est sans doute celle, décrite par Jeremy Rifkin<sup>3</sup>, de l'hyper capitalisme culturel où la notion même de transfert de propriété, base fondatrice de l'économie au travers des siècles, se trouve supplantée par le droit d'accès, bien entendu payant et par nature excluant pour ceux qui ne peuvent payer, qui nous propulse de l'économie de marché vers une

1. Chiffres tirés de *L'Atlas mondial du développement durable* écrit par Anne-Marie Saquet (coédité par Autrement et le Comité 21).

2. Patrick Viveret, *Reconsidérer la richesse*, Éditions de l'Aube, 2005.

3. Jeremy Rifkin, *L'âge de l'accès – la révolution de la nouvelle économie*, Pocket, éditions la Découverte & Syros, 2005.

## DES MONNAIES COMPLÉMENTAIRES POUR RECRÉER L'ÉCHANGE

société de marché, dans laquelle l'Homme (une ressource) finit par acheter sa propre expérience humaine !

Une monnaie officielle dénaturée, une économie livrée à elle-même... et des outils de mesures défaillants.

La monnaie, formidable invention du génie humain, avait au départ pour vertu de permettre l'échange de biens et services, lorsque le troc ne pouvait plus s'opérer. En effet, si les systèmes de troc peuvent parfaitement bien fonctionner à petite échelle (de l'ordre du village ou de la communauté), y compris dans leurs formes les plus modernes tels les systèmes d'échanges locaux (SEL), il devient difficile de les faire fonctionner à grande échelle, tant il est vrai que la confiance, la connaissance des autres, la part d'affectif et la pluralité des biens et services à échanger, sont essentielles dans la logique du troc.

Dès 1776, Adam Smith avait bien résumé la limite du troc entre deux coéchangistes :

« Le boucher a dans sa boutique plus de viande qu'il n'en peut consommer; le brasseur et le boulanger en achèteraient volontiers une partie, mais ils n'ont pas autre chose à offrir que les différentes denrées de leur négoce, et le boucher est déjà pourvu de tout le pain et toute la bière dont il a besoin... ».<sup>4</sup> On appréhende assez aisément dans cet exemple la limite du troc et la nécessité d'élargir le cercle d'échanges à d'autres acteurs et d'utiliser des outils de médiation pour pouvoir satisfaire les besoins de chacun.

Dès lors qu'un acteur X peut échanger un bien A contre un bien B procuré par un acteur Y qui lui-même a l'utilité du bien A, le système de troc se révèle opérant. Au-delà, et plus le nombre d'acteurs sera important, plus il sera nécessaire de mettre en œuvre un outil quasi universel, reconnu par tous et valablement accepté par tous dans le processus d'échange. C'est donc une des premières fonctions de la monnaie que d'être un

4. Adam Smith, *De la richesse des nations*, livre 1, 1776.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

moyen de paiement, avec cette particularité de pouvoir additionner des « choux et des navets », c'est-à-dire des choses et des services très divers, très hétérogènes. Nous distinguons par là même la seconde fonction de la monnaie, à savoir la fonction d'unité de compte, qui permet ce type d'additions. C'est pour remplir cette fonction d'unité de compte, d'étalon, que les pays, afin de conférer à la monnaie la confiance nécessaire aux échanges, l'ont gagée sur l'or ou sur l'argent, métaux précieux, rares, connus très vite par toutes les civilisations, et jusqu'à des temps récents.

La troisième fonction de la monnaie, quant à elle, est de jouer le rôle de réserve de valeur.

La monnaie s'accumule, s'épargne et constitue ainsi une réserve de valeur. Pouvoir stocker la valeur permet de préparer un investissement important, permet de lisser les échanges dans le temps pour satisfaire des besoins futurs. En soi, cette option de réserve de valeur est peu critiquable s'il s'agit de satisfaire des besoins à venir. C'est l'équilibre en effet entre les trois fonctions décrites ci-dessus qui donne à la monnaie un intérêt intrinsèque: pouvoir échanger en toute confiance à un instant  $T$  (unité de compte et moyen de paiement), tout en préparant, toujours en confiance, des échanges plus lointains à un instant  $T + 1$  (réserve de valeur).

Mais dès lors que les modes de représentation de la richesse reposent principalement sur la valeur ajoutée monétaire<sup>5</sup>, on assiste à un premier déséquilibre entre ces trois fonctions, la monnaie n'étant plus seulement « unité d'échange » mais « bien en soi ».

5. Ce qui est bien illustré par la prédominance (et quasi-exclusivité) du PIB comme indicateur de richesse d'une nation, alors que ce PIB ne décompte que ce qui donne lieu à des flux monétaires et ne comptabilise ainsi que la valeur ajoutée monétaire acquise par les différents agents économiques dans leurs activités (voir Patrick Viveret, *op. cit.*, et *infra*).

## DES MONNAIES COMPLÉMENTAIRES POUR RECRÉER L'ÉCHANGE

Cette dérive est accentuée par la mécanique de l'intérêt sur la valeur, puis pire encore, l'intérêt sur l'intérêt sur la valeur (l'intérêt composé) : Si A dispose d'une réserve de monnaie dont B a besoin, A peut prêter de la monnaie à B, et demander à B de lui rembourser plus tard la somme initialement prêtée, assortie d'un intérêt, sorte de prime destinée à couvrir le risque si B ne rembourse pas la somme empruntée à A.

L'intérêt et l'intérêt cumulé furent eux aussi de formidables inventions du génie humain, mais les routes de l'enfer sont pavées de bonnes intentions. Le professeur Margrit Kennedy<sup>6</sup> illustre très clairement la situation de maladie mortelle qui frappe notre économie, en particulier à cause de l'intérêt composé. En substance, elle nous rappelle que la courbe de la nature (être humains, animaux, végétaux...) est de forme asymptotique (poussée rapide au début puis quasi-stabilisation), là où la courbe de la production industrielle est de forme linéaire (avec plus de machines, on produit plus de biens), alors que la courbe de l'intérêt composé est celle de la croissance exponentielle qui croît lentement au début (elle est en fait un peu l'inverse de la courbe de la nature) puis accélère de plus en plus pour devenir presque verticale. Pour illustrer cette courbe, elle précise que ce modèle de croissance est celui des choses qui se dérèglent, des maladies, et particulièrement des maladies mortelles, tel le cancer.

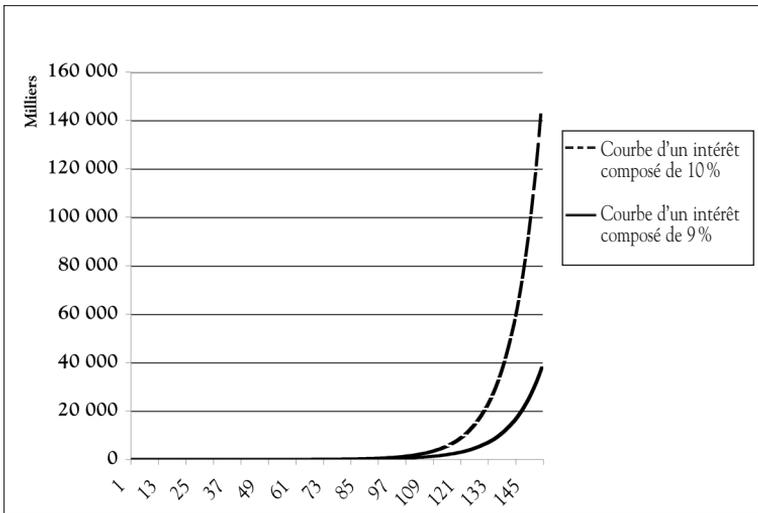
À titre d'exemple, et pour illustrer cette courbe, une somme de 100, placée à un taux d'intérêt cumulé de 6 %, aura doublé sa valeur au bout de treize ans, aura plus que quintuplé de valeur au bout de trente ans. Sur un temps plus long, la valeur 100 se transformera en 1 737,75 au bout de cinquante ans, puis en 32 009,63 au bout de cent ans, pour arriver à 589 622,33 au bout de 150 années, soit une croissance à cet horizon de 5 689 fois la

6. Margrit Kennedy, "Why do we need monetary innovation", *Doors of perception conference*, New Delhi, India, mars 2005.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

somme initiale. Il va de soi que plus le taux d'intérêt est élevé, plus la croissance est rapide. La même somme, placée à 10% donnerait une somme de 147 065 257,80 au bout de cent cinquante ans! (voir figure 1 – courbes comparatives d'un intérêt cumulé de 9% et de 10% sur une période de cent cinquante ans).

De quoi susciter les appétits de tout spéculateur mais surtout de s'interroger sur l'avenir d'un système où cette monnaie tourne dans les marchés financiers dans le seul but de produire plus de monnaie, sans plus aucun lien avec la réalité des capacités de production de biens et de services et du potentiel d'échange des personnes.



Margrit Kennedy définit par ailleurs deux perceptions communes de la monnaie qui sont totalement fausses, et qui méritent d'être éclairées.

– « Nous payons des intérêts uniquement lorsque nous empruntons de l'argent. »

## DES MONNAIES COMPLÉMENTAIRES POUR RECRÉER L'ÉCHANGE

Ce que les gens ne comprennent pas, c'est que pour chaque prix payé, il y a déjà une part d'intérêt incluse dans le prix. Margrit Kennedy nous précise que cette part d'intérêt est en moyenne de 40% sur les produits et services que nous consommons, avec des écarts qui vont de 12% d'intérêts pour la collecte des déchets (ceci est lié au fait qu'il s'agit d'une activité où la part de main-d'œuvre est de loin la plus importante) à 78% du loyer dans le cas du logement social en Allemagne.

– « Nous sommes tous traités à égalité au sein du système monétaire. »

J'emprunte et donc je paie des intérêts, je place mes économies et je reçois des intérêts. Ceci est également totalement faux, puisqu'il existe des différences énormes au regard de l'intérêt. Ainsi, en Allemagne, nous précise-t-elle, une étude portant sur 2,5 millions d'habitants, démontre que :

- 80% de la population paie presque deux fois plus d'intérêts qu'elle n'en reçoit,

- 10% touche légèrement plus d'intérêts que ce qu'elle n'en paie, le 10% restant reçoit plus de deux fois plus d'intérêts qu'il n'en débourse, ce qui correspond par ailleurs aux intérêts payés par les 80% de population mentionnée ci-dessus.

Cela démontre que la plus grande majorité d'une population doit travailler pour gagner de l'argent, alors qu'une petite minorité fait simplement travailler « son argent » en aspirant l'argent des autres par le jeu de l'intérêt. Cela explique également pourquoi la richesse des plus riches ne cesse de s'accroître et cela d'une manière mécanique, alors que les plus pauvres ne cessent de devenir plus pauvres. Enfin, constatons que l'avoir a supplanté l'être, et que par conséquent, posséder de la monnaie semble être devenu la finalité suprême dans nos sociétés « dites » développées.

## Comment en est-on arrivé là ?

C'est vraisemblablement à l'issue des trois grandes révolutions qui ont marqué les siècles passés que l'économie s'est émancipée au point de devenir à la fois une finalité, une religion avec ses cohortes de codes, indicateurs, mots et concepts, et un outil de prédation froid, inhumain et destructeur.

Fort justement décortiquée par Patrick Viveret dans son rapport « Reconsidérer la richesse », l'économie, et plus tard son « in-humanisation », a bénéficié d'une triple révolution fondatrice : L'Europe des Lumières, qui consacre l'individu et l'autonomie de la raison, puis les grandes révolutions politiques du XVII<sup>e</sup> siècle qui fondent la légitimité du pouvoir sur la volonté générale des citoyens, et enfin, les grandes révolutions industrielles du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles qui donnent un nouveau sens à la vie individuelle et collective, sens qui est le progrès et l'histoire.

D'une société fondée sur des monarchies de droit divin (avec un rôle puissant de la religion), la nouvelle société a consacré la productivité comme fondation et, dès lors, a revisité le concept même de richesse à partir d'une redéfinition de l'utilité.

L'utilité devient «... tout ce qui est propre à satisfaire les besoins, les désirs de l'homme tel qu'il est »<sup>7</sup>. C'est donc à l'aune des besoins, mais aussi des passions et des vanités, et non plus seulement à partir de la raison, que se constitue la notion d'utilité, et c'est sans aucun jugement axiologique que s'établit la valeur des choses. En réalité, qu'importe ce que l'on comptabilise pourvu que cette chose ait de la valeur monétaire !

*A contrario*, nos sociétés « dites » développées ne prennent pas en compte les grandes valeurs qui caractérisent l'être humain : l'amour, l'amitié, le lien social, la solidarité, l'éducation, le don, la culture... aux motifs que celles-ci sont non quantifiables (du moins avec les outils, les indicateurs que nous utilisons actuellement).

7. Jean-Baptiste Say, *Traité d'économie politique*, 1803.

## DES MONNAIES COMPLÉMENTAIRES POUR RECRÉER L'ÉCHANGE

L'économie comptabilisant uniquement la valeur monétaire, celle-ci s'étant par ailleurs affranchie de toute considération sociale, politique ou écologique, il n'est pas surprenant que l'on voit au quotidien un monde des entreprises qui externalise, délocalise, optimise, licencie, dans le seul but de dégager les résultats les plus élevés et de rémunérer le plus fortement possible ses actionnaires. Pour autant, si nombre d'entreprises recherchent des subventions publiques, des aides et des exonérations pour décider d'un lieu d'implantation, elles ne développent plus forcément une quelconque conscience citoyenne, patriotique, civique, et n'hésitent pas à déménager pour obtenir de nouvelles subventions, aides et exonérations... payées en réalité par les populations par le biais des impôts et taxes. On en viendrait presque à regretter le capitalisme industriel patrimonial d'antan qui avait, lui, un ancrage et une conscience territoriale, et assumait ses responsabilités.

La discipline naissante de « l'économie politique » s'est donc vite transformée en économie sans conscience politique, humaine sociale, et environnementale et aujourd'hui, cette économie, que l'on l'appelle libérale, néolibérale ou capitaliste, veut promouvoir un droit des entreprises qui serait supérieur à tous les autres droits.

En terme d'instruments de mesure, les pays comparent leur niveau de croissance et de richesse à l'aide d'un indicateur ordinal, le produit intérieur brut (PIB), qui comptabilise la croissance, sans tenir compte des origines de cette croissance. Ainsi, une catastrophe, fut-elle naturelle ou d'origine humaine, verra une phase de reconstruction qui procurera du chiffre d'affaires et de la marge pour les entreprises. Et c'est bien cela que l'on comptabilisera, sans tenir compte de ce qui aura été détruit (en vies humaines, en écosystème...). En revanche, n'est jamais pris en compte par cet indicateur tout ce qui n'a pas de valeur financière, comme le travail domestique, le bénévolat, la vie humaine et la casse écologique. Un espoir toutefois nous est donné par les différents travaux menés dans différents pays du monde autour

d'indicateurs sociétaux, qui mettent en évidence les insuffisances de nos systèmes de comptabilité et qui ayant perçu les lacunes des indicateurs actuels, travaillent sur des comptes satellites, sur de nouveaux indicateurs intégrant à la fois la valeur monétaire, la valeur sociale et la valeur écologique.

## Des monnaies complémentaires pour pallier le manque d'échange

De Bernard Lietaer qui définit des monnaies Yin et des monnaies Yang<sup>8</sup>, à Patrick Viveret qui met en évidence la « double face de la monnaie »<sup>9</sup> (la monnaie entre échange et domination), tout le monde s'accorde à dire que la monnaie est duale, ambivalente car l'une de ses faces représente « l'échange positif » (un moyen au service de l'être humain, dont la devise républicaine « liberté, égalité, fraternité » figure toujours sur une face d'une pièce française d'1 euro), l'autre face incarnant la « thésaurisation dans sa forme la plus négative » (une finalité en soi : « 1 euro et plus grâce au mécanisme de l'intérêt »).

Il s'agit alors, par le biais des monnaies complémentaires, de travailler sur les fonctions de la monnaie pour recréer de l'échange positif et éviter de retomber dans le piège de l'intérêt cumulé.

Qu'on les dénomme monnaies sociales, monnaies complémentaires, monnaies ou encore moyens de paiements affectés, il existe quantités d'expérimentations de nouveaux moyens d'échange dont certaines sont diffusées à grande échelle. Dans la seule Allemagne, plus de 300 monnaies complémentaires sont en cours d'expérimentation. On retrouve également des expérimentations de monnaies complémentaires au Japon, au Brésil, en Argentine, aux États-Unis d'Amérique, en Angleterre et en

8. Bernard Lietaer, auteur de *Beyond Greed and Scarcity*, fut directeur de la Banque centrale de Belgique où il a activement œuvré pour la mise en place de la monnaie européenne unique, l'euro.

9. Patrick Viveret, *op. cit.*

## DES MONNAIES COMPLÉMENTAIRES POUR RECRÉER L'ÉCHANGE

France. Il serait évidemment trop long de citer et plus encore de détailler l'ensemble des expérimentations en cours, tant ce phénomène est à la fois universel et en pleine expansion<sup>10</sup>.

Bien souvent ces monnaies complémentaires s'appuient sur une suppression totale ou partielle de la fonction réserve de valeur, ceci afin de supprimer les effets de spéculation à partir de l'intérêt et également afin de démultiplier l'échange et générer de la croissance. Certaines expériences nous le démontrent, parmi lesquelles l'une est particulièrement intéressante.

La ville de Wörgl (Autriche), en 1932, pour faire face à une situation économique dégradée et un taux de chômage de l'ordre de 35 % décida de faire imprimer des billets de banque spéciaux (couverts en banque par une somme identique en monnaie nationale) dont la particularité était de porter une monnaie à taux d'intérêt négatif. En effet, cette monnaie locale avait la spécificité de perdre 1 % de sa valeur chaque mois. Pour lui conserver sa valeur originelle, il était donc nécessaire soit de racheter des timbres à coller sur la monnaie pour la revaloriser, soit de jouer le jeu de la rapidité de l'échange pour produire de la croissance et de la richesse. C'est ce que permit de démontrer cette expérimentation.

En effet, dès 1934, soit deux ans après le début de cette expérimentation, non seulement Wörgl fut la première ville autrichienne à retrouver le plein emploi, mais de nombreux travaux s'étaient par ailleurs déroulés sur le territoire communal (réseau d'eau, voirie, re-forestation) par simple différentiel entre la valeur de la monnaie officielle gagée et la valeur de la monnaie locale en circulation vingt-quatre mois plus tard (soit 24 % moins élevée). Cette expérience prouva par ailleurs que l'argent

10. Quelques exemples sont disponibles sur le site du collectif Richesses ([www.caracoleando.org/article93.html](http://www.caracoleando.org/article93.html)) ou sur la base de données réalisée par la Fondation Strohalm ([www.complementarycurrency.org/ccDatabase/les\\_public.html](http://www.complementarycurrency.org/ccDatabase/les_public.html)).

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

à taux d'intérêt négatif circulait quarante fois plus vite que la monnaie officielle!<sup>11</sup>

De manière plus frustrée, d'autres monnaies Yin sont apparues au fil des décennies, en particulier les moyens de paiements affectés qui devinrent au fil du temps des spécialités françaises tels les titres déjeuner ou encore l'ensemble des produits du groupe coopératif Chèque Déjeuner<sup>12</sup> (Chèque Déjeuner, Chèque Lire, Chèque Disque, Chèque Culture, Chèque Cadhoc ou encore Chèque Domicile, Chèque de Services).

Ceux-ci ont en effet la particularité de posséder deux seulement des trois caractéristiques de la monnaie. En effet, la fonction réserve de valeur est fortement limitée, puisque ces titres ont une date de validité à l'issue de laquelle ils n'ont plus de valeur (on pourrait parler, à ce titre, de monnaie « explosive » car leur valeur disparaît à un terme prédéterminé) et que par ailleurs leur fonction moyen de paiement est circonscrite à une utilisation préaffectée (par exemple, le Chèque Déjeuner pour la pause de midi et pour déjeuner uniquement).

Par voie de conséquence, ces moyens de paiement affectés ont un effet doublement vertueux :

- ils remplissent pleinement l'usage auquel ils sont destinés, grâce à un réseau encadré et labellisé y compris au plan réglementaire ;
- ils ne donnent lieu à aucune production d'intérêt, et dès lors, sont effectivement consommés.

Ces titres génèrent donc la consommation qui leur est originellement dévolue et pour la quasi-intégralité de leur niveau d'émission (à titre d'exemple, on constate un taux de non-utilisation de l'ordre de 0,6 % des chèques émis pour le produit Chèque Déjeuner, principalement lié à la perte ou la destruction accidentelle des Chèque Déjeuner).

11. Bernard Lietaer, *op. cit.*

12. Créé en 1964, le groupe Chèque Déjeuner est l'une des plus belles réussites françaises de coopérative ouvrière de production.

## DES MONNAIES COMPLÉMENTAIRES POUR RECRÉER L'ÉCHANGE

Quelle que soient leur forme ou leur niveau de circulation (local, régional, sectoriel), ces monnaies complémentaires viennent toujours combler l'absence ou la moindre quantité de monnaie officielle réservée aux échanges.

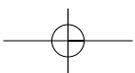
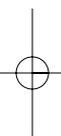
Elles ont pour ambition de redonner à la monnaie sa fonction première, facilitatrice des échanges, et s'organisent autour d'idées « simples », en réponse aux problématiques des personnes :

- le développement des échanges et des activités sur le plan territorial ;
- la valorisation des activités de production qui répondent à des critères d'utilité écologique et sociétale ;
- l'expression du potentiel d'échange considérable qui ne peut aujourd'hui s'exprimer du fait du manque de moyens d'échanges en monnaie officielle.

En redonnant à la monnaie son rang de moyen et non de fin, elles construisent une autre façon de vivre et d'échanger ensemble, basée sur la promotion des capacités de transformation et les richesses portées par chacun, et participent ainsi à la construction d'un projet de société basé sur des valeurs éthiques, environnementales et sociales.

■ ■ ■ ■ **Jean-Philippe Poulnot**, né en 1962, est directeur du développement et administrateur du groupe Chèque Déjeuner. Il occupe plusieurs fonctions de direction générale de filiales au sein de ce même groupe. Il est par ailleurs président de la fondation du groupe Chèque Déjeuner.

Depuis plus de quinze ans, il est fortement impliqué dans l'économie sociale française et européenne et dispose de nombreux mandats d'administrateur. Il est notamment vice-président de l'association Les Rencontres du Mont-Blanc et directeur du projet Sol.



## **Le Sol : entre innovation et monnaie complémentaire**

*Celina Whitaker (Brésil)*

C'est à partir de la thématique des fonctions et de l'usage de la monnaie que fut organisé à Paris, le 8 juillet 1999, un séminaire sur les « monnaies plurielles », dont les principaux organisateurs étaient Transversales-Sciences & Culture, la Fondation pour le progrès de l'homme ainsi que le Laboratoire du futur, séminaire soutenu à l'époque par quelques grands acteurs de l'économie sociale tels la mutuelle d'assurance Macif, le groupe coopératif Chèque Déjeuner ainsi que la Caisse des dépôts et consignations.

Le principal objectif de ce séminaire était de susciter une réflexion profonde sur de nouveaux rôles que pourrait avoir la monnaie, à partir d'expériences concrètes et aussi diverses que le système WIR en Suisse, les réseaux de troc en Argentine, les LETS au Canada, les Time dollars aux États-Unis, les Sel (Systèmes d'échanges locaux) en France, les Ithaca Hours aux États-Unis et bien d'autres encore.

Fort de la richesse des échanges et de la diversité des expériences, un groupe informel conduit par quelques grands acteurs de l'économie sociale, des experts et personnalités qualifiées et

les pouvoirs publics<sup>13</sup> se constitua autour d'un projet (dont le nom de code est le « projet Sol ») de « monnaie sociale électronique affectée », cette monnaie n'en étant pas à proprement parler une puisqu'elle n'aurait pas, *stricto sensu*, toutes les fonctions principales de la monnaie.

### **Ainsi naquit le projet Sol...**

La finalité du projet Sol est de contribuer à replacer la monnaie à son rang de moyen et, par ce biais, contribuer au développement d'une économie basée sur des valeurs écologiques et sociales et lutter contre l'exclusion due au manque de moyens d'échange (on notera à ce titre que le Sol pourrait être la monnaie du développement durable). Sol s'organise alors autour de quelques constats<sup>14</sup>.

– L'économie sociale et solidaire dans sa diversité, ses contradictions mais aussi son poids (10 % à 13 % du nombre d'entreprises et du nombre d'emplois) constitue une base d'appui significative à un projet comme Sol.

C'est sur ces bases fondatrices que fut conceptualisé le projet Sol, au sein d'une économie sociale dont la finalité est l'Homme et non la finance, et qui entend dire haut et fort sa façon d'entreprendre autrement tout en réussissant économiquement. Affichant des valeurs de solidarité, de démocratie et d'utilité sociétale, l'économie sociale et solidaire est naturellement le socle de Sol.

13. La Macif, le groupe Crédit Coopératif, le groupe Chèque Déjeuner, le *Monde diplomatique*, le Centre des jeunes dirigeants et acteurs de l'économie sociale, le Crida, Patrick Viveret (DIES – ministère des Affaires sociales), Valérie Peugeot (Vecam), Lucien Pfeiffer, Pascale Delille...

14. « Des clés pour Sol », document de présentation du projet région Nord-Pas-de-Calais, rédigé par Luc Belval (Coop E2I).

## LE SOL : ENTRE INNOVATION ET MONNAIE COMPLÉMENTAIRE

– Sol dans sa dimension de réseau d'appartenance, réseau où les utilisateurs ont droit et devoir de parole, peut contribuer à rendre lisible ce vaste ensemble de l'économie sociale et solidaire encore trop prompt à mettre en avant ses différences et ses débats que sa spécificité face à la vision dominante de l'économie. Sol vise ainsi à développer les structures et les offres de l'économie sociale et solidaire et à renforcer la lisibilité de l'économie sociale et solidaire.

– Le questionnement de l'utilité sociale des biens et services échangés conduit naturellement à considérer comme ayant de la valeur des gestes qui n'en ont pas dans le système d'échange officiel. Sol doit donc couvrir des échanges marchands, des biens et des services et des gestes d'entraide. Autrement dit, Sol se situe entre l'euro et le don.

– L'action publique, les politiques sociales à l'initiative de collectivités locales, de l'État ou d'acteurs privés, mutuelles, comités d'entreprise, etc. ne sont pas étrangères aux échanges sociaux et échanges de biens et services. Pour signifier cette proximité, il est donc nécessaire d'établir un pont entre politiques sociales et échanges marchands et non marchands.

– La réappropriation de la monnaie par ses utilisateurs ne se décrète pas, elle se construit. Ce projet ne peut se développer qu'à partir de la synergie entre les différents acteurs porteurs de cet ensemble d'objectifs. Ainsi, le projet Sol s'organise, d'emblée, autour des acteurs suivants :

– l'ensemble des structures de l'économie sociale et solidaire<sup>15</sup>;

15. On entend ici l'ensemble des structures se reconnaissant dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire, qu'elles le soient statutairement (coopérative, mutuelle, association, fondation) ou par la nature des biens et services qu'elle propose (tourisme durable, commerce équitable, agriculture paysanne, biens et services publics, etc.).

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

- les personnes aujourd'hui en situation d'exclusion des circuits d'échange traditionnels et, plus largement, l'ensemble des personnes s'engageant dans des activités à caractère solidaire et de consommation responsable ;
- les collectivités territoriales, le projet Sol constituant de nouveaux leviers d'action pour les politiques économiques et sociales mises en œuvre.

### Sol : du concept à l'action

Le projet Sol est, depuis 2004, entré dans une phase active, et particulièrement grâce au programme Equal2 proposé par l'Union européenne. Le partenariat constitué dans le cadre de ce programme Equal2 est pluriel puisqu'il associe le Fonds social européen<sup>16</sup>, la région Ile-de-France, la région Bretagne, la région Nord-Pas-de-Calais, ainsi que quatre grandes entreprises de l'économie sociale, à savoir la Macif, la Maif (deux grandes mutuelles françaises d'assurance) le Crédit Coopératif (une grande banque coopérative) et le Chèque Déjeuner (une coopérative ouvrière de production spécialisée dans l'émission de moyens de paiement et dans la gestion de flux).

Plusieurs villes sont également parties prenantes du projet Sol, tout comme l'association Sol qui est constituée de plusieurs collègues (membres fondateurs, usagers, prestataires de services, collectivités locales et personnalités qualifiées).

Après une première phase d'étude de faisabilité dont les conclusions ont été rendues fin juin 2005, le projet Sol rentre dans une phase d'expérimentation à dater de juin 2005 et jusqu'à fin décembre 2007. Cette expérimentation repose sur la

16. « Le FSE est un des quatre fonds structurels de l'Union européenne créés pour réduire les écarts en matière de prospérité et de niveaux de vie et aider les régions d'Europe qui pour une raison ou l'autre, sont confrontées à des difficultés. Le FSE oriente son aide financière vers des programmes à long terme dans les États membres de l'Union. » Equal2 est un de ces programmes.

mise en œuvre de trois Sols différents et l'utilisation de nouvelles technologies telles la carte à puce, la téléphonie mobile et les serveurs vocaux.

### **Trois Sols pour répondre à trois problématiques distinctes**

*Le « Sol coopération » : outil d'échange valorisant la plus-value sociale des structures de l'économie sociale et solidaire et les comportements responsables et solidaires des personnes*

Le « Sol coopération » a pour vocation d'être un outil d'échange dont la finalité est de renforcer et de rendre visible les acteurs de l'économie sociale et solidaire et ceux qui en partagent les valeurs et pratiques.

Les porteurs de la carte Sol acquièrent des points « Sol coopération » lors de leurs achats dans les structures de l'économie sociale et solidaire adhérentes au réseau Sol.

Ces points sont acquis en échange de leur comportement de « consomm'acteurs » : par le fait de choisir des produits et services issus de l'économie sociale et solidaire, ils mettent en valeur la plus-value éthique, sociale, écologique des activités développées au sein de ce secteur.

Ces points Sol peuvent également être acquis en échange de comportements responsables (par exemple valorisation par une mutuelle de comportements « prudents » qui sont une réponse positive à des actions de prévention qu'elle engage, ou d'investissements en économie d'énergie en réponse à la problématique environnementale, valorisation par une collectivité territoriale de pratiques telles que le covoiturage ou l'activité associative vers tel public, etc.).

Ces points peuvent en retour être utilisés dans l'ensemble des entreprises et structures adhérentes et pour l'accès aux services publics que les collectivités territoriales parties prenantes du projet choisissent d'intégrer au réseau Sol.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

Pour illustrer ce propos, il suffit d'imaginer que l'on collecte des Sols au quotidien dans un vaste réseau de structures de l'économie sociale, de l'économie solidaire ou des collectivités territoriales, et qu'une fois collectés, ces « Sols coopération » puissent servir à s'offrir tout ou partie d'une voyage du tourisme durable, des produits du commerce équitable, des produits ou services proposés par les réseaux d'économie sociale ou encore des prestations collectives telles les cinémas de quartier, les musées, les transports en commun, les équipements sportifs collectifs...

La systémique est la même que celle des nombreux systèmes de fidélisation existants (dont le plus connu est probablement celui des « miles », qui regroupe différentes enseignes de transport aérien, hôtellerie, location de voitures, restauration, etc.), cartes de fidélité qui collectent et cumulent des points obtenus par des achats et qui donnent droit à des remises sur des produits ou services.

Les particularités du « Sol coopération » :

- Valoriser l'ensemble constitué par les structures de l'économie sociale et des collectivités territoriales, par la création d'un système de « fidélité » transversal à tous ceux qui développent des activités à plus-value éthique, sociale et écologique.
- Construire un potentiel complémentaire d'échange.

Si l'amorçage de ce circuit est prévu par une contrepartie en euros<sup>17</sup>, sa non-convertibilité immédiate (ou en tout état de cause selon des règles clairement définies) permet que le Sol circule plus longtemps, fasse plusieurs boucles dans le circuit. Il devient alors véritablement une monnaie complémentaire, qui,

17. La structure qui offre des Sols les achète pour cela, en contrepartie d'euros. Les points collectés et utilisés ont ainsi un fonds de garantie géré par l'association Sol (voir plus bas). Les structures recevant les Sols peuvent les convertir en euros mais s'engagent en priorité à les redistribuer à leurs propres clients. Dans ce cas, un Sol circule plus longtemps dans le circuit.

## LE SOL : ENTRE INNOVATION ET MONNAIE COMPLÉMENTAIRE

en valorisant certains comportements de consommateurs, citoyens, producteurs, augmente les capacités d'échange de ces acteurs.

– Un système qui évite toute spéculation par la fonte du Sol.

Ce qui, dans la monnaie officielle, est de nature à tirer l'échange vers l'accaparement et la spéculation, c'est l'intérêt. Un projet tel que le Sol, pour qu'il soit viable et porteur de sens sur le long terme, se doit d'agir sur cet élément. Ainsi, le Sol est une monnaie fondante, à « intérêt négatif », c'est-à-dire qui perd de sa valeur s'il n'est pas utilisé.

En effet, à l'issue d'une période d'accumulation durant laquelle le « Sol coopération » ne fondra pas, il rentrera dans une phase de fonte progressive, pour tendre vers une valeur zéro au bout de trois années (par exemple : – 20 % à la fin de la première année, – 40 % à la fin de la seconde année pour n'avoir plus de valeur à la fin de la troisième année).

Cependant, cette valeur n'est pas perdue pour tout le monde. Tous les Sols fondants « ruisselleront » vers un grand « lac mutualisé » pour constituer un fonds mutuel dont la vocation sera de soutenir des projets d'économie sociale et solidaire. Il appartiendra à la communauté des utilisateurs de Sols de décider de l'affectation de ce fonds en faveur de projets proposés (initiative locale ou grande cause) par le comité de pilotage et à l'issue d'un vote démocratique (pratique de la démocratie et du budget participatif).

À titre d'exemple, un bénéficiaire de Sols qui n'aurait pas eu l'occasion de se servir de ses Sols « coopération » les verrait fondre et aurait toutefois la possibilité de voter pour un projet proposé par l'association Sol, garante de l'intérêt des projets de par sa propre structuration.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

*Le « Sol engagement » : outil d'échange de temps entre personnes, par un engagement citoyen sur des activités définies collectivement et répondant à des besoins exprimés*

Le Sol se constitue là comme élément structurant d'échanges non monétaires, voire non solvables, et visant à répondre à des besoins sociaux. Les « Sols engagement » sont acquis en échange du temps consacré à des activités définies collectivement et répondant à un besoin exprimé, valorisant ainsi un engagement citoyen sur ces activités. Le « Sol engagement » est ainsi une unité de compte permettant les échanges de temps entre des personnes, de manière différée dans le temps et sur des activités variées (Par exemple, sous forme d'inventaire et pour reprendre certains exemples des circuits qui se dessinent sur les territoires d'expérimentation : l'accompagnement de personnes âgées et de personnes handicapées pour une série d'activités leur permettant d'améliorer leurs conditions de vie et de sortir de leur isolement, croisé à des réponses par l'échange aux besoins d'articulation des temps de vie pour les femmes seules ou des activités permettant de renforcer les liens interculturels, l'insertion de certaines populations dans la cité ou la convivialité dans les temps extrascolaires ou encore une réponse aux problématiques de logement des jeunes, etc.).

Si l'idée même de circuits non monétaires renvoie assez naturellement à l'exemple des Systèmes d'échanges locaux (Sel), le projet Sol apparaît en complément à ceux-ci. Les Sel organisant principalement des réseaux d'échanges interindividuels, le Sol proposant la participation des personnes à des projets collectifs interconnectés répondant à leurs besoins.

Par ailleurs, le « Sol engagement » permettra d'avoir accès au circuit des « Sols coopération » (par exemple par des réductions dans les entreprises de l'économie sociale et solidaire et l'accès aux services publics déterminés par les collectivités territoriales).

À titre d'exemple, le bénévole présentant sa carte auprès d'une mutuelle d'assurance partenaire du projet pourrait obtenir

## LE SOL : ENTRE INNOVATION ET MONNAIE COMPLÉMENTAIRE

une réduction sur sa police d'assurance, tout comme il pourrait avoir un accès à tarif réduit dans les équipements culturels et sportifs de sa commune. On est là dans le cadre de la création de « clubs », fortement pratiqués par les entreprises : club des adhérents de l'association Sol qui octroie des avantages à un réseau affinitaire (geste commercial).

Cette dynamique correspond, pour les entreprises et pour les collectivités, à la reconnaissance et la valorisation de l'engagement. Cette reconnaissance est associée, pour les entreprises, à une augmentation du potentiel de clients et, pour les collectivités territoriales, à une meilleure utilisation des services publics existants.

Les particularités du « Sol engagement » :

– Mise en valeur des activités aujourd'hui non valorisées.

La France compte un nombre impressionnant de bénévoles, de l'ordre de 1,2 million d'Équivalent temps plein, dont l'action est totalement transparente au motif qu'elle est... bénévole, et donc « gratuite ». Nombre d'activités utiles socialement sont ainsi invisibles.

S'il ne s'agit pas de « valoriser » le bénévolat, il s'agit de le mettre au jour afin que chacun puisse être conscient de sa présence dans l'économie au sens grec du terme « Oikos Nomos », *la gestion de la cité*. Il s'agit en fait, d'inventer un moyen de valorisation positif qui mette en lumière cette forme de contribution sociale en lui donnant une visibilité quantifiée. Mais il y a nécessité que cette monnaie se distingue, par son orientation éthique, de la connotation péjorative liée à la notion de marchandisation.

– Des liens plus forts entre le « Sol engagement » et le « Sol coopération » peuvent et doivent être envisagés. La réflexion sur ce point est l'un des éléments de l'expérimentation.

*Le « Sol affecté » : outil de développement des politiques sociales*

Le troisième Sol, le « Sol affecté » a quant à lui pour finalité d'accompagner les politiques menées par les collectivités territoriales (régions, départements, villes et communautés de communes), les politiques publiques menées par l'État ou encore les politiques sociales des comités d'entreprises. Il s'agit là d'une dynamique déjà fortement présente en France, celle des monnaies affectées<sup>18</sup>.

Les collectivités territoriales, comités d'entreprise peuvent distribuer des cartes Sol à des populations ciblées, en les créditant d'un certain nombre de points Sol qui permettent de payer en partie ou en totalité l'accès à un certain nombre de services (transports, garde d'enfants, bons d'achat, etc.). On est dans le cas des politiques publiques menées par les collectivités territoriales pour répondre, par exemple, aux besoins des populations économiquement fragiles.

Les collectivités publiques pourraient également, en croisant avec la logique du « Sol engagement », s'emparer du Sol dans le cadre de leurs politiques publiques en faveur de la santé, par exemple, pour développer l'achat de médicaments génériques, en faveur de l'investissement dans les énergies renouvelables (véhicules hybrides...). De la même manière, des engagements citoyens favorisant le tri sélectif, l'utilisation des transports en commun, la citoyenneté, la solidarité, l'égalité des chances, les pratiques de développement durable pourraient donner lieu à des Sols... et contribueraient à améliorer la qualité de vie de ses administrés au plan local.

Ces Sols émis par la collectivité permettraient par exemple de payer tout ou partie d'une cotisation au club sportif de la ville, du prix du billet d'un musée, des transports en commun... À ce niveau, le Sol permettra de mettre en synergie l'ensemble de ses équipements à un coût quasi marginal.

18. Comme le titre restaurant, distribué par les entreprises à ses salariés et affecté au déjeuner, ou comme les chèques de services, distribués par les collectivités territoriales à un certain public et affecté à une utilisation précise.

## LE SOL : ENTRE INNOVATION ET MONNAIE COMPLÉMENTAIRE

D'autres utilisations du Sol par les collectivités territoriales sont également imaginables : une ville qui voudrait résoudre une équation de type « coût trop élevé pour le logement des jeunes et personnes âgées frappées de solitude et de manque de lien social » pourrait valablement expérimenter le schéma suivant. La personne âgée qui s'engage à louer un logement à un prix compatible avec les moyens du jeune recevrait de la part de la collectivité des Sols lui permettant de bénéficier d'un accompagnement pour sortir, faire ses courses, rendre visite à des amis... En contrepartie du loyer faible, le jeune s'engagerait à rendre des services à la collectivité et serait lui-même récompensé par des Sols. Les Sols émis par la collectivité permettraient de bénéficier des services proposés par celle-ci à coût réduit.

## Particularités du « Sol affecté » :

Le fait d'intégrer ces politiques sociales dans le cadre du Sol permet :

- d'insérer ces populations dans un cadre plus large. En effet, la carte Sol permet d'intégrer cette politique sociale dans un projet plus vaste qui inclut d'autres acteurs et d'autres populations. La discrimination engendrée par le simple fait de posséder des « chèques sociaux » classiques disparaît. Elle donne par ailleurs, par effet d'entraînement, la possibilité à ces personnes, de s'intégrer aux autres circuits d'échange Sol, et d'y trouver des formes de valorisation de leurs activités ;

- d'être un levier dans le développement du secteur de l'économie sociale et solidaire du territoire, en favorisant ce secteur dans le choix des produits et services pouvant être réglés en Sols (tout comme, pour toute monnaie affectée classique, la collectivité définit les prestataires agréés)<sup>19</sup>.

19. Et en s'appuyant, le cas échéant, sur les critères de mieux disant social et environnemental dans les conditions d'exécution du marché (Article 14 du code des marchés publics).

## Le Sol, entre modernité technique et innovation sociale

Le projet Sol prévoit de s'appuyer sur les TIC, principalement la carte à puce, l'Internet, et les serveurs vocaux. L'idée repose sur la conception d'un outil moderne, simple d'utilisation, et dans lequel puissent se reconnaître tous ceux qui veulent agir pour un monde différent, plus équitable, plus vivable et plus viable, plus solidaire. Il est à noter que lors de cette expérimentation, 18 000 cartes à puce ainsi que 450 terminaux de paiement seront mis en circulation dans plusieurs localités, dès 2006.

Les contours du projet, le système de « fonte » du « Sol coopération » (outil qui permet de renforcer la fonction d'échange de la monnaie au détriment de la spéculation), l'effet d'amplification par l'articulation entre les différents usages du Sol (différents circuits interconnectés) permet de consolider une « communauté de valeurs » autour d'activités et d'engagements à utilité écologique et sociale.

Il permet par ailleurs de favoriser la lutte contre les discriminations et l'exclusion par la diversité des populations concernées, dans un même système global, et de favoriser ainsi les échanges entre ces populations.

Par ailleurs, il est bon de préciser que le projet Sol nécessite, au-delà des aspects technologiques, la mise en œuvre d'une charte commune aux prestataires qui distribuent et/ou reçoivent des Sols. Il nécessite par ailleurs une animation participative, afin de vérifier l'absence de dérives du système, de définir la charte et de garantir son respect et de repérer, proposer et voter sur les projets d'initiative locale et des grandes causes bénéficiaires de la « fonte des Sols ».

Une association Sol a été créée et regroupe différents collègues représentatifs des différents acteurs parties prenantes du projet<sup>20</sup>,

20. Les cinq collègues sont les suivants: personnes physiques fondatrices et

## LE SOL: ENTRE INNOVATION ET MONNAIE COMPLÉMENTAIRE

des entreprises et collectivités territoriales aux porteurs de carte Sol.

Pour ce qui concerne l'expérimentation, l'association Sol a le rôle d'élaboration de la charte d'utilisation du Sol et de mise en œuvre des moyens de régulation nécessaires, en particulier la « labellisation » des acteurs et des services. Elle est également garante de la concertation entre les différents acteurs du projet<sup>20</sup> (économie sociale et solidaire, collectivités publiques, « consomm'acteurs » et personnes engagées dans les circuits d'échange) afin que l'utilisation du Sol se fasse dans l'intérêt de tous.

Enfin, l'association Sol est responsable de la gestion et l'animation du fonds provenant de la fonte des Sols.

Au-delà, l'association a un rôle clé dans la mise en perspective du Sol et des monnaies complémentaires en termes économiques, sociaux et politiques, dans la réflexion et construction d'innovations monétaires.

Ainsi, le projet Sol est né de l'idée « de replacer l'économie au rang de moyen et non de fin » et de participer à la construction d'un projet de société basé sur des valeurs éthiques, environnementales et sociales.

La mise en place de l'expérimentation et l'approfondissement des mécanismes et ouvertures proposés par le Sol permettront de construire des pistes concrètes et opérationnelles pour la lutte contre l'exclusion par la valorisation du potentiel d'échange de chacun, l'approfondissement des comportements solidaires et respectueux de l'environnement, aussi bien au niveau du citoyen « consomm'acteur » que des entreprises; la coconstruction de convergences d'intérêts entre acteurs publics et privés, etc.

---

personnalités qualifiées, personnes morales fondatrices, acteurs du projet (associations, entreprises de l'économie sociale et solidaire impliquées et intéressées par la mise en œuvre du Sol), collectivités territoriales, porteurs de carte Sol.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

Mais le Sol se situe également dans une perspective plus large en participant aux réflexions sur les modes de représentation et de calcul de la richesse : en tant qu'unité de compte, le Sol devrait permettre de valoriser des activités de production qui répondent aux critères d'utilité écologique et sociale, et l'ensemble des activités non prises en compte par les indicateurs actuels<sup>21</sup>. Le Sol est donc fortement lié aux travaux sur les nouveaux indicateurs de richesse<sup>22</sup>.

Enfin, ce projet s'inscrit également dans le cadre plus large des réflexions et expérimentations en termes d'innovations monétaires pour une réappropriation démocratique de la monnaie.

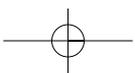
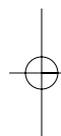
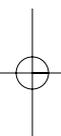
 **Celina Whitaker** est née en 1960 au Brésil. De nationalité brésilienne, ingénieur agronome de formation, elle participe à l'animation du collectif « nouvelles richesses » et la coordination du projet Sol. Elle intervient en appui au projet d'observatoire de l'équité et des indicateurs alternatifs porté par le Conseil de développement économique et social du Brésil (en partenariat avec la fondation France Libertés). Elle participe également à la dynamique des forums sociaux mondiaux, sur les thématiques de l'économie sociale et solidaire, des monnaies complémentaires et du réseau Banyan (appel aux passeurs d'humanité). Elle intervient également dans des processus de délibération collective et démocratie participative.

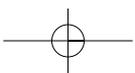
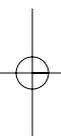
21. On peut également imaginer que le Sol puisse être utilisé, en unité de décompte, dans les comptabilités d'entreprise ou nationales, des activités aujourd'hui agrégées positivement mais qui constituent des flux monétaires générant des destructions, ou encore qu'il puisse donner corps au projet de *triple bottom line*, évoqué dans le cadre de la loi NRE-Nouvelle régulation économique, faisant apparaître les coûts et bénéfices écologiques et sociaux dans le bilan des entreprises.

22. Voir en particulier les travaux de Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice *Les nouveaux Indicateurs de richesse*, La Découverte, Repères, 2005.



## **6. Une distribution raisonnable pour une consommation raisonnée**





**Dès l'origine l'économie sociale a développé des organisations et entreprises de distribution originales dans lesquelles le consommateur était déjà aussi un décideur, déjà donc un « consomm'acteur ». Avec cette volonté de rendre les produits, particulièrement ceux les plus utiles, très accessibles en termes de coût et de proximité. Avec aussi une conception moderne des circuits économiques courts permettant précisément d'abaisser les prix. Ces préoccupations sont toujours bien vivantes comme le montre la contribution qui suit. Que ce soit dans les pays en voie de développement où les populations cherchent à s'auto-organiser ou dans des pays à consommation élevée où le besoin d'un retour à des systèmes de distribution non inflationnistes se fait sentir.**

**Bien sûr, il y a longtemps maintenant que les entreprises capitalistes de distribution ont elles-mêmes inventé d'autres formules compétitives en trouvant d'autres façons de peser sur les prix, faisant d'ailleurs reculer les coopératives de consommation sur leur propre terrain dans plusieurs pays. Mais pas partout, surtout pas dans ceux ouverts à la compétition où le coopérateur-consommateur, le mutualiste-sociétaire, a bien gardé sa « double qualité » et où les techniques modernes ont été adaptées aux exigences de l'économie sociale. Surtout pas, non plus, dans ceux où la coopération de consommation est une réponse solidaire à des situations de pauvreté et de précarité.**

**De nouveaux acteurs sont par ailleurs apparus, les commerçants détaillants s'organisent eux-mêmes en coopératives de gestion, d'achat, de marketing, trouvant ainsi un moyen de se battre face aux grandes entreprises de distribution capitalistes à propriété boursière, institutionnelle, voire familiale.**

L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

**Aujourd'hui, un nouveau type d'économie sociale de distribution apparaît avec le commerce équitable qui tente de concilier la juste répartition des rôles et de la rémunération des producteurs aux distributeurs, « accessibilité » au profit du consommateur, respect des équilibres écologiques et biologiques.**

**C'est la démarche actualisée et enrichie de la coopération originelle. Avec aussi la distribution responsable qui prend des formes diverses comme en est donné l'exemple par des mutuelles d'assurance favorisant l'achat de voitures sûres et économes d'énergie ou la construction d'habitations respectant des normes écologiques.**

## Consommation et économie sociale

*Yuko Wada (Japon)*

### **Des consommateurs fabriquent des produits de base : une activité économique alternative**

Il est assez choquant de constater que dans les écoles primaires japonaises, un très grand nombre d'enfants pensent que les poissons qui vivent dans la mer ont la forme de filets ou de bâtonnets. Bien que ces jeunes enfants aient la possibilité de voir des poissons vivants dans des aquariums, ils ne savent tout simplement pas que les poissons sont mis en filets avant d'être cuisinés ou consommés. La vie urbaine moderne ne permet pas aux citadins de savoir comment sont produits les aliments qu'ils achètent au supermarché. Par le passé, le Japon était un pays d'agriculteurs profondément enracinés dans leurs terres, adorant de nombreux dieux liés à la nature et à l'environnement. Ainsi, au Japon, les gens vivaient en harmonie avec la nature. Les Japonais cultivaient et consommaient leurs récoltes et les activités de production et de consommation étaient réalisées en un seul et même lieu. Aujourd'hui, la distance entre producteurs et consommateurs est devenue énorme.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la production et la consommation de masse ont été encouragées au Japon ; l'économie japonaise s'est développée très rapidement et les consommateurs japonais sont devenus totalement extravagants, gaspillant à tout va et mettant en danger les ressources naturelles. Certains cependant, comme les adhérents du Seikatsu Club, ont commencé à remettre en question ces tendances du marché, tendances qui ne recherchent que l'aspect extérieur des produits obtenu grâce à des colorants artificiels et à des conservateurs susceptibles de faire peser de graves dangers sur la santé humaine. Nous sommes atterrés lorsque nous apprenons que les supermarchés jettent des tonnes d'aliments tous les jours ou lorsque nous nous rendons compte que les fabricants de bonbons ajoutent colorants et conservateurs chimiques uniquement dans le but d'attirer les jeunes consommateurs. En tant qu'adhérents des Seikatsu Club, nous sommes également conscients du fait que l'industrialisation rapide est à l'origine de la pollution de l'eau, de l'air et de la contamination des sols qui a gravement endommagé les habitats naturels et l'environnement d'aujourd'hui. Et nous savons également que ces destructions se poursuivent encore aujourd'hui.

Les adhérents des Seikatsu Clubs sont des consommateurs très lucides. Nous sommes parvenus à la conclusion suivante : l'économie de marché traditionnelle ne répond pas à notre idée de la consommation idéale. L'économie de marché se contente de produire, de distribuer et de commercialiser des produits en vue de réaliser des bénéfices. Nous avons dû créer notre propre style et mettre en place un nouveau système de contrôle des processus de production, distribution, consommation et mise au rebut qui n'a pas pour objectif de réaliser des bénéfices mais plutôt de mettre l'accent sur d'autres valeurs telles que le développement d'une société durable. Il est pratiquement impossible pour un consommateur de cultiver sa rizière ou de faire un potager dans son jardin ou encore d'élever des animaux pour produire la viande, des œufs, du poisson, etc. Ainsi, nous demandons aux

agriculteurs, aux pêcheurs ou autres producteurs de nous fournir des aliments qui soient cultivés, transformés ou fabriqués comme nous le souhaitons. Dans un tel contexte, il faut que les consommateurs et les producteurs se mettent d'accord non seulement sur le cahier des charges de la production mais également sur une vision de la société que nous souhaitons mettre en place. Il faut que les deux parties partagent des valeurs de vie et que leur relation se base sur la confiance mutuelle. Production et consommation ne sont que les deux côtés d'une même pièce.

Au sein des Seikatsu Clubs, nous avons lutté pour établir des relations idéales avec les producteurs et pour mettre en place des systèmes qui nous permettent de réaliser notre idéal. Je vais décrire notre point de vue et les systèmes que nous avons conçus – et modifiés si nécessaire – et qui sont actuellement en place.

### **Les organisations sans but lucratif : une alternative aux systèmes de commercialisation traditionnels**

En tant que coopérative, nous ne cherchons pas à réaliser de bénéfices qui sont de toute façon redistribués aux adhérents ; en revanche, la notion de bénéfice chez nous se traduit par la qualité des produits que nous proposons aux consommateurs. Notre objectif est de contribuer au développement d'une société durable. Bien que nous soyons pleinement conscients du fait qu'il est impossible de survivre sans consommer de ressources naturelles, nous souhaitons minimiser les dommages sur l'environnement pour pouvoir le transmettre dans le meilleur état possible aux générations futures.

#### ***Le système de précommandes et d'achats collectifs***

L'objectif de ce système est de fournir aux adhérents des produits de consommation, sans devoir supporter les pertes de production et les pertes commerciales qui sont le lot des systèmes commerciaux traditionnels. Nous passons des commandes deux à quatre semaines à l'avance (en fonction du type de produit)

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

via des bons de commande numériques disponibles sur Internet. Pour les commandes de riz, nous les passons même plus d'un an à l'avance dans la mesure où dans notre pays, le riz est un produit de première nécessité qui n'est produit qu'une seule fois par an. Ainsi, nous pouvons donner aux producteurs des garanties en termes de volumes pour l'année à venir. Grâce à ce système de précommandes, nous pouvons planifier notre consommation et les producteurs peuvent nous fournir en aliments frais, sans conservateurs, grâce à un mode de production organisé et planifié et grâce à un système de livraison efficace.

Ce circuit continu de commande et de production apporte une garantie pour la production future. Bien que nous ayons des exigences de sécurité très strictes (par exemple, le niveau maximum de pesticides utilisés sur les fruits et les légumes ne doit pas dépasser 1/10<sup>e</sup> des volumes utilisés en agriculture traditionnelle), les producteurs sont prêts à répondre à nos demandes, d'abord parce qu'ils adhèrent au principe de précaution mais aussi parce que nous leur garantissons un marché pour leurs productions de fruits et légumes.

Ainsi, nous sommes en mesure de gérer tout le processus depuis la commande jusqu'à la livraison en passant par la production et l'expédition, ce qui fait de nous un acteur unique sur le marché japonais. Les adhérents peuvent choisir différents modes d'achats: ils peuvent (1) adhérer à un groupe «han» («un petit groupe») de quelques adhérents, (2) passer par un service de livraison à domicile ou (3) adhérer à un dépôt (sorte de boutique d'achats collectifs). Tout cela nous permet de planifier la production et la distribution et d'encourager à nous rejoindre des personnes aux différents styles de vie.

Grâce au système de précommandes et d'achats collectifs, les producteurs et les consommateurs peuvent à tout moment comprendre la position de l'autre partie et entretenir des relations de confiance. Notre objectif est de proposer des biens de consommation d'une qualité encore supérieure tout en continuant à assumer nos responsabilités sociales et internationales.

### ***Le système Green et les contrepropositions pour lutter contre l'utilisation, dans les matériaux d'emballage, d'hormones dangereuses pour l'environnement***

Nous avons introduit un système de consigne pour les bocaux et les bouteilles que nous appelons le système Green. Le système qui favorise la réutilisation des récipients en verre est appelé « Mouvement permettant de résoudre le problème de l'élimination des déchets » ; il est mis en place en coopération avec les producteurs et les industriels.

Grâce à la standardisation des normes de fabrication pour les bouteilles consignées et grâce à l'utilisation d'un seul et unique type de bouteille pour différents produits alimentaires, nous avons pu augmenter l'efficacité des collectes, des opérations de tri et de lavage. En 2004, nous avons collecté plus de 7 159 tonnes, soit 24 666 615 bouteilles et nous sommes parvenus à réduire les émissions de CO<sup>2</sup> de 2 099 tonnes.

En 2004, nous avons lancé une pétition qui a recueilli 950 000 signatures et le soutien de 212 parlementaires. Cette pétition que nous avons transmise à l'Assemblée nationale, demandait la révision de la loi sur le recyclage des emballages. Pour l'heure, les coûts d'élimination des déchets sont intégralement couverts par les impôts locaux. La pétition demande que cette disposition législative soit révisée de telle sorte que les coûts d'élimination des déchets soient inclus dans le prix des produits. Ainsi, les producteurs seront encouragés à faire des efforts en matière d'emballages et à privilégier les bouteilles de jus de fruits en verre par exemple, par rapport aux bouteilles en plastique qui sont plus chères à éliminer. Malheureusement, cette pétition a été rejetée par le Conseil de l'économie et de l'industrie, mais plus de 350 assemblées locales l'ont adoptée et réclament la révision de la loi.

### ***Assistance mutuelle et système de garantie « Eccoro »***

Dans une économie de marché, ce sont les services sociaux qui sont le plus souvent la cible dans un jeu consistant à réaliser

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

des profits. Aujourd'hui les gens, en particulier ceux qui vivent dans les grandes villes, ne veulent plus dépendre de l'entraide entre voisins. La vie moderne donne à la vie privée un statut supérieur à l'entraide bénévole. Les individus préfèrent payer pour obtenir des services sociaux et s'irritent lorsque leurs voisins font preuve de gentillesse.

Nous croyons que les relations personnelles et que la communication directe sont extrêmement importantes dans une société aussi moderne que le Japon d'aujourd'hui, dans laquelle les gens s'enferment dans leur domicile et préfèrent rester seuls.

Notre système d'assistance mutuelle «Eccoro» propose un concept différent. Chaque adhérent verse une cotisation mensuelle de 100 yens (environ 1 dollar) à un fonds. Lorsqu'un adhérent a besoin d'assistance, il demande l'aide des autres adhérents. Par exemple, si j'ai besoin que quelqu'un s'occupe de mon bébé alors que je me rends à l'hôpital, un adhérent qui habite près de chez moi va se proposer pour faire du baby-sitting chez moi. L'adhérent volontaire gagne une certaine somme d'argent (environ six dollars) qui lui est versée par le fonds. Il ne s'agit ni d'une rémunération, ni d'un salaire pour le travail fourni; cette petite somme d'argent permet un échange sans heurts entre personnes ayant des besoins et personnes prêtes à rendre service. L'idée est qu'aujourd'hui, c'est moi qui rends service à quelqu'un, mais demain je pourrai moi aussi demander l'aide des autres adhérents.

Dans la vie de tous les jours, nous favorisons les échanges locaux de services entre les adhérents, via le système «Eccoro». Ce système nous permet d'assurer une vie plus sûre et confortable dans les communautés locales. Dans le cadre du système «Eccoro», l'argent n'entre en ligne de compte que pour permettre aux adhérents de démarrer leurs systèmes d'entraide. La prochaine étape, selon nous, sera de promouvoir ces différents styles d'entraide dans les communautés locales.

## Favoriser l'échelle locale face à la mondialisation de l'économie

D'une manière générale, on définit les consommateurs comme étant ceux qui consomment des produits dans un système économique donné et qui ne possèdent donc aucun moyen de production tels que les terres, les machines agricoles, les matériels de pêche ou les usines de production. Cependant, nous demandons aux agriculteurs, aux pêcheurs et aux fabricants de biens de consommation de produire des biens comme nous souhaitons qu'ils soient produits. Dans les systèmes économiques traditionnels, le producteur décide de ce qu'il va produire et vendre en vue de réaliser des bénéfices. Dans notre système, ce sont les consommateurs qui décident quels sont les biens qui doivent être produits. Bien que nous ne souhaitions pas acquérir de moyens de production, nous pouvons influencer la production des biens par la discussion et la négociation sur les ingrédients, les matières premières et les modes de distribution des produits aux consommateurs. Nous disons donc que nous sommes des « consommateurs qui produisent ».

### *Un système qui garantit les prix aux producteurs*

Les prix des principaux biens de consommation sont déterminés selon un système de garantie des prix aux producteurs; ainsi, tous les coûts de production et de distribution sont rendus publics et sont mis sur la table des négociations. De cette manière, le niveau de vie des producteurs est assuré. Bien entendu, un tel système ne peut fonctionner que s'il se fonde sur des relations de confiance et d'interdépendance à long terme.

Par exemple, nous avons des relations à long terme avec des riziculteurs du nord du Japon et nous négocions tous les ans les prix du riz pour la récolte de l'année suivante. Nous avons convié les producteurs à venir nous rendre visite pour échanger des informations et partager des idées avec nos adhérents. À

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

notre tour, nous leur rendons visite une fois par an pour voir comment pousse le riz dans les champs de paddy et pour nous rendre compte de l'environnement; nous pouvons également leur fournir un coup de main dans les périodes de forte activité de plantation, de désherbage et de récolte. Lorsque les producteurs font de très mauvaises récoltes à cause d'un cyclone par exemple, ou pour toute autre raison, nous collectons même de l'argent auprès de nos adhérents pour leur permettre de reconstruire leur outil de travail.

***Un système de contrôle et d'audit indépendant***

Nous avons établi des principes de sécurité, d'hygiène et de respect de l'environnement qui nous servent de référence. Les producteurs doivent adhérer à ces principes pour pouvoir participer à notre système et travailler avec nos adhérents à l'amélioration de ces principes. Ce système est spécifique au Seikatsu Club et diffère des normes standard et des systèmes de certification en matière de contrôle qualité et de contrôle de l'environnement.

Les producteurs rendent les informations publiques en se basant sur des normes indépendantes portant sur l'agriculture, la pêche, l'élevage du bétail et la transformation des aliments. Le comité de contrôle indépendant, composé de nos adhérents et des producteurs, vérifie si les normes sont respectées et a également la charge de faire évoluer ces normes.

Sous le contrôle du comité d'audit indépendant, les adhérents réalisent des « audits indépendants ». Ces audits des sites de production par des adhérents sont encore une caractéristique spécifique à notre système et dont les origines remontent à notre histoire.

Le gouvernement japonais a introduit des normes plus souples en matière d'utilisation des pesticides et au cours des dix dernières années, on est passé de vingt-six produits autorisés à 230. Par ailleurs, la teneur en antibiotiques a été revue à la hausse en

application du Codex Alimentarius<sup>1</sup> de l'Organisation mondiale de la santé. Cependant, le syndrome d'hypersensibilité aux produits chimiques ainsi que d'autres maladies associées aux produits chimiques ont commencé à se répandre rapidement au sein de la population japonaise.

Les normes que nous appliquons sont ainsi très rigoureuses mais nous sommes parvenus à les faire appliquer grâce à une relation de confiance avec les producteurs.

### ***L'organisation de la participation au travail***

Nous fournissons de la main-d'œuvre aux agriculteurs. Par exemple, de nombreux membres se rendent chaque année dans les champs de tomates de la préfecture de Nagano pour donner un coup de main pendant la période de récolte. Les tomates doivent être récoltées sur une période de temps très courte pour pouvoir être transformées en jus ou en sauces qui seront consommés pendant toute l'année. C'est ce que nous appelons une « participation au travail organisée ». Pour être assurés de pouvoir consommer du jus de tomate ou de la sauce tomate, les consommateurs participent au processus de production. Les adhérents perçoivent un salaire normal. Les salaires qui leur sont versés sont inclus dans le prix de vente des jus et des sauces et sont considérés comme des coûts de production incompressibles.

### ***L'association de producteurs « Shinseikai »***

Les producteurs se sont constitués en association en 1997. Cette association s'appelle « Shinseikai ». Lorsque nous avons décidé d'arrêter d'avoir recours aux détergents synthétiques, les deux parties ont jugé utile de renforcer leurs liens et de renforcer les solidarités entre producteurs et consommateurs. Nous avons commencé avec quarante-sept producteurs. L'association

---

1. Le Codex Alimentarius est un recueil de normes, codes d'usages, directives et autres recommandations en matière alimentaire. Ces règles sont élaborées par la commission du Codex Alimentarius, créée en 1963 par l'OMS et la FAO.

regroupe aujourd'hui 238 producteurs. Il s'agit d'une association tout à fait unique qui regroupe des adhérents travaillant dans différents domaines et qui organise de nombreux forums et événements. Cette association a beaucoup contribué à entretenir la motivation des producteurs à être partenaires des consommateurs, en encourageant les échanges de points de vues et les partages d'idées. Lorsque le gouvernement japonais a décidé d'autoriser les OGM<sup>2</sup> en 1996, l'association Shinseikai a permis aux coopératives Seikatsu de prendre des mesures pour contrer cette décision politique en éliminant autant que possible les produits ayant subi des manipulations génétiques et ce le plus tôt possible.

### ***Comment organiser les adhérents***

Notre succès s'explique très simplement. Nous n'arrêtons jamais de réfléchir, ni d'agir mais nous nous assurons que tous les adhérents sont d'une manière ou d'une autre impliqués et participent à notre mouvement. Ce système est le nôtre et c'est grâce à ce système que nous menons la vie que nous souhaitons avoir : c'est la raison pour laquelle nous ne ménageons pas nos efforts pour réfléchir, agir et transformer les choses d'une manière démocratique et par l'intermédiaire de structures démocratiques. Nous encourageons à tout moment la participation des adhérents, quels que soient la quantité de temps, d'argent, ou de savoir qu'ils peuvent nous consacrer.

Dans les coopératives Seikatsu Club à l'échelle locale, les adhérents du bureau sont élus par les adhérents eux-mêmes. Le mouvement Seikatsu Club est constitué de vingt-six coopératives indépendantes qui sont présentes sous le nom de Seikatsu Club dans seize préfectures. Chaque coopérative Seikatsu Club est dirigée par un bureau élu par les adhérents, lors de l'assemblée générale. Nous croyons qu'il est essentiel que nos adhérents participent à la gestion ainsi qu'aux activités de leurs coopératives.

---

2. Organismes génétiquement modifiés.

### *Une structure bénévole et indépendante*

Chaque coopérative Seikatsu Club locale met en place sa propre structure pour permettre aux membres de s'investir dans la gestion de la coopérative. D'une manière générale, il y a une unité qui est constituée dans chaque ville ou dans chaque quartier pour les grandes villes. Chaque unité tient une assemblée générale tous les ans, au cours de laquelle les adhérents peuvent échanger leurs points de vue, débattre des résultats des activités et décider du budget annuel pour les activités prévues. Les fonds nécessaires à ces activités sont collectés auprès des adhérents. Les adhérents élisent les adhérents gestionnaires (chefs d'unité) ainsi que les auditeurs qui devront inspecter les activités. Les plannings sont distribués à tous les adhérents de l'unité; les adhérents sont encouragés à participer à cette réunion annuelle, car il s'agit de notre organe suprême en matière de prise de décision. Il est important que nous puissions proposer une structure qui permette à tous nos adhérents d'agir et de devenir des consommateurs responsables. En effet, nous voulons responsabiliser les consommateurs grâce à un processus démocratique. Les chefs d'unités se rencontrent une fois par mois afin de coordonner les activités et pour contrôler que les volumes de consommation mensuels sont atteints et sont conformes aux prévisions. À l'occasion de ces réunions, les chefs d'unités coordonnent également les adhésions et établissent les prévisions de consommation pour l'année à venir.

### ***Les collectifs ouvriers***

Le Seikatsu Club signe des contrats avec les collectifs ouvriers qui sont l'un de ses partenaires pour ses activités d'achats collectifs; ces collectifs ouvriers n'ont pas de personnel à plein temps. Les collectifs ouvriers effectuent des tâches telles que les livraisons aux consommateurs, les prises de commandes ou la vente directe aux consommateurs dans des dépôts. Ils rencontrent les habitants au niveau local pour leur expliquer ce qu'est

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

le Seikatsu Club et les inviter à y adhérer. Ils font circuler une sorte de caravane pour présenter et promouvoir les produits uniques du Seikatsu Club dans les quartiers et ils effectuent des tâches comptables et administratives dans les centres de livraison.

La plupart des adhérents des collectifs ouvriers sont adhérents du Seikatsu Club. Ce n'est pas seulement par notre adhésion au Seikatsu Club que nous exerçons notre rôle de consommateur responsable, nous pouvons également promouvoir une consommation responsable dans les emplois et les postes que nous occupons. Là encore, partenariat et interdépendance existent entre les consommateurs et les producteurs.

Nous voulons mener la vie qui nous convient. Nous voulons diriger et organiser nos vies et utiliser le Seikatsu Club comme outil pour parvenir à cet objectif. Quels sont les aliments nécessaires? Comment doivent-ils être transformés? Comment doivent-ils nous être livrés? Comment doit-on décider de leurs prix? Nous encourageons tous les adhérents à participer à ces processus de prise de décision, soit directement, soit indirectement, à s'engager à consommer et à demander à leurs amis et à leurs voisins de nous rejoindre. D'autre part, les chefs du Seikatsu Club changent chaque année ce qui permet à chaque adhérent qui le souhaite d'assurer ce rôle.

Nos chefs sont des militants bénévoles. Cela nous permet d'éviter la concentration des pouvoirs et de maintenir la démocratie. Ainsi, nous avons encouragé de plus en plus d'adhérents à saisir la possibilité qui leur est offerte de rencontrer les producteurs pour travailler avec eux et partager leurs points de vue et leurs idées. Bien que nous ayons mis en place des systèmes qui fonctionnent bien, comme par exemple notre système d'audits indépendants ou encore notre système de prix garantis, nous avons sans cesse besoin de volontaires qui puissent faire vivre ces systèmes et les faire évoluer. Nous organisons donc toutes sortes d'événements pour permettre aux producteurs et aux consommateurs de se parler. Ce n'est que par des relations

## CONSOMMATION ET ÉCONOMIE SOCIALE

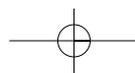
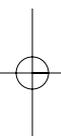
directes qu'il est possible de mettre en place des modes de production et de consommation durables.

Il est possible d'établir un lien direct entre production et consommation au niveau d'une économie locale. Les producteurs ainsi que les consommateurs cherchent à comprendre leurs vies respectives ainsi que leurs situations économiques ce qui permet de faire émerger une véritable économie locale au bénéfice de tous, pour aujourd'hui et pour demain. Il nous a fallu pratiquement quarante ans pour faire de nos coopératives ce qu'elles sont aujourd'hui et pour faire vivre un mouvement en faveur d'une consommation responsable. Mais le processus ne s'arrête jamais car, pour nous, l'économie se compose de relations humaines (en particulier entre producteurs et consommateurs) et pour faire vivre le sentiment de confiance mutuelle, il est nécessaire de maintenir une communication constante entre les différents acteurs, en particulier dans un climat social en constante évolution. Nous soutenons l'économie locale, en solidarité avec les consommateurs et les producteurs, en rencontrant les personnes et en avançant la main dans la main. Selon nous, c'est la seule et unique manière de lutter contre la mondialisation de l'économie et d'assurer l'émergence d'une société durable.

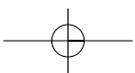
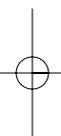
■ ■ ■ **Yuko Wada** a rejoint la coopérative *Seikatsu Consumers'Co-op* en 1987.

Elle a été élue présidente de la coopérative *Yokohama-Seiba Seikatsu Club Co-op* (filiale de *Seikatsu Kanagawa*) en 2000, après avoir été en charge d'un système d'assurance mutuelle et des questions environnementales pendant trois années.

Lorsque la coopérative *Seikatsu Club* de la préfecture de *Kanagawa* a été réorganisée en 2003, elle a été réélue présidente de la coopérative *Yokohama-Minami Seikatsu Club Co-op* qui rassemble 17000 membres.



## **7. Au service de la santé**



**La préoccupation majeure des organisations d'économie sociale est de rendre des services au plus grand nombre, services mis en place de sorte qu'ils soient de qualité et financièrement accessibles.**

**Le secteur de la santé n'échappe évidemment pas à cette volonté de l'économie sociale.**

**Dès lors, on peut constater qu'en matière de santé, les organisations d'économie sociale ont un positionnement très complémentaire à l'action de l'État, sans pour autant être systématiquement en concurrence frontale avec les organisations de santé privées qui agissent sur le marché.**

**En effet, pour compenser la faillite des États-providence, l'économie sociale a su, depuis toujours, positionner une offre de services à la fois de qualité et accessible financièrement, là où l'État propose un service de plus en plus fréquemment minimum, et là où les établissements de santé privés traditionnels développent une offre de santé réservée aux catégories socioprofessionnelles les plus élevées, compte tenu de leur obligation de grande rentabilité.**

**Rappelons-nous les origines des mutuelles de santé qui avaient, et ont toujours, pour objectif de mutualiser les fonds de leurs adhérents – sociétaires, afin de pouvoir apporter des réponses en cas de besoin. Rappelons-nous également du développement des associations d'aide à domicile qui aujourd'hui tendent à élargir leur champ d'action aux services aux personnes souvent peu ou non solvables, aux personnes handicapées, aux personnes âgées, en associant de véritables professionnels à des bénévoles afin de rendre les coûts des prestations plus**

L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

**accessibles, ou encore en proposant des mécanismes de solvabilisation en lien avec les États.**

**Dans ce chapitre, deux visions distantes de milliers de kilomètres sont présentées, tout en démontrant, tant dans l'article de Carlos Monjardino qui nous dévoile le rôle de l'économie sociale au Portugal, que dans celui d'Akira Kurimoto pour ce qui est du Japon, combien les problématiques en matière de santé sont proches, et combien les réponses de l'économie sociale sont homogènes et en plein développement.**

## **Le rôle des institutions de la société civile dans la santé**

*Carlos Monjardino (Portugal)*

Les institutions de la société civile qui se consacrent à la prestation de services de solidarité sociale réunissent toutes les conditions pour jouer aussi un rôle actif dans certains domaines du secteur de la santé. Il y a en effet deux types de raisons qui justifient pleinement, selon moi, une participation active de ces institutions non seulement à la définition des politiques publiques de santé, mais aussi à la prestation effective de soins de santé. Ces raisons, que je considère fondamentales, sont les suivantes :

- les institutions de solidarité sociale jouent tout naturellement un rôle important dans le domaine des prestations sociales aux citoyens et que toute cette expérience peut, et doit être mise à profit dans la prestation de soins de santé ;
- et en plus des missions qu'elles poursuivent déjà, ces institutions peuvent encore élargir considérablement leur champ d'action et toucher ainsi un plus grand nombre de citoyens.

Les Constitutions de plusieurs pays européens reconnaissent l'existence des institutions du troisième secteur ou secteur coopératif et social et leur confèrent un rôle particulier dans le

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

secteur de l'économie sociale. Ce secteur de l'économie sociale se situe en quelque sorte entre les secteurs public et privé.

L'«économie sociale» se place en effet à mi-chemin entre l'État et l'économie formelle, c'est-à-dire entre le secteur public étatique et le secteur privé entrepreneurial. Or, dans chaque société, l'espace occupé par ce secteur social est fortement influencé par la capacité et l'efficacité des institutions du secteur privé, d'une part, et, surtout, du secteur public, d'autre part. Les institutions de l'économie sociale visent précisément à apporter une réponse, ou plutôt une réponse différente, aux problèmes que ni l'État ni l'économie formelle – les entreprises privées – n'arrivent à résoudre vraiment. Au Portugal, malgré notre tradition d'État centralisé, il y a une longue tradition d'institutions qui s'inscrivent dans ce vaste concept d'institutions de l'«économie sociale». Ces institutions relèvent d'une démarche alternative et, dans ce sens, elles échappent souvent à la régulation formelle ce qui est, à mon avis, toujours plus riche et plus dynamique dans la manière d'être et d'agir.

Ces institutions, insérées au sein d'une société civile responsable et qui croient que la résolution de nombreux problèmes des personnes doit passer par une attitude de solidarité active, connaissent une énorme croissance au Portugal et dans toute l'Europe depuis une trentaine d'années. C'est ce mouvement, qui n'est pas seulement européen mais qui s'étend aux quatre coins du monde, que les spécialistes désignent par «émergence de la société civile et société civile globale».

Cette société civile, organisée en institutions très diverses, cherche un nouveau sens au développement et, par cette voie, une nouvelle logique économique qui ne vise pas l'obtention pure et simple de profits avec toutes les réductions de dépenses qui en adviennent, dépenses qui sont de plus en plus élevées et difficilement supportables pour les États.

En effet, les hommes et les femmes qui, à travers le monde, donnent corps à ce mouvement de la société civile globale ne font que rechercher un nouveau modèle de développement

## LE RÔLE DES INSTITUTIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA SANTÉ

durable qui permette une croissance réelle des richesses disponibles et leur répartition équitable, de manière à satisfaire tous les besoins élémentaires de l'humanité. Ces besoins peuvent être primaires, absolument indispensables à notre survie en tant qu'espèce et à notre dignité en tant qu'Hommes ou bien des besoins dictés par l'évolution même de la science, de la technologie, bref, de notre vie au sein d'une société de plus en plus complexe et exigeante.

La satisfaction des besoins fondamentaux n'est pas, ni n'a jamais été, une tâche facile : c'est simplement une utopie à poursuivre. Le niveau de réponse que chaque société apporte à ce défi permanent de « s'occuper » de l'Homme est l'indicateur du niveau de civilisation, même si nous savons tous que cet objectif ne sera jamais tout à fait atteint.

Dans leur quête constante de civilisation, les États démocratiques modernes qui défendent les valeurs humanistes inscrivent dans la liste des droits fondamentaux de chaque citoyen un ensemble de besoins prioritaires qu'ils se proposent de satisfaire d'une manière générale et universelle. Ces besoins constituent un corpus de droits fondamentaux, à savoir : liberté, justice, éducation, santé, logement, assistance aux malades, aux personnes âgées, aux jeunes et aux personnes handicapées.

Or, c'est précisément pour essayer d'apporter une réponse à ces besoins élémentaires de l'Homme qu'interviennent les institutions de l'« économie sociale » ou du « troisième secteur ».

Autrement dit, il y a toute une partie de l'activité économique, étroitement liée à ces droits fondamentaux du citoyen, qui relève de l'« économie sociale » car son produit est destiné, lui aussi, à la consommation sociale. Ce qui ne veut pas dire que l'on retire de la sphère de l'économie dite formelle des secteurs tels que la santé ou le logement, mais je pense que la première réponse aux besoins de santé, de logement et d'éducation doit être apportée au niveau social, selon une logique qui ne soit pas celle du profit en tant que rémunération maximale du capital. Dans ce contexte, il s'agit bien de secteurs de l'économie sociale

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

par excellence et de domaines privilégiés d'intervention des institutions de l'économie sociale.

Dans nos systèmes politiques, économiques et sociaux, l'État doit « promouvoir l'augmentation du bien-être social et économique et la qualité de vie des personnes, en particulier des plus démunies, dans le cadre de stratégies de développement durable ». Telle est la tradition de l'État social qui est incontestablement l'une des grandes conquêtes de notre civilisation, malgré toutes ses difficultés et ses contradictions.

Mais, cela ne veut pas dire pour autant que l'État doit assurer, à lui seul, selon une optique d'exclusivité, toutes les prestations sociales, pour devenir, non plus un État social, mais un véritable État-providence dont la faillite se fait sentir actuellement dans un nombre croissant de pays.

Un certain nombre de circonstances liées à la nécessité de réduire les dépenses publiques et de contrôler les déficits budgétaires, ont amené l'État à déléguer de plus en plus à la société civile la responsabilité de la prestation d'un ensemble croissant de services dans le domaine social. En effet, du fait de leur proximité avec les citoyens, les institutions de la société civile assurent de meilleurs services à moindres coûts. Elles jouent donc un rôle de complémentarité avec l'État, en poursuivant, sur une base contractuelle – conventionnée avec l'État – une action sociale qui devrait, au premier chef, être menée par l'État et en recevant à cet effet le soutien de l'État.

C'est le cas des institutions de solidarité sociale. En tant qu'« acteurs de l'économie sociale », ces institutions ont la particularité – par rapport à d'autres institutions également de l'« économie sociale » – d'opérer dans le domaine du social avec, la plupart du temps, l'État comme principale source de financement. Ce sont surtout ces institutions qui donnent corps au concept de « société providence », en se substituant à l'État dans la réalisation de prestations sociales élémentaires revenant, au premier chef, à l'État. En assurant ces prestations, ces institu-

## LE RÔLE DES INSTITUTIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA SANTÉ

tions agissent hors de la logique de marché et dans la poursuite d'un intérêt public général.

La transposition de ce concept d'« institution de solidarité sociale » dans le secteur de la santé nous permet de tirer deux conclusions :

– Premièrement, les institutions de solidarité sociale conventionnent avec l'État la prestation de soins de santé aux citoyens selon une logique de service public, c'est-à-dire en tant que partie intégrante d'un service de santé qui est public du point de vue du citoyen dans la mesure où il est essentiellement financé par ses impôts.

– Deuxièmement, ces institutions de solidarité sociale ne font pas concurrence aux autres institutions publiques de santé, bien au contraire, elles sont complémentaires et intègrent ce que doit être un système équilibré de santé publique.

Un autre aspect non négligeable de ces institutions est qu'elles peuvent aussi jouer un rôle modérateur de la logique implacable du marché. En effet, bien qu'elles soient indépendantes de l'État et qu'elles obéissent à des règles de gestion privée, quoique partagée et démocratique, ces institutions se préoccupent de l'intérêt général et sont reconnues par les citoyens pour cette caractéristique essentielle.

Outre ces institutions qui interviennent directement dans la recherche de l'intérêt général, en assurant des prestations sociales de qualité dans le cadre du service public, il y a tout un ensemble d'institutions qui, même en ayant des préoccupations économiques, se distinguent parce que leur action intègre de nouvelles préoccupations et qu'elles traduisent une autre manière de se positionner dans l'économie. C'est par exemple le cas des fondations ou des entreprises de l'économie sociale dont les profits réalisés sont réinvestis dans le secteur social. L'économie sociale n'est pas contraire à l'idée de profit, mais il y a une dominante sociale dans la distribution du profit réalisé.

Si nous comprenons cette différence essentielle, nous pouvons mieux comprendre les enjeux des « pharmacies sociales »

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

ou des « hôpitaux sociaux ». Ces entreprises sociales sont sur le marché, elles obéissent aux règles du marché mais selon une démarche alternative de valorisation sociale du profit, c'est-à-dire en réinvestissant leurs résultats dans le social.

En ce qui concerne les pharmacies sociales, il faut rappeler qu'elles sont soumises aux mêmes règles professionnelles et administratives que les autres pharmacies. La différence est qu'au lieu d'appartenir à un particulier, pharmacien ou non, elles appartiennent à des institutions de l'économie sociale, soit une « chartreuse », une mutuelle ou n'importe quelle autre institution privée de solidarité sociale ayant une activité qui justifie leur existence. Autrement dit, tous les bénéfices générés par leur activité seront réinvestis dans le secteur social.

Mais revenons maintenant au rôle que les institutions de la société civile peuvent jouer dans le secteur de la santé et voyons comment elles peuvent contribuer à améliorer vraiment la qualité de vie des citoyens.

Au Portugal, la prestation de soins de santé par des particuliers sans souci de réalisation de profits, est une pratique qui remonte aux origines de la nation et qui prend une importance toute particulière au XVI<sup>e</sup> siècle, suite à la création des Chartreuses. Il appartenait alors aux citoyens, souvent organisés autour de l'Église, de subvenir aux besoins de leurs semblables en matière de santé et d'assistance.

Malgré notre tradition centraliste, le roi a toujours encouragé ces initiatives des « bonnes gens », en établissant néanmoins une autorité régulatrice et en donnant un cadre juridique et administratif à ces activités. Le roi s'assurait ainsi que ces institutions resteraient fidèles aux objectifs fixés par leurs fondateurs (l'Église ou des particuliers) et dignes des avantages royaux qui leur étaient accordés.

De nos jours, la situation des institutions de solidarité sociale, parmi lesquelles les Chartreuses héritières de cette tradition de solidarité et d'assistance sociale, n'est guère différente.

## LE RÔLE DES INSTITUTIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA SANTÉ

Les institutions privées de solidarité sociale réalisent un important travail dans la prestation de services d'assistance sociale, en particulier auprès des personnes âgées et des enfants. Donner à ces institutions la possibilité de développer des projets dans le domaine de la santé, en partenariat avec l'État, constitue une opportunité à ne pas rater.

Ces partenariats sont utiles et souhaitables pour un vaste secteur de la société civile. Cependant, il ne faut surtout pas oublier que, pour réussir, ces partenariats doivent reposer sur un équilibre strict et décisif entre, d'une part, les responsabilités de l'État et, d'autre part, les responsabilités de la société civile, dont ces institutions sont l'expression. Pour que les institutions de la société civile fonctionnent convenablement et respectent leurs objectifs, il est indispensable que l'État joue, lui aussi, pleinement son rôle irremplaçable en créant un cadre juridique et fiscal approprié, mais aussi en assurant lui-même la prestation des services sociaux élémentaires. Dans ce domaine comme dans d'autres, les sociétés modernes n'exigent pas moins d'initiative publique, contrairement à ce que beaucoup voudraient nous faire croire ; ce qu'elles exigent, ce sont des initiatives meilleures et, surtout, des initiatives plus efficaces, de meilleure qualité et moins chères.

Le développement social croissant a créé de nouveaux besoins dans le domaine de la santé – tels que les besoins d'assistance à une population de plus en plus âgée – et les différentes politiques de santé se sont avérées inadéquates pour répondre à ce type de problèmes. Sans vouloir tirer de conclusion hâtive, je pense que les difficultés rencontrées par les gouvernements successifs dans la résolution d'un grand nombre de problèmes qui se posent à ce niveau sont essentiellement le fruit d'une vision trop bureaucratique de ce que doit être la santé publique. Un service national de santé s'appuyant sur une structure exclusivement publique, même si sa gestion est privée, dont tous attendent pratiquement tout, tend à oublier le citoyen et à se perdre dans un enchevêtrement de procédures. Il faut changer le paradigme de la

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

relation État/citoyen, en trouvant des « médiateurs » capables de placer le citoyen au premier plan, non pas selon une démarche de client ou d'usager, mais sous sa véritable dimension d'être humain.

L'État doit être capable d'ouvrir à l'initiative privée sociale des secteurs d'intervention publique, comme le secteur de la santé, et établir ainsi le partenariat nécessaire à la réalisation du bien commun. Il faut pouvoir faire la distinction entre un système de santé exclusivement public et un système de santé où le secteur public est structurant, en faisant une place aux nouvelles initiatives, aux véritables alternatives qui vont bien au-delà de la privatisation pure et simple du secteur de la santé.

Il faut pouvoir développer, à la lumière d'un principe clair de subsidiarité, des partenariats où chacune des parties puisse bien faire ce qu'elle sait faire, afin d'assurer des services de meilleure qualité, moins chers et porteurs de bien-être. Le secteur privé social possède un grand savoir-faire dans le domaine de la santé et de l'assistance, une expérience précieuse dont l'État peut et doit profiter et qui ne saurait être ignorée à l'heure de la définition des politiques de santé.

Le gouvernement doit être préparé à considérer le secteur social privé en tant que partenaire disponible pour la poursuite des politiques de santé dans une optique de service public. Ce secteur social est centré sur l'être humain, ne poursuit pas de buts lucratifs et adopte des stratégies de gestion des ressources matérielles et humaines visant leur pleine utilisation. Il faut développer une culture de service public de qualité où le service public n'est pas forcément ou n'est pas seulement une tâche étatique, mais où l'État s'associe au secteur privé pour atteindre les niveaux de qualité et d'efficacité exigés par les citoyens.

Le droit à la santé est un droit fondamental, consacré dans la Constitution, que chacun de nous vit et ressent comme un droit inaliénable de notre condition humaine. C'est un « droit de prestation positive » qui oblige l'État à s'assurer que tous les citoyens ont accès aux soins de santé. Actuellement, notre durée

## LE RÔLE DES INSTITUTIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA SANTÉ

de vie dépasse en moyenne quatre-vingts ans, il y a de plus en plus de personnes âgées de plus de soixante-cinq ans et le nombre d'enfants ne cesse de diminuer. Les effets de ces profonds changements démographiques se font sentir dans pratiquement tous les secteurs de la vie sociale, en particulier dans celui de la santé.

Ces personnes ont besoin de soins de santé spécifiques, des soins qui sont souvent d'abord de solidarité et seulement après de santé et que les hôpitaux publics traditionnels ne sont pas en mesure d'assurer. C'est en pensant à ces personnes, aux grands dépendants et aux malades en phase terminale, que la fondation Oriente a créé la fondation Pour la santé (institution créée spécialement pour soutenir les autres institutions qui souhaitent travailler dans le domaine de la santé). Cette fondation a signé avec l'union des Chartreuses (institution qui regroupe toutes les Chartreuses portugaises) une convention visant la mise en place d'unités de soins continus – ou d'hôpitaux de soins continus – dans certains anciens hôpitaux des Chartreuses. La fondation veut construire de petites unités de soins où la dignité du patient passe avant tout.

Personnellement, je suis persuadé que le Portugal possède tous les moyens nécessaires à une réelle amélioration du secteur de la santé et qu'il ne nous manque que la sérénité pour définir une stratégie claire qui place le citoyen au centre de la décision politique.

La promotion de la santé et du bien-être est une obligation de citoyenneté à laquelle aucun de nous ne peut rester étranger. Il faut trouver les moyens nécessaires et adaptés pour que nous puissions tous vivre mieux et il y a ici, comme dans tant d'autres secteurs, une place réservée à l'intervention des institutions de l'économie sociale.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

■ ■ ■ ■ ■ **Carlos Monjardino** est président de la *Fundação Oriente*, Lisbonne, depuis 1988. Il est également président de la banque BPG (*Banco Português de Gestão*) et de la compagnie d'assurances Sagres, deux institutions d'économie sociale. Il est président ou membre du conseil d'administration de plusieurs fondations portugaises – notamment la *Fundação Mário Soares* et la *Fundação Monjardino* –, fondateur et membre du *Governing Council* de l'EFC (*European Foundation Centre*, en Belgique), coprésident de la *Fundació Catalunya-Portugal d'Espagne*. Sa longue carrière de banquier lui a permis d'occuper différents postes dans des banques au Portugal et dans d'autres pays européens. Il a servi le gouvernement de Macao en tant que secrétaire adjoint à l'économie, aux finances et au tourisme et aussi en tant que gouverneur intérimaire. Il a été nommé récemment ambassadeur de Bonne Volonté de la République du Timor-Oriental.

## L'action des coopératives pour la santé

*Akira Kurimoto (Japon)*

### Introduction

L'un des sujets qui fait l'objet d'intenses discussions dans le monde aujourd'hui est de savoir comment offrir des services de santé de qualité et à un coût abordable. Le marché a très clairement échoué dans ce domaine dans la mesure où l'on constate que des soins médicaux modernes sont accessibles aux citoyens les plus riches et qui sont en mesure de déboursier des sommes astronomiques pour se faire soigner alors qu'une grande partie de la population se retrouve exclue de l'accès aux soins, comme c'est le cas aux États-Unis. Il apparaît également que les gouvernements ont échoué dans les pays où les services de sécurité sociale assurent un égal accès aux soins mais dans lesquels les patients doivent parfois attendre des mois – voire des années – avant de pouvoir recevoir un traitement, comme au Royaume-Uni par exemple. Cette dichotomie reflète les arbitrages qui ont dû être opérés entre économie de marché et économie réglementée, alors même que les services de santé s'inscrivent de fait dans un fonctionnement de marché réglementé dans la mesure où ils affectent la vie des hommes et des femmes.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

Une autre question importante est de savoir comment améliorer l'accès aux soins tout en laissant aux patients la possibilité de choisir leurs prestataires de soins et ce dans la mesure où les services de santé sont fournis dans un cadre de total déséquilibre de l'information. Dans la majeure partie des cas, les patients n'ont pas d'autre choix que d'accepter la décision du médecin car ils n'ont que peu de moyens de disposer d'informations comparatives. En fait, de deux choses l'une : soit les patients acceptent la décision du médecin, soit ils pratiquent ce que l'on appelle le « shopping médical ». On assiste à des tentatives visant à améliorer les droits des usagers par le recueil de leur consentement éclairé, par la mise à disposition d'informations comparatives et par le recours à un second avis, mais ces tentatives tournent souvent court faute d'accords au niveau des institutions et des organisations.

Cela fait longtemps que l'on essaye d'établir une passerelle entre prévention, traitement et soins à long terme afin de permettre un meilleur traitement des maladies, qu'il s'agisse de maladies aiguës/contagieuses ou de maladies chroniques, de mieux coordonner l'offre de soins pour les assurés et de faire baisser les coûts. Des obstacles qui sont soit d'ordre institutionnel, soit d'ordre fonctionnel, ont cependant fait barrage à l'atteinte de cet objectif. Dans l'ensemble, les dispensaires municipaux et centres sociaux sont financés par l'impôt alors que la majeure partie des institutions médicales a une obligation d'autofinancement et refuse donc l'accès à leurs services aux patients qui n'ont pas les moyens de les payer. Cette différence d'approche entre les trois intervenants pose des problèmes en matière de coordination dans la mesure où il n'existe que très peu de personnes ayant une connaissance approfondie des trois modes de fonctionnement. Afin d'assurer la continuité des soins à long terme, il est nécessaire de mettre en place une structure transversale, un système de soins coordonné et un système d'information et de financement intégré.

## L'ACTION DES COOPÉRATIVES POUR LA SANTÉ

Cet article se propose d'étudier les rôles joués par les Entreprises et organisations de l'économie sociale (EOES) dans les différents contextes institutionnels où elles sont présentes. Nous proposons ensuite une étude plus approfondie des coopératives de santé au Japon et nous analyserons comment ces coopératives responsabilisent les usagers pour améliorer l'accès aux soins; nous essaierons de montrer comment elles créent le lien entre prévention, traitement médical et soins à long terme en vue d'améliorer la santé et le bien-être des patients.

**Le cadre institutionnel des services de santé**

En matière de services de santé, les deux questions les plus importantes sont: par qui sont-ils dispensés? Et par qui sont-ils financés? D'un cadre institutionnel à un autre, il existe des différences énormes entre pays. Dans certains pays, les soins sont organisés et financés exclusivement par l'État (modèle ultra-étatiste) alors que dans d'autres, ils sont totalement régis par le marché (modèle ultralibéral). La majeure partie des pays oscille entre ces deux extrêmes malgré le fait que les services de santé sont très strictement encadrés et réglementés dans tous les pays développés, dans la mesure où ces services ont un impact direct sur la vie des gens. Ainsi par exemple, les compétences professionnelles du personnel soignant sont validées par des organismes d'État et dans la plupart des pays, la mise sur le marché de nouveaux médicaments n'est autorisée qu'après une étude très poussée – et ce alors que la vente des médicaments est en partie libéralisée et passe dans la plupart des cas par des pharmaciens indépendants. Dans un grand nombre de pays, le secteur public a pendant longtemps été l'acteur principal en matière d'offre de soins, mais du fait de la déréglementation et de la libéralisation des services, on assiste aujourd'hui à l'émergence du secteur coopératif et associatif.

Le développement rapide des communications et des technologies biomédicales, la nécessité de contenir les coûts et de

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

devenir plus efficaces, la demande croissante de la population en matière de soins, les évolutions démographiques et les facteurs épidémiologiques sont autant d'éléments qui obligent les systèmes de soins à relever des défis de plus en plus difficiles. Les différentes stratégies de réforme des systèmes comprennent toutes un volet de décentralisation ou de centralisation, mais recourent également à des politiques de substitution, à une redéfinition du rôle de l'hôpital et des soins de base, à la définition de nouveaux rôles pour les professionnels. Toutes ces stratégies impliquent une meilleure gestion, une réduction des coûts et une orientation en faveur du marché. Quelles que soient les stratégies adoptées, l'objectif de ces réformes est de fournir des soins qui soient orientés sur les résultats, qui soient plus efficaces et plus efficaces, en vue d'augmenter la disponibilité des services, la satisfaction des patients et la qualité des soins.

Le mode de financement de ces services de santé diffère d'un pays à l'autre. Dans les pays nordiques, ils sont financés par l'impôt alors que dans un grand nombre d'autres pays européens, les régimes d'assurance médicale obligatoires sont très largement répandus. Aux États-Unis, en l'absence d'un régime d'assurance maladie universel – mis à part les systèmes Medicaid et Medicare<sup>1</sup> – tout dépend des plans d'assurance privés. Cependant, et quel que soit le régime, deux facteurs contribuent à une augmentation inévitable des coûts : le vieillissement de la population et le développement des biotechnologies. L'un des problèmes les plus cruciaux auxquels de nombreux pays doivent faire face est celui de l'augmentation inexorable des dépenses de santé.

1. Aux États-Unis, la prise en charge publique de la santé et des soins ne concerne que deux catégories de personnes : les plus de 65 ans et les personnes handicapées, couverts par le programme fédéral Medicare, et les familles pauvres, éligibles au programme Medicaid.

## L'importance de la promotion de la santé

En matière de service de santé, il est important également de favoriser la promotion d'une approche plus globale qui va au-delà des frontières traditionnelles de la médecine et qui inclut tous les aspects de la vie et de l'environnement. La première conférence internationale sur la promotion de la santé qui s'est tenue à Ottawa en 1986, a abouti à la Charte pour la promotion de la santé dont l'objectif était de créer les conditions nécessaires à la santé de tous d'ici l'an 2000. Cette Charte définissait la promotion de la santé comme étant le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé et d'améliorer celle-ci. Cette démarche relève d'un concept définissant la « santé » comme étant la condition pour qu'un groupe ou un individu puisse d'une part réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins et, d'autre part, évoluer avec l'environnement ou s'adapter à celui-ci. La santé est donc perçue comme une ressource de la vie quotidienne, et non comme le but de la vie ; il s'agit d'un concept positif mettant en valeur les ressources sociales et individuelles, ainsi que les capacités physiques. Ainsi donc, la promotion de la santé ne relève pas seulement du secteur sanitaire : elle dépasse les modes de vie sains pour viser le bien-être<sup>2</sup>.

La Charte d'Ottawa proposait trois stratégies afin d'assurer la promotion de la santé :

- Militer afin de créer des conditions politiques, économiques, sociales, culturelles, environnementales et autres qui soient favorables à la santé.

- Agir pour réduire les écarts actuels caractérisant l'état de santé, et pour offrir à tous les individus les mêmes ressources et possibilités pour réaliser pleinement leur potentiel de santé. Cela comprend un solide ancrage dans un environnement

---

2. OMS, Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé, 1986.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

apportant son soutien, l'information, les aptitudes et les possibilités permettant de faire des choix sains.

– Servir de médiateur pour favoriser l'action concertée de tous les intervenants : les gouvernements, le secteur de la santé et les domaines sociaux et économiques connexes, les organismes bénévoles, les autorités régionales et locales, l'industrie et les médias. Les personnes de tous milieux interviennent en tant qu'individus, familles et communautés. Les groupements professionnels et sociaux, tout comme les personnels de santé, sont particulièrement responsables de la médiation entre les intérêts divergents en faveur de la santé.

Les stratégies doivent être mises en œuvre par des actions de promotion de la santé en fonction des priorités définies dans la Charte : établissement d'une politique de santé publique, création d'environnements favorables, renforcement des actions des communautés, développement des compétences personnelles et réorientation des services médicaux. L'implication active de toutes les personnes et de toutes les communautés concernées dans le processus de promotion de la santé est indispensable. Ainsi, la promotion de la santé offre toute une gamme de possibilités aux entreprises et organisations de l'économie sociale (EOES) qui sont constituées par des usagers et/ou par des prestataires de services de santé et de programmes d'assurance.

### **Pourquoi l'économie sociale fournit-elle des services de santé ?**

Les EOES se sont impliquées dans l'offre de soins et de services sociaux pour plusieurs raisons qui sont principalement liées au contexte japonais. Premièrement, les coopératives de santé répondent aux besoins spécifiques d'usagers ou de fournisseurs. Bon nombre de coopératives ont été créées pour « combler un vide » dans les zones éloignées, en particulier dans les villages « sans médecin » où les habitants doivent parcourir de longues

## L'ACTION DES COOPÉRATIVES POUR LA SANTÉ

distances pour rendre visite à un médecin, ou dépendent de la visite irrégulière d'un dispensaire mobile. D'autres coopératives se sont créées pour répondre aux besoins de certaines catégories sociales; par exemple, avant la Seconde Guerre mondiale, on a assisté au Japon à la création de « cliniques du peuple » dont l'objectif était de soigner les classes ouvrières qui n'avaient pas accès aux soins médicaux de base. D'autres coopératives encore se sont créées pour exercer un pouvoir de négociation avec les professionnels de santé et proposer des plans d'assurance ou fournir des prestations médicales à des prix abordables. C'est ce type de services que rendent l'AARP<sup>3</sup> ou les HMO<sup>4</sup> aux États-Unis. Au Bénin, de jeunes diplômés en médecine ont créé des cliniques coopératives afin de pouvoir créer leur propre emploi lorsque le système de santé publique a mis fin aux recrutements. Au Brésil, en réaction à la situation créée par le gouvernement avec la création du système national unifié de sécurité sociale en 1966, les professionnels de santé ont créé leurs coopératives pour pouvoir défendre le droit de libre choix des patients et également éliminer les intermédiaires que constituaient les entreprises privées à la recherche de bénéfices. Ces coopératives brésiliennes se sont organisées d'abord en fédération au niveau des États, puis au sein de l'Unimed au niveau national; l'Unimed rassemble plus de 30% des médecins dans ce pays<sup>5</sup>. Aucune de ces raisons ne suffit à expliquer le développement des coopératives de santé dans les zones urbaines au Japon, dans des

3. Rassemblant plus de 35 millions de membres aux États-Unis, AARP (American Association of Retired Persons) se consacre à l'amélioration de la qualité de la vie pour les plus de 50 ans en œuvrant pour le changement social à travers l'information, le conseil, l'offre de services et produits adaptés à ses membres.

4. Health Maintenance Organization est une structure de soins et prévention, généralement sous forme de coopérative d'assurance médicale, qui rassemble compagnies d'assurance, prestataires de soins et assurés. Les HMO s'apparentent au système de filières de soins.

5. G. Ullrich, "Innovative Approach to Co-operation in Health Care and Social Services", *Journal of Co-operative studies*, Vol. 33: 1 (n° 98), 2000, pp.53-71.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

quartiers où les services de santé sont facilement accessibles et alors même que les prix des soins et des médicaments sont contrôlés par le système de sécurité sociale.

En 1997, le département des Nations unies pour la Coordination des politiques et le développement durable a réalisé l'enquête la plus complète jamais menée sur les secteurs de la santé et des soins. Cette enquête a établi un classement détaillé des coopératives ayant pour objectif exclusif ou principal de fournir des soins et des services d'ordre social à leurs membres.

Les différents types de services sont classifiés comme suit :

- les coopératives de santé qui fournissent des services de santé aux personnes,
- les coopératives de service social qui fournissent des services sociaux aux personnes,
- les pharmacies coopératives qui vendent au détail les médicaments et équipements nécessaires pour soigner les personnes,
- les coopératives qui achètent et fournissent des services d'assurance santé.

Les structures peuvent avoir trois formes :

- coopératives détenues par les usagers,
- coopératives détenues par ceux qui fournissent les services ou les soins,
- coopératives détenues à la fois par les usagers et les fournisseurs des soins de santé.

## Les coopératives de santé au Japon

L'enquête des Nations unies classe les coopératives de santé japonaises comme des coopératives détenues par les usagers. Cette classification est exacte dans la mesure où ces coopératives sont détenues et contrôlées par leurs membres qui sont en grande majorité des consommateurs. Elles sont en outre établies dans le cadre de la loi de 1948 sur les coopératives de

## L'ACTION DES COOPÉRATIVES POUR LA SANTÉ

consommateurs. La majorité des membres sont des consommateurs en bonne santé qui souhaitent être prêts à faire face à des problèmes de santé (maladies ou accidents) et qui veulent mener une vie saine. À cet égard, les coopératives de santé diffèrent d'autres organisations uniquement constituées par des patients. Dans le même temps, des professionnels de santé – médecins, infirmiers, laborantins, pharmaciens – sont également impliqués en tant que membres des coopératives de santé. Si l'on en croit les statistiques émises en 2001 par la HCA (Association des coopératives de santé), il existe au Japon 119 coopératives de ce type, détenues par 2,37 millions de membres dont 22 026 (0,9 %) sont employés (1 605 médecins, 10 736 infirmiers et 3 898 personnels d'administration). Les coopératives de santé tentent de créer un effet de synergie en impliquant les différentes parties prenantes travaillant ensemble dans les mêmes organisations, en vue d'atteindre des objectifs communs, c'est-à-dire la promotion, le maintien et le retour en bonne santé pour chaque usager. Les usagers sont invités à aider les soignants et à leur permettre d'offrir de meilleurs services en s'engageant eux-mêmes dans le processus de soins et dans le même temps, les soignants peuvent aider les usagers à développer des attitudes positives pour se maintenir en bonne santé et pour mieux traiter les maladies.

Les coopératives de santé gèrent soixante-dix-huit hôpitaux pour une capacité totale de 13 288 lits et 345 dispensaires/cliniques dentaires. Au cours des dix dernières années, ces coopératives ont investi massivement dans des unités de long séjour avec pour objectif de proposer un plan d'assurance spécifique pour les soins de longue durée. Elles dirigent 250 cabinets d'infirmiers et gèrent également des maisons de retraite, des unités de soins pour personnes âgées, des centres de traitement de jour, des unités de soin à domicile, etc. Leur chiffre d'affaires total se situe aux alentours de 270 milliards de yens (2 milliards d'euros), ce qui représente environ 1 % des dépenses médicales au Japon. Le

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

montant investi en parts sociales par les membres s'élève à 50 milliards de yens environ. En moyenne, chaque membre détient des parts pour un montant de 27 000 yens (200 euros), ce qui est plus que dans les coopératives de distribution.

Compte tenu de leur composition, les usagers sont majoritaires dans les conseils d'administration des coopératives de santé : ils sont près de 2 133 siégeant dans les conseils d'administration et représentant les utilisateurs, alors que les soignants ne sont eux représentés que par 740 membres rémunérés siégeant aux conseils d'administration. Dans le cas de la coopérative médicale Saitana, les représentants des usagers au conseil d'administration sont au nombre de 27 contre seulement 10 représentant les soignants : trois médecins, une infirmière et six directeurs. Dans la majorité des cas, le président de la coopérative est un médecin. Les professionnels de santé exercent un pouvoir plus important que les autres membres du conseil ce qui peut poser des problèmes pour une gestion à la fois démocratique et efficace des coopératives. Ces professionnels de santé reçoivent cependant une formation sur les valeurs coopératives afin de pouvoir répondre aux inquiétudes des usagers. Quant aux directeurs, leur rôle d'administrateur leur permet de faire le lien entre les intérêts de toutes les parties prenantes et de se positionner principalement comme gestionnaires des coopératives de santé ; cette situation diffère de celle qui prévaut dans un grand nombre de coopératives de détail.

### **Améliorer l'accès et développer la participation des usagers**

La principale motivation à l'origine des coopératives de santé au Japon était la volonté de développer une meilleure qualité de vie en favorisant l'accès et la participation des usagers aux actions de promotion de la santé et aux soins et ce, en réponse au système de soins japonais qui tend, du fait d'un accès

## L'ACTION DES COOPÉRATIVES POUR LA SANTÉ

déséquilibré à l'information, à accorder une position dominante aux professionnels. Pour parvenir à un tel objectif, les « usagers membres » sont encouragés à s'informer sur différents aspects de la santé au sein des groupes « Hans » (petites équipes locales), à participer à différentes formations afin de devenir des « conseillers santé coopératifs » et à participer bénévolement à différentes actions de promotion de la santé. Les membres reçoivent également une formation leur permettant de pratiquer des « autocontrôles » comme par exemple contrôler leur tension artérielle et faire des examens d'urine pour vérifier les niveaux de sucre et de sodium, en utilisant des appareils simples tels qu'un tensiomètre automatique et des bandelettes de test urinaire (au départ, ils sont aidés par des infirmières et des conseillers en santé). De cette manière, les usagers prennent mieux conscience de leur propre santé ce qui leur permet de jouer un rôle actif en menant une vie plus saine ; ils sont par ailleurs plus en mesure de participer aux décisions, en coopération avec les soignants, pour prévenir ou combattre les maladies, plutôt que de se cantonner dans une attitude passive et de laisser leur santé entre les mains des professionnels.

Entre le conseil d'administration et les membres, il existe différents « organes de transmission » qui ont été créés pour encourager la participation des membres. Les groupes « Hans » par exemple jouent un rôle essentiel pour encourager la participation des membres et les aider à comprendre de quelle manière ils peuvent mener une vie plus saine. Il existe 25 731 groupes Hans qui rassemblent 243 000 membres. En moyenne, chaque groupe Hans compte 9,4 membres, soit beaucoup plus que les groupes Hans qui existent au sein des coopératives commerciales (qui comptent en moyenne 4,3 membres). Les comités de districts sont organisés par zone d'éducation afin de favoriser le développement de réseaux au sein des communautés et il existe également des groupes d'utilisateurs pour chaque hôpital/dispensaire dont le rôle est de se faire le porte-parole des utilisateurs dans le fonctionnement quotidien des institutions médicales. Dans ce

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

domaine, les conseillers en santé ont eu un rôle moteur au sein des coopératives de santé. Ils se forment à la médecine préventive via différentes conférences et grâce à des cours par correspondance et ils utilisent leurs connaissances pour organiser des campagnes de promotion des « autocontrôles » au sein des groupes Hans. Dans les années 1990, le nombre de conseillers en santé a doublé pour passer à plus de 40 000.

Les coopératives de santé cherchent également à développer la transparence des pratiques médicales et la participation des usagers par la mise en place d'une charte des droits des patients qui doit être respectée à la fois par les usagers et par le corps médical. Cette charte garantit aux patients les droits suivants :

1. Tout patient a le droit d'être informé sur sa maladie, sur les traitements et sur les médicaments.
2. Tout patient a le droit de participer à la définition d'un traitement adapté.
3. Tout patient a le droit au respect de sa vie privée.
4. Tout patient a le droit de connaître la maladie dont il est atteint, son traitement et sa prévention.
5. Tout patient a le droit de recevoir les soins médicaux optimaux et nécessaires à tout moment.

D'une manière générale, il est entendu que le consentement éclairé du patient permet de promouvoir les droits de l'Homme et des patients, mais ce consentement éclairé ne reflète qu'une « communication à sens unique », des médecins vers les patients, comme le démontre l'expression « explication et consentement » utilisée par l'Association des médecins japonais.

À l'inverse, la charte insiste sur le droit qu'ont les patients à être informés, à connaître la maladie dont ils sont atteints et à prendre des décisions par eux-mêmes. Dans ce but et pour permettre la mise en œuvre de la charte, de nombreuses coopératives ont commencé à remettre leurs dossiers médicaux aux patients, et désormais, elles proposent à leurs membres différents

## L'ACTION DES COOPÉRATIVES POUR LA SANTÉ

moyens pour s'informer sur des questions en lien avec la santé – parmi ces moyens, citons les groupes de discussion, les séminaires, les cours par correspondance, qui permettent aux membres de décider du traitement le mieux adapté. Les coopératives réalisent également des enquêtes régulières et évaluent auprès des patients la qualité des pratiques médicales et du traitement : ainsi, les patients peuvent se faire entendre et contribuer à l'amélioration des services.

Des expériences sont en cours afin que les soins soient assurés par des équipes médicales pluridisciplinaires : l'objectif est bien entendu d'améliorer la qualité des soins en faisant collaborer différents services et différentes parties prenantes, tout en mettant le patient au cœur du processus. Ainsi, les coopératives de santé cherchent à faire entrer la démocratie dans le secteur médical qui a parfois tendance à être paternaliste du fait de sa nature très professionnalisée.

Pour ce faire, leur démarche consiste à responsabiliser les usagers en les faisant participer activement au processus de soins et à travailler réellement avec les soignants en vue de mener une vie plus saine.

D'après Pestov, les parents consommateurs au sein des coopératives de soins de jour en Suède sont responsabilisés d'une part parce qu'ils ont la possibilité de participer via des bureaux de parents bénévoles et d'autre part parce que les procédures sont démocratiques, et tout ceci répond au désir des parents de jouer un rôle dans le traitement de leurs enfants.

Ces arguments sont également vrais pour les coopératives de santé au Japon. Dans l'ensemble, les services sociaux et médicaux sont consommés là et au moment où ils sont pratiqués, et les usagers sont en mesure d'influencer la manière dont ces services sont rendus. Cependant, l'énorme fossé de connaissances et de compétences médicales entre soignants et soignés impose que l'on attache une plus grande importance à l'implication des usagers.

## **La mise en réseau des activités de promotion de la santé, de traitement médical et de soins à long terme**

Lorsque le système d'assurance dépendance a été introduit en l'an 2000, de nombreux hôpitaux se sont précipités pour proposer ces services, intégrant ainsi soins médicaux et services sociaux pour offrir aux assurés des soins concertés ; ce système a cependant introduit le risque de voir les hôpitaux profiter des patients en les enfermant dans leurs établissements filiales. Ainsi, les « complexes de soins/aide sociale » suscitent de plus en plus d'inquiétudes. De fait, 85 % des prestations santé servies aux personnes âgées et 30 % des maisons de retraite spécialisées sont construites et gérées par des cliniques privées. Les coopératives de santé se sont également investies de manière plus volontariste dans la prestation de soins de longue durée dans la mesure où ces soins sont de fait le prolongement de leurs activités de promotion de la santé et de soins médicaux, deux domaines dans lesquels leur expérience et leur savoir-faire ne sont plus à démontrer. Les coopératives de santé ont ainsi réalisé des investissements importants, tant pour la construction de structures que pour la formation de personnels spécialisés. Au cours des années 1990, le nombre de structures de ce type gérées par les coopératives a été multiplié par 3,7 et une grande part de cette augmentation doit être attribuée à l'introduction de l'assurance dépendance. Les coopératives essaient également de développer les communautés en misant sur la participation des citoyens et sur le développement des réseaux des services de santé et sociaux. Les coopératives étudient les besoins locaux et les ressources disponibles, analysent les problèmes et envisagent les solutions, puis elles coordonnent l'offre globale en matière de prévention, de traitement et de soins. Il ne serait pas réaliste de penser que les coopératives sont à elles seules en mesure de fournir de tels services intégrés : elles collaborent avec d'autres organismes, y compris des organismes qui dépendent du système

## L'ACTION DES COOPÉRATIVES POUR LA SANTÉ

de sécurité sociale, et des groupes de bénévoles et développent des partenariats avec les autorités locales. De tels développements peuvent les amener à devenir des coopératives multipartenaires de santé et de services sociaux au sein desquelles usagers, professionnels de santé, travailleurs sociaux et bénévoles travaillent ensemble à l'amélioration du bien-être des personnes et des communautés.

## Conclusion

Comme nous venons de le voir, les coopératives de santé représentent un modèle viable pour l'offre de services et de soins, basé sur la responsabilisation des usagers en ce qui concerne leur accès aux soins mais également leur participation aux actions de promotion de la santé et à la mise en place de services médicaux et de soins à long terme dans les communautés. Dans ce domaine, les bonnes pratiques sont nombreuses mais elles sont soutenues et partagées par des membres relativement âgés (l'âge moyen des membres est de 60 ans). Bien entendu, les personnes plus âgées sont celles qui sont les plus concernées par les problèmes de santé, et cette situation pose problème aux coopératives car elles ne peuvent compter que sur la fidélité de membres de plus en plus âgés. Pour pouvoir durer à terme, les coopératives doivent trouver les moyens d'attirer les jeunes générations. Des tentatives existent visant à impliquer les adolescents, à assurer aux mères des formations sur les soins spécifiques aux enfants (prévention et hygiène dentaire, alimentation, etc.), les coopératives ont également mis en place des visites aux jeunes mères, etc. En résumé, les coopératives redoublent d'efforts pour survivre dans une société vieillissante.

## Annexe

### Charte des droits du patient de l'Association des coopératives de santé

#### *Démocratie et santé publique*

En tant qu'être humain, tout citoyen a le droit fondamental d'être respecté et de recevoir tous les soins médicaux nécessaires, sans aucune forme de discrimination. Du fait du développement des mouvements populaires œuvrant pour la démocratie, les peuples prennent de plus en plus conscience de leur droit constitutionnel à vivre des vies saines et épanouies d'un point de vue culturel. Dans cette perspective, les peuples exigent de pouvoir participer de façon ouverte à l'organisation des soins.

Cependant, les droits des patients n'ont pas été entièrement reconnus dans le domaine de la santé, plus particulièrement dans les institutions médicales au Japon. Afin de promouvoir le mouvement des coopératives de santé, les usagers et les prestataires des services de santé ne peuvent plus se soustraire à la tâche visant à définir clairement les droits et responsabilités des patients, ainsi que les obligations et responsabilités des soignants et celles des autorités locales.

#### *Les coopératives de santé*

Les coopératives de santé sont des organisations autonomes créées par des habitants dans le cadre de la loi sur les coopératives de consommateurs. Les objectifs de ces coopératives sont les suivants: être un forum permettant aux habitants de débattre de divers problèmes concernant leur santé et leur vie quotidienne, devenir propriétaire et gestionnaire d'institutions médicales par la création de structures *ad hoc*, résoudre les problèmes grâce à des actions organisées en coopération avec les employés des coopératives et les soignants. De par leur investissement personnel, et du fait qu'ils sont à la fois usagers et gestionnaires de ces coopératives, les membres des coopératives prennent part à

## L'ACTION DES COOPÉRATIVES POUR LA SANTÉ

toutes sortes d'action. Même dans le domaine de la santé, ils ne se contentent pas de simplement recevoir des soins : il leur est demandé de participer spontanément à différentes activités.

Se fondant sur les groupes Hans et sur les cellules familiales, les coopératives de santé cherchent à promouvoir la santé dans les communautés. Pour demeurer actifs et continuer à profiter de la vie de manière agréable, les gens doivent se transformer eux-mêmes, influencer la société et coopérer activement les uns avec les autres. Lorsqu'ils sont mis en œuvre, ce sont les principes qui permettent de mener une vie saine et ce sont ceux sur lesquels nous nous fondons pour construire une approche en faveur d'une meilleure santé.

Dans chaque coopérative, tous les membres ont participé et coopéré pour faire de nos coopératives de santé ce qu'elles sont aujourd'hui. Il existe encore une tendance au manque de respect pour la dignité humaine. Nous allons cependant continuer à aller de l'avant, en insistant sur la participation et sur la coopération des membres.

***La charte des droits des patients des coopératives de santé***

Cette charte a pour objectif de promouvoir et d'accorder une grande valeur à la vie des membres des coopératives. Pour atteindre cet objectif, les membres doivent faire des efforts et s'orienter vers le contrôle des membres par les membres. Dans le même temps, la charte est une véritable Déclaration des droits de l'homme, qui garantit que la vie de tous les membres des coopératives et des habitants de la communauté sera respectée et soutenue par tous. La charte garantit également la démocratie et la participation des résidents dans les décisions en matière de soins et de santé.

### ***Droits et responsabilités des patients***

En tant que personnes devant faire face à une maladie, les patients ont les droits et responsabilités suivants :

**Le droit à être informés.** Les patients ont le droit d'obtenir des explications qu'ils soient en mesure de comprendre sur différents points tels que le diagnostic, le nom et l'étendue de la maladie, y compris les résultats des examens ; le pronostic quant à l'évolution de la maladie, le plan de traitement prévu, les raisons qui motivent les décisions de traitement ou d'intervention chirurgicale, les noms des médicaments, leurs effets et effets secondaires, et les implications financières.

**Le droit de prendre des décisions.** Les patients ont le droit de prendre pour eux-mêmes des décisions quant au plan de traitement ou sur toute autre suggestion faite par l'équipe soignante, après avoir reçu les explications nécessaires.

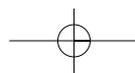
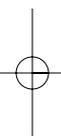
**Le droit au respect de la vie privée.** Les patients ont le droit au respect de leur vie privée et ne doivent pas subir d'interférence avec leurs affaires personnelles.

**Le droit à la formation.** Les patients ont le droit de recevoir une formation afin de connaître leur maladie, son mode de prévention, de traitement et les mesures à mettre en place après le traitement afin de mener une vie plus saine.

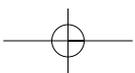
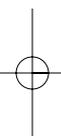
**Le droit d'être soigné.** Les patients ont le droit de recevoir à tout moment les soins nécessaires et optimaux, d'une manière qui respecte la dignité humaine. Les patients ont également le droit d'exiger des gouvernements locaux/nationaux, que les systèmes de sécurité sociale soient améliorés.

**Le devoir de participation.** Les patients ont la responsabilité de faire respecter et évoluer ces droits, en coopération avec les soignants.





## **8. Former par et à l'économie sociale**



**Les diverses contributions qui suivent donnent des éclairages particuliers des démarches de l'économie sociale liées au soutien scolaire dans un pays européen et de la nécessité de mieux insérer celle-ci dans la recherche et les formations universitaires.**

Il faut bien sûr considérer que ces deux aperçus des efforts déployés par l'économie sociale pour prendre en compte les attentes éducatives et être elle-même prise en compte dans les systèmes éducatifs, s'inscrivent dans une perspective plus large; l'économie sociale repose – en effet – sur la réunion et les projets de personnes et non sur la constitution de fonds propres qui ne viennent qu'en second rang. Il est donc clair qu'elle est très favorable à la formation des individus dès le plus jeune âge. Ne serait-ce que pour donner à chacune, à chacun, toutes ses chances; avec l'idée qu'il faut connaître très vite les voies et les moyens pour agir dans un esprit de solidarité autant que d'efficacité. L'économie sociale a donc une approche « populaire » de l'éducation qu'elle juge particulièrement indispensable dans des pays comme l'Inde, le Brésil ou le Mali. Elle est attachée du nord au sud à un accompagnement éducatif tout au long de la vie, qui, s'il doit être normalement assumé par l'État, doit être – au minimum – complété par les associations, les coopératives et les mutuelles. Il s'agit pour elle de contribuer ainsi à réduire les inégalités au plus tôt et de façon permanente; de permettre à chacun d'acquérir aussi un savoir-faire. Ce à quoi s'emploient les structures coopératives ou associatives sur tous les continents comme le montrent les programmes de formation organisés par l'Alliance coopérative internationale et ses membres et de très nombreuses ONG « accrochées » au terrain.

L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

**Les animateurs des Rencontres du Mont-Blanc sont donc conscients qu'au-delà de cet ouvrage, il va leur falloir appréhender plus profondément le rôle que jouent la coopération, la mutualité et l'associationnisme dans le champ éducatif.**

## L'économie sociale au service de l'école

*Jean-François Cochet (France)*

### L'évolution de la société française

Depuis les années 1970, la société française a beaucoup évolué sous l'effet des mutations économiques, de l'éclatement géographique des familles, du souhait d'autonomie professionnelle des femmes, de l'allongement de la scolarité, de l'évolution du marché du travail, du développement important du chômage.

L'effet de la mondialisation s'est traduit, pour trouver un emploi, par un éloignement de son environnement d'origine et donc par la disparition des éléments d'entraide locale et intergénérationnelle : garde d'enfants à la sortie des écoles, les mercredis et pendant les vacances, aide aux devoirs, mais aussi tous ces services qui facilitent la vie quotidienne comme les courses, la préparation des repas...

L'éloignement domicile/travail rallonge de façon significative le temps d'absence des parents de la maison. Les enfants sont plus souvent livrés à eux-mêmes en sortant de l'école. Cette disponibilité des parents est encore plus réduite dans le cas des familles monoparentales.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

Pour résister à la concurrence des pays où la main-d'œuvre est peu qualifiée et concevoir en priorité des biens à forte valeur ajoutée, la France a souhaité l'allongement de la scolarité (objectif de 80 % d'une tranche d'âge obtenant le baccalauréat contre 30 % atteignant ce niveau en 1970).

Ce contexte a modifié les comportements des parents concernant l'orientation scolaire de leurs enfants. Leur calcul repose sur deux postulats. La réussite découle du choix du collège et du lycée, puis du choix de l'option qui permettra d'obtenir la « bonne » classe. La notion de carte scolaire détermine l'école en fonction du lieu d'habitation. Cette notion a introduit chez les parents « initiés » des « stratégies » de contournement, non plus basées sur les résultats scolaires mais sur des paramètres tels que le lieu d'habitation pour choisir le lycée désiré. D'ailleurs, le prix de l'immobilier à Paris prend en compte le critère de proximité des grands lycées réputés et leur taux de réussite aux concours d'entrée aux grandes écoles.

Enfin, l'arrivée du chômage de masse à partir de la fin des années 1970 a introduit progressivement chez les parents un sentiment d'angoisse quant à l'avenir de leurs enfants.

Pour les milieux les plus défavorisés qui n'ont pas atteint le niveau du baccalauréat, celui-ci reste un diplôme à obtenir par leurs enfants. Pour les milieux plus aisés, le baccalauréat n'est plus que la sanction de la fin d'un cycle scolaire, les clefs de la réussite future ayant déjà été distribuées en fonction des filières. Un constat : il y a aujourd'hui moins d'enfants d'ouvriers et d'agriculteurs dans les grandes écoles qu'il y a trente ans.

Pour les étudiants, les conditions ont également changé. Parmi eux, plus de 30 % sont obligés de travailler pour payer leurs études. La nécessité de trouver une activité rémunératrice dont les horaires de travail sont souples, conduit l'étudiant à rechercher des activités telles que le soutien scolaire.

Ceci permet de mieux comprendre les évolutions de la société par rapport à son école et donc l'évolution de l'attente des parents vis-à-vis de celle-ci. La demande envers les professeurs

## L'ÉCONOMIE SOCIALE AU SERVICE DE L'ÉCOLE

est plus forte, quand la tâche de ceux-ci est plus difficile. Le professeur, l'école ne transmettent pas seulement le savoir, la culture. Ils vont juger, sanctionner, orienter et par là même décider de l'avenir des enfants. C'est pourquoi les parents, en fonction de leurs moyens, s'orientent vers des compléments, des aides extérieures à l'Éducation nationale, non pas pour remplacer l'école mais pour offrir à leurs enfants un accompagnement plus personnalisé, plus ciblé en fonction de leurs résultats.

Même si nous pouvons regretter ces nouvelles demandes de la société, notre rôle est de les identifier et d'en prendre acte. À terme, c'est le rôle des politiques de faire évoluer cette situation. En attendant, des sociétés de capitaux se sont déjà positionnées pour répondre à cette demande, avec les critères qui leur sont propres (valorisation du cours de Bourse...).

Comme elle l'a souvent fait au cours de son histoire, c'est le rôle de l'économie sociale d'offrir une alternative, de répondre, avec ses valeurs, à cette demande nouvelle.

## Le travail hors de l'école<sup>1</sup>

Le travail hors de l'école prend de nombreuses formes en fonction du niveau scolaire. « Quand l'école est finie, on n'en a pas fini avec l'école ».

Il y a d'un côté les leçons et devoirs explicitement demandés par l'école. De l'autre, le travail « en plus » choisi souvent par les parents et qui consiste à se préparer au mieux pour affronter les épreuves scolaires, les examens. Il prend la forme d'accompagnement scolaire, de cours particuliers, de stages de vacances en France ou à l'étranger, de devoirs de vacances...

« Les parents n'ont jamais été aussi concernés par la scolarité de leurs enfants qu'ils le sont aujourd'hui... la scolarisation est passée de plus en plus dans l'emprise de la famille... Les classes moyennes ont eu tendance, depuis vingt ou trente ans, à prendre

1. Éléments fournis par le rapport de D. Glasman au Haut Conseil à l'Évaluation de l'École (décembre 2004).

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

plus directement en mains le sort scolaire de leurs enfants, à laisser moins de pouvoir à l'institution scolaire. Les classes populaires en demeurent plus dépendantes mais on note là aussi une volonté plus grande de contrôle familial sur les parcours ».

À l'école primaire, les devoirs en théorie interdits représentent entre vingt et quarante-cinq minutes chaque soir. Au collège, en plus des trente heures de cours hebdomadaires, l'élève travaille entre dix et quinze heures chez lui. Ce temps de travail augmente ensuite régulièrement au lycée. Devoirs et leçons sont considérés comme un outil d'apprentissage indispensable à la réussite des élèves. Toutefois, la difficulté d'apprentissage semble due tant à la charge de travail qu'à l'incompréhension du sens et des objectifs des exercices. D'où la nécessité d'un interlocuteur qui reprenne avec l'élève la consigne et explique ce que l'on attend de lui.

Les devoirs, dont une des justifications est liée à l'entretien des relations avec les familles, ont également une valeur affective en s'inscrivant dans les relations familiales.

La façon dont la famille gère l'enjeu scolaire est une dimension constitutive forte dans l'éducation et la réussite des élèves. Ceux-ci estiment de leur côté qu'ils ne seraient pas capables de se débrouiller seuls pour faire leurs devoirs.

Pourtant, « ce soutien apporté par les parents est souvent vécu comme un véritable cauchemar. Ces devoirs sont source de stress et lutte dans la vie familiale. » Il y a de fait un décalage de méthodes, de langage, entre les parents et le milieu scolaire. Ces tensions, le souhait de ne pas être en conflit quotidien sont des raisons importantes de recours à un « médiateur » extérieur à la famille.

Cette médiation externe prend plusieurs formes en fonction du niveau scolaire et du milieu social de la famille.

Dans les quartiers populaires, à l'initiative des collectivités, il prend souvent la forme d'étude ou d'accompagnement scolaire afin d'offrir les moyens de la réussite scolaire au plus grand

## L'ÉCONOMIE SOCIALE AU SERVICE DE L'ÉCOLE

nombre. Il est gratuit pour la famille, le financement étant assuré par les pouvoirs publics.

L'important est de s'assurer que les devoirs sont faits. L'étude se déroule tout au long de l'année. Les groupes de 10 à 15 élèves, en général non homogènes, sont accueillis dans des locaux collectifs. Ils sont animés par des volontaires, rémunérés ou non.

L'accompagnement scolaire permet de bénéficier de conseils, d'explications, d'encouragements. Les parents y inscrivent leurs enfants pour qu'ils reçoivent l'aide qu'eux-mêmes ne se sentent pas en mesure de fournir. D'après une estimation faite en 2000, 120 000 à 150 000 enfants bénéficieraient de soutien scolaire. Cependant, d'après le rapport cité plus haut, la fréquentation de l'accompagnement scolaire ne se traduit pas par des progrès notables. Les effets positifs se font essentiellement sentir en terme de socialisation de l'enfant (amélioration du comportement, bénéfices psychologiques).

Il existe également des solutions de suivis individuels gratuits réalisés par des associations (Afev<sup>2</sup>, Secours catholique<sup>3</sup>...). Aujourd'hui, 10 000 élèves en bénéficient.

En résumé, l'accompagnement scolaire donne une réponse à la demande de l'école, mais pas forcément les armes pour l'accès aux filières prometteuses. « On n'évitera pas de se demander dans quelle mesure il permet aux élèves non pas seulement de supporter l'école, et de ne pas décrocher, ni même seulement de réussir à l'école, mais également de jouer leurs chances dans la compétition qu'est devenu le parcours scolaire. »

---

2. L'Afev est l'Association de la Fondation étudiante pour la ville. Elle lutte contre les inégalités et agit dans les quartiers en mobilisant des étudiants bénévoles.

3. Association de loi 1901 à but non lucratif et reconnu d'utilité publique, le Secours catholique lutte contre toutes les formes de pauvreté et d'exclusion et cherche à promouvoir la justice sociale.

## Les cours particuliers – Évolution de la demande

Les cours particuliers payants sont, depuis longtemps déjà, une réponse à cette situation de compétition. La principale caractéristique de ces dernières années est la structuration d'une offre commerciale, à l'échelle nationale, au-delà du seul travail « au noir » des étudiants ou des enseignants. Les différentes exonérations fiscales mises en place dans les années 1990 ont rendu cette offre commerciale économiquement intéressante.

Jouant sur les attentes mais aussi sur l'angoisse des parents quant à l'avenir de leurs enfants, les sociétés de soutien scolaire se sont développées à vive allure depuis quelques années. Naguère, les enfants concernés par ces cours avaient à combler un retard scolaire, une faiblesse en grammaire ou en mathématiques par exemple. Ces cours restaient informels. Aujourd'hui, le soutien scolaire privé est devenu très officiel. Les familles utilisent moins ces cours pour aider leur progéniture en difficulté que pour leur assurer toutes les chances d'être parmi les meilleurs et d'accéder ainsi à des diplômes et filières d'excellence.

Près d'un lycéen sur trois et un collégien sur cinq font appel au soutien scolaire sous différentes formes. Ils souhaitent obtenir soit un accompagnement, un soutien tout au long de l'année, soit une intervention plus ponctuelle liée à des lacunes particulières ou à l'approche des examens.

Ce marché peu structuré dans les années 1990 s'est petit à petit transformé, surtout depuis 1998, en particulier sous l'influence de la société Acadomia, « le poids lourd du soutien scolaire » qui déclare réaliser plus de 2 millions d'heures de cours par an. Mais plusieurs autres acteurs, comme les Cours Legendre, ont étendu leur activité de cours par correspondance vers les cours particuliers à domicile, ou Keepschool – start-up Internet lancée en 2000 - qui a également fait évoluer son offre. De nombreuses sociétés régionales ont été créées par d'anciens étudiants ayant exercé cette activité pour financer leurs propres études et qui ont souhaité la poursuivre sur le plan professionnel. C'est le

## L'ÉCONOMIE SOCIALE AU SERVICE DE L'ÉCOLE

cas de l'association Calistéa, créée en 1992 à Grenoble ou la société Abos à Toulouse...

Ce marché estimé à 500 millions d'euros, se divise en une partie « marchande » de 100 millions d'euros, une partie couverte par des associations locales et une partie « informelle » ou bénévole liée à l'aide familiale ou de proximité. Aujourd'hui, les secteurs associatif et bénévole sont largement couverts par différents intervenants de l'économie sociale comme l'Unassad<sup>4</sup> pour l'aide à domicile ou la Ligue de l'Enseignement<sup>5</sup> pour les actions bénévoles auprès des publics les plus fragiles. L'économie sociale se devait d'être également présente sur le secteur « marchand » afin de ne pas laisser la place aux seuls acteurs dont l'objectif principal est de valoriser leur capital ou leur cours de bourse.

## Pourquoi une solution propre à l'économie sociale ?

C'est pour remplir ce vide et prendre toute sa place sur ce marché que Domicours a été créée, en septembre 2003, par quatre grands acteurs de l'économie sociale que sont la Macif, la Matmut, la Mutualité française et le Groupe Chèque Déjeuner.

« Pour nous, il est important d'offrir de nouveaux services à nos sociétaires et nous connaissons l'attachement des parents à la réussite scolaire de leurs enfants », dit Gérard Andreck, directeur général de la Macif.

4. L'Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles est une association loi 1901. Elle est à la fois un mouvement social militant, un réseau et un syndicat d'employeurs et a pour finalité de promouvoir une politique de maintien, de soutien et d'accompagnement à domicile ou à partir du domicile.

5. La Ligue de l'enseignement est créée en 1866. Mouvement d'éducation populaire, elle invite les citoyens à s'associer dans la lutte contre les inégalités, à débattre et à être acteurs dans la cité afin de construire une société plus juste, plus libre et plus solidaire visant à l'émancipation de tous.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

«L'évolution des besoins de nos sociétaires nous incite à innover. Notre réseau national est un important soutien pour cette nouvelle activité», ajoute Daniel Havis, président de la Matmut.

Pour Jean-Pierre Davant, président de la Mutualité française : « Notre volonté est de contribuer à ce que le plus grand nombre possible de familles puissent accéder au service de soutien scolaire. »

Enfin Jacques Landriot, président du Groupe Chèque Déjeuner, rappelle que « notre groupe soutient depuis sept années le développement des services de proximité au travers de sa filiale Chèque Domicile. Ce chèque est un élément important pour l'égalité d'accès de chacun à de tels services dont le soutien scolaire. »

### **Comment un acteur de l'économie sociale peut-il se différencier sur une telle activité ?**

Aujourd'hui, une personne imposable peut déduire 50 % du prix des cours de ses impôts alors qu'une personne non imposable n'en a pas la possibilité.

Afin de pallier (très partiellement) cet état de fait, et avancer dans la voie de la démocratisation, Domicours, contrairement à de nombreux acteurs du marché, a décidé de se conformer à la loi en prenant le statut de société prestataire. Une société prestataire sélectionne puis emploie ses intervenants. Ses salariés font la prestation à domicile. Les parents payent les cours effectués. La société prestataire réalise la paie de chaque intervenant et verse les charges sociales aux différents organismes sociaux.

Dans le cadre de son statut de société prestataire, c'est Domicours – et non les parents – qui emploie les professeurs. Ce choix offre la possibilité aux parents de payer les cours avec des

## L'ÉCONOMIE SOCIALE AU SERVICE DE L'ÉCOLE

«chèques domicile<sup>6</sup>» qui peuvent leur être fournis par leur comité d'entreprise ou le comité d'action sociale de leur commune. Les familles non imposables peuvent ainsi être aidées grâce à cet outil de justice sociale. Un comité d'entreprise peut décider d'une politique d'aide qui subventionne de façon différenciée la valeur d'un chèque domicile en fonction du caractère imposable ou non du salarié.

Cette inégalité de traitement des sociétés en fonction de leur statut n'a été que partiellement résorbée après la mise en place de la loi Borloo sur le développement des services à la personne.

## Les questions soulevées

### *Les relations avec les acteurs de l'Éducation nationale*

Certains intervenants sur le marché considèrent les activités de soutien scolaire comme un palliatif des « carences » de l'Éducation nationale.

Les acteurs proches de l'Éducation nationale considèrent de leur côté que les activités de soutien ne peuvent faire l'objet d'activité commerciale et doivent, en totalité, être réalisées dans leur environnement et sous leur contrôle.

Les actionnaires de Domicours, philosophiquement proches de cette seconde position, considèrent cependant que la demande des familles existe et qu'il est important d'y apporter une réponse.

Le cours particulier n'est ni un espace d'enseignement, ni un lieu d'acquisition de la culture. C'est un complément personnalisé auprès de l'enfant. Sa durée est faible comparée aux heures passées à l'école. Comme indiqué plus haut, il exerce une

6. Le chèque domicile est un Chèque emploi service universel (Cesu). Il s'agit d'un titre de paiement qui permet de régler des prestations de services à domicile et hors du domicile pour ce qui est de la garde d'enfants, né la fusion de 2 dispositifs aujourd'hui disparus : le titre emploi service et le chèque emploi service.

fonction d'accompagnement, de médiation entre l'élève, l'école et la famille.

Faut-il donc, en parallèle à la nécessaire réflexion des acteurs de l'Éducation nationale pour faire évoluer l'école et pour répondre à la demande des parents, laisser le champ libre aux seules sociétés de capitaux ? Ne faut-il pas être également acteurs de cette évolution, tout en restant fidèles à nos valeurs ?

### ***Le code du travail et les nouveaux métiers***

Une seconde contradiction apparaît dans la difficulté de mettre en œuvre le code du travail dans le cadre de ces nouveaux métiers. En effet, le lien de subordination entre l'entreprise de soutien scolaire et le professeur est très partiel si on le compare avec les autres entreprises :

- le rythme et les horaires de travail sont fixés conjointement entre les professeurs-salariés et la famille,
- les professeurs-salariés ne viennent que très rarement dans l'entreprise qui les emploie et ne participent pas à la vie de celle-ci,
- les professeurs-salariés travaillent souvent dans plusieurs sociétés concurrentes.

Les sociétés de capitaux concurrentes ont contourné ce problème en laissant les parents être officiellement les employeurs.

Comment les contrats et le code du travail peuvent-ils prendre en compte ces métiers nouveaux, à temps partiel, tout en offrant une protection sociale et une représentation à ces nouveaux salariés ?

### ***Professionnalisation des emplois***

Nous observons aujourd'hui une évolution de ces métiers. Après avoir été un complément de revenu ou un moyen de financer ses études, ces activités peuvent devenir un métier à part entière.

La structuration de ce marché a conduit à l'émergence d'un salariat plutôt précaire dans le système para-éducatif. Il tend vers

## L'ÉCONOMIE SOCIALE AU SERVICE DE L'ÉCOLE

un salariat d'un type nouveau, tiraillé entre le statut de personnel de service direct aux particuliers et celui d'enseignants. Surdiplômé, le professeur de soutien scolaire peut vivre, pour partie de son activité. Certains en font leur activité principale (10 à 15% des enseignants à domicile). C'est le cas d'anciens professeurs qui ne souhaitent plus enseigner dans une classe. C'est le cas également de personnes qui souhaitent reprendre progressivement place dans la vie active.

À la différence des étudiants qui exercent ces métiers dans des circonstances transitoires, comment accompagner les autres enseignants pour transformer ces activités en de vrais emplois durables ?

## Conclusion

À travers Domicours, plusieurs acteurs de l'économie sociale ont souhaité apporter une réponse alternative à une demande qui provient directement de l'évolution de la société et des nouveaux modes de vie.

Le caractère exemplaire de cette démarche est le regroupement de plusieurs acteurs qui mettent en commun le réseau de leurs clients ou sociétaires afin de leur offrir une réponse, dans le respect des valeurs qu'ils portent en matière d'accompagnement, de proximité, de qualité, de pérennité mais aussi d'innovation. La mobilisation de ces réseaux permet d'atteindre le client final sans avoir recours systématiquement à un matraquage publicitaire qui joue le plus souvent sur les angoisses et les peurs des parents. La structuration progressive et réussie de cette démarche va permettre à la société Domicours d'étendre son offre vers de nouveaux services plus « démocratiques ». D'autres acteurs de la famille de l'économie sociale ont rejoint ou pourront rejoindre progressivement les quatre acteurs initiaux afin d'élargir le nombre de personnes concernées par cette offre. Tous sont porteurs de valeurs et attachés à la notion d'égalité des chances, élément déterminant dans les choix d'évolution de

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

l'offre de Domicours. Leur poids économique permettra également d'engager une action en direction des pouvoirs publics en tant que porteur d'expériences et force de propositions.

■ ■ ■ ■ **Jean-François Cochet** est directeur général de Domicours, société de soutien scolaire de l'économie sociale.

Ingénieur de formation, il est créateur et dirigeant d'une coopérative, start-up de l'université de technologie de Compiègne et spécialisée dans les logiciels scientifiques. En 1990, il rejoint la direction de la branche informatique d'un grand groupe industriel en tant que directeur de la stratégie.

En 1999, il quitte ce groupe pour créer un réseau de sociétés coopératives dans le domaine des services. C'est dans ce cadre qu'il rejoint la coopérative Chèque Déjeuner. En 2003, il est chargé de lancer le projet d'un réseau national de soutien scolaire dont les actionnaires sont des grands acteurs de l'économie sociale.

## Apprendre l'économie sociale à l'université

*Gérald Larose (Québec)*

Au Québec, jusqu'à tout récemment, l'éducation en économie sociale se faisait principalement «sur le tas». Tout comme l'éducation au syndicalisme, elle était tout d'abord issue de la pratique. Coexistaient également des formations plus générales. Les artisans, les gestionnaires ou les promoteurs de l'économie sociale se réunissaient pour participer à des «universités», des «collèges», des «séminaires» ou autres dispositifs d'éducation cycliques ou ponctuels. En règle générale, ces formations étaient de nature idéologique. On y développait la question du sens. Aujourd'hui, l'éducation en économie sociale est entrée dans les grandes écoles. Elle a fait sa place au cœur des dispositifs universitaires de recherche et de production des connaissances, de transfert et de diffusion de ces dernières, de même que de leur valorisation ou de leur application diversifiée.

### La formation appliquée

Il se fait encore beaucoup de formation appliquée. Tous les regroupements sectoriels, régionaux ou nationaux intègrent à leur programmation des activités de formation pratique.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

Souvent il est question de partage d'expériences, de formations pointues quant à de nouvelles réglementations ou d'appropriation de nouveaux procédés ou de nouvelles technologies. Généralement ces formations puisent dans les ressources du milieu. Parfois elles sollicitent de l'expertise externe. Ces formations s'avèrent fort pertinentes pour la performance et la croissance des entreprises, des secteurs et des organisations. Tous les regroupements sectoriels s'y adonnent. Il en est de même pour les Centres locaux de développement (CLD: [www.acldq.qc.ca](http://www.acldq.qc.ca)) et les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) qui, dans leur mandat étatique, ont la responsabilité de soutenir notamment le développement des initiatives d'économie sociale. Les organismes autonomes du secteur que sont les Corporations de développement communautaire (CDC) et les Corporations de développement économique et communautaire (CDEC) suivent la même logique, ces derniers faisant de l'économie sociale le champ premier de leur intervention.

S'ajoute à tous ces intervenants le Comité sectoriel de main d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-es-ac)<sup>7</sup> qui, inclus dans l'activité du dispositif public de l'emploi et de la main d'œuvre de l'État québécois, a comme première mission celle de planifier le développement de la main d'œuvre, notamment par la formation, dans ces deux secteurs d'activité. Outillé d'enquêtes générales et particulières, le CSMO-es-ac interpelle les acteurs pour qu'ils s'acquittent de leurs responsabilités en formation à l'égard de leurs personnels. De ce mandat, découlent plusieurs activités éducatives non académiques comme celles précitées. Le CSMO-es-ac les réalise lui-même ou les confie à d'autres dispositifs autonomes.

Le Centre de formation populaire (CFP)<sup>8</sup> est un des plus vieux outils de formation dont le Québec dispose. Depuis plus de

7. [www.csmoesac.qc.ca](http://www.csmoesac.qc.ca)

8. [www.lecfp.qc.ca](http://www.lecfp.qc.ca)

## APPRENDRE L'ÉCONOMIE SOCIALE À L'UNIVERSITÉ

trente ans, il accompagne le mouvement communautaire et populaire québécois. Aujourd'hui, avec sa palette d'interventions, il réunit tous les types d'acteurs de l'économie sociale: promoteurs, gestionnaires, salariés... à qui il propose des formations sur mesure moulées dans des pédagogies variées. Le Centre Saint-Pierre (CSP)<sup>9</sup> en est un digne émule, fort d'une longue expérience non seulement dans la formation mais aussi dans l'accompagnement, la gestion et l'évaluation.

Ces types de formation non académique sont proposés dans la plupart des régions du Québec. Les divers centres qui les dispensent se concertent. À ce jour, ensemble, ils ont réussi à obtenir une contribution du ministère de l'Éducation du Québec. Chaque année, le ministère dégage une enveloppe garantissant le fonctionnement de base de ces centres. Il leur appartient par ailleurs de générer suffisamment d'activités pour pérenniser leurs objectifs. C'est ainsi qu'avec et pour les entreprises d'économie sociale et les mouvements sociaux, syndicaux, environnementaux, d'économie sociale, de défense de droit et autres, ils développent une panoplie d'interventions éducatives adaptées aux besoins de chacun.

Nous avons évoqué jusqu'ici les formations non académiques. Elles sont nombreuses, originales, appréciées et efficaces. Qu'en est-il alors de la formation académique? Elle s'est développée de façon importante, particulièrement au niveau universitaire.

## Les programmes universitaires en économie sociale<sup>10</sup>

L'économie sociale fait partie de plusieurs cursus: tantôt de manière centrale, tantôt intégrée dans un programme plus large.

9. [www.centrestpierre.cam.org](http://www.centrestpierre.cam.org)

10. Voir la publication de la chaire de recherche en développement des collectivités de l'université du Québec en Outaouais ([www.uqo.ca](http://www.uqo.ca)) relativement à la formation en économie sociale au Québec prévue pour juin 2006.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

Il y a trois programmes universitaires centrés sur l'économie sociale : un programme court de deuxième cycle en économie sociale à l'École de travail social de l'université du Québec à Montréal<sup>11</sup> (UQAM), un MBA pour cadre spécialisé en entreprises collectives de l'École des sciences de la gestion de la même université<sup>12</sup> et un programme de premier et deuxième cycle en gestion des coopératives de l'Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'université de Sherbrooke<sup>13</sup>.

Ces programmes déclinent l'économie sociale comme un modèle de développement et offrent des formations approfondies sous les angles de la recherche, de l'analyse spécialisée, de l'intervention sociale et de la gestion participative. Ils allient les apports théoriques aux expériences de terrain en faisant une grande place à la recherche/action. Ces formations se déploient en programmes courts de formations complètes avec le plus de flexibilité possible quant aux saisons et aux horaires pour permettre également aux acteurs qui sont sur le marché du travail de s'y inscrire, d'y participer, de les compléter et de les réussir.

### **Les programmes universitaires intégrant l'économie sociale**

Intégrée dans des programmes universitaires plus larges, la formation en économie sociale élargit de plus en plus son espace. Il en est ainsi dans les programmes de développement économique communautaire, les programmes de développement régional et les programmes de travail social.

Dans les programmes universitaires de développement économique communautaire, l'économie sociale est identifiée comme une des stratégies spécifiques de développement. Il en est ainsi dans le programme de premier et deuxième cycle de l'École des affaires publiques et communautaires de l'université

11. [www.travailsocial.uqam.ca](http://www.travailsocial.uqam.ca)

12. [www.esg.uqam.ca](http://www.esg.uqam.ca)

13. [www.usherbrooke.ca/irecus](http://www.usherbrooke.ca/irecus)

## APPRENDRE L'ÉCONOMIE SOCIALE À L'UNIVERSITÉ

Concordia<sup>14</sup>. La même approche prévaut dans le programme de spécialisation du premier cycle en développement socio-économique du centre d'études amérindiennes de l'Université du Québec à Chicoutimi<sup>15</sup> (UQAC).

En développement régional, dans son programme de deuxième cycle, l'Université du Québec en Outaouais<sup>16</sup> (UQO) retient l'économie sociale comme un important élément structurant.

Mais c'est à l'intérieur des programmes universitaires de travail social que l'économie sociale a construit ses nouvelles niches. Au Québec, le travail social, outre le champ d'intervention auprès des individus, des familles et des petits groupes, est une profession qui peut s'exercer aussi dans le champ de l'organisation communautaire. Cette dimension débouche directement sur les initiatives socio-économiques régulièrement promues en mode d'économie sociale.

En travail social, les programmes universitaires sont très nombreux : université Laval<sup>17</sup>, université de Montréal<sup>18</sup>, université McGill<sup>19</sup>, Université du Québec à Montréal<sup>20</sup>, université de Sherbrooke, Université du Québec à Chicoutimi<sup>21</sup>, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue<sup>22</sup> (UQAT) et l'Université du Québec en Outaouais. Elles proposent une variété de programmes : certificat, baccalauréat, maîtrise, doctorat. Dans ces universités, la dimension de l'économie sociale, sans jamais être centrale, commence à occuper une place digne d'intérêt. Enfin, soulignons que la plupart des programmes en développement local, régional et territorial intègre de plus en plus un volet

14. [www.scpa-eapc.concordia.ca](http://www.scpa-eapc.concordia.ca)

15. [www.uqac.ca/cea](http://www.uqac.ca/cea)

16. [www.uqo.ca](http://www.uqo.ca)

17. [www.ulaval.ca](http://www.ulaval.ca)

18. [www.umontreal.ca](http://www.umontreal.ca)

19. [www.umcgill.ca](http://www.umcgill.ca)

20. [www.uqam.ca](http://www.uqam.ca)

21. [www.uqac.ca](http://www.uqac.ca)

22. [www.uqat.ca](http://www.uqat.ca)

d'économie sociale. C'est le cas de l'Université Laval et des Universités du Québec à Montréal, à Rimouski, à Chicoutimi et en Abitibi-Témiscamingue<sup>23</sup>.

## Les centres et chaires de recherche universitaire

La pénétration de l'économie sociale dans les programmes universitaires est relativement récente: trente ans. L'expansion l'est encore davantage: à peine douze ans. Cependant, elle est majeure. Couplé au développement fulgurant de centres et de chaires universitaires de recherche mobilisant plus de 80 professeurs/chercheurs en provenance de toutes les universités du Québec, ce développement est structurant. L'économie sociale est devenue un véritable objet de recherche, de production de nouvelles connaissances, de transmission de nouveaux savoirs et de formation avancée.

Le plus prometteur demeure la nouvelle dynamique qui s'est instaurée entre les divers acteurs de l'économie sociale, incluant les chercheurs. Ces derniers sont devenus eux-mêmes des intervenants. Par leur fonction critique spécifique, ils contribuent à ce que le mouvement se ressource, se renouvelle, innove et capitalise de façon continue.

■ ■ ■ ■ **Gérald Larose** est professeur invité à l'École de travail social de l'université du Québec à Montréal, chercheur associé au Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) et à l'Alliance de recherche université-communauté en économie sociale (ARUC e-s.).

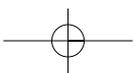
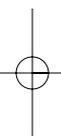
Il est également président du conseil d'administration de la Caisse d'économie solidaire Desjardins, de l'entreprise d'insertion Insertech et du Groupe d'économie solidaire du Québec.

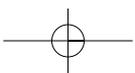
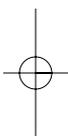
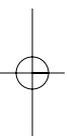
---

23. Montréal: [www.uqam.ca](http://www.uqam.ca), Rimouski: [www.uqar.ca](http://www.uqar.ca), Chicoutimi: [www.uqac.ca](http://www.uqac.ca), Abitibi-Témiscamingue: [www.uqat.ca](http://www.uqat.ca)



## **9. Des réponses portées par la base**

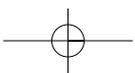
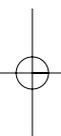




Lorsque l'on décide de créer une entreprise d'économie sociale, celle-ci repose sur un fondement essentiel qui est celui de l'entrepreneuriat collectif, soucieux par ailleurs de répondre à des problématiques sociétales qui touchent le plus grand nombre. C'est parce qu'elles sont portées par la base que souvent ces structures d'économie sociale collent aux réalités quotidiennes avec réalisme, pragmatisme et efficacité. C'est ce que démontre l'article de Chigusa Fujiki, représentante du réseau japonais des collectifs ouvriers, en apportant tout d'abord quelques définitions et quelques éléments d'histoire avant de balayer les différents champs dans lesquels œuvrent ces collectifs: santé, éducation, alimentation, habillement, logement, sport et culture, enfance et petite enfance, protection de l'environnement...

L'article de Jean-Michel Reynaud, quant à lui, propose l'économie sociale en tant que véritable alternative à la violence libérale qui caractérise notre époque. En rappelant toutefois quels sont les principes et les valeurs de l'économie sociale, il s'appuie sur le positionnement de l'économie sociale vis-à-vis des États nations, de l'Europe sociale, du domaine de la santé en tant que droit universel.

Fortement impliqué dans l'économie sociale et à plusieurs titres, Jean-Michel Reynaud est également auteur de multiples ouvrages militants. Il démontre par ailleurs que l'économie sociale répond à la quête de sens des générations actuelles de salariés, et plus particulièrement les jeunes actifs.



## **L'économie sociale, alternative à la violence libérale**

*Jean-Michel Reynaud (France)*

Compte tenu des implications larges de l'économie sur la vie de toutes et de tous, pouvoir d'achat, emploi, conditions de travail et de vie, tout ce qui touche de près comme de loin l'économie, concernent le syndicalisme.

Intéressé par nature et par essence même aux problèmes économiques généraux, le syndicalisme est d'autant plus intéressé par le qualificatif social associé à l'économie qu'il montre qu'une autre voie est possible. Une autre voie plus en accord avec les objectifs poursuivis par le mouvement syndical – la défense des intérêts matériels et moraux des salariés – ce qui recoupe des notions très matérielles comme le pouvoir d'achat, mais aussi des notions plus larges comme l'emploi, et des notions plus immatérielles comme la qualité de l'emploi, ou tout ce qui touche à l'environnement, mais un domaine dans lequel le sens des valeurs est un principe.

C'est à travers des notions communes comme la croissance économique, la cohésion sociale, la protection sociale solidaire, la santé publique, mais plus encore autour de valeurs humaines fortes, comme la solidarité et la fraternité, que le syndicalisme rencontre le secteur de l'économie sociale. Engagement citoyen

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

et humaniste par essence, l'économie sociale est à considérer comme une alternative à la violence libérale; c'est en cela qu'elle mérite toute l'attention d'une grande confédération syndicale comme Force Ouvrière.

## Principes et valeurs

Troisième pilier de l'économie, avec le secteur public et le secteur privé, le secteur de l'économie sociale regroupe des structures de droit privé à but non lucratif dans lequel on trouve les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations. Des principes communs les fédèrent : la démocratie (un homme, une voix), le non-profit individuel, l'indépendance totale vis-à-vis de l'État ; des valeurs les réunissent, la responsabilité, la solidarité et l'équité. Dans chacun de ces domaines, et notamment pour les deux premiers – coopératives et mutuelles – les syndicats sont particulièrement impliqués, que ce soit en tant que coopérateurs, que salariés, qu'administrateurs ou comme adhérents, et parfois – voire souvent – un peu de chacune de ces qualités à la fois.

Si, comme on l'a souvent entendu dire, « Davos prétend construire et Porto Alegre débattre », à n'en pas douter le secteur de l'économie sociale doit faire les deux pour arriver à une « mondialisation plus juste », mais aussi montrer que l'économie sociale, à travers des réalisations très concrètes, recherche en permanence l'adéquation entre croissance économique et cohésion sociale.

L'économie reste le moteur du progrès humain, mais comme tout moteur, l'essentiel réside dans la façon de l'utiliser. C'est pourquoi il est bon de rappeler que la solidarité ne peut pas être absente des grandes réalisations économiques, en cela elle apporte déjà au secteur général de l'économie une note différente.

## **La reconnaissance de l'économie sociale par les pouvoirs publics**

L'idée moderne de l'économie sociale n'est vraiment apparue en France que depuis un quart de siècle. C'est en décembre 1981 qu'est apparue la première délégation interministérielle à l'économie sociale, confiée quelques années plus tard à un secrétaire d'État. La relation de ces années fructueuses des débuts du rassemblement de toutes les composantes de l'économie sociale nous a permis de bien en mesurer tout l'intérêt. Supprimé en 2002 – par désintérêt et par volonté de marginaliser la place de l'économie sociale comme par méconnaissance totale de tout l'intérêt de ce secteur – le secrétariat d'État laissera la place à une petite délégation à l'innovation sociale et à l'économie sociale rattachée au ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative. Et puis compte tenu de nombreux aléas, une délégation interministérielle à l'économie sociale – fort active et très à l'écoute des besoins de l'économie sociale – aura eu la lourde charge de représenter les intérêts de ce secteur, malheureusement démantelée et scindée en deux parties à la mi-2005 : mutualité et coopération rattachées au ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement, le monde associatif étant intégré à celui du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative.

## **La santé publique n'est pas un marché mais un vrai droit universel**

La problématique de santé publique rappelle utilement que la santé n'est pas un marché et qu'elle doit être solidaire, éthique et démocratique. En fait un vrai droit républicain qui ne devrait laisser personne au bord du chemin. Un large panorama de notre système de santé montre combien l'on peut détourner un système conçu à l'origine pour l'Homme et à la satisfaction de ses besoins sociaux. Autant de valeurs qui sont celles développées,

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

mues et promues par tout le secteur de l'économie sociale qui, à côté du secteur coopératif, englobe également tout le secteur mutualiste. Une réflexion qui, par-delà son caractère hexagonal évident, n'en contient pas moins toute une diffusion internationale, car le caractère universel de la santé publique ne peut échapper à personne, pas moins d'ailleurs que tout l'esprit de cohésion sociale et de solidarité qu'un tel problème représente.

Ainsi, la protection sociale collective, financée par les cotisations assises sur les salaires, assure solidairement et égalitairement les salariés contre les risques de maladie, de vieillesse et de chômage. Ces grands régimes de solidarité sont actuellement attaqués par ceux qui voudraient les faire basculer dans le domaine marchand, suivant le modèle anglo-saxon. L'économie sociale ne peut jouer cette carte sauf à prendre le risque de s'opposer au mouvement syndical et de perdre sur tous les tableaux.

Sur ces sujets, on lira avec intérêt l'article sur les fondamentaux de la mutualité et on réfléchira aux questions qu'il pose : la mutualité, mouvement d'idées ou simple assureur, la mutualité à la croisée des chemins, la mutualité peut-elle contribuer au développement du progrès social, des questions qui se posent en premier chef au mouvement syndical lui-même. Intéressante contribution également, l'article consacré aux mutuelles en tant qu'acteurs essentiels de la solidarité, avec une histoire construite sur le développement social, avec un statut spécifique reconnu, et une mission de protection de ses membres contre les aléas de la vie ; mais de véritables défis sont à relever pour assurer l'avenir des mutuelles, notamment les nouvelles contraintes imposées dans le domaine financier, une réflexion de fond qui se situe entre le possible et le souhaitable.

## Une autre façon d'entreprendre

Avec les mutuelles d'assurance, on touche à la complexité nouvelle du monde dans lequel nous vivons : judiciarisation des

rapports, litiges, diversité des risques. Dans cette opacité de prime abord, les mutuelles d'assurance sont un repère efficace, dès lors que l'on s'est un peu attardé sur les différences existantes entre les différentes familles d'assurances, c'est-à-dire celles qui partagent précisément les principes et les valeurs mutualistes, et... les autres. Notre réflexion touche à la sacralisation du tout marché et à l'individualisme forcené par l'apport d'une approche égalitaire et collective.

Une autre manière d'entreprendre, c'est bien la solution proposée par le mouvement coopératif: une entreprise démocratique qui appartient à ses salariés, qui répartit les fruits du travail au profit de ses salariés et qui pratique la solidarité intergénérationnelle. À travers les entreprises en difficulté ou celles qui se retrouvent en voie de transmission, les sociétés coopératives de production apportent des solutions qui sont en parfaite adéquation avec les valeurs qui sont les nôtres.

## Économie sociale et Europe sociale

Si la réalité de l'Europe sociale ne peut être totalement niée, elle ne peut non plus faire l'objet d'exemplarité. Notre article montre que les aspects sociaux n'ont jamais fait l'objet d'une stratégie commune ou d'une reconnaissance institutionnelle, que le clivage d'une Europe libérale et dynamique avec une Europe d'inspiration sociale démocrate n'est pas qu'un simple effet de balancier de l'histoire mais le résultat d'une vraie mobilisation des acteurs politiques. Car l'avenir des modèles sociaux fondés sur la solidarité est au cœur de l'enjeu de l'élargissement. Sera-t-il possible de maintenir cet élément du pacte républicain dans un monde de plus en plus tourné vers le néolibéralisme? C'est une question qu'il convient de se poser et de débattre.

## En filigrane, la défense du service public républicain

La défense du service public républicain est à la fois la colonne vertébrale et la vitrine de l'égalité du droit des citoyens ; il doit satisfaire à tous les besoins des citoyens. La Confédération Force Ouvrière n'accepte pas que son domaine se rétracte vers la notion de besoins essentiels. C'est pourquoi il est important que les militants de l'économie sociale ne cèdent pas à la tentation de se substituer au service public, mais qu'ils mettent bien en avant l'idée de l'intérêt collectif qu'ils ont su créer et développer.

En dehors du service public pour le citoyen et de la protection sociale du salarié, reste l'immense secteur marchand où s'affrontent les intérêts des producteurs et des consommateurs. Rien n'empêche, bien au contraire, l'économie sociale, tant qu'elle est le regroupement d'hommes et de femmes décidés à s'associer pour mieux défendre leurs intérêts, d'offrir des alternatives au modèle capitaliste. La Confédération Force Ouvrière continuera de soutenir, par principe, ces ambitions.

C'est pourquoi lors de multiples débats concernant notre approche des convergences des syndicats avec le mouvement social nous rappelons sans cesse qu'elle se situe dans le cadre du modèle républicain où l'égalité n'est pas l'égalitarisme et la fraternité n'est pas la charité. Notre action de syndicaliste doit essentiellement nous conduire à veiller à ce que les salariés soient tous traités de la même manière : il n'est pas question d'accepter que les salariés des grandes entreprises soient au cœur d'un système très protecteur alors que ceux travaillant dans les petites et très petites entreprises auraient un système à minima de couverture sociale au sens large, dossier retraite compris. Notre attachement aux services publics est aussi celui aux conventions collectives et à la sécurité sociale collective. L'économie sociale ne doit pas s'y substituer mais rajouter des plus : en cela, elle est une véritable alternative sociale et solidaire au modèle économique dominant proposé.

La violence libérale est devenue une constante dans les rapports sociaux, non pas qu'elle soit apparue récemment, mais parce qu'elle continue à irradier le champ social en amplifiant les désordres irréparables qu'elle commet. Le syndicalisme est une manière d'y apporter remède, mais la façon durable de régler ce type de rapports sociaux est d'abord de la responsabilité des gouvernements. L'économie sociale peut servir d'exemple, mais elle ne peut être celle qui produit la généralisation de l'exemple; c'est bien pour cette raison que la référence au modèle laïque et républicain est importante à terme pour installer durablement une alternative à la violence économique et engager ainsi une forme de « moralisation » du capitalisme.

### **En conclusion, l'économie sociale est un véritable engagement**

Au moment de conclure cet article, on pourrait penser qu'en un siècle, rien n'a vraiment changé: les combats restent les mêmes, les vices et les abus n'ont pas disparu. Mais après ce premier constat somme toute plutôt pessimiste, ne doit-on pas en avoir une lecture, plus optimiste? Car, si le mouvement coopératif – ancêtre de l'économie sociale – n'était pas né et n'avait pas su théoriser ses idées comme les mettre en application pratique, pourrait-on aujourd'hui montrer une véritable alternative crédible économiquement et socialement au tout marché? Certainement pas. Car l'idée et les réalisations ont traversé un siècle particulièrement lourd en termes d'illusions et de désillusions. Malgré cela, le secteur de l'économie sociale est encore plus attractif aujourd'hui, notamment pour les jeunes générations qui veulent donner un sens à leur vie, et parce qu'il est reconnu comme le seul espace à pouvoir porter dans le cadre économique des valeurs humaines, une éthique de comportement et un réel souci social.

C'est bien cet ensemble de raisons qui a toujours cristallisé l'hostilité du capitalisme – renommé aujourd'hui avec différents

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

qualificatifs afférents au libéralisme – qui a toujours vu d'un très mauvais œil toutes les alliances des salariés, qui plus est dans le secteur économique et productif.

À l'aune de ces réalisations pratiques comme de sa vitalité actuelle, on peut affirmer qu'au service du plus grand nombre, l'économie sociale est un véritable engagement citoyen et humaniste.

■ ■ ■ ■ **Jean-Michel Reynaud** est délégué confédéral Force Ouvrière à l'économie sociale, président de la section des finances du Conseil économique et social et président délégué de l'Icosi (Institut de coopération sociale internationale).

## Les collectifs ouvriers, des entreprises de l'économie sociale au Japon

*Chigusa Fujiki (Japon)*

### Qu'est-ce qu'un collectif ouvrier ?

Au cours des dernières années, les collectifs ouvriers, qui fonctionnent comme des « entreprises communautaires », ont fait l'objet d'une attention particulière. À l'origine, ces collectifs ont été créés par des membres de coopératives de consommateurs, avec pour objectif la production de biens et de services nécessaires à une vie satisfaisante. Travaillant au sein d'un collectif ouvrier, chaque membre peut trouver une raison de vivre et devenir indépendant. Les membres peuvent également contribuer à l'amélioration de la vie dans leurs communautés. J'espère sincèrement que les collectifs ouvriers vont se populariser et se développer dans d'autres pays.

C'est l'esprit coopératif qui est à la base des collectifs ouvriers. La déclaration de l'Alliance coopérative internationale de 1995 définit les coopératives comme étant « des associations autonomes de personnes s'unissant volontairement pour satisfaire leurs besoins et aspirations économiques, sociaux et culturels ».

communs par le biais d'une entreprise détenue collectivement et contrôlée de manière démocratique ».

Les membres des collectifs ouvriers peuvent être définis de la même manière que ceux des coopératives. Ils ne sont pas employés, mais travaillent ensemble en mettant en commun leurs ressources financières et sont responsables de leur travail par leur propre volonté en tant que partenaires égaux. Si je devais résumer les collectifs ouvriers en une phrase, je dirais que « nous y investissons, nous y travaillons et nous les gérons ».

Les collectifs ouvriers sont souvent des entreprises citoyennes sans but lucratif capables de remplir des fonctions permettant d'enrichir la vie de la communauté. Ces collectifs peuvent bien entendu récupérer les frais généraux de l'entreprise ainsi que les charges de personnel afin de permettre à l'entreprise de fonctionner de manière responsable. En cas de bénéfice, les sommes ne sont pas réparties entre les personnes impliquées mais sont réinvesties d'une manière ou d'une autre dans l'entreprise. De plus, l'entreprise est gérée selon le principe que tout doit être envisagé du point de vue des utilisateurs et, ainsi, les intérêts de l'environnement et des communautés sont bien entendu préservés.

## **La genèse et le développement des collectifs ouvriers**

Le premier collectif ouvrier japonais a été constitué en 1982 dans la préfecture de Kanagawa. À l'époque, ce collectif a obtenu un contrat avec l'un des magasins coopératifs Seikatsu Club pour la fourniture de plateaux repas. Ensuite, d'autres collectifs ouvriers se sont rapidement constitués dans les régions de Tokyo, de Chiba et de Saitama ; tous ne travaillaient pas pour la coopérative Seikatsu Club. Puis d'autres coopératives ont, elles aussi, commencé à mettre sur pied leurs propres collectifs ouvriers et le mouvement s'est étendu à tout le pays.

## LES COLLECTIFS OUVRIERS, DES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE AU JAPON

Ne se limitant pas à un type d'activité, ni aux contrats passés avec les coopératives, les collectifs ouvriers se sont développés pour fournir des biens et des services permettant d'améliorer les conditions de vie, notamment dans les domaines de l'alimentation, du bien-être, de l'environnement, de l'information, etc. Par ailleurs, les collectifs existent lorsque le besoin de créer une entreprise se fait sentir.

Selon une enquête réalisée par le RJCO (Réseau japonais des collectifs ouvriers) au cours de l'été 2003, il existe environ 600 groupes actifs dans tout le pays, qui se définissent eux-mêmes comme collectifs ouvriers. Ces groupes rassemblent plus de 16 000 membres et réalisent un chiffre d'affaires de 12,7 milliards de yens environ.

## **Le rôle des collectifs ouvriers dans les Machi-zukuri (immeubles communautaires)**

Le mot « Machi-zukuri », c'est-à-dire « la création d'une communauté agréable », est utilisé pour désigner plusieurs choses, y compris les aspects spirituels et matériels. Dans cet article, nous allons étudier onze éléments matériels dont toute personne a besoin afin de mener une vie saine et épanouie, et pour chacun des éléments, nous allons essayer de préciser le rôle joué par les collectifs ouvriers.

### ***Alimentation***

La production d'aliments, base de la vie, constitue l'un des principaux piliers de développement du mouvement des collectifs ouvriers. Certains collectifs ouvriers qui travaillent à la préparation de plateaux-repas, de plats préparés et qui fournissent des repas aux foyers de personnes âgées, considèrent qu'il est important d'utiliser des aliments sûrs ne contenant aucun additif, d'utiliser des aliments produits localement ou dans le pays et de donner la priorité à la préparation de plats traditionnels. Tenant compte des aspects environnementaux, ces

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

collectifs n'utilisent pas de bol ou d'assiette jetables mais des récipients qui sont récupérés chaque jour et lavés avec des savons ne contenant pas de détergents synthétiques. Lorsqu'il n'y a d'autre choix que d'utiliser des articles jetables, les matériaux sont sélectionnés de telle sorte qu'ils n'émettent pas de substances toxiques pendant leur incinération. Malgré le temps passé à préparer des plats avec des ingrédients de très grande qualité, les collectifs ouvriers parviennent à maintenir les repas à des prix raisonnables, aux alentours de 600 à 800 yens<sup>1</sup>.

À travers le Japon, ce sont plus de quatre-vingts collectifs ouvriers (chiffres de 2003) qui préparent et vendent des plateaux-repas, des repas, du pain et qui mènent leurs activités selon ces principes. Certains préparent des repas non seulement pour des adultes ou des personnes âgées mais également pour des enfants et livrent dans des crèches et des écoles. D'autres collectifs préparent du pain sans utiliser d'œuf, de lait, de soja... afin de répondre aux besoins des personnes souffrant d'allergies à ces produits.

***Programmes de prévention santé***

Pour l'instant, il n'existe pas de collectif ouvrier dans le secteur médical qui fournit des soins et des traitements médicaux, bien que certains collectifs ouvriers proposent des programmes pour aider à vivre de façon autonome et en bonne santé. Il existe divers programmes tels que des programmes d'acupuncture et de moxibustion, des programmes de rééducation et des programmes d'exercice physique.

***Aide à domicile pour les personnes âgées et les personnes handicapées***

Il faut savoir que plus de 200 collectifs ouvriers (chiffres de 2003) proposent des services de ménage et d'aide à domicile aux personnes âgées qui souhaitent continuer de vivre de façon indépendante dans leur propre maison. Un grand nombre de ces

1. 600 yens = environ 5,32 dollars US ou 4,15 euros.

## LES COLLECTIFS OUVRIERS, DES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE AU JAPON

collectifs ont acquis le statut d'organisation sans but lucratif, ont participé au système d'assurance de soins à domicile et ont soutenu l'idée de la socialisation du système d'aide à domicile. Conscients du fait qu'un jour viendra où ils seront à leur tour bénéficiaires de ces services, les intervenants à domicile offrent des services respectueux en tenant compte de l'avis des personnes qu'ils aident; ces personnes se déclarent d'ailleurs très satisfaites du service reçu. Les collectifs ouvriers qui œuvrent dans ce domaine ont également conçu un système d'autoévaluation afin d'apprécier les services qu'ils rendent. Ils mènent également d'autres activités dans le domaine social, comme par exemple proposer des améliorations au système d'assurance de soins à domicile en se faisant le porte-parole des bénéficiaires.

Il existe également des collectifs ouvriers qui proposent des espaces d'accueil adaptés aux personnes âgées afin que celles-ci puissent être prises en charge pendant la journée. Ces lieux sont animés au cœur des quartiers et peuvent également accueillir les personnes âgées pour des périodes plus longues dans des appartements médicalisés.

Plus récemment, on a vu se mettre en place des collectifs ouvriers qui proposent des services de transport afin de répondre aux besoins spécifiques des personnes. Non seulement, ils sont utiles aux personnes qui ne peuvent se déplacer par elles-mêmes pour se rendre à l'hôpital, mais ils proposent également un service de transport pour les aides à domicile afin que celles-ci puissent se rendre chez la personne dont elles ont la charge. Il existe de nombreuses demandes pour ce type de prestation et nous pensons que les services de transport seront de plus en plus importants à l'avenir. Nous avons reçu des témoignages très positifs de clients ayant utilisé ces services pour s'offrir une sortie en compagnie de leur aide à domicile. Nous pensons que ce type de développement permet des perspectives de croissance et de diversification.

Il existe également des collectifs ouvriers qui n'ont pas pour principe d'offrir des services spécifiques aux personnes

handicapées, mais qui veulent plutôt créer des lieux de travail où des personnes valides et non valides puissent travailler ensemble. Ces collectifs s'apparentent aux coopératives sociales de type B en Italie<sup>2</sup>. Nous essayons de les développer au Japon et des membres de collectifs ouvriers se sont rendus en Italie afin d'étudier ces coopératives.

### ***Enfance et petite enfance***

À travers tout le pays, plus de 150 collectifs ouvriers (chiffres de 2003) proposent des services à l'enfance, dans le respect des droits des enfants et en essayant de répondre aux divers besoins dans ce domaine. Il existe plusieurs types de services : certains collectifs ouvriers travaillent dans le cadre d'un contrat avec les autorités locales, d'autres accueillent les enfants dans des lieux loués par le collectif ouvrier, d'autres encore s'occupent des enfants directement au domicile. Dans tous les cas, les collectifs ouvriers considèrent que la vie en communauté permet d'établir des relations plus humaines entre parents et enfants. Et bien entendu, les repas et les goûters qui sont servis aux enfants sont sans risque en termes de sécurité alimentaire. Les collectifs qui travaillent dans le domaine des services à l'enfance considèrent que leur rôle consiste bien entendu à prendre soin des enfants mais également à assurer leur sécurité alimentaire et à prendre en compte toute une série de facteurs qui sont importants dans l'éducation des enfants.

### ***Éducation***

Certains collectifs ouvriers mettent à disposition des lieux où chacun peut venir s'instruire, sans distinction d'âge ou autre. En informatique notamment, ces collectifs proposent des stages

---

2. En Italie, les coopératives sociales sont essentiellement impliquées dans l'offre de services sociaux et de services de santé (coopérative sociale de type A) et dans l'insertion par le travail des personnes défavorisées (coopérative sociale de type B).

LES COLLECTIFS OUVRIERS, DES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE AU JAPON

courts, avec une formation détaillée que d'autres écoles ne sont en général pas en mesure de proposer.

### ***Habillement***

Pour ce qui est de l'habillement, il existe au Japon plus de vingt collectifs ouvriers qui travaillent au recyclage et à la remise en état des vêtements. Pour ces collectifs, les vêtements sont une ressource importante et non jetable. Récemment, la remise en état des kimonos est devenue une activité en vogue. Certains collectifs ouvriers ont investi leurs bénéfices dans les Machi-zukuri (immeubles communautaires) ou les ont utilisés pour porter assistance aux femmes asiatiques. Il existe également des collectifs ouvriers qui fabriquent sur mesure des vêtements de grande qualité à des prix raisonnables.

### ***Logement***

Il existe plus de dix collectifs ouvriers (chiffres de 2003) qui travaillent à l'entretien des maisons par l'utilisation de savon et non pas des détergents, ainsi que des collectifs de construction qui bâtissent des maisons sans utiliser des produits chimiques afin d'éviter le syndrome du « mal des maisons » (effets secondaires sur la santé des habitants et causés par les substances chimiques utilisées dans la construction de la maison).

### ***Sport et culture***

Bien qu'il y ait chevauchement entre la culture et l'éducation, il n'existe pas pour le moment de collectif ouvrier spécialisé dans le domaine culturel. Les compagnies théâtrales, les ensembles musicaux, les équipes sportives... sont autant de domaines dans lesquels des collectifs ouvriers pourraient se développer. Certains membres des Coopératives Seikatsu Club montent des troupes de théâtre ou des orchestres de chambre et donnent des représentations dans le cadre des activités des coopératives.

### ***Protection de l'environnement***

Les efforts visant à protéger l'environnement, comme par exemple la réduction des déchets, la protection des terres agricoles et des espaces verts et la prévention de la pollution de l'eau sont à la base des activités des collectifs ouvriers, en particulier dans les domaines de l'alimentation et du recyclage ou de la remise en état des vêtements comme nous l'avons décrit ci-dessus. Il existe encore peu de collectifs dont l'activité principale est la protection de l'environnement en tant que tel, mais il existe des collectifs ouvriers qui fabriquent du savon à partir d'huile de cuisine recyclée ou d'autres qui ont passé des contrats avec des agriculteurs locaux pour produire des légumes sans utiliser de pesticides afin d'obtenir des aliments sûrs. Cela permet d'assurer aux agriculteurs une certaine activité et limite ainsi le phénomène de désertification rurale.

J'aimerais ici décrire plus en détails les actions des collectifs ouvriers en faveur de la protection de l'environnement.

– Réduction des déchets : les déchets peuvent être classés en plusieurs catégories : les déchets incinérables, les déchets non incinérables, les restes des plateaux-repas et des plats cuisinés, le carton, les conteneurs et les déchets « crus » provenant de l'industrie agroalimentaire. Les magasins et les supermarchés fonctionnent grâce à la production et la consommation de masse et donc sur la production en masse de déchets. À l'inverse, les collectifs ouvriers n'achètent, ni ne produisent plus que ce dont ils ont besoin, principalement du fait que, dans la plupart des cas, ils produisent en fonction de commandes reçues à l'avance. Bien que cela prenne plus de temps, ils utilisent des matières premières alimentaires complètes et non des produits semi-transformés. Certains collectifs ouvriers transforment les déchets végétaux en compost ou en aliments pour animaux et une partie de ces déchets retourne dans les exploitations

## LES COLLECTIFS OUVRIERS, DES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE AU JAPON

agricoles où les collectifs se fournissent en légumes biologiques ou provenant de l'agriculture raisonnée.

Les collectifs ouvriers sont particulièrement actifs pour tout ce qui concerne le recyclage des huiles: au lieu de traiter l'huile comme un déchet, ils l'utilisent comme matière première pour fabriquer du savon. Ils ne se servent pas de plateaux-repas en plastique mais récupèrent les plateaux dans un Furoshiki fait main – un sac en toile traditionnel japonais – utilisé comme emballage. Ils essayent de réduire au maximum l'usage de sacs en plastique qui ne se décomposent pas dans le sol et qui émettent des dioxines toxiques. Ils réutilisent les emballages en carton afin de réduire les déchets.

– Élimination des baguettes jetables: selon les estimations, le Japon consomme environ 25 milliards de paires de baguettes jetables par an, ce qui représente environ 24 millions d'arbres. Les collectifs ouvriers réutilisent les baguettes fabriquées en bambou, sauf si le client exige des baguettes jetables. Pour un chiffre de vente annuel d'environ 22 millions de yen, les collectifs ouvriers japonais ont réutilisé environ 18000 paires de baguette, ce qui représente 1,8 arbre. Cela peut paraître peu mais nous pensons qu'il est important d'informer nos clients sur le sens de nos actions.

– Prévention de la pollution de l'air: les coûts environnementaux liés au transport des produits constituent un problème global. Les automobiles sont responsables des émissions de particules, d'oxyde d'azote (NOx) et de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) que l'on pense être à l'origine des pluies acides, de certains cancers et de l'asthme.

En tant qu'entreprises locales installées dans de petites communautés, les collectifs ouvriers n'ont pas recours aux transports de longue distance et dans certains cas, ils effectuent même les livraisons en vélo et réduisent ainsi les dommages sur l'environnement.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

– Éviter les produits chimiques dans les aliments: ce qui caractérise tous les collectifs ouvriers, c'est le fait qu'ils emploient des matières premières sûres. Ils utilisent des aliments dont l'origine est connue et qui ne contiennent ni additif, ni OGM. Pour atteindre cet objectif, les produits proviennent de coopératives de consommateurs. Bien que le coût des matières premières soit plus élevé, l'information sur la sécurité alimentaire est disponible à tout moment et l'avis des consommateurs des coopératives sur les produits est pris en compte par le fournisseur.

Bien des problèmes doivent être réglés à propos des additifs alimentaires, comme par exemple l'utilisation de pesticides après les récoltes en vue d'un transport longue distance. Si l'on compare la quantité d'additifs alimentaires utilisés par les collectifs ouvriers et celle utilisée par les magasins traditionnels et les supermarchés, ces derniers utilisent des quantités beaucoup plus importantes, car ils dépendent de modes de production de masse et de transports longue distance qui augmentent les délais entre production et consommation.

D'un autre côté, les collectifs ouvriers utilisent beaucoup moins d'additifs alimentaires car, grâce à leur système de fabrication à la commande, le temps entre la préparation d'un repas et sa consommation est très court.

– Prévention de la pollution de l'eau: pour le nettoyage des plateaux-repas, la plupart des collectifs ouvriers utilisent du savon naturel à la place des détergents de synthèse.

***Partage de l'information***

Trente collectifs ouvriers (chiffres de 2003) travaillent dans l'édition et la publication. Ils participent au renforcement des communautés et assurent la promotion d'actions ou de mouvements citoyens en rassemblant et en diffusant les informations nécessaires de manière intelligible et en menant à bien différents projets de recherche.

### ***Renforcement des communautés en dehors du lieu de travail***

Les collectifs ouvriers mènent également des actions visant à renforcer les communautés par les travaux qu'ils réalisent chacun dans leurs domaines, mais également en coopérant avec les autres associations locales afin de susciter et développer les actions et les politiques nécessaires à la communauté.

Les membres des collectifs ouvriers prennent également part à la gestion des associations de collectifs ouvriers au niveau de chacune des préfectures. Ces associations sont les organisations qui servent de plateforme de soutien aux activités des collectifs ouvriers. En qualité de directeurs ou de membres de chaque association, ils prennent des initiatives pour mener différentes actions au niveau national afin de mettre en place des programmes pour promouvoir des sujets d'intérêt public, et de proposer des changements au niveau social. Parmi ces activités, on peut citer celles qui consistent à faire des propositions pour la réforme du système de retraite par l'organisation de colloques, de campagnes d'informations en vue d'établir de nouvelles réglementations, et les actions en faveur de la mise en place de centre de soutien aux organisations à but non lucratif, etc.

Dans les collectifs ouvriers, la flexibilité du temps de travail est organisée dans un esprit de coopération et de compréhension mutuelle et cela permet bien souvent aux membres de participer activement aux activités quotidiennes dans leurs communautés. Ces activités s'inscrivent dans un grand nombre de domaines allant de l'animation sportive locale, de la promotion de l'égalité hommes – femmes dans la société à la protection de l'environnement ou au soutien aux organisations sans but lucratif, etc.

De plus, les membres ont organisé des campagnes électorales pour que certains siègent aux conseils municipaux et aujourd'hui, il n'est plus exceptionnel de voir des membres de collectifs ouvriers se présenter à des élections. Pour les collectifs ouvriers, il est essentiel de gagner des sièges dans les conseils municipaux afin d'exprimer leurs opinions et d'émettre des

propositions, car l'objectif ultime des activités des collectifs ouvriers est de résoudre les problèmes qui se posent au niveau local et de contribuer ainsi à la création d'un monde meilleur.

## Ce qui fait l'attrait des collectifs ouvriers

Différents facteurs contribuent à rendre les collectifs ouvriers attractifs, comme par exemple :

- ils permettent à chaque personne de poursuivre ses propres objectifs et de travailler de manière active en utilisant au mieux ses capacités ;
- ils enrichissent la communauté à partir des souhaits réels mais pas toujours exprimés. Ces collectifs ouvriers sont des ONG qui donnent la priorité à l'opinion des utilisateurs et qui tiennent compte de l'environnement ;
- ils proposent une forme d'emploi qui permet aux personnes de s'épanouir et de participer à la vie de leur communauté ;
- ils rendent possible l'organisation d'échanges d'information, d'obtenir une aide à la gestion et de passer des partenariats.

Le Réseau japonais des collectifs ouvriers (RJCO) est l'organisation qui, au niveau national, travaille à améliorer les lois sur les collectifs ouvriers et une meilleure connaissance de leurs activités. Jusqu'à présent, six conférences nationales ont été organisées.

Les organisations membres sont les suivantes :

1. Conseil de coordination du collectif ouvrier d'Hokkaido.
2. Conseil de coordination du collectif ouvrier de Kanagawa.
3. Conseil de coordination de la NGO collectif ouvrier de la préfecture de Chiba.
4. Conseil de coordination du collectif ouvrier de Saitama.
5. Coopérative des collectifs ouvriers de Tokyo.
6. ONG Ability Club Tasukeai (ACT).
7. Conseil de coordination du collectif ouvrier de Kinki.

LES COLLECTIFS OUVRIERS, DES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE AU JAPON

8. Conseil de coordination du collectif ouvrier de Fukuoka.
9. Conseil de coordination du collectif ouvrier de Kumamoto.

## **Les défis auxquels doivent faire face les collectifs ouvriers**

Par ailleurs, les collectifs ouvriers doivent encore faire face à un certain nombre de défis.

– Bien que dans le principe, tous les membres sont à la fois dirigeants et ouvriers, il existe des différences entre les compétences managériales des personnes.

– Il est difficile pour un individu d'évaluer les capacités des autres.

– Le principe de l'unanimité fait qu'il faut beaucoup de temps pour parvenir à une décision.

– Les femmes constituent 80% des membres et parmi ces femmes, la plupart sont au foyer. Il existe peu de collectifs ouvriers auxquels participent des hommes et des jeunes. Depuis peu de temps, nous interpellons les hommes et les jeunes afin qu'ils apprennent à mieux connaître la façon de travailler des collectifs ouvriers.

– Pour l'instant, la législation n'offre pas de statut particulier pour les emplois dans les collectifs ouvriers. Depuis quinze ans, nous travaillons pour obtenir une loi qui serait adaptée aux collectifs ouvriers. Les campagnes pour populariser les méthodes de travail des collectifs ouvriers et pour obtenir une évaluation de leurs activités, pourraient s'avérer importantes pour l'adoption d'une loi sur les collectifs ouvriers.

– En ce qui concerne les régimes fiscaux et de retraite, des problèmes demeurent comme, par exemple, les problèmes d'exonération pour les conjoints et les problèmes de cotisations de retraite. Pour ce qui est des femmes, au Japon, l'idée selon laquelle elles doivent rester à la maison et s'occuper des enfants est encore fortement ancrée dans la société. Lorsqu'une femme ne perçoit pas de revenu, les impôts de son époux sont diminués

et la politique d'allocation familiale est bien organisée. Lorsque le revenu d'une femme est inférieur à 1 300 000 yens, ce revenu n'est pas soumis aux cotisations retraite. Ce système empêche les femmes d'avoir un accès libre à l'emploi. Nous avons ainsi lancé un mouvement pour modifier les régimes fiscaux et de retraite.

### **Les collectifs ouvriers créent des communautés dans lesquelles les personnes souhaitent pouvoir vivre**

Le vieillissement de la population, les conditions de croissance économique instables et la situation économique difficile à laquelle doivent faire face les autorités locales, les problèmes d'environnement et de sécurité alimentaire liés à des questions d'efficacité économique, l'incapacité de traiter des quantités gigantesques de déchets, le délitement des relations entre les personnes – tous ces phénomènes frappent le Japon à des niveaux inconnus ailleurs dans le monde.

Les collectifs ouvriers sont des entreprises établies au sein des communautés et basées sur le principe des coopératives sans but lucratif : à ce titre, elles contribuent à redonner de l'espoir au sein des communautés locales. On peut décrire ce que les collectifs ouvriers cherchent à créer par trois mots clés :

1. « durable » : une société qui évite de détruire l'environnement afin de transmettre un environnement plus sain aux générations futures ;
2. « récurrence » : c'est-à-dire recyclage et remise en circulation. Il ne s'agit pas simplement de recycler les déchets afin d'économiser les ressources naturelles, mais également d'identifier d'autres champs d'activité qui utilisent ces mêmes processus « circulaires et répétitifs » – par exemple l'aide mutuelle au niveau d'une communauté locale – et de donner la liberté de changer d'activité, en assurant une formation lorsque cela est nécessaire, la liberté de s'impliquer dans son travail (rémunéré

## LES COLLECTIFS OUVRIERS, DES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE AU JAPON

ou non) et également la liberté de participer à des activités sociales...;

3. « conditions de travail décentes » : un travail humain et qui en vaut la peine. Ce sont d'ailleurs les principes défendus par le BIT et également par les coopératives.

Ce qui fait la valeur des collectifs ouvriers, c'est qu'ils ont su mettre ces trois principes en pratique. Ils n'agissent pas comme les entreprises « destructrices » qui favorisent l'efficacité économique. Les collectifs ouvriers quant à eux favorisent une vie confortable au sein des communautés et fournissent des biens et des services qui permettent de soulager des situations difficiles créées par le vieillissement de la société et la baisse de la natalité.

## Documents de Référence

« Les valeurs et principes des collectifs ouvriers » (Deuxième conférence nationale des collectifs ouvriers, juillet 1995).

### Valeurs

Les valeurs des collectifs ouvriers sont : l'indépendance, la coresponsabilité, la démocratie, l'égalité et la justice, dans un esprit de soutien mutuel. De plus, les collectifs ouvriers considèrent qu'il est important de faire preuve d'honnêteté, de transparence, de responsabilité sociale et de considération pour autrui dans toutes leurs activités.

### Principes

#### 1. *Objet*

Les collectifs ouvriers sont des lieux de travail ouverts à la communauté et créés par des personnes souhaitant travailler pour accéder à l'indépendance économique et sociale.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

## 2. *Adhésion*

Toute personne souhaitant devenir membre peut adhérer en payant une souscription au capital d'un montant libre qui lui permet de participer aux travaux du groupe et de devenir copropriétaire d'une entreprise qui développe l'autonomie des êtres humains.

## 3. *Démocratie*

Parce que les collectifs ouvriers sont de petits groupes, ils sont gérés de manière démocratique sur la base d'un homme = une voix. Par ailleurs, chaque membre est responsable de la gestion et l'information sur l'entreprise est librement disponible.

## 4. *Finances*

Les membres doivent prendre conscience du fait qu'une entreprise ne peut être créée que par des souscriptions au capital de départ et qu'un certain niveau de capital est nécessaire à la création d'une entreprise. Par ailleurs, une partie du capital doit rester indivisible et n'être détenue par aucun des membres.

Afin de parvenir à un juste niveau de rémunération et de garantir une sécurité sociale conforme aux minima sociaux, les informations financières doivent être totalement transparentes.

En cas de dissolution d'un collectif ouvrier, les biens et propriétés détenus de manière collective doivent être mis à la disposition d'autres coopératives ou d'autres collectifs ouvriers.

## 5. *Formation*

Visant à assurer l'indépendance de leurs membres, les collectifs ouvriers doivent assurer une formation de base sur la société, l'économie, l'écologie, etc., et les compétences professionnelles importantes pour la vie doivent également être approfondies par la formation.

## LES COLLECTIFS OUVRIERS, DES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE AU JAPON

*6. Participation à la vie de la communauté*

Dans la mesure où les collectifs ouvriers sont en lien direct avec les valeurs de vie de leur communauté, ils contribuent par leur travail au maintien et au développement de ces communautés.

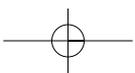
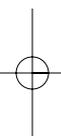
*7. Activités conjointes avec d'autres coopératives*

Les partenariats avec d'autres collectifs ouvriers ou avec d'autres coopératives permettent de favoriser le développement et l'établissement de lieux pouvant être utilisés par tous.

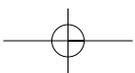
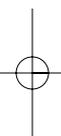
*8. Relations avec le secteur public*

Les collectifs ouvriers sont des groupes de citoyens totalement indépendants du gouvernement ou de tout autre organisme public. Pour atteindre leurs buts et pour assurer la responsabilisation des communautés locales, les coopérations avec le secteur public sont mises en place après qu'ont été précisés les domaines d'intervention du collectif.

■ ■ ■ ■ **Chigusa Fujiki** est née en 1956. Elle est devenue membre de la coopérative *Seikatsu Club*. En 1992, elle a créé un collectif ouvrier « *Seikastu-Koubou Machi-Machi* » avec trois autres femmes pour promouvoir la collaboration entre citoyens, entreprises et administration. Les principales activités sont l'édition et l'organisation de débats et conférences. C. Fujiki a été présidente du bureau des directeurs de la coopérative des collectifs ouvriers de Tokyo entre 2000 et 2006 et est représentante du réseau japonais des collectifs ouvriers (WNI) depuis 2004. Elle vit à Tokyo.



## **10. Point de vue syndical**



L'économie sociale et les syndicats (de salariés mais aussi d'agriculteurs) sont nés souvent dans les mêmes creusets sociaux, territoriaux au XIX<sup>e</sup> siècle en résistance aux dégâts provoqués par l'industrialisation et le capitalisme dans ce que l'on allait appeler plus tard les pays développés. Syndicalisme et coopération ou mutualité s'allient ailleurs notamment pour lutter contre la grande pauvreté, la maladie, l'analphabétisme. Le « tandem » a porté de nombreuses initiatives et réalisations d'où ont été issues les associations puis les coopératives ouvrières, coopératives de consommation, mutuelles de prévoyance et de santé et bien sûr, parallèlement, les coopératives et mutuelles agricoles.

Il y a eu des périodes de ruptures, notamment entre des syndicats de salariés plutôt partisans d'un changement radical et la coopérative de production préférant les réalisations immédiates, les premiers accusant les seconds de compromis avec un capitalisme dominant ; le dialogue s'est peu à peu renoué, y compris dans les pays du nord du globe, les syndicats devant réagir à la persistance du chômage, à la montée de la précarité à partir des années 1970 et 1980, aux changements politiques aussi (avec en Europe la chute du mur de Berlin).

Il était resté plus permanent dans les secteurs de la protection sociale, de la santé, de l'assurance, comme si le syndicalisme reconnaissait, dans cette période précédente, plus aisément le rôle social de l'économie sociale que son rôle économique.

Aujourd'hui, l'économie sociale apparaît visiblement plus clairement aux yeux des syndicalistes comme une alternative concrète ayant fait ses preuves sur différents terrains et secteurs. De nombreux champs de

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

**coopération s'offrant à des partenariats y compris celui – fondamental en période de globalisation – de la finance (épargne, retraite, fonds de pension, etc.). Le point de vue d'un syndicaliste européen mais aussi les contributions portant sur les alternatives à la base montrent bien cette innovation et cet élargissement possible d'alliances entre les syndicats et les coopératives, mutuelle et associations.**

## **Le point de vue du syndicalisme européen, face au défi de la mondialisation**

*Henri Lourdelle (Belgique)*

### **Un immense défi, à l'échelle mondiale, lancé au syndicalisme et à l'économie sociale**

Selon les estimations du BIT, 1,39 milliard de travailleuses et de travailleurs dans le monde (soit près de la moitié d'entre eux au total et près de 60 % dans les pays en développement) ne gagnent pas un salaire suffisant pour leur permettre à eux et à leur famille de franchir le seuil de pauvreté de deux dollars américains par jour. Des millions de travailleuses et de travailleurs sont privés de représentation et de protection sociale et sont engagés dans des « activités de subsistance ». Les inégalités entre les nations et en leur sein se sont accrues.

D'autre part, la pauvreté est la forme la plus cruelle d'insécurité sociale. Aujourd'hui, 20 % de la population mondiale vit dans l'extrême pauvreté. Seulement 20 % de la population mondiale a accès à une protection sociale adéquate et, chaque année, on estime que, du fait de la pauvreté, 4 millions d'enfants meurent avant d'avoir atteint l'âge de 5 ans. Il suffirait de 2 % du PIB mondial pour permettre à toutes et à tous d'avoir accès à la

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

sécurité sociale de base. La plupart des pays pourraient financer cela à partir de leurs propres ressources. Certains devraient avoir recours à des transferts internationaux.

Malgré une croissance dans certains pays et des profits exceptionnels pour les entreprises, le chômage, la pauvreté, et les inégalités de revenus entre les pays du nord et du sud et à l'intérieur des pays restent flagrantes. Or, les mesures d'ajustement structurel, préconisées par les institutions financières internationales (Banque mondiale, Fonds monétaire international) vont à l'encontre des besoins sociaux des travailleurs et de leurs familles et de ceux de la société dans son sens plus large. Il devient de plus en plus clair que l'orthodoxie néolibérale macroéconomique ne peut, à elle seule, conduire au développement durable dans le monde en développement. Les programmes d'ajustement de ces institutions financières internationales ont inclus des réformes diverses qui vont à l'encontre des intérêts des plus pauvres et des revendications du mouvement syndical (notamment les privatisations d'entreprises publiques, la répartition des coûts de l'éducation et de la santé, le gel des salaires, les licenciements, la liberté des prix pour les biens de consommation, les arriérés de salaires, le non-paiement des allocations et des prestations protégeant les travailleurs...).

Même si des évolutions se dessinent au sein des institutions financières internationales qui commencent à reconnaître les effets néfastes de certaines politiques sur le développement social et le besoin d'espace et de stratégies dans le développement social, il apparaît clairement que la grande majorité des gens ne tirent aucun profit de la mondialisation et n'ont aucune prise sur son orientation.

## **Que faire et comment faire pour qu'il en soit autrement ?**

Tel est, sous forme de question, le défi lancé aux partisans et acteurs d'un autre type de développement, associant dans le respect et la primauté de la personne, développement économique et cohésion sociale.

Et parmi ceux-ci, les mouvements de l'économie sociale et le mouvement syndical, et en particulier la Confédération européenne des syndicats (CES) – qui à travers trente-six pays européens regroupent 60 millions de travailleuses et de travailleurs, appartenant à soixante et onze confédérations nationales et onze fédérations professionnelles européennes – se sentent singulièrement concernés et sont particulièrement impliqués à relever ce défi.

Ils partagent l'un et l'autre des principes communs qui sont ceux qui sous-tendent leur action, tels que :

- la solidarité,
- la démocratie,
- la responsabilité,
- l'autonomie et l'indépendance par rapport aux pouvoirs publics,
- la conjonction de l'intérêt particulier et de l'intérêt général...

Sur le terrain, les deux organisations poursuivent des objectifs communs comme la volonté de développer des emplois de qualité pour tous, par exemple :

- pour la CES, à travers le dialogue social, en négociant des accords cadre sur les contrats à durée déterminée ou sur le temps partiel (accords qui visent à garantir des droits identiques aux autres salariés, à celles et ceux qui sont victimes de la précarité dans l'emploi), en en régulant (encadrant) le recours à ce type d'emplois, mais aussi en développant la mobilisation des différents acteurs et en agissant en amont sur les causes de cette

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

précarité, notamment en promouvant les droits sociaux, tels que le droit à la santé, à l'éducation, au logement, etc. et en défendant la formation tout au long de la vie...

– pour l'économie sociale, en fournissant à travers certaines de ses activités et entreprises, de véritables services d'intérêt général ou, lorsqu'elle agit dans le cadre d'un marché classique soumis à la concurrence, en ré-injectant ses excédents dans le développement de ses activités ou pour le développement d'activités intéressant la communauté.

Pour autant, dans le respect de l'autonomie de l'une et de l'autre, l'économie sociale et le mouvement syndical peuvent et doivent accentuer leur coopération et développer des synergies, notamment, par exemple, dans la défense du « modèle social européen », qu'il est aujourd'hui de bon ton de décrier, voire d'en contester jusqu'à la réalité.

Certes, il s'agit d'une « modélisation » jamais achevée, toujours en construction – et qu'il ne faut pas confondre avec ses mises en œuvre qui sont différentes au niveau européen, du fait des cultures et des histoires différentes, surtout en matière de protection sociale qui en est l'un des socles fondamentaux. On peut même alors parler d'un « patrimoine social européen » (qu'il faut non seulement préserver mais aussi développer) et qui caractérise, au-delà des tensions inhérentes au monde dans lequel il se développe, l'Union européenne à travers trois principes essentiels :

- la conciliation de la dimension sociale et économique au sein de l'Union,
- la préservation du rôle de l'État (ce n'est pas le libéralisme effréné),
- la promotion du dialogue social, autrement dit : la reconnaissance du rôle de la société civile dans les processus de développement et de cohésion sociale.

## **S'organiser pour lutter contre la remise en cause des systèmes de protection sociale solidaires**

Il y a urgence comme le montrent, par exemple, les débats en cours au niveau européen, concernant la protection sociale et la sécurité sociale.

En effet, deux options, fondamentalement différentes, de sécurité sociale existent, derrière de multiples modes de gestion et de financement :

– L'une repose sur une conception individualiste, c'est-à-dire que chaque personne doit garantir sa sécurité sociale, avec des assurances privées, suivant ses revenus. Il existe cependant dans ces systèmes une couverture sociale généralisée mais à un niveau très bas. C'est une option qui existe aux États-Unis et qui est propagée par la Banque mondiale.

– L'autre est une conception solidaire de la sécurité sociale, solidarité entre générations et entre tous les groupes de la société. C'est l'option majoritaire de l'Union européenne, jusqu'à maintenant, comme de l'Organisation internationale du travail et du Conseil de l'Europe.

Comme il a déjà été dit, cette option peut se réaliser à travers des systèmes variés de gestion et de financement, avec même des articulations entre interventions publiques et privées mais c'est toujours l'État (les pouvoirs publics) qui doit garantir à chaque personne une protection sociale lui assurant sa dignité.

Mais, aujourd'hui, à l'ouest comme à l'est de l'Europe, la solidarité, « ce lien fondamental d'interdépendance réciproque qui unit tous les êtres dans une société et dont nul ne peut se dégager. » (Léon Bourgeois, 1898), est mise à l'épreuve.

Pourtant, notamment dans l'Ouest de l'Europe (puisque pendant près d'un demi-siècle, à l'Est, la structure de la société et par voie de conséquence, les systèmes de protection sociale ont obéi à des constructions et une logique différente), les systèmes de sécurité sociale ont montré leur utilité économique et sociale et

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

leurs performances, depuis la fin des années 1970 jusqu'au milieu des années 1990, pendant la période d'un chômage massif et structurel. Allocations de chômage, de maladies, de retraites ont permis à des personnes et groupes précarisés de rester affiliés à leur société. Certes les inégalités et les maux sociaux ont progressé mais, tant bien que mal, les systèmes ont bien servi à la population.

Aujourd'hui, comme l'ont montré un certain nombre d'études européennes, l'Europe compte encore quelques 15 % de sa population qui vit sous le seuil de pauvreté c'est-à-dire avec moins de 60 % du revenu médian pour vivre (plus de 65 millions d'hommes de femmes et d'enfants !), mais si nous avons un système de protection sociale « à l'américaine », ce ne serait pas 15 % de la population qui serait dans cette situation, mais 40 % ! C'est peut-être cela le risque qui peut se profiler en filigrane derrière certaines propositions de réformes, parfois...

Certes, cet effort n'a pas été sans conséquences : creusement des déficits de fonctionnement, alimentation déficiente des budgets, que la source en soit l'impôt ou les cotisations sociales (entreprises/travailleurs). La croissance des coûts de santé s'est considérablement élevée du fait des progrès scientifiques et technologiques. La situation démographique générale est mauvaise : moins de naissances et plus de personnes âgées. Le futur des systèmes de sécurité sociale en Europe est en question dans toute son ampleur (financement, recettes et dépenses, couverture universelle, niveau de protection par branche, gestion etc.).

C'est ainsi qu'exploitant ces tensions et ces difficultés, certaines forces (partis conservateurs parfois, patronat, entreprises d'assurance...) poussent à la privatisation partielle ou progressivement complète de la sécurité sociale.

Il est donc important que d'autres forces, tels le mouvement syndical, dont la CES et le mouvement de l'économie sociale, en particulier, tout en assumant les problèmes actuels, relèvent le défi des réformes à entreprendre allant dans le sens d'une consolidation et d'une amélioration des systèmes existants,

fondés sur la solidarité, en portant une attention particulière aux groupes précarisés, pauvre ou exclus.

Ce débat court à travers toute l'Union européenne : c'est un débat de choix de société. L'Union européenne. n'a pas de compétence en matière de sécurité sociale, cela est du ressort de la responsabilité nationale, mais, comme le demande la CES, il faut agir en ayant le souci d'une évolution convergente des systèmes. Mais il faut aussi avoir conscience que l'Union européenne. elle-même (Commission/Conseil/Parlement) est traversée par ces courants antagonistes. Toutefois, l'Union européenne peut apporter une valeur ajoutée dans ce débat, en dépit même de ces tensions.

### **Les synergies à développer doivent se nouer tant au niveau national qu'au niveau européen**

En ce qui la concerne, à son congrès d'Helsinki (juillet 1999), la CES avait réfléchi au devenir social de la sécurité sociale en Europe et avait adopté une résolution spéciale à ce sujet, qui peut être considérée comme la base d'un véritable plan de travail à l'échelle européenne comme nationale entre le mouvement syndical et le mouvement de l'économie sociale :

« Le IX<sup>e</sup> Congrès engage la CES à :

- développer les systèmes légaux de protection sociale, rendre leur financement plus favorable à l'emploi et assurer la prise en compte de l'évolution des structures familiales (droits propres) ;
- exiger que tous les travailleurs soient couverts par les régimes de protection sociale, et en particulier ceux sous contrats de travail atypiques et les faux indépendants ;
- demander l'élaboration de lignes directrices en matière de protection sociale au niveau de l'Union européenne. Cela afin de lutter contre toute forme d'exclusion et de marginalisation sociale qui pourraient dériver d'une compétitivité déclenchée entre les différents systèmes de protection sociale ;

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

– mener une campagne pour un élargissement de la base de financement de la protection sociale et pour le développement d'un financement alternatif;

– demander, au niveau de l'Union européenne, un cadre juridique pour l'instauration de fonds de pension complémentaires sur la base des conventions collectives, garantissant la transférabilité des droits des travailleurs migrants et fixant les règles de prudence dans la gestion des fonds;

– lutter contre l'exclusion systématique des travailleurs âgés de l'emploi et revendiquer en complément aux systèmes de départ complet et anticipé à la retraite, des formules de passage progressif à la retraite;

– revendiquer une initiative européenne garantissant le maintien des droits en matière de sécurité sociale, lors du congé parental ainsi que la révision des législations existantes en matière d'égalité de traitement entre les hommes et les femmes dans le sens d'une individualisation des droits;

– soutenir la révision du règlement n° 1408/71;

– demander une approche cohérente de la coordination des régimes fiscaux et de sécurité sociale, en particulier pour les travailleurs qui se déplacent à l'intérieur de l'Union européenne; ceci nécessite un examen systématique de l'impact sur ces travailleurs de nouvelles mesures prises dans ce domaine».

C'est dans cette voie qu'elle est engagée, comme elle continue d'être engagée dans le combat contre la pauvreté et en faveur de la justice sociale dans l'économie mondialisée.

De même, dans ce domaine de la sécurité sociale, les entreprises de l'économie sociale, et notamment celles à caractère mutualiste, certes confrontées à une concurrence agressive souvent, doivent être attentives aux « produits » qu'elles proposent en matière de santé, par exemple, ou en matière de pension, et donc, « faire entendre leur différence ».

## Mieux se connaître pour mieux avancer ensemble

La Confédération européenne des syndicats et les organisations compétentes de l'économie sociale peuvent conjuguer leurs efforts pour contrecarrer les effets négatifs de la mondialisation, notamment en luttant contre l'exploitation des êtres humains et des enfants. C'est le sens de la lutte du syndicalisme, et de la CES, notamment dans les pays d'Europe centrale et orientale, pour faire appliquer les normes de travail de l'Organisation internationale du travail. C'est aussi l'un des sens des actions menées par les entreprises de l'économie sociale pour développer le « commerce équitable ».

## Mais le chantier reste largement ouvert

L'un des moyens d'avancer est de « se mieux » connaître, pour ne pas dire, déjà « bien » se connaître.

Des initiatives dans ce sens ont été prises, comme par exemple au niveau européen, avec l'accord de partenariat signé en avril 2003 entre la Confédération européenne des syndicats (CES) et Euresa<sup>1</sup>. Constatant leurs convergences sur l'avenir de l'Europe et du modèle social européen, appuyées sur le partage de valeurs communes et notamment le parti pris de la solidarité et le respect de la personne, les deux organisations ont décidé de renforcer leur coopération par un programme de travail commun.

Compte tenu des différences de culture et des modes de fonctionnement, ce travail en commun s'est surtout concrétisé pour l'instant dans le domaine des fonds de retraite et les fonds de pension. Plus précisément, Euresa et la CES ont décidé de relever le défi posé par les investissements opérés par les « fonds de pension ». Autrement dit, ceux-ci souvent considérés comme

1. Euresa est un réseau européen de sociétés d'assurances d'économie sociale qui développe des projets opérationnels en commun.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

destructeurs d'emplois, pourraient-ils être facteurs de création et de maintien de l'emploi ?

C'est ainsi qu'après avoir élaboré ensemble un « code de bonne conduite » en matière de pension professionnelle, les deux organisations se sont penchées sur les stratégies d'investissements de ces fonds, autrement dit de se comporter en « investisseurs responsables »

Et, très concrètement, dans le cadre de leur travail commun, elles ont décidé d'œuvrer pour mettre en place à l'échelle européenne un fonds commun de placement « éthique », autrement dit socialement responsable et de croissance durable, dans lequel seraient investis les fonds de pension ou d'épargne salariale gérés par les syndicats.

### **D'autres défis sont encore à relever**

– En matière de santé : pour lutter contre la privatisation plus ou moins rampante, voire, dans certains pays, plus clairement affichée des systèmes de santé.

– En ce qui concerne les soins de longue durée (en français, la « dépendance ») : pour apporter une réponse à la fois ambitieuse et de qualité à cette prise en charge.

– En matière d'emploi, pour lutter contre la précarité et en faveur du développement des emplois de qualité.

– En matière de développement durable.

– Etc.

Comme il a déjà été dit, ces défis ne pourront être relevés que si des coopérations se développent non seulement au niveau international ou européen, mais aussi au niveau local, national. Car c'est parce qu'elles seront déjà bien enracinées dans ce terreau qu'elles pourront ensuite croître et se développer à un autre niveau et à une plus grande échelle.

Cela implique également une participation effective des uns et des autres dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques

## LE POINT DE VUE DU SYNDICALISME EUROPÉEN, FACE AU DÉFI DE LA MONDIALISATION

publiques fondées sur la conciliation du développement de la personne et de la société, et du développement économique.

Cela veut dire un engagement commun dans le combat pour la gouvernance démocratique, l'emploi décent et des services publics de qualité en faveur des chômeurs, des personnes souffrant du sous-emploi, des travailleurs et des travailleuses pauvres et, d'une manière plus générale, de tous les exclus de la société.

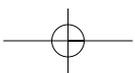
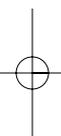
Cela veut dire enfin, agir ensemble pour l'augmentation et l'amélioration de l'aide au développement, l'annulation de la dette, le commerce équitable, les actions au niveau national, le respect des droits des hommes et des femmes et des travailleuses et des travailleurs en particulier et la création d'emplois décents pour tous...

Vaste programme certes, mais programme ambitieux si l'on veut que demain « la mondialisation à visage humain » ne soit pas qu'une formule incantatoire mais devienne une réalité.

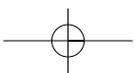
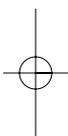
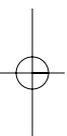
■ ■ ■ **Henri Lourdelle** est conseiller à la Confédération européenne des syndicats (CES).

*Syndicaliste d'origine française, il est, depuis juillet 1997, conseiller en matière de protection sociale au secrétariat général de la CES, à Bruxelles. Il représente la CES dans divers comités de l'Union européenne ainsi qu'au Conseil de l'Europe. Au sein de la CES, il est en charge, notamment, du dossier de la protection sociale au niveau européen et plus spécialement de celui des fonds de pension et des investissements de croissance durable et socialement responsables.*

*Il a également en charge le suivi des réformes en matière de protection sociale des pays d'Europe centrale et orientale et les autres pays candidats (avec le programme Phare-Consensus), notamment en ce qui concerne les systèmes de santé et de pensions. À ce titre, il participe ou anime de nombreux séminaires de formation dans ces pays.*



## Conclusion



## **L'économie sociale en action : des convergences transfrontalières**

*Thierry Jeantet et Jean-Philippe Poulnot (France)*

L'économie sociale s'installe dans un paysage dont elle modifie les perspectives. Non qu'elle n'en ait déjà été partie prenante, mais de façon si discrète qu'on l'apercevait peu ou mal. Elle prend désormais place dans le champ de la mondialisation et s'autorise à participer au remodelage de celle-ci. Le temps où l'on pensait qu'un seul décor, une seule issue étaient possibles, s'estompe peu à peu. C'est ce que laissent percevoir les contributions constituant ce livre, l'économie sociale sortant de l'ombre et venant offrir de nouveaux angles de vue du globe et surtout de nouvelles occasions d'agir de façon démocratique et solidaire : à la fois pour faire reculer des situations « inacceptables » (BM Vyas) en de trop nombreux points du globe et offrir des alternatives concrètes et durables (l'économie sociale et la nouvelle gouvernance mondiale, thème évoqué par Roberto Savio).

Certes les auteurs le soulignent-ils, d'autres sont déjà intervenus pour éloigner le spectre de la pensée unique et secouer le joug d'un système capitaliste temporairement stimulé par le recul des régimes étatistes. Les forums sociaux mondiaux issus des rencontres de Porto Alegre jouent depuis quelques années

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

maintenant un rôle essentiel, démontrant qu'il existe une capacité civique mondiale de mobilisation face au capitalisme qui se durcit autant qu'il se modernise. Ces sommets font pièce à « Davos » et autres meetings flamboyants des dirigeants des multinationales appartenant à l'économie très privée; pour ne pas dire privative de droits sociaux et environnementaux, voire civiques.

L'économie sociale est présente dans ces forums. Elle y croise les nouveaux mouvements civiques et sociaux comme ses alliés plus anciens du monde syndical. C'est important. L'économie sociale est, en effet, toujours à la recherche de partenaires ancrés dans la réalité sociale, révélateur des nouvelles attentes des populations. Comme le montre Roberto Savio, non seulement le monde libéral n'a pas tenu compte de l'intérêt général des peuples (mais cela est inhérent à sa nature) et donc a engendré de nouvelles inégalités (Nord/Sud mais aussi au sein même du Nord), mais il n'a pas pu faire la preuve de sa capacité à bien gérer l'économie mondiale, secouée par les crises financières et boursières, les opérations d'achats d'entreprises sauvages, etc. Face à cette décadence du système, qui se veut ou se voulait dominant et monopolisant, il est clair que les alliances sont nécessaires entre les nouveaux acteurs, dont fait partie l'économie sociale. Avec cette nécessité de passer d'une « coalition improvisée » à une coalition organisée.

Henri Lourdelle le rejoint totalement quand il ajoute que cela est d'autant plus nécessaire que les « mesures d'ajustement structurel » préconisées par les institutions financières internationales ne vont pas dans le sens d'une régulation sociale et ne répondent donc pas aux attentes des individus, des familles. Il insiste donc sur le besoin de cultiver les convergences entre l'économie sociale et les syndicats à la recherche d'un nouveau modèle de développement humain, fondé sur des principes partagés: la solidarité, la démocratie, la responsabilité, l'autonomie, la prise en compte de l'intérêt général, etc. Le même raisonnement doit être tenu vis-à-vis d'autres forces civiques et sociales

## L'ÉCONOMIE SOCIALE EN ACTION : DES CONVERGENCES TRANSFRONTALIÈRES

attentives à faire connaître les besoins des populations, à organiser les réponses.

Les diverses contributions mettent bien l'accent sur les besoins primordiaux relatifs à la santé, au logement, à l'éducation, etc. comme à d'autres relatifs au droit pour tous d'être actrices et acteurs dans les champs économiques comme sociaux ou culturels, etc.; tous correspondant au droit d'être continûment intégré à la société. Le marché n'étant qu'un aspect des activités humaines et même qu'un aspect des échanges nécessaires entre individus, groupes, entreprises, collectivités, etc.

L'économie sociale apparaissant peu à peu comme une alternative en marche comme le montrent les chiffres (3 milliards de personnes concernées pour les seules coopératives...) et la présence multisectorielle de l'économie sociale sur tous les continents (Thierry Jeantet).

Les contributions indiquent la capacité plurielle de l'économie sociale à répondre aux attentes des citoyens, elles-mêmes plurielles! Celle de Nobuji Kasuya, par exemple, évoque une économie sociale japonaise, coréenne, taiwanaise, aussi, ancrée dans des secteurs traditionnels (agriculture, distribution, etc.), mais avec une « nouvelle vague coopérative » naissant au sein même de ceux-ci (Seikatsu Club Consumers'Co-operative, etc.); émergente aussi dans de nouveaux secteurs (médecine, services de proximité, environnement, etc.). Pour Yuko Wada, des besoins d'un type nouveau naissent dans les pays développés comme en voie rapide de développement, face à de nouveaux risques (liés par exemple aux pollutions industrielles), à une réorganisation des modes de vie, les changements survenant dans les structures familiales et sociales... Paul Singer, dans le cadre du recensement des organisations d'économie sociale au Brésil auquel son ministère a procédé, révèle également le choix fait par les groupes sociaux de créer des organisations coopératives, associatives, pour répondre à leurs besoins de façon autonome et volontaire: tant en ce qui concerne les préoccupations des familles (habitat, alimentation, etc.) que communales

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

(création d'activités locales et donc d'emplois). L'économie sociale, d'un bout à l'autre du globe, « colle » aux attentes sociales voire intimes des individus et des groupes et organise les solutions directement dans les espaces et territoires concernés. Les interventions des représentants du continent africain lors des secondes Rencontres du Mont-Blanc ont confirmé cette plasticité de l'économie sociale, se constituant à cause et autour des attentes auxquelles des personnes décident de répondre elles-mêmes. Dans ou en dehors du marché, parfois dans et en dehors du marché. La légitimité et la force des coopératives, mutuelles, associations et autres organisations auto-organisées de ce type viennent de ce phénomène. BM Vyas soulignant fortement qu'en Inde, comme dans le reste du monde, elle vient répondre à des besoins autant implicites qu'explicites, ne se contentant pas d'une démarche étroitement économique mais intégrant la notion d'un nécessaire « capital social ».

Il est intéressant de constater qu'il est mondial et qu'il se renouvelle, rejetant la « logique implacable » du tout marché au profit, comme le note Carlos Monjardino, d'une démarche collective choisie. La société civile, évoquée à plusieurs reprises dans les diverses contributions (Ivano Barberini, Roberto Savio, etc.) fait donc la preuve qu'il y a plusieurs formes d'organisations et d'entreprises possibles, y compris et d'abord celles répondant à des principes de solidarité et de démocratie. C'est donc à une autre logique qu'il est fait appel : celle qui correspond à un juste mode de création et de répartition des richesses. Non pas que l'économie sociale souhaite se substituer aux États (ou aux organisations régionales ou internationales qu'ils mettent en place) et jouer leur rôle, mais elle tient, le plus en amont possible, à ce que l'égalité des possibles soit une réalité. Afin, comme le dit Carlos Monjardino, que « nous puissions tous mieux vivre », en conciliant selon les termes d'Ivano Barberini « développement économique et justice sociale ». Afin de mettre fin à toute forme « d'insécurité sociale » et bien sûr en priorité à la plus « cruelle » d'entre elles (Henri Lourdelle) : la pauvreté. La nécessité de

## L'ÉCONOMIE SOCIALE EN ACTION : DES CONVERGENCES TRANSFRONTALIÈRES

mettre en place des services de santé adaptés, accessibles, étant une urgence étroitement liée à celle-ci. Cet objectif revenant d'ailleurs dans plusieurs contributions, comme celles d'Akira Kurimoto insistant sur la nécessité de rendre réellement accessibles les réseaux de soins et de Carlos Monjardino estimant que l'exercice réel du droit à la santé passe par l'économie sociale et non seulement par l'État; ou BM Vyas à propos de la Tribhervandas Foundation.

Cette approche permet d'éclairer une caractéristique forte de l'économie sociale dans le monde; elle veut permettre à toutes et à tous « d'accéder » à leurs droits comme à des services ou biens; Jeremy Rifkin a précisément marqué l'ouverture de cette période, la nôtre, qu'il appelle « l'âge de l'accès<sup>1</sup> », les organisations et entreprises de type coopératif, mutualiste ou associatif étant appelées à y jouer un rôle décisif. L'objectif étant – au sens que lui donne le professeur Ignacy Sachs avec aussi le Bureau international du travail – de réussir un « développement intégratif » de chacun dans la société. Et l'on voit bien grâce aux contributions à cet ouvrage que les initiatives prises sont conçues en conséquence: Carlos Monjardino parle du rôle de l'économie sociale apportant à l'Homme des solutions à ses attentes les plus fondamentales, Ivano Barberini évoque le « sentiment d'appartenance » (sociale, civique) qu'elle suscite, Paul Hazen parle de l'intégration sociétale maintenue des personnes les plus âgées grâce à des coopératives, Marcos de Castro Sanz met l'accent sur le fait qu'un collectif de personnes s'intègre dans la dynamique économique via une entreprise d'économie sociale, Chigusa Fujiki fait la même démonstration à propos des « collectifs ouvriers » ou Yuko Wada à propos des Seikatsu Club Consumers'Co-operatives, etc. Les uns et les autres avec BM Vyas démontrent également le rôle clef joué par les femmes qui en s'organisant de façon coopérative ou associative conquièrent leur indépendance autant qu'un revenu et jouent un rôle sou-

1. Publié en France par La Découverte (2000).

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

vent moteur et innovateur ; c'est un trait remarquable de la nouvelle économie sociale (cf. Amul, Sewa Sisters, etc.)

Qui dit intégration dit aussi accès à l'emploi. Bien entendu, Henri Lourdelle met en avant cet objectif commun entre le monde syndical et l'économie sociale, comme nombre des autres contributeurs. Marcos de Castro Sanz montrant que l'un des objectifs est bien d'apporter du travail aux personnes et dans le cas de celles qui ont été « exclues » de leur donner la possibilité de se réinsérer par l'économie autant que par le social... Pour Paul Singer, la création d'activités et d'emplois par les personnes elles-mêmes est un des traits marquants de l'économie sociale. Ivano Barberini ne dit pas autre chose, le « travail associé » étant, partout dans le monde, une façon digne et efficace d'accéder à une activité. Il ajoute que les entreprises de l'économie sociale doivent « mettre l'accent sur le dynamisme économique, sur la création d'emplois... ».

Dans cette période où le chômage continue à faire des ravages favorisés par une franche indifférence de trop d'entreprises capitalistes obsédées par le baromètre des bourses, l'économie sociale a encore beaucoup à œuvrer !

C'est à quoi s'attachent les Workers Collectives du Japon dépeints par Chigusa Fujiki, les coopératives, mutuelles ou associations évoquées par Marcos de Castro Sanz au nom de « l'entreprenariat » d'économie sociale espagnole, ce que Jean-Michel Raynaud appelle « l'autre façon d'entreprendre ».

L'économie sociale ne se contentant pas d'associer ses propres membres, mais cherchant à coopérer avec d'autres partenaires ayant le souci de l'intérêt général, de l'utilité sociale. Cela est vrai, nous l'avons vu, avec les syndicats, mais cela vaut aussi pour les collectivités locales ou régionales, ainsi Eugeniusz Laszkiewicz explique-t-il que les transformations économiques en Pologne, notamment dans les régions rurales, n'auraient pas été possibles, ces récentes années, s'il n'y avait pas eu des alliances entre banques coopératives, coopératives agricoles et communes. Les banques coopératives développant, par exemple,

## L'ÉCONOMIE SOCIALE EN ACTION : DES CONVERGENCES TRANSFRONTALIÈRES

des « accords à des niveaux multilatéraux » en direction des fermes coopératives, des institutions publiques locales, des petites et moyennes entreprises aussi; en étant conduites à dépasser leur rôle traditionnel de banque pour contribuer à créer un « toit commun » et des systèmes de codéveloppement, de co-organisation. C'est un processus proche de ceux décrits par Paul Singer pour le Brésil, par Nobuji Kasuya à propos de la Corée ou d'autres participants aux Rencontres du Mont-Blanc, notamment africains. Le lien entre économie sociale et territoires est historique, permanent; il existe sur tous les continents. Ce qui laisse à penser qu'il y a des coopérations à prévoir entre les organisations mondiales de villes, des organisations rurales aussi, et les Rencontres du Mont-Blanc.

Mais l'économie sociale ne se contente pas de cultiver ses champs d'actions traditionnels ou ses alliances confirmées. Elle investit de nouveaux domaines, éveille de nouveaux modes de partenariats. Il en est un qui joue un rôle majeur: celui des finances. Gunvall Grip pose à ce propos une question centrale « Les capitaux institutionnels: un outil au service du changement social? ». Pour lui, les énormes masses financières que représentent les fonds d'épargne salariale, les fonds de pension, ne sont (il le souligne avec raison) que des « salaires différés »; il est donc scandaleux que ces sommes soient gérées sans tenir compte de l'intérêt général de ces mêmes salariés et parfois même contre cet intérêt; les « technocrates » de la finance n'ayant aucun souci de celui-ci s'abritent de façon fallacieuse derrière la nécessité d'obtenir un « rendement maximum » (au moins à très court terme). Il propose donc d'abord que les sommes mobilisées par ces fonds soient systématiquement investies en fonction à la fois de critères d'efficacité sociétale (en dépassant ainsi le concept d'investissement socialement responsable) et de critères financiers, et que les choix de ces critères et finalement de ces investissements dépendent des salariés ou de leurs représentants syndicaux. Les mutuelles ou coopératives financières (banques, assurances, etc.) devant offrir les supports

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

de gestion adéquats pour garantir le respect d'une telle démarche. Il propose donc une nouvelle alliance syndicats de salariés/économie sociale ; Henri Lourdelle va dans le même sens en évoquant les actions communes entre la Confédération européenne des syndicats et Euresa à ce sujet. Il s'agit, clairement, de mettre un coup d'arrêt à l'appropriation du « capital institutionnel » par le monde capitaliste. Il s'agit donc d'un enjeu... capital. C'est ce que Léopold Beaulieu appelle la « démocratisation de l'épargne », exposant ce qu'est la « finance plurielle » au Québec et « l'ancrage » d'institutions financières dans, précisément, « les syndicats, les associations, le mouvement écologique et plusieurs ONG... ». Il s'agit du comité syndical de retraite Batirente, de Fondation, etc. Il s'agit, comme il le souligne, de faire émerger une « nouvelle forme de régulation apte à répondre aux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle », d'intégrer donc les enjeux du développement durable et ajoutons – une fois encore - intégratif.

Des outils concrets doivent donc être construits pour ce faire : des exemples en ont été ainsi donnés. C'est avec le même type d'objectifs qu'avaient été fondées des institutions financières spécifiques chargées de fournir des fonds propres aux coopératives, mutuelles et associations. En tenant compte que tout en ayant, bien évidemment, besoin de fonds propres, ces personnes morales obéissent, comme l'écrit François Soulage, à des règles du jeu identifiantes, spécifiques (la « non lucrativité », la démocratie, etc.). L'Institut de développement de l'économie sociale (Ides France) ou la caisse d'économie solidaire Desjardins (Québec), en procurant des fonds propres à des coopérateurs, mutuelles ou associations depuis plusieurs années, contribuent à matérialiser des souscriptions de parts sociales, de valeurs mobilières adaptées, par des investisseurs institutionnels.

Un autre champ d'action innovant est celui du commerce équitable qui renouvelle l'apport des acteurs de la coopération de distribution qui elle-même « bouge » (avec, par exemple, les Seikatsu Club Consumers'Co-operatives au Japon ou, dans un autre contexte, Kuapa Koupo qui commercialise le cacao au

## L'ÉCONOMIE SOCIALE EN ACTION : DES CONVERGENCES TRANSFRONTALIÈRES

Ghana). Ce type de commerce répond également à une démarche éthique qui est de même nature que celle à laquelle se réfèrent les institutions financières évoquées ci-dessus. C'est le renforcement des partenariats évoqués aussi par Yuko Wada entre producteurs et consommateurs, fondé sur le respect réciproque, la solidarité, la volonté de créer des conditions de vie dignes à toutes et à tous qui en font la valeur. BM Vyas en dessinant la chaîne de coopération, en Inde, allant du producteur de lait individuel au consommateur en passant par les différents niveaux coopératifs (village, district, transformation et packaging) montre lui aussi la dynamique d'une répartition équitable des rôles et revenus. Ce commerce équitable apparaît ainsi être une puissante « locomotive » capable de tirer une bonne partie de l'économie sociale vers l'avenir.

Les réflexions que de nombreux acteurs de l'économie sociale de par le monde mènent autour des monnaies complémentaires, et les réalisations, bien qu'encore modestes, qui en découlent révèlent également un nouveau champ d'investigation pour le XXI<sup>e</sup> siècle. C'est ce qu'illustrent précisément tant l'article de Jean-Philippe Poulnot pour ce qui est de la théorie économique, que celui de Celina Whitaker lorsqu'elle nous dévoile un projet résolument ambitieux et innovant : le projet Sol. C'est en quelque sorte la question de la réappropriation démocratique de la monnaie qui est posée, ainsi que celle de la réorientation de son usage vers l'échange, par nature, créateur de richesse, de lien social et de solidarité au niveau des espaces particulièrement réels que sont les territoires, sur lesquels vivent les hommes et les femmes.

Ces solidarités, ce désir de tisser de nouveaux liens sont ainsi indissociables de la conception de l'économie sociale, qu'il s'agisse de trouver des réponses aux besoins des plus jeunes comme des plus âgés, des accidentés ou des handicapés, des monoparents ou des familles très nombreuses, etc. L'objectif étant de considérer « la femme, l'homme » et non, étroitement, le salarié, le producteur indépendant, le commerçant, le

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

consommateur, etc. L'économie sociale ne venant pas, selon Jean-Michel Reynaud, concurrencer l'État, mais offrir des solutions d'intérêt général.

Il faut faire connaître cette économie sociale, sensibiliser et former ses acteurs. Si cela s'est longtemps « réalisé sur le tas », des cours existent dans des écoles, des lycées, les universités dans plusieurs pays, comme le montre l'analyse de Gérald Larose à propos du Québec ou les apports d'autres contributeurs sur le sujet; l'économie sociale se positionnant également comme acteur du soutien scolaire (expérience française décrite par Jean-François Cochet) ou de la gestion d'universités privées (universités à forme coopérative). Et l'on a vu, avec l'exemple indien, l'attention que portent les coopératives à informer les enfants, des deux sexes, dès le plus jeune âge afin de leur donner conscience des solutions qu'offre l'économie sociale pour construire une vie plus digne et plus sûre.

Ainsi, l'ensemble de ces contributions mariant réflexions et réalisations, montre la vivacité d'une économie sociale essayant sur le globe des initiatives à caractère démocratique et solidaire, répondant aussi bien à des attentes immédiates, urgentes même, qu'à des projets très évolués. Son fourmillement, sa diversité, laissent percevoir clairement la communauté de principes et d'ambitions sociétales qui caractérisent l'économie sociale. Beaucoup reste à faire pour la mettre... à travers le monde, en contact avec elle-même! Ce à quoi tentent de s'employer les Rencontres du Mont-Blanc! C'est à ce prix qu'elle apparaîtra en état de jouer véritablement un rôle « global » en partant du « local » et qu'elle se donnera la stature d'une alternative.

## Sigles

ACI	Alliance coopérative internationale
AIM	Association internationale de la mutualité
BIT	Bureau international du travail
BM	Banque mondiale
CEP CMAF	Conférence européenne permanente des coopératives, mutualités, associations, fondations
CES	Confédération européenne des syndicats
CESE	Conseil économique et social européen
CIRIEC	Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative
CSN	Confédération des syndicats nationaux (Québec)
DIES	Délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale (France)
FMI	Fonds monétaire international
FSE	Fonds social européen
FSM	Forum social mondial

## L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE ALTERNATIVE PLANÉTAIRE

ICMIF	International Cooperative and Mutual Insurance Federation
IDES	Institut de développement de l'économie sociale (France)
NCBA	National Cooperative Business Association (États-Unis)
OIT	Organisation internationale du travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
OSBL	Organisation sans but lucratif
PECO	Pays de l'Europe centrale et orientale
SIES	Système national d'information en économie solidaire
SCOP	Société coopérative de production
SENAES	Secrétariat national à l'économie solidaire (Brésil)

## ÉDITIONS Charles Léopold Mayer

## La collection des « Dossiers pour un débat »

déjà parus :

- DD 3. **Inventions, innovations, transferts** : des chercheurs mènent l'enquête, coordonné par Monique Peyrière, 1989.
- DD 5. **Coopérants, volontaires et avatars du modèle missionnaire**, coordonné par François Greslou, 1991.
- DD 6. **Les chemins de la paix** : dix défis pour passer de la guerre à la paix et à la démocratie en Éthiopie. L'apport de l'expérience d'autres pays, 1991.
- DD 12. **Le paysan, l'expert et la nature**, Pierre de Zutter, 1992.
- DD 15. **La réhabilitation des quartiers dégradés** : leçons de l'expérience internationale, 1992.
- DD 17. **Le capital au risque de la solidarité** : une épargne collective pour la création d'entreprises employant des jeunes et des chômeurs de longue durée, coordonné par Michel Borel, Pascal Percq, Bertrand Verfaillie et Régis Verley, 1993.
- DD 20. **Stratégies énergétiques pour un développement durable**, Benjamin Dessus, 1993.
- DD 21. **La conversion des industries d'armement**, ou comment réaliser la prophétie de l'épée et de la charrue, Richard Pétris, 1993.
- DD 22. **L'argent, la puissance et l'amour** : réflexions sur quelques valeurs occidentales, François Fourquet, 1993.
- DD 25. **Des paysans qui ont osé** : histoire des mutations de l'agriculture dans une France en modernisation – la révolution silencieuse des années 1950, 1993.
- DD 28. **L'agriculture paysanne** : des pratiques aux enjeux de société, 1994.
- DD 30. **Biodiversité, le fruit convoité** ; l'accès aux ressources génétiques végétales : un enjeu de développement, 1994.
- DD 31. **La chance des quartiers**, récits et témoignages d'acteurs du changement social en milieu urbain, présentés par Yves Pedrazzini, Pierre Rossel et Michel Bassand, 1994.
- DD 34. **Cultures entre elles : dynamique ou dynamite ?** Vivre en paix dans un monde de diversité, sous la direction de Édith Sizoo et Thierry Verhelst, 1994 (2<sup>e</sup> édition 2002).
- DD 35. **Des histoires, des savoirs, des hommes : l'expérience est un capital** ; réflexion sur la capitalisation d'expérience, Pierre de Zutter, 1994.
- DD 38. **Citadelles de sucre** ; l'utilisation industrielle de la canne à sucre au Brésil et en Inde ; réflexion sur les difficultés des politiques publiques de valorisation de la biomasse, Pierre Audinet, 1994.
- DD 42. **L'État inachevé** ; les racines de la violence : le cas de la Colombie, Fernán Gonzalez et Fabio Zambrano, traduit et adapté par Pierre-Yves Guihéneuf, 1995.
- DD 43. **Savoirs populaires et développement rural** ; quand des communautés d'agriculteurs et des monastères bouddhistes proposent une alternative aux modèles productivistes : l'expérience de Third en Thaïlande, sous la direction de Seri Phongphit, 1995.

- DD 44. **La conquête de l'eau**; du recueil à l'usage: comment les sociétés s'approprient l'eau et la partagent, synthèse réalisée par Jean-Paul Gandin, 1995.
- DD 45. **Démocratie, passions et frontières**: réinventer l'échelle du politique, Patrick Viveret, 1995.
- DD 46. **Regarde comment tu me regardes** (techniques d'animation sociale en vidéo), Yves Langlois, 1995.
- DD 48. **Cigales**: des clubs locaux d'épargnants solidaires pour investir autrement, Pascale Dominique Russo et Régis Verley, 1995.
- DD 49. **Former pour transformer** (méthodologie d'une démarche de développement multidisciplinaire en Équateur), Anne-Marie Masse-Raimbault et Pierre-Yves Guihéneuf, 1996.
- DD 51. **De la santé animale au développement de l'homme**: leçons de l'expérience de Vétérinaires sans frontières, Jo Dasnière et Michel Bouy, 1996.
- DD 52. **Cultiver l'Europe**: éléments de réflexion sur l'avenir de la politique agricole en Europe, Groupe de Bruges, coordonné par Pierre-Yves Guihéneuf, 1996.
- DD 53. **Entre le marché et les besoins des hommes**; agriculture et sécurité alimentaire mondiale: quelques éléments sur les débats actuels, Pierre-Yves Guihéneuf et Edgard Pisani, 1996.
- DD 54. **Quand l'argent relie les hommes**: l'expérience de la NEF (Nouvelle économie fraternelle) Sophie Pillods, 1996.
- DD 56. **Multimédia et communication à usage humain**; vers une maîtrise sociale des autoroutes de l'information (matériaux pour un débat), coordonné par Alain Ihis, 1996.
- DD 57. **Des machines pour les autres**; entre le Nord et le Sud: le mouvement des technologies appropriées, Michèle Odey-Finzi, Thierry Bérot-Inard, 1996.
- DD 59. **Non-violence: éthique et politique** (MAN, Mouvement pour une alternative non violente), 1996.
- DD 62. **Habitat créatif: éloge des faiseurs de ville**; habitants et architectes d'Amérique latine et d'Europe, textes présentés par Y. Pedrazzini, J.-C. Bolay et M. Bassand, 1996.
- DD 63. **Algérie: tisser la paix**: huit défis pour demain; Mémoire de la rencontre « Algérie demain » à Montpellier, 1996.
- DD 67. **Quand l'Afrique posera ses conditions**; négocier la coopération internationale: le cas de la Vallée du fleuve Sénégal, mémoires des journées d'étude de mars 1994 organisées par la Cimade, 1996.
- DD 68. **À la recherche du citoyen perdu**: un combat politique contre la pauvreté et pour la dignité des relations Nord-Sud, Dix ans de campagne de l'association Survie, 1997.
- DD 69. **Le bonheur est dans le pré...**: plaider pour une agriculture solidaire, économe et productive, Jean-Alain Rhessy, 1996.
- DD 70. **Une pédagogie de l'eau**: quand des jeunes des deux rives de la Méditerranée se rencontrent pour apprendre autrement, Marie-Joséphine Grojean, 1997.
- DD 72. **Le défi alimentaire mondial**: des enjeux marchands à la gestion du bien public, Jean-Marie Brun, 1996.
- DD 73. **L'usufruit de la terre**: courants spirituels et culturels face aux défis de la sauvegarde de la planète, coordonné par Jean-Pierre Ribaut et Marie-José Del Rey, 1997.

- DD 74. **Organisations paysannes et indigènes en Amérique latine**: mutations et recompositions vers le troisième millénaire, Ethel del Pozo, 1997.
- DD 76. **Les médias face à la drogue**: un débat organisé par l'Observatoire géopolitique des drogues, 1997.
- DD 77. **L'honneur des pauvres**: valeurs et stratégies des populations dominées à l'heure de la mondialisation, Noël Cannat, 1997.
- DD 79. **Paroles d'urgence**; de l'intervention-catastrophe à la prévention et au développement: l'expérience d'Action d'urgence internationale, Tom Roberts, 1997.
- DD 80. **Le temps choisi**: un nouvel art de vivre pour partager le travail autrement, François Plassard, 1997.
- DD 81. **La faim cachée**: une réflexion critique sur l'aide alimentaire en France, Christophe Rymarsky, Marie-Cécile Thirion, 1997.
- DD 82. **Quand les habitants gèrent vraiment leur ville**; le budget participatif: l'expérience de Porto Alegre au Brésil, Tarso Genro, Ubiratan de Souza, 1998.
- DD 84. **Vers une écologie industrielle**: comment mettre en pratique le développement durable dans une société hyperindustrielle, Suren Erkman, 1998.
- DD 85. **La plume partagée**; des ateliers d'écriture pour adultes: expériences vécues, François Fairon, 1998.
- DD 86. **Désenclaver l'école**; initiatives éducatives pour un monde responsable et solidaire, sous la direction de Christophe Derenne, Anne-Françoise Gailly, Jacques Liesenborghs, 1998.
- DD 88. **Campagnes en mouvement: un siècle d'organisations paysannes en France**, coordonné par Médard Lebot et Denis Pesche, 1998.
- DD 89. **Préserver les sols, source de vie**; proposition d'une «Convention sur l'utilisation durable des sols», projet Tutzing «Écologie du temps», 1998.
- DD 90. **Après les feux de paille**; politiques de sécurité alimentaire dans les pays du Sud et mondialisation, Joseph Rocher, 1998.
- DD 91. **Le piège transgénique**; les mécanismes de décision concernant les organismes génétiquement modifiés sont-ils adaptés et démocratiques?, Arnaud Trollé, 1998.
- DD 92. **Des sols et des hommes**; récits authentiques de gestion de la ressource sol, Rabah Lahmar, 1998.
- DD 93. **Des goûts et des valeurs**; ce qui préoccupe les habitants de la planète, enquête sur l'unité et la diversité culturelle, Georges Levesque, 1999.
- DD 94. **Les défis de la petite entreprise en Afrique**; pour une politique globale d'appui à l'initiative économique: des professionnels africains proposent, Catherine Chaze et Félicité Traoré, 2000.
- DD 95. **Pratiques de médiation**; écoles, quartiers, familles, justice: une voie pour gérer les conflits, Non-Violence Actualité, 2000.
- DD. 96. **Pour un commerce équitable**; expériences et propositions pour un renouvellement des pratiques commerciales entre les pays du Nord et ceux du Sud, Ritimo, Solagral, 1998.
- DD 97. **L'eau et la vie**; enjeux, perspectives et visions interculturelles, Marie-France Caïs, Marie-José Del Rey et Jean-Pierre Ribaut, 1999.

DD 98. **Banquiers du futur**; les nouveaux instruments financiers de l'économie sociale en Europe, Benoît Granger/Inaise, 1998.

DD 99. **Insertion et droit à l'identité**; l'expérience d'accompagnement des chômeurs par l'association ALICE, Pascale Dominique Russo, 2000.

DD 100. **Une ville par tous**; nouveaux savoirs et nouveaux métiers urbains; l'expérience de Fortaleza au Brésil, Robert Cabanes, 2000.

DD 101. **Chine et Occident: une relation à réinventer**; parcours historique et leçons de quelques rencontres récentes dans le cadre de l'Alliance pour un monde responsable et solidaire, Yu Shuo, avec la collaboration de Sabine Jourdain, Christoph Eberhard et Sylvie Gracia (photographies de Alain Kernévez), 2000.

DD 102. **Solidarités nouvelles face au chômage**; tisser des liens pour trouver un emploi: récit d'une expérience citoyenne, Sophie Pillods, 1999.

DD 104. **Ce que les mots ne disent pas**; quelques pistes pour réduire les malentendus interculturels: la singulière expérience des traductions de la Plate-forme de l'Alliance pour un monde responsable et solidaire, Édith Sizoo, 2000.

DD 105. **Savoirs du Sud: connaissances scientifiques et pratiques sociales: ce que nous devons aux pays du Sud**, coordonné par le Réseau Réciprocité des Relations Nord-Sud, 1999.

DD 106. **Oser créer: créer des entreprises pour créer des emplois**, Benoît Granger/Synergies, 2000.

DD 107. **Se former à l'interculturel**; expériences et propositions, Odile Albert/CDTM, 2000.

DD 108. **Sciences et démocratie: le couple impossible?**; le rôle de la recherche dans les sociétés capitalistes depuis la Seconde Guerre mondiale: réflexion sur la maîtrise des savoirs, Jacques Mirenowicz, 2000.

DD 109. **Conquérir le travail, libérer le temps**; dépasser les frontières pour réussir les 35 heures, Bernard Husson/CIEDEL, 2000.

DD 110. **Banques et cohésion sociale**; pour un financement de l'économie à l'échelle humaine: la faillite des banques, les réponses des citoyens, Inaise, 2000.

DD 111. **L'arbre et la forêt: du symbolisme culturel... à l'agonie programmée?**, Élisabeth Bourguinat et Jean-Pierre Ribaut, 2000.

DD 112. **Le dialogue des savoirs**; les réseaux associatifs, outils de croisements entre la science et la vie, Georges Thill, avec la collaboration de Alfred Brochard, 2001.

DD 113. **Financer l'agriculture**; quels systèmes bancaires pour quelles agricultures?, André Neveu, 2001.

DD 114. **Agricultures d'Europe: la voie suisse**, REDD avec la collaboration de Bertrand Verfaillie, 2001.

DD 115. **Le droit autrement**; nouvelles pratiques juridiques et pistes pour adapter le droit aux réalités locales contemporaines, Pascale Vincent, Olivier Longin/Ciedel, 2001.

DD 116. **Sols et sociétés**; regards pluriculturels, Rabah Lahmar et Jean-Pierre Ribaut, 2001

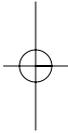
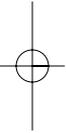
DD 117. **Réseaux humains, réseaux électroniques**; de nouveaux espaces pour l'action collective, dossier coordonné par Valérie Peugeot, Vecam, 2001.

- DD 118. **Gouverner les villes avec leurs habitants**; de Caracas à Dakar: dix ans d'expériences pour favoriser le dialogue démocratique dans la cité, Catherine Foret, 2001.
- DD 119. **Quelle paix pour le nouveau siècle?**, Maison des citoyens du monde/Bernard Vrignon et Agnès Chek, 2001
- DD 120. **De la galère à l'entreprise**; pour de nouvelles formes de financement solidaire: l'expérience de France Active, Claude Alphanféry, 2002.
- DD 121. **Finances solidaires**; guide à l'usage des collectivités territoriales, Finansol/Éficea, dossier coordonné par E. Antonioli, P. Grosso, J. Fournial et C. Rollinde, 2002.
- DD 122. **Quand l'entreprise apprend à vivre**; une expérience inspirée du compagnonnage dans un réseau d'entreprises alternatives et solidaires, Béatrice Barras, Marc Bourgeois, Élisabeth Bourguinat et Michel Lulek, avec la collaboration de Christophe Beau et Étienne Frommelt, 2002.
- DD 123. **Commerce international et développement durable**; voix africaines et plurielles, CITSO, dossier coordonné par Ricardo Meléndez et Christophe Bellmann, 2002.
- DD 124. **Les citoyens peuvent-ils changer l'économie?**, collectif «Engagements citoyens dans l'économie»; actes du colloque tenu à Paris le 24 mars 2002, 2003.
- DD 125. **Voyager autrement**; vers un tourisme responsable et solidaire, coordonné par Boris Martin, 2003.
- DD essai 126. **Mission possible**; penser l'avenir de la planète, Pierre Calame, réédition 2003.
- DD 127. **Apprivoiser le temps**; approche plurielle sur le temps et le développement durable, Fondation pour les générations futures, Joël Van Caeter et Nicolas de Rauglaudre, 2003.
- DD essai 128. **La Licorne et le Dragon**; les malentendus dans la recherche de l'universel, sous la direction de Yue Daiyun et Alain Le Pichon, avec les contributions d'Umberto Eco, Tang Yijie, Alain Rey, Jacques Le Goff, Wang Meng..., 2003.
- DD 129. **Lettre ouverte à ceux qui veulent rendre leur argent intelligent et solidaire**, Jean-Paul Vigier, 2003.
- DD 130 essai. **Par-delà le féminisme**, Édith Sizoo, 2003.
- DD 131 essai. **Dans les courées de Calcutta; un développement à l'indienne**, Gaston Dayanand, préface de Noël Cannat, 2003.
- DD 132. **Des animaux pour quoi faire?** Approches interculturelles, interreligieuses, interdisciplinaires, Élisabeth Bourguinat et Jean-Pierre Ribaut, 2003.
- DD 133 essai. **Politiques de santé et attentes des patients**; vers un dialogue constructif, Bruno Dujardin, 2003.
- DD 134. **Approches spirituelles de l'écologie**, coordonné par Frédéric Pigué, 2004.
- DD 135 essai. **L'aide publique au développement, un outil à réinventer**, Guillaume Olivier, avec la contribution de Saïdou Sidibé, 2004.
- DD 136. **Itinéraires vers le 21<sup>e</sup> siècle**; récits de témoins engagés lors de l'Assemblée mondiale de citoyens, Lille 2001, textes de F. Fairon, photos de F. Noy, 2003.

- DD 137 essai. **Vers une écologie industrielle**; comment mettre en pratique le développement durable dans une société hyper-industrialisée, Suren Erkman, 2004.
- DD 138 essai. **La maison-monde : Libres leçons de Braudel**, François-Xavier Verschave, 2005.
- DD 139 collectif. **Les ONG dans la tempête mondiale**; nouveaux débats, nouveaux chantiers pour un monde solidaire, sous la direction de Coordination SUD, 2004.
- DD 140 collectif. **L'idiot du village mondial**; Les citoyens de la planète face à l'explosion des outils de communication: subir ou maîtriser, sous la direction de Michel Sauquet, coédition Luc Pire (Belgique), 2004.
- DD 141. **Pratiques d'éducation non violente**; nouveaux apprentissages pour mettre la violence hors-jeu, sous la direction de Bernadette Bayada et Guy Boubault, 2004.
- DD 142 collectif. **La santé mondiale, entre racket et bien public**, Association Biens publics à l'échelle mondiale, coordonné par François-Xavier Verschave, 2004.
- DD 143 collectif. **La consommation assassine**; comment le mode de vie des uns ruine celui des autres, pistes pour une consommation responsable, *State of the World 2004* du Worldwatch Institute, traduit de l'anglais (États-Unis) et adapté par Mohamed Larbi Bouguerra, 2005.
- DD 144 essai. **Le tiers-monde n'est pas dans l'impasse**, Pierre Judet, 2005.
- DD 145. **Le capital mémoire**; identifier, analyser et valoriser un capital d'expériences, Sylvie Robert, 2005.
- DD 146. **Volontaires en ONG: l'aventure ambiguë**, Amina Yala, 2005.
- DD 147 essai. **Transport maritime: danger public et bien mondial**, François Lille, Raphaël Baumler, 2005.
- DD 148 collectif. **Les télécommunications, entre bien public et marchandise**, BPEM et CSDPTT, 2005.
- DD 149 essai. **L'appétit du futur**, Jacques de Courson, 2005.
- DD 150 essai. **Après l'Amérique, un monde nouveau**; les défis et les institutions de la Communauté mondiale, Olivier Giscard d'Estaing, 2005.
- DD 151 collectif. **100 propositions du Forum social mondial**, 2006.
- DD 152 essai. **Dauchez l'Africain, maître et comédien**, Pierre Chambert, Philippe Daucher, 2006.
- DD 153 essai. **Parier pour la paix**, général Jean Cot, 2006.
- DD 154 essai. **La société civile**, Jeanne Planche, 2006.
- DD 155 essai. **L'information responsable**, Jean-Luc Martin-Lagarrette, 2006.
- DD 156 collectif. **Responsabilité sociale et environnementale: l'engagement des acteurs économiques**; mode d'emploi pour plus d'éthique et de développement durable, coordonné par Vincent Commenne, 2006.
- DD 157. **Vingt ans d'initiatives économiques au Sud: bilan et perspectives**, Renée Chao-Béroff, avec la collaboration d'Élisabeth Bourguinat, 2006.
- DD 158 essai. **Gouvernance numérique**; pouvoirs et sociétés politiques en réseaux, Véronique Kleck, 2006.

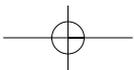
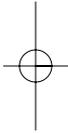
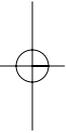
DD 159. **Une civilisation à hauts risques**, Jean-Jacques Salomon, 2006.

DD 160 essai. **L'Europe, c'est pas du chinois !**  
Nansha, octobre 2005 : ce que l'Europe dit à la Chine,  
coordonné par Jean-Paul Delattre, Céline Freyss,  
Yu Shuo et Huang Yé, 2006.



**La Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme** ([www.fph.ch](http://www.fph.ch)) est une fondation indépendante de droit suisse créée en 1982. Les revenus annuels du patrimoine légué par son fondateur Charles Léopold Mayer sont mobilisés pour contribuer à l'émergence d'une communauté mondiale et au développement de nouvelles pratiques citoyennes susceptibles de répondre aux grands défis de ce début de siècle. Trois de ces défis sont plus particulièrement au cœur des actions qu'elle mène et soutient avec des partenaires du monde entier: celui de *systèmes de gouvernance* à repenser et à réformer, du niveau local au niveau mondial; celui d'une *éthique* toujours à construire, qui concerne non seulement les droits mais aussi les responsabilités des êtres humains et s'applique à tous les milieux (scientifiques, économiques, académiques, médiatiques...); enfin celui d'une *nouvelle vision de l'économie*, visant au renouvellement des modes de production, de consommation et d'échange. Les modes d'action de la Fondation sont diversifiés: *promouvoir des idées et des propositions* (par l'édition, la mise en débat d'une charte des Responsabilités humaines, l'alimentation de sites ressources Internet, l'organisation de rencontres internationales, etc.); appuyer l'émergence d'*alliances citoyennes internationales* (alliances d'habitants, d'organisations rurales, d'ONG, de juristes, de chercheurs...); enfin promouvoir des *méthodes d'échange, de réflexion collective* et de structuration de l'information.

**Les Éditions Charles Léopold Mayer** ([www.eclm.fr](http://www.eclm.fr)) sont constituées depuis 1995 sous la forme d'une association à but non lucratif (loi 1901). Elles éditent des livres de témoignages, d'analyse et de propositions sur les nouvelles démarches et les nouvelles actions citoyennes qui se développent aujourd'hui tant au niveau local qu'à celui d'une société mondialisée en quête d'alternatives et d'idées. Le soutien de la Fondation Charles Léopold Mayer leur permet de tenter de jouer un rôle pionnier dans des domaines encore peu connus mais susceptibles de le devenir, comme ce fut le cas, il y a une dizaine d'années, lorsque les Éditions ont entrepris de publier sur le commerce équitable, la gestion municipale participative, l'économie solidaire, les réseaux paysans au Sud, etc. Environ 500 ouvrages ont été publiés depuis la création des éditions, essais, «dossiers pour un débat», «cahiers de propositions», etc., dont la moitié sont encore au catalogue aujourd'hui. Ils sont distribués en librairie. En outre, ils sont téléchargeables sur le site [www.eclm.fr](http://www.eclm.fr). Certains livres, enfin, sont coédités avec des éditeurs francophones, dans le cadre de *l'Alliance des éditeurs indépendants pour une autre mondialisation* ([www.alliance-editeurs.fr](http://www.alliance-editeurs.fr)) dont les Éditions Charles Léopold Mayer sont membres.



---

Vous pouvez vous procurer les ouvrages des Éditions Charles Léopold Mayer en librairie.

Notre catalogue comprend environ 300 titres sur les thèmes suivants :

<i>Économie, solidarité, emploi</i>	<i>Construction de la paix</i>
<i>Gouvernance</i>	<i>Écologie, environnement</i>
<i>Relations sciences et société</i>	<i>Prospective, valeurs, mondialisation</i>
<i>Agricultures et organisations paysannes</i>	<i>Histoires de vie</i>
<i>Dialogue interculturel</i>	<i>Méthodologies pour l'action</i>
<i>Communication citoyenne</i>	

Pour obtenir le catalogue des Éditions Charles Léopold Mayer, envoyez vos coordonnées par mél à [diffusion@eclm.fr](mailto:diffusion@eclm.fr) ou par courrier à :

Éditions Charles Léopold Mayer  
38 rue Saint-Sabin  
75011 Paris (France)

